

Université de Liège

Faculté de Philosophie et Lettres

Département des Sciences historiques

La Lydie d'Alyatte et Crésus

**Un royaume à la croisée des cités grecques et
des monarchies orientales**

Recherches sur son organisation interne et sa politique extérieure

Volume I. Texte

Thèse présentée par Kevin LELOUX en
vue de l'obtention du titre de Docteur
en histoire, art et archéologie sous la
direction de Claude BAURAIN et Yann
BERTHELET

Année académique 2017 - 2018

Université de Liège

Faculté de Philosophie et Lettres

Département des Sciences historiques

La Lydie d'Alyatte et Crésus

**Un royaume à la croisée des cités grecques et
des monarchies orientales**

Recherches sur son organisation interne et sa politique extérieure

Volume I. Texte

Thèse présentée par Kevin LELOUX en
vue de l'obtention du titre de Docteur
en histoire, art et archéologie sous la
direction de Claude BAURAIN et Yann
BERTHELET

Année académique 2017 - 2018

RÉSUMÉ

Le mémoire analyse l'organisation interne et la politique extérieure du royaume de Lydie sous les règnes d'Alyatte et de Crésus. C'est sous l'autorité de ces deux souverains que le royaume de Lydie atteindra son apogée. À cette époque, le royaume était divisé en plusieurs régions dotées d'un gouverneur qui devait fournir à Sardes les contingents militaires lorsque le roi en exprimait le besoin. Pour sa part, Crésus fut envoyé par son père à Adramytteion afin d'administrer sa région, un secteur stratégique du royaume, car il n'était probablement pas destiné à lui succéder. C'est seulement après l'élimination de son demi-frère, Pantaléon, que Crésus réussit à se faire désigner comme successeur légitime.

Les deux derniers Mermnades ont surtout établi des arrangements avec les Grecs de l'Est. Si Alyatte avait noué des liens d'hospitalité avec les multiples cités du littoral, Crésus parvint à leur imposer un tribut et l'envoi à Sardes de troupes armées. Seule Milet réussit à sauver les apparences en reconduisant les liens de *ξενία* conclus avec Alyatte. Quant aux Grecs du continent, il semble qu'Alyatte ne tissa jamais de relations (formelles) avec les tyrans de Corinthe. En revanche, Crésus pourrait bien avoir conclu des accords, sans doute des liens de *ξενία*, avec Lacédémone.

À l'ouest, c'est à la suite de sa marche contre les Mèdes qu'Alyatte prit le contrôle de la Phrygie affaiblie par les incursions cimmériennes. Cette guerre lydo-mède déboucha sur un traité d'amitié et des accords de non-agression, probablement reconduits sous Crésus. Ce dernier entra aussi en contact avec Amasis d'Égypte et Nabonide de Babylone. Les accords conclus, proches de ceux de la *ξενία* des Grecs, entendaient servir les intérêts commerciaux des différentes parties.

Enfin, lors de sa campagne en Ptérie, Crésus entra au contact des Perses. Sa défaite en Cappadoce précipita son repli sur Sardes et la prise de sa capitale par les troupes perses. C'est lors du siège de la ville que Crésus se résolut au suicide. La chute de Sardes entraîna l'incorporation des cités grecques dans l'empire perse et, plus tard, la révolte d'Ionie, prélude aux guerres médiques. Les incendies concomitants de Sardes et du temple d'Apollon de Delphes, datés de 547 ACN, ont pu inspirer aux prêtres du sanctuaire l'épisode de Crésus sur son bûcher pour conforter l'aura du centre oraculaire.

ABSTRACT

This dissertation analyzes the internal organization and the foreign policy of the Lydian Kingdom under Alyattes' and Croesus' reigns. It is under those two sovereigns' authority that the Lydian Kingdom will reach its peak. At that time, the Kingdom was divided into several regions ruled by a governor who was to provide military contingents to Sardis when the king expressed the need. Croesus was sent by his father to rule the district of Adramytteion, a strategic sector, because he was probably not intended to be his father' successor. This is only after the death of his half brother Pantaleon that Croesus managed to be appointed as the legitimate successor.

The two last Mermnads have mainly made agreements with the Eastern Greeks. Alyattes had bounded hospitality links with the different coastal cities. On its side, Croesus imposed them a payment of a tribute, and a shipment of military forces to Sardis. Only Miletos managed to save face extending the links of *ξενία* concluded with Alyattes. For the Mainland Greeks, it seems that Alyattes never bounded any relations with the Tyrants of Corinth. On the other hand, Croesus may well have concluded agreements, probably links of *ξενία*, with Sparta.

In the West, Alyattes took control over Phrygia, weakened by the Cimmerian raids, on his march against the Medes. This Lydo-Median war ended with a friendship treaty and a non-aggression agreement, likely renewed under Croesus. This king also came into contact with Amasis of Egypt and Nabonid of Babylon. The agreements close to those of Greeks' *ξενία*, had the intentions to serve everyone' commercial interests.

Finally, during his campaign against Pteria, Croesus met the Persians. His defeat in Cappadocia rushed his retreat to Sardis and the capture of the capital by the Persian troops. It was during this siege of the city that Croesus committed suicide. The fall of Sardis leaded to the incorporation of the Greek cities in the Persian Empire and later to the Ionian revolt, a prelude to the Greco-Persian Wars. The simultaneous fires of Sardis and the Apollo temple in Delphi, both dated 547 BC, may well have inspired the Delphian priests and the episode of Croesus on the pyre, in order to enhance the sanctuary' aura.

REMERCIEMENTS

Par cette tribune, l'occasion nous est fournie de remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont contribué, de près ou de loin, à l'écriture de cette thèse, et qui nous ont apporté leur soutien dans les meilleurs et les moins bons moments.

Nous tenons tout d'abord à adresser nos plus sincères remerciements à nos promoteurs de thèse, messieurs Claude Baurain et Yann Berthelet.

C'est à notre maître, monsieur Claude Baurain, que nous devons notre intérêt pour l'histoire grecque, lorsqu'étudiant nous avons eu l'opportunité de travailler sur le personnage de Crésus lors de notre mémoire de fin d'études. Nous tenons encore une fois à le remercier vivement d'avoir accepté de nous encadrer au début de nos recherches doctorales, sachant que deux ans plus tard, monsieur C. Baurain devait partir à la retraite, somme toute bien méritée. C'est avec encore plus de gratitude que nous le remercions d'avoir suivi ce travail jusqu'à son terme.

Nos remerciements vont également à monsieur Yann Berthelet qui a pu assurer la continuité de cette thèse de doctorat. Ses avis et remarques avisés furent toujours les bienvenus.

Nous remercions aussi Dominique Lenfant, Thomas Morard et Édith Parmentier pour leurs disponibilités, leurs suggestions, leurs conseils ainsi que pour l'honneur d'avoir accepté tous trois de faire partie de notre comité et jury de thèse.

Enfin, nos remerciements vont à Christopher Roosevelt pour nous avoir accueilli à Tekelioglu dans l'équipe du *Kaymakçı Archaeological Project*, où il nous a offert l'opportunité de faire nos premières armes en archéologie et de nous familiariser avec les techniques de fouilles les plus récentes.

Cette thèse de doctorat n'aurait pu être réalisée sans le soutien financier de l'Université de Liège, que nous tenons à remercier. C'est en effet à l'aide de la bourse Non-Fria que nos recherches doctorales ont pu se dérouler dans les meilleures conditions.

Nous adressons par la même occasion nos remerciements à Christiane Tytgat pour nous avoir accueilli au *Nederlands Instituut te Athene* entre juillet et décembre 2012, lorsque nous étions boursier Léonardo, ainsi qu'en mai 2014.

Merci également à Peter Pavúk de nous avoir invité à réaliser une communication lors du Séminaire international *5th International Postgraduate Conference PeCLA (Perspectives on Classical Archaeology)* en décembre 2016.

Il va de soi que sans le soutien de nos proches, ce travail n'aurait jamais pu voir le jour. Nous tenons donc ici à remercier du plus profond de notre cœur Charline Bada, Marie-José Houben, Véronique Jaminon et Morgane Leloux pour leurs lectures et corrections du manuscrit.

C'est également avec grand plaisir que nous tenons à adresser nos remerciements à nos amis, frères, collègues et membres du personnel des bibliothèques de l'Université de Liège.

Bien entendu, ce travail n'aurait pu aboutir sans le soutien inconditionnel de Charline pour qui aucun mot ne saura jamais exprimer toute notre reconnaissance et gratitude.

Pour terminer, à l'heure d'achever ces pages, nos pensées vont à notre père Eric Leloux ainsi qu'à Mathieu Dejardin. Que ces pages leur soient dédiées.

Kevin Leloux

TABLE DES MATIÈRES

VOLUMES I ET II. TEXTE

REMERCIEMENTS

TABLE DES MATIÈRES	7
--------------------------	---

INTRODUCTION	12
--------------------	----

CHAPITRE I

DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE DU ROYAUME LYDIEN ET PRÉSENTATION TOPOGRAPHIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DES PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENTS DU ROYAUME LYDIEN À L'ÉPOQUE D'ALYATTE ET DE CRÉSUS	23
1.1 Introduction.....	24
1.2 Géographie.....	25
1.2.1 Le relief et le climat.....	25
1.2.2 L'hydrographie	26
1.2.3 L'occupation du sol	27
1.2.4 Le monde lydien région par région	28
1.2.5 Les voies de communication	36
1.3 Archéologie.....	39
1.3.1 Les sites archéologiques	40
1.3.2 Synthèse des informations	43
1.3.3 L'archéologie et les sources littéraires	60

CHAPITRE II

ORGANISATION DU POUVOIR LYDIEN	70
2.1 Introduction : la cour de Sardes	71
2.2 Guerre de factions : la lutte pour le pouvoir entre Pantaléon et Crésus	75
2.2.1 Introduction : les règles de succession dans le royaume lydien	75
2.2.2 Les sources.....	78
2.2.3 Le conflit.....	87
2.2.3.1 Les factions en présence	87

Le parti de Pantaléon.....	88
Le parti de Crésus.....	90
Considérations onomastiques.....	93
2.2.3.2 En définitive : Crésus, un usurpateur ?	98
2.2.4 En résumé	100
2.3 Le royaume lydien et ses subdivisions : l'exemple d'Adramytteion.....	102

CHAPITRE III

LES RELATIONS DES ROIS LYDIENS AVEC LEURS PRINCIPAUX VOISINS	107
3.1 Les campagnes lydiennes contre les cités grecques d'Asie Mineure.	
L'accroissement du royaume mermnade à l'Ouest.....	108
3.1.1 Introduction	108
3.1.2 Les cités grecques après les invasions cimmériennes	108
I. L'Ionie.....	112
a) Éphèse	112
<i>La campagne de Crésus</i>	114
<i>L'Artémision d'Éphèse</i>	118
<i>La place et le rôle d'Éphèse dans le royaume lydien</i>	129
b) Milet	132
<i>Les douze années de guerre</i>	137
<i>Nature des relations entre Alyatte et Thrasybule</i>	140
<i>Les offrandes de Crésus au sanctuaire des Branchides</i>	151
c) Smyrne.....	156
<i>Les raisons des raids lydiens contre Smyrne</i>	160
<i>Smyrne sous contrôle lydien</i>	163
d) Colophon	165
<i>Type d'alliance conclue entre les Lydiens et Colophon</i>	168
e) Les autres établissements ioniens.....	172
a. <i>Clazomènes</i>	172
b. <i>Priène</i>	174
c. <i>Les autres cités grecques d'Ionie</i>	175
d. <i>Les Ioniens des îles</i>	177

II. La Carie, l'Éolide, la Mysie et la Troade	180
a) La Carie	180
b) L'Éolide et la Mysie.....	188
c) La Troade	193
3.1.3 En résumé	199
3.2 Les liens diplomatiques avec la Grèce continentale	203
3.2.1 Généralités : deux dossiers à exploiter	203
3.2.2 Alyatte : ses liens avec Périandre de Corinthe	204
<i>Preuves en faveur de liens entre Alyatte et Périandre</i>	207
<i>La raison de l'envoi d'un cratère d'argent à Delphes</i> <i>par Alyatte.....</i>	213
<i>Conclusions.....</i>	215
3.2.3 Crésus : l'alliance avec Sparte et sa relation avec les Delphiens ..	217
<i>La consultation des oracles.....</i>	218
3.2.3.1 L'alliance avec les Spartiates.....	220
<i>Quelle authenticité accorder aux oracles de la Pythie et</i> <i>à la prétendue hégémonie spartiate ?</i>	221
<i>Les liens entre les offrandes de Crésus et les accords</i> <i>lydo-spartiates.....</i>	226
<i>La nature de l'alliance entre Crésus et Lacédémone.....</i>	236
3.2.3.2 Les rapports entre Crésus et les Delphiens	240
3.2.3.3 Conclusions.....	241
3.3 Les contacts avec les royaumes orientaux	243
3.3.1 Généralités : la Lydie et le monde oriental.....	243
3.3.2 La Phrygie.....	246
<i>L'organisation de l'ancien royaume phrygien sous contrôle lydien....</i>	250
3.3.3 La bataille de l'éclipse et le traité lydo-mède.....	252
3.3.3.1 La guerre lydo-mède	253
<i>I. Localisation de la bataille</i>	254
<i>II. Les protagonistes.....</i>	257
<i>III. L'éclipse</i>	259
<i>Les cinq années du conflit</i>	263

3.3.3.2 Le traité lydo-mède	264
<i>I. Le mariage royal</i>	264
<i>II. La frontière de l'Halys</i>	267
3.3.4 Les alliances lydo-égyptienne et lydo-babylonienne.....	277
3.3.4.1 L'alliance avec Amasis d'Égypte	279
<i>La nature de l'alliance conclue entre Crésus et Amasis</i>	284
<i>Les relations diplomatiques d'Amasis avec les Cyrénéens</i>	
<i>Et Polycrate de Samos</i>	286
<i>Les relations entre l'Égypte et la Lydie</i>	290
3.3.4.2 L'alliance de Crésus avec Labynète/Nabonide	
de Babylone.....	293
<i>Les relations diplomatiques établies par Nabonide</i>	
<i>de Babylone</i>	295
<i>Les liens entre Nabonide et Crésus</i>	299
Conclusions.....	300

CHAPITRE IV

LE CONFLIT AVEC LA PERSE	302
4.1 Introduction.....	303
4.2 L'émergence surprise de la Perse	303
4.2 La bataille de (la) Ptérie.....	308
4.3.1 Les sources	308
4.3.2 Les causes du conflit.....	312
4.3.3 Statut de la cité de Ptérie et de sa région	314
4.3.4 La bataille de Ptérie	319
4.3.5 La composition de l'armée lydienne	321
4.4 La Bataille de Thymbrara	326
4.4.1 Les sources	326
4.4.2 La bataille de Thymbrara.....	331
4.5 La chute de Sardes	335
4.5.1 Les sources	335
4.5.2 La capture de la ville	342
4.6 La date de la chute de Sardes.....	350

4.7 La fin de Crésus	356
4.7.1 Les sources	356
4.7.2 Le sort de Crésus	371
4.7.2.1 L'épisode du bûcher.....	374
4.7.3 Conclusion	387
CONCLUSION GÉNÉRALE	390
APPENDICE : NOTE SUR LA CHRONOLOGIE DES MERMNADES	397
BIBLIOGRAPHIE.....	399
Sources anciennes.....	399
Travaux modernes	407
Ressources en ligne.....	482

VOLUME III. ANNEXES

TABLE DES ANNEXES.....	5
I. ILLUSTRATIONS	10
II. CATALOGUE DES SITES	70

INTRODUCTION

Le royaume de Lydie n'a jamais perdu de son attrait depuis la chute de sa capitale, Sardes, il y a plus de deux mille cinq cents ans. Une des raisons de cet intérêt soutenu s'explique sans doute du fait que ce royaume puissant bien qu'éphémère, balayé par les armées perses de Cyrus le Grand, a vu le dernier roi de la dynastie des Mermnades (*ca.* 680-547 ACN)¹ passer à la postérité comme le plus riche des hommes : Crésus.

Malgré les nombreux récits de voyageurs et antiquaires² qui ont parcouru la région de l'ancien royaume de Lydie, mais également en dépit des comptes rendus des archéologues européens du XIX^e siècle qui avaient entrepris des fouilles à Sardes et dans les environs, il faudra attendre 1893 pour voir paraître le premier ouvrage d'historien consacré à la Lydie des Mermnades. En effet, la thèse en français de Georges Albert Radet est le premier travail à finalité historique jamais publié sur le royaume lydien sous la dynastie des Mermnades.³ Il s'agit d'une enquête axée sur la Lydie seule, rédigée par un historien passé par l'École Française d'Athènes, familier du monde égéen et rendu attentif au cadre géographique. Aujourd'hui encore, ce travail érudit constitue une référence sur le sujet.

Les fouilles systématiques de Sardes, qui débutèrent seulement en 1909 sous la direction de Howard C. Butler (Université d'Harvard), permirent la publication de treize ouvrages à caractère archéologique publiés entre 1922 et 1932. Ceux-ci reprennent les résultats issus de ces fouilles menées depuis 1909 jusqu'en 1922, année de la disparition de H. C. Butler. Ce n'est qu'en 1958 que l'exploration de Sardes reprit, cette fois sous l'égide des Universités d'Harvard et de Cornell. Cette nouvelle expédition appelée *Archaeological Exploration of Sardis*, toujours à l'œuvre à l'heure actuelle, a suscité un regain d'intérêt pour les études lydiennes qui accompagnaient les recherches sur le terrain menées par les archéologues George Martin Anossov Hanfmann jusqu'en 1976, puis Crawford H. Greenewalt Jr. jusqu'en 2008, et Nicholas Cahill depuis cette date.

¹ Dans ce travail, sauf cas contraire, les dates non qualifiées de « ACN » (av. J.-C.) s'entendent comme « PCN » (apr. J.-C.).

² Depuis Cyriaque d'Ancône qui visita Sardes vers 1444. Pour un résumé des différents apports de ces voyageurs à l'archéologie de la Lydie, voir A. PAYNE et J. WINTJES 2016, p. 48-55.

³ G. A. RADET, *La Lydie et le Monde Grec au Temps des Mermnades (687-546)*, Paris, Thorin & Fils, 1893.

C'est dans ce contexte que parut en 1968 un ouvrage à dimension historique, en anglais, sur la Lydie mermnade intitulé *Sardis in the Age of Croesus*.⁴ Cet opuscule que l'on doit à John Griffith Pedley, historien de l'art et archéologue, compte à peine cent quarante-six pages et est très loin d'égaler la thèse de G. A. Radet. Reprenant par ailleurs les résultats des fouilles archéologiques depuis 1909, J. Pedley y propose une brève description générale du royaume mermnade. En fait, son livre est davantage focalisé sur la cité de Sardes et la civilisation lydienne que sur l'histoire des Mermnades, à laquelle seules soixante pages sont consacrées. La principale faiblesse de cette publication, néanmoins utile, est qu'elle ne propose aucune note infrapaginale, seule une bibliographie est présente en fin de volume.

En 1979, Clara Talamo publie son travail intitulé *La Lidia Arcaica. Tradizioni genealogiche ed evoluzione istituzionale*,⁵ dans lequel elle réalise une comparaison des différentes listes généalogiques des dynasties lydiennes et tente de brosser un portrait de l'État lydien à l'époque archaïque.

Retenons aussi la thèse de Jack Martin Balcer,⁶ publiée en 1984 et intitulée *Sparda By The Bitter Sea. Imperial Interaction in Western Anatolia*, dans laquelle il retrace l'histoire de la satrapie de Sardes à l'époque achéménide. Pour ce faire, il consacre un chapitre de seulement vingt-six pages à l'histoire du royaume de Lydie, des origines à sa chute aux mains des Perses. Le mérite de cette courte contribution est l'intérêt que porte l'auteur sur l'organisation interne du royaume lydien.

Outre les différents volumes publiés par l'*Archaeological Exploration of Sardis* reprenant les résultats des fouilles entreprises entre 1953 et 1975, est paru en 1983, sous la direction de G. M. A. Hanfmann, un recueil relevant la somme des découvertes archéologiques à Sardes et en Lydie.⁷ Il faudra attendre 2003 puis 2009 pour voir cet ouvrage complété par les différents résultats issus de l'archéologie à Sardes et aux environs. D'autre part, *Aspect of Empire in Achaemenid Sardis* d'Elspeth R. M.

⁴ J. G. PEDLEY, *Sardis in the Age of Croesus*, Norman, University of Oklahoma Press, 1968.

⁵ C. TALAMO, *La Lidia arcaica : Tradizioni genealogiche ed evoluzione istituzionale*, Bologna, Pàtron editore, 1979.

⁶ J. M. BALCER, *Sparda By The Bitter Sea. Imperial Interaction In Western Anatolia*, Chico, Scholar Press, 1984.

⁷ G. M. A. HANFMANN et W. E. MIERSE (éd.), *Sardis. From Prehistoric to Roman Times. Results of the Archaeological Exploration of Sardis. 1958-1975*, Cambridge MA & London, Harvard University Press, 1983.

Dusinberre⁸ a renouvelé le travail de George Hanfmann pour la Lydie à l'époque achéménide, période durant laquelle elle s'imposa comme une des plus puissantes satrapies rapidement après la chute de Crésus. La thèse de Christopher H. Roosevelt parue en 2009, *The Archaeology of Lydia, From Gyges to Alexander*,⁹ permet de prendre la mesure des nouvelles découvertes archéologiques réalisées depuis les premières campagnes de fouilles à Sardes et en Lydie jusqu'à sa date de parution. Cependant, ce dernier ouvrage ne fait pas vraiment la part belle à l'histoire proprement dite de la Lydie : seules cinq pages sont consacrées à une présentation historique succincte du royaume lydien à l'époque des Mermnades (ca. 687-547 ACN).

L'ouvrage collectif accompagnant le catalogue de l'exposition *The Lydian and Their World*, tenue entre février et mai 2010 au Yapı Kredi Vedat Nedim Tör Museum à Istanbul,¹⁰ est composé de plusieurs articles rédigés par des spécialistes du monde lydien et anatolien. Le volume propose un aperçu de l'histoire, de l'art, de la langue ainsi que de la société lydienne et porte sur les siècles allant de la préhistoire à la période romaine. Néanmoins, cette contribution richement illustrée ne s'attarde que brièvement sur l'organisation interne du royaume et la politique extérieure menée par les Mermnades. Un seul article se penche sur les relations entre les rois lydiens et les Grecs d'Ionie.

Enfin, l'année 2016 a vu la parution de l'opuscule de la linguiste Annick Payne et de l'historien Jorit Wintjes, spécialiste de la période romaine impériale.¹¹ Cet ouvrage se présente, à en croire son sous-titre, comme une introduction à l'histoire lydienne. En réalité, en ce qui concerne le volet historique de l'ouvrage, seules treize pages sont consacrées à l'histoire de la dynastie mermnade. Dans cette partie, les auteurs offrent un récit d'ordre événementiel, mettant à contribution les différentes sources anciennes traitant de l'histoire lydienne, en ne les citant que ponctuellement. De plus, ce bref résumé des connaissances acquises sur l'histoire lydienne à ce jour souffre du manque de références bibliographiques en notes infrapaginaires ainsi que dans la bibliographie finale, composée principalement de références à des ouvrages anglophones et germanophones. Même l'étude de Georges Albert Radet n'y figure pas.

⁸ E. R. M. DUSINBERRE, *Aspect of Empire in Achaemenid Sardis*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.

⁹ C. H. ROOSEVELT, *The Archaeology of Lydia. From Gyges to Alexander*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009.

¹⁰ N. D. CAHILL (éd.), *Lidyalilar ve Dünyalari. The Lydians and Their World*, Istanbul, Yapı Kredi Yayıncılık, 2010.

¹¹ A. PAYNE et J. WINTJES, *Lords of Asia Minor. An Introduction to the Lydians*, Wiesbader, Harrasowitz Verlag, 2016 (Philippika).

Nous constatons donc sans peine que depuis la publication de la thèse de Georges A. Radet, aucun ouvrage ne s'est attardé spécifiquement et en profondeur sur l'organisation interne et sur la politique extérieure du royaume lydien à l'époque des Mermnades. Par ailleurs, le volume de G. A. Radet, paru il y a plus de cent vingt ans, reflète bien les préoccupations de son temps. Marquée par l'école méthodique et teintée de philhellénisme, sa thèse rend compte de la géographie de la Lydie, des origines de la dynastie mermnade et de son histoire, de même que de la civilisation lydienne. Cet ancien historien « athénien » mettait ainsi l'accent sur les échanges et les rapports entretenus entre le monde grec qu'il admirait et le royaume mermnade qu'il percevait avec sympathie. G. Radet conclut par ailleurs son ouvrage sur ces mots : « La Lydie fut donc pour les Grecs, au temps des Mermnades, un vaste champ d'étude, un merveilleux foyer d'inspiration. À ce titre, il convenait d'écrire l'histoire d'une époque, d'un pays et d'une race qui forment la transition naturelle entre le déclin des grandes monarchies orientales et la radieuse adolescence du génie hellénique ».¹²

C'est sur ces constatations, et au vu de la quasi absence de travaux portant sur l'organisation interne et sur la politique extérieure menée par le royaume lydien (c'est-à-dire à la fois la manière dont les souverains lydiens gouvernaient leur royaume et menaient des relations avec leurs voisins)¹³, que nous avons décidé d'entreprendre l'étude de ce sujet en considérant les nombreux apports de l'archéologie et des travaux d'historiens parus depuis 1893. Nos recherches se focaliseront sur les règnes des deux derniers rois mermnades, Alyatte et Crésus, car c'est sous l'autorité de ces deux souverains, que le royaume de Lydie atteindra son développement maximal. Cette politique expansionniste va amener Sardes à entrer en contact, et vite en conflit, avec ses voisins immédiats, les cités grecques de l'Est égéen et divers peuples et royaumes orientaux comme les Phrygiens, les Mèdes et les Perses, voire aussi à établir des contacts avec plusieurs communautés de Grèce continentale ainsi qu'avec les Babyloniens et les Égyptiens.

Déjà lors de notre mémoire de master intitulé *Recherches autour de la figure de Crésus de Lydie*,¹⁴ nous nous étions penché rapidement sur cette problématique. L'opportunité qui nous a été fournie de réaliser une thèse doctorale nous a donc permis de reprendre plus en détail l'examen des différents conflits qui ont confronté Alyatte et Crésus

¹² G. A. RADET 1893, p. 304.

¹³ Selon le dictionnaire *Le petit Robert de la langue française* 2017, la politique extérieure est « la manière de mener des relations avec les autres États ».

¹⁴ K. LELOUX 2011.

à leurs voisins grecs et orientaux, de même que d'explorer les types de liens et les relations tissées avec ceux-ci. Cependant, afin de pouvoir entamer pareille enquête, il convenait d'étudier au préalable la vie politique interne du royaume lydien ainsi que l'organisation de son pouvoir.

Un dépouillement bibliographique d'ouvrages ne traitant pas directement du royaume lydien, mais de ses principaux voisins s'est rapidement imposé comme une démarche indispensable, étant donné la pauvreté documentaire portant sur le royaume lydien. De ce point de vue quelques études éclairantes sur l'Ionie, la Perse, la Médie ainsi que Babylone, parues ces quelques quinze dernières années, se sont révélées très utiles. Pour l'Ionie, on doit les plus notables à Alan M. Greaves avec ses deux monographies. La première, parue en 2002, s'attarde sur la cité de Milet durant la période archaïque,¹⁵ la seconde de 2010¹⁶ dresse, quant à elle, un portrait de l'ensemble de l'Ionie durant cette même période.

Bien entendu, l'approche de cette région d'Asie Mineure ne peut être réalisée sans se pencher sur les travaux relatifs aux grandes cités ionniennes de cette époque. En guise d'exemples : la monographie d'Alan Greaves,¹⁷ déjà mentionnée, ainsi que celle de Vanessa Gorman pour la cité de Milet,¹⁸ les différents travaux de Michael Kerschner pour la cité d'Éphèse,¹⁹ ainsi que les contributions de Mekrem Akurgal pour l'Ancienne Smyrne.²⁰

En ce qui concerne l'histoire de l'Orient, à savoir les royaumes perse, babylonien, et mède, la somme de Pierre Briant parue en 1996 et traduite en anglais en 2002 s'impose toujours comme l'ouvrage de référence.²¹ Néanmoins, d'autres contributions plus récentes viennent apporter leur lot d'informations non négligeables. On songe directement, pour la Perse, aux travaux d'Helen Sancisi-Weerdenburg,²² Maria Brosius,²³ Amélie Kurth,²⁴ et Matt Waters.²⁵ L'histoire des Babyloniens et des Mèdes aux VII^e et VI^e siècles a

¹⁵ A. M. GREAVES 2002.

¹⁶ A. M. GREAVES 2010.

¹⁷ A. M. GREAVES 2002.

¹⁸ V. GORMAN 2001.

¹⁹ M. KERSCHNER et al. 2000 ; 2008 ; M. KERSCHNER 2008 ; 2010 ; M. KERSCHNER et W. PROCHASKA 2011.

²⁰ M. AKURGAL 2005 ; 2006 ; 2007. Sans oublier les travaux de J. M. COOK (1958/1959 ; 1985 ; etc.).

²¹ P. BRIANT 1996 ; 2002. Sans oublier bien sûr les travaux de David Stronach (1978 ; 2007)

²² H. SANCISI-WEERDENBURG 1988; A. KURTH & H. SANCISI-WEERDENBURG 1991 ; A. KURTH, M. ROOT & H. SANCISI-WEERDENBURG 1994.

²³ M. BROSIUS 2006 ; 2007.

²⁴ A. KURTH 2007; 2014.

²⁵ M. WATERS 2011 ; 2011 (b) ; 2014 ; 2017.

également fait l'objet d'études plus ou moins récentes. Nous avons pu compter en particulier sur les contributions de Paul Alain Beaulieu,²⁶ Robert Rollinger,²⁷ Donald J. Wiseman,²⁸ Robartus Van der Spek,²⁹ Stefan Zawadzki,³⁰ ainsi que sur les travaux de Geoffrey Summers.³¹

Naturellement, l'étude des relations diplomatiques des deux derniers mermnades ne pouvait être envisagée sans recourir à des ouvrages plus généraux sur la diplomatie dans le monde grecque et oriental antique. Dans cette perspective, le récent ouvrage d'Adalberto Giovannini offre une synthèse sur ce que l'on sait des relations internationales en Grèce du VII^e siècle ACN au II^e siècle ACN.³² Évidemment, des travaux plus anciens ne sont certainement pas à écarter comme ceux de Frank Adcock et Derek J. Mosley se penchant sur la diplomatie en Grèce,³³ et celui de Gabriel Herman sur les relations d'hospitalité dans le monde grec.³⁴

Un point de vue synchronique et diachronique de la diplomatie dans le monde oriental devait également être envisagé. C'est pourquoi les contributions de Gary Beckman et de Trevor Bryce sur la diplomatie chez les Hittites³⁵ étaient à compulsé. Pour les relations internationales entretenues par les autres royaumes orientaux aux VII^e et VI^e siècles ACN, il convenait de sonder les études relatives aux Perses, Babyloniens et Mèdes susmentionnées.

Enfin, pour les peuples d'Anatolie centrale comme les Phrygiens, les fouilles de plusieurs sites archéologiques dans cette région ont permis ces dernières années d'avancer à grands pas sur la compréhension de l'ancien royaume de Midas. Il était ainsi approprié d'exploiter les ouvrages récents de Charles B. Rose,³⁶ G. Kenneth Sams,³⁷ pour le site de Gordion, ainsi que les contributions de Suzanne Berndt-Ersöz sur les sites cultuels en Phrygie.³⁸

²⁶ P. A. BEAULIEU 1989.

²⁷ R. ROLLINGER 2003 ; 2008.

²⁸ D. J. WISEMAN 1985 ; 1991.

²⁹ R. J. VAN DER SPEK 2014.

³⁰ S. ZAWADZKI 1988 ; 1988 (b) 2010 ; 2011/2012.

³¹ G. D. SUMMERS 1997 ; 1999 ; 2000 ; 2006 (a) (b) ; 2013 (a) (b) (c), etc.

³² A. GIOVANNINI 2007.

³³ F. ADCOCK et D. J. MOSLEY 1974.

³⁴ G. HERMAN 1987.

³⁵ G. BECKMAN 1995; T. BRYCE 1998 ; 2002.

³⁶ C. B. ROSE 2012 (a) (b) ; 2016 ; C. B. ROSE et G. DARBYSHIRE 2011

³⁷ G. K. SAMS 2005 ; 2012.

³⁸ S. BERNDT-ERSÖZ 2006 ; 2008 ; 2009.

Notre travail à finalité historique se veut naturellement construit sur les sources anciennes. Cependant, force est de constater que leur abondance sur le sujet de notre enquête est plus que limitée. Pour l'histoire du royaume lydien avant l'arrivée de Cyrus II, c'est dans le livre I de l'*Enquête* d'Hérodote que l'on trouve le plus d'informations. Si l'historien d'Halicarnasse en vient à traiter de la Lydie mermnade, c'est parce qu'il veut remonter aux origines des guerres médiques qui ont vu s'opposer Grecs et Perses. Ce faisant, Hérodote expose à son auditoire et ses lecteurs que ce ne furent pas les Perses les premiers barbares qui soumirent les Grecs d'Ionie, mais Crésus, en imposant, le premier, le versement d'un tribut aux cités grecques de la côte d'Asie Mineure. À la suite d'Hérodote, Xanthos de Lydie s'est également penché sur l'histoire du royaume lydien. Malheureusement, de ses écrits ne subsistent que les fragments conservés chez Nicolas de Damas. Enfin, d'autres auteurs antérieurs et postérieurs à Hérodote et Xanthos fournissent aussi, par la bande, des informations capitales pour la compréhension des règnes des derniers Mermnades. On pense alors à Bacchylide, Ctésias de Cnide, Xénophon, Diodore de Sicile, Strabon, Plutarque, Polyen, Élien, Justin et divers poètes élégiaques du VII^e et VI^e siècles ACN comme Mimnerme et Xénophane. Nous ne présenterons pas ici la biographie de ces différents auteurs : elle apparaîtra dans le corps du texte, lors de leur mention.

Pour ces sources écrites, d'excellentes éditions avec traductions française ou anglaise des collections Budé et Loeb ont guidé notre lecture. Retranscrire le texte original de ces sources (en grec, latin, voire même akkadien), accompagné de sa traduction française, nous a paru le meilleur moyen de rendre compte au lecteur de notre processus de réflexion.

La même procédure a été appliquée aux sources littéraires et épigraphiques orientales de même qu'aux sources picturales permettant d'éclaircir la problématique ; nous les présenterons le moment venu. Pour notre sujet, ces dernières se révèlent peu nombreuses. Nous avons à notre disposition quelques documents babyloniens comme la *Chronique de Nabonide* et le *Cylindre de Sippar* pour les sources orientales, tandis que l'amphore attique à figure rouge attribuée au peintre Myson, et conservée au Louvre, constitue la seule source picturale vraiment utile à notre enquête.

Il va de soi que dans le cadre de nos recherches, la documentation issue des fouilles archéologiques, et dans une moindre mesure de l'épigraphie, n'étaient en aucun cas à négliger. C'est pourquoi nous avons exploité les ouvrages et rapports de fouilles consacrés aux différents sites concernés en activité durant la période archaïque en Anatolie.

Nous avons tenu à participer à une campagne de fouilles afin de nous familiariser avec les méthodes utilisées et surtout nous faire un avis plus personnel sur la spécificité de ce genre de documentation. C'est ainsi que nous avons pris part, entre juin et juillet 2016, au *Kaymakçı Archaeological Project*, sous la direction du Dr. Christopher Roosevelt de la Boston University (USA) et de la Koç University (Istanbul, Turquie). Cette participation aux fouilles du site de l'Âge du Bronze de Kaymakçı, à proximité directe de Sardes, a été pour nous l'occasion d'un contact direct avec le cadre géographique dans lequel s'inscrit notre étude du royaume de Lydie durant la période archaïque, mais aussi l'opportunité de visiter à plusieurs reprises le site de Sardes ainsi que de rencontrer Nicholas Cahill, directeur du *Archaeological Exploration of Sardis*. C'est avec son aimable autorisation que nous reproduisons dans l'Annexe I les photographies que nous avons prises sur le site de Sardes, dans les secteurs en cours d'excavation et non-accessibles au public.

Nous avons pris le parti de diviser le résultat de ce travail en quatre chapitres. Le premier consiste en une présentation des cadres géographique et archéologique de l'Asie Mineure. Il nous est apparu indispensable de réaliser ces pages liminaires afin de fournir au lecteur les repères nécessaires lui permettant d'appréhender le contexte dans lequel a évolué l'ancien royaume lydien. Ce chapitre fournit, par la même occasion, l'opportunité de décrire les différents établissements anatoliens reconnus en activité durant les règnes d'Alyatte et de Crésus. Nous espérons que cette première étape permettra au lecteur de mieux cerner les enjeux que présentaient les différentes campagnes militaires entreprises par les deux derniers mermnades aussi bien à l'est qu'à l'ouest de Sardes.

Les trois chapitres suivants sont consacrés d'abord à l'étude de l'organisation interne puis à la politique extérieure; et ensuite aux conflits menés par Alyatte et Crésus, qui eurent pour effet de mettre en contact le royaume lydien d'un côté avec les Grecs de l'Est, ainsi qu'avec ceux du continent, de l'autre avec certains royaumes orientaux de l'époque.

L'étude de la politique internationale du royaume mermnade comme celle des conflits qu'il connut ne peuvent être entamées qu'une fois examinée l'organisation interne du pouvoir lydien afin de cerner au mieux de quelle manière les différents établissements passés sous contrôle lydien étaient administrés depuis la capitale. C'est pour cette raison que le second chapitre fait le point sur ce que l'on sait de la structure du pouvoir lydien. Vu l'état clairsemé de nos sources sur ce thème, il ne nous a pas été possible d'effectuer une étude détaillée de l'ensemble des pratiques gouvernementales du royaume lydien. Néanmoins, nous avons tenté d'exploiter les témoignages antiques afin d'en tirer, en bonne critique, les informations essentielles permettant de discerner en particulier les pratiques successorales lydiennes, et d'établir un modèle général du mode de gouvernement mis en place par les Mermnades. Nous nous sommes donc interrogé sur la composition de la cour présente à Sardes, et sur le rôle que celle-ci avait pu avoir dans les conflits dynastiques. Cet examen a permis de mieux cerner les enjeux lourds de conséquence de la lutte que se sont livrée Crésus et Pantaléon pour la succession de leur père, Alyatte. Cet examen a été également l'occasion de montrer combien les circonstances qui ont entouré la montée sur le trône de Crésus ne furent pas sans conséquence pour la politique internationale du dernier Mermnade. Enfin, par l'intermédiaire du cas d'Adramytteion, l'occasion nous a été donnée de nous interroger sur l'organisation administrative du royaume lydien.

Une fois les jalons posés avec le chapitre deux, la totalité du troisième s'attarde sur la politique extérieure d'Alyatte et de Crésus avec leurs principaux voisins grecs et anatoliens. Afin de donner à l'intégralité de notre enquête un aspect cohérent, nous avons opté pour une subdivision de l'exposé de cette partie en considérant plusieurs ensembles géographiques. Un premier volet est dès lors consacré aux actions des rois lydiens à l'Ouest, contre les établissements de la côte égéenne d'Asie Mineure. Le suivant s'attarde sur les liens tissés par les Mermnades avec la Grèce continentale, et enfin le troisième se penche sur les contacts établis par Alyatte et Crésus avec les peuples et royaumes orientaux. Tout comme dans le deuxième chapitre, nous avons recouru aux sources littéraires et archéologiques à notre disposition, afin de distinguer les relations singulières tissées par les deux Mermnades avec leurs voisins.

Ainsi, le premier volet considère les campagnes militaires entreprises par les deux derniers mermnades contre les cités grecques de la côte d'Asie Mineure, de même que les types de liens qui unirent l'ensemble des Grecs de l'Est avec Sardes à la suite de ces luttes armées. Cette section commence par un état des lieux des différentes cités grecques au

lendemain des invasions cimmériennes, avant d'analyser les campagnes lydiennes. Il est lui-même organisé par régions géographiques et consacre une première partie aux cités d'Ionie, suivie d'une seconde portant sur la Carie, l'Éolide, la Mysie et la Troade.

Le deuxième volet est consacré aux contacts noués entre les deux Mermnades et certains Grecs du continent. Ainsi, nous avons étudié d'abord les liens tissés entre Alyatte et la cité de Corinthe, alors aux mains du tyran Périandre, ainsi qu'avec le sanctuaire de Delphes. Ensuite, nous avons analysé l'alliance qu'aurait conclue Crésus avec la cité de Sparte, de même que sa relation avec les Delphiens.

Enfin, la troisième partie du chapitre trois porte sur les contacts établis entre les Lydiens et les royaumes et peuples orientaux. Nous avons tenté de comprendre de quelle manière la Phrygie s'est vue incorporée dans la sphère d'influence lydienne ainsi que la façon dont cette région fut administrée par les autorités lydiennes. L'enquête se poursuit ensuite avec les Mèdes et la « bataille de l'éclipse » qui opposa Mèdes et Lydiens et qui donna lieu à la conclusion d'un traité entre les deux parties. Enfin, ce chapitre se clôture par l'examen des alliances que Crésus aurait conclues avec Amasis d'Égypte et le roi de Babylone.

Pour terminer, un quatrième et dernier chapitre est consacré au conflit avec les Perses, le dernier peuple avec lequel les Lydiens et Crésus entrèrent en contact. Ce chapitre débute par une introduction sur la montée en puissance des Perses sous l'impulsion de Cyrus II, avant de se pencher sur la bataille qui opposa les armées lydiennes et les armées perses en Ptérie. Une brève description de la composition de l'armée lydienne est ensuite réalisée avec la documentation disponible avant l'étude de la bataille de Thymbrara, prélude à la prise de Sardes par les troupes perses. Enfin, notre enquête se termine sur l'étude de la capture de Sardes par Cyrus et un excursus sur le sort réservé à Crésus, dernier des Mermnades. Ici aussi, un recours conjugué aux sources littéraires, archéologiques et épigraphiques a été réalisé. Leur utilisation par le prisme de la critique historique nous est apparue comme la meilleure façon d'enquêter sur la chute de la dynastie mermnade.

Chaque chapitre, présente des conclusions partielles, permettant de synthétiser les principaux résultats de notre enquête.

Les annexes réunies à la fin de ce travail sont divisées en deux ensembles. Le premier rassemble les illustrations exploitées dans la thèse, dont le renvoi figure entre parenthèses dans le corps du texte. Le second ensemble consiste en un recueil de fiches de catalogue consacrées aux différents sites archéologiques répertoriés et étudiés dans le premier chapitre.

Dans cette thèse, nous avons opté pour la chronologie « traditionnelle » des règnes des cinq rois mermnades, et ce malgré l'article récent de Robert Wallace paru en 2016,³⁹ dans lequel il invite à remonter de presque vingt ans les années de règnes d’Alyatte et de Crésus.⁴⁰ Voici celle adoptée dans notre travail :

Gygès : *ca.* 680 – 644 ACN

Ardys : *ca.* 644 – fin VII^e siècle ACN

Sadyatte : *ca.* fin VII^e siècle – 610 ACN

Alyatte : *ca.* 610 – 561 ACN

Crésus : *ca.* 560 – 547 ACN

En effet, contrairement à ce que pense Robert Wallace qui place la montée sur le trône de Crésus vers 580 ACN, il existe de bons arguments qui invitent à conclure que le dernier Mermnade a bel et bien succédé à son père vers 560 ACN.⁴¹

Pour terminer, nous formulons l’espoir que la lecture de notre thèse permettra au lecteur de partager le plaisir que nous avons eu à la rédiger.

³⁹ R. W. WALLACE 2016.

⁴⁰ Celle fixée par Hans Kaletsch et reprise à sa suite. Voir C. H. ROOSEVELT 2009 ; 2012, etc.

⁴¹ Pour notre bref argumentaire, nous invitons le lecteur à lire l’Appendice.

Chapitre I

**DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE DU ROYAUME LYDIEN ET
PRÉSENTATION TOPOGRAPHIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DES PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENTS DU ROYAUME
LYDIEN À L'ÉPOQUE D'ALYATTE ET DE CRÉSUS**

1.1 Introduction

Afin de mieux cerner les enjeux des campagnes militaires menées par Alyatte et Crésus en Asie Mineure qui seront au cœur de notre travail, nous consacrons ce chapitre liminaire à une description géographique de l'ensemble de l'Anatolie. Celle-ci sera prolongée une présentation des hauts-lieux et principaux établissements du royaume lydien, en y intégrant les informations essentielles issues de l'archéologie, pour la période allant de la fin du VII^e siècle jusqu'au milieu du VI^e siècle ACN.

Ce chapitre comprendra donc deux volets : un premier consacré à une description à grands traits de la géographie de l'Asie Mineure, et un second présentant un examen méthodique, région par région, des différents sites concernés par la période étudiée.

La présentation du cadre géographique passera en revue cinq points : le relief et le climat, l'hydrographie, l'occupation du sol et ses ressources, le découpage régional que présente le royaume lydien à l'époque considérée et pour finir les voies de communication utilisées à l'Âge du Fer. Ce dernier point est intéressant pour comprendre comment les hommes pouvaient se déplacer dans ces régions aux reliefs parfois très accidentés.

De son côté, la partie archéologique devra être parcourue en parallèle avec les différentes fiches de catalogue disponibles en Annexe II de ce présent travail. Nous avons pris le parti d'organiser par région géographique chaque volet de cet examen archéologique de l'ensemble des établissements retenus.

Dans un premier temps, les différents sites archéologiques concernés par l'enquête seront présentés, par région, dans leur cadre géographique.

Dans un second temps, sera proposée une synthèse des informations contenues dans les fiches de catalogue, selon quatre axes majeurs : les secteurs d'habitat, les fortifications, les nécropoles et les sanctuaires.

Enfin, nous avons mis en évidence une série de dossiers particuliers où les sources littéraires peuvent être mises en relation avec les résultats issus de l'archéologie.

Cette présentation du cadre géographique et archéologique ne se veut en aucun cas exhaustive. Elle a seulement pour objectif de procurer au lecteur les informations préalables nécessaires à l'étude historique des liens diplomatiques tissés par les deux derniers rois mermnades avec leurs voisins grecs et orientaux.

1.2 Géographie

Nous avons pris le parti de décrire, dans ses articulations essentielles et selon ses caractéristiques actuelles, la zone qui formera le futur royaume lydien à l'apogée de son existence, sous les règnes d'Alyatte et de Crésus : le paysage anatolien depuis les côtes égéennes jusqu'au fleuve Kızılırmak, à l'exception de la Lycie et Cilicie.⁴² La Lydie centrale, berceau du royaume mermnade, fera évidemment l'objet d'une attention particulière. Néanmoins, nous serons amené à mentionner quelques établissements à l'est du Kızılırmak, et nous décrirons aussi à grands traits le secteur compris dans la boucle de ce fleuve.⁴³

1.2.1 Le relief et le climat (Fig. 1)

L'Anatolie se répartit en deux grandes régions : une zone côtière (surtout à l'ouest) et un hinterland formé de hauts plateaux cernés de montagnes. Cette grande péninsule est délimitée par la chaîne du Taurus au sud, l'anti-Taurus à l'est, les Alpes pontiques au nord, et enfin les Alpes phrygiennes à l'ouest (Fig. 1). Toutes les terres situées en dehors de ce haut plateau anatolien constituent les zones côtières qui peuvent être réparties en trois ensembles distincts : celui du Pont, celui du Taurus, et enfin l'Égéen. C'est dans cette dernière zone, la plus vaste des étendues côtières, que les établissements grecs vont s'installer. La Lydie est donc la région qui assure la transition entre les Alpes phrygiennes et la côte égéenne.

⁴² Car, selon Hérodote (I, 28), ces deux régions ne faisaient pas partie de la zone d'influence lydienne.

⁴³ Pour l'étude géographique de l'Anatolie et de la Lydie, nous renvoyons le lecteur aux travaux de G. A. RADET 1896, p. 1-50 ; C. H. ROOSEVELT 2009, p. 51-76 ; A. M. GREAVES 2010, p. 45-68 ; M BAZIN et S. DE TAPIA 2012, p. 60-91 ; M. E. YAPP et J. C. DEWDNEY 2017 ; R. ANCIAUX 2017.

Les quatre grandes chaînes montagneuses encadrant le haut plateau central anatolien contribuent également à définir les secteurs climatiques. Ainsi, la zone côtière du Pont est marquée par un climat tempéré humide, à la différence des hauts plateaux caractérisés par un climat sec et désertique. De leurs côtés, les zones côtières du Taurus et de l'Égée sont marquées par un climat méditerranéen (**Fig. 2** ; **Fig. 3**).

1.2.2 L'hydrographie (Fig. 4)

La péninsule anatolienne est parcourue par de nombreux fleuves et rivières. Le Kızılırmak, le Sakarya, le Yeşilırmak, le Gediz, le Küçük Menderes, le Büyük Menderes, le Bakır Çay, le Ceyhan Nehri, le Seyhan Nehri, et le Göksu Nehri font partie des cours d'eau les plus importants à considérer.

Parmi les fleuves ayant leur embouchure dans la région pontique, le **Kızılırmak** (Halys des Anciens) est le plus long de Turquie. Il prend sa source dans les plateaux d'Arménie, coule vers le sud-ouest avant de décrire une large boucle vers le nord, et se jette dans la mer Noire. Pour sa part, le **Sakarya** (ancien Sangarios) prend sa source dans les Alpes phrygiennes, coule à travers la Phrygie avant de terminer, lui aussi, sa course dans la mer Noire. Le **Yeşilırmak** (l'Iris dans l'Antiquité), de son côté, naît dans les montagnes d'Arménie et termine sa course dans la mer Noire, à l'est de l'Halys.

Sur la façade égéenne, on notera le **Gediz** (ancien Hermos), et son affluent le plus notoire le **Pactole** (Sart Çayı), qui est le deuxième plus grand fleuve de Turquie. Prenant sa source dans le Mourad Dağı ou Dindymon, il coule à travers la Lydie où il arrose la plaine située au nord de la ville de Sardes. Il vient ensuite se jeter dans la mer Égée à proximité de Phocée. Le **Küçük Menderes**, ou « petit Méandre » en turc (ancien Caystre) part du Tmole, passe à proximité de la ville d'Éphèse et termine son cours dans l'Égée. Le **Bakır Çay** (le Caïque) coule à proximité de Pergame et débouche dans le golfe élaïtique en face de Lesbos. Enfin, le plus long fleuve de la région des côtes égéennes est le **Büyük Menderes** ou « grand Méandre » en turc (le Méandre de l'Antiquité) qui prend sa source dans les Alpes phrygiennes et termine sa course dans l'Égée, après avoir coulé entre les cités de Milet et de Priène, en face de Samos.

Le **Ceyhan Nehri**, le **Seyhan Nehri**, et le **Göksu Nehri** (respectivement pour les Anciens : le Pyramos, le Saros et le Calycadnos) sont tous les trois des fleuves qui prennent leur source dans le Taurus et Anti-Taurus avant de venir se jeter dans la mer Méditerranée en Cilicie.

Mention doit être faite des lacs qui parsèment le territoire anatolien (**Fig. 5**). Le plus vaste est le **lac de Van** (l'antique Arsissa Palus), d'une superficie de 3755 km², à l'extrême est de l'Anatolie. Les lacs **Tuz Gölü** (ancien lac Tatta), **Acıgöl** (ancien lac de Sanaos ou lac d'Anava), et **Burdur** (ancien Ascanius) – le premier dans la région des hauts plateaux et d'une superficie de 1500 km², les deux autres dans la chaîne du Taurus et respectivement de 100 km² et 250 km² – sont tous les trois des étendues salées. À l'inverse, les lacs **Beyşehir** (ancien Karalis) de 650 km², **Suğla** (ancien Trogitis) de 80 km², et **Eğirdir** (nom antique inconnu) de 517 km², dans le Taurus, présentent des eaux douces. Enfin, une mention spéciale revient au **Marmara Gölü** (anc. Lac de Gygès), situé à une vingtaine de kilomètres au nord de Sardes et d'une superficie de 45 km².

1.2.3 L'occupation du sol (**Fig. 6**)

Bien entendu, la présence de chaînes montagneuses, de fleuves et lacs conditionne le mode d'occupation du sol. Ainsi, les embouchures des fleuves sont marquées de plaines alluviales propices à l'agriculture intensive. La région des Alpes pontiques est caractérisée aujourd'hui par des forêts de sols bruns composées de charmes, chênes, châtaigniers, pins et mélèzes. L'ensemble de la côte égéenne et est-méditerranéenne (au sud de la péninsule) est marquée par des sols de *terra rossa* qui favorisent la présence de chênes et d'arbustes formant désormais une sorte de maquis. Les flancs du Taurus sont occupés par des forêts de sapins et de mélèzes. L'intérieur des terres est, lui, caractérisé par des forêts de pins, de chênes et de genévrier, tandis que le plateau central anatolien est constitué de steppes (**Fig. 7**). Cette couverture végétale moderne s'observe aisément à l'examen d'une carte satellite de la péninsule anatolienne (**Fig. 8**).

En ce qui concerne les différents gisements de minerais (**Fig. 9**), les régions de la côte égéenne et des hauts plateaux sont les plus fournies. On constate que les secteurs de l'intérieur des terres du plateau central anatolien ainsi que celui des Alpes phrygiennes sont exploités à l'heure actuelle principalement pour certaines matières premières non-métalliques (comme la magnésite, le kaolin, la bentonite, etc.). La côte égéenne, et surtout la Troade, est exploitée aujourd'hui pour ses minéraux métalliques comme l'or, l'argent, le fer, le zinc et le plomb.

1.2.4 Le monde lydien région par région

Comme nous l'avons signalé plus haut, nous nous bornerons ici à opérer un découpage géographique de l'aire que formera le royaume lydien sous les règnes d'Alyatte et de Crésus, c'est-à-dire celle comprise entre les côtes de la mer Égée à l'est jusqu'au Kızılırmak à l'ouest, à l'exception de la Lycie et de la Cilicie (**Fig. 10**).

Les territoires lydiens peuvent être ainsi divisés en neuf régions distinctes. La Lydie proprement dite, puis du nord au sud la Troade, la Mysie, l'Éolide, l'Ionie, la Carie et à l'est la Phrygie qui, elle-même, peut-être subdivisée en trois régions : la Phrygie centrale, les Hautes Terres de Phrygie ainsi que la Phrygie nord-occidentale.

Donner des limites fixes et précises à ces territoires est une tâche irréalisable et à vrai dire sans grande pertinence. En revanche, on notera que les noms donnés à ces différentes régions ont été fixés dans la littérature dès l'Antiquité en fonction de l'appartenance ethnique des peuples qui y habitaient et de leur langue vernaculaire.⁴⁴ Encore une fois, les limites entre ces régions sont le plus souvent des zones de transition où, estime-t-on, plusieurs groupes ethniques de cultures et de langues différentes pouvaient cohabiter.⁴⁵

⁴⁴ Pour les limites approximatives des différentes régions de l'ancien royaume lydien, voir J. M. BALCER 1984 ; C. FOSS, S. MITCHELL et G. REGER 1994 ; C. FOSS & S. MITCHELL 1994 ; C. FOSS & G. REGER 1994 ; Y. DREW-BEAR 1996 ; C. H. ROOSEVELT 2009 ; M. H. HANSEN et T. H. NIELSEN 2004 ; B. VERGNAUD 2012.

⁴⁵ C. H. ROOSEVELT 2009, p. 37.

La Lydie

Précisons que dans ce travail, nous entendons par « Lydie » l'ensemble du territoire du royaume lydien primitif (**Fig. 11**), à ne pas confondre avec le royaume lydien dans son expansion maximale qui s'étendait de la mer Égée à l'Halys, et qui englobait différents peuples soumis à l'autorité des Mermnades. Dans cette acception, cette Lydie des premiers temps est délimitée au sud par le Méandre (actuel *Büyük Menderes*) qui la séparent de la Carie. L'ancienne ville de Kydrara (mod. Sarayköy), sorte de pays des « trois frontières »,⁴⁶ faisait le lien entre la Lydie, la Carie et la Phrygie. La limite entre cette dernière et la Lydie devait suivre le cours du Méandre en l'amont et ses affluents vers le nord-est.

La chaîne du Temnos (Simav Dağları), quant à elle, marque la frontière nord du vieux pays lydien, le cours du Caïque départageant la Lydie de la Mysie. Enfin, l'extrémité occidentale est au contact des domaines acquis par les cités grecques fondées sur le continent.⁴⁷

Cette « petite » Lydie est arrosée par le fleuve Gediz, le long duquel s'est développée une agriculture intensive.⁴⁸ Le secteur bénéficiait de fait d'une vaste plaine alluviale. Elle voit aujourd'hui également la présence de forêts de sapins et de mélèzes sur le massif montagneux du Tmole (mod. Boz Dağ) au sud. Au nord et à l'est, c'est plutôt des arbustes et des chênes qui caractérisent le paysage (**Fig. 6**). En raison de la présence de ces massifs montagneux qui entourent Sardes, la vallée de l'Hermos et les abords du lac de Gygès possèdent un climat humide, tandis que le reste de la Lydie bénéficie d'un climat méditerranéen (**Fig. 3**).⁴⁹

La région est pourvue de gisements d'or sur le plateau d'Uşak à l'est, d'antimoine et de mercure dans l'Aydin Dağları au sud-ouest et de nickel au nord-ouest. La Lydie compte également des mines de marbre, d'alunite, de feldspath, de zéolite et d'émeri (**Fig. 9**).

⁴⁶ Comme aux Trois Frontières, point de rencontre entre les Pays-Bas, l'Allemagne et la Belgique près de Gemmenich.

⁴⁷ C. H. ROOSEVELT 2009, p. 37-39 ; C. H. GREENWALT 2010 (a), p. 7-11.

⁴⁸ Selon Christopher Roosevelt, c'était déjà probablement le cas durant l'Antiquité. C. H. ROOSEVELT 2009, p. 33.

⁴⁹ Ce climat n'aurait pas changé depuis plus de 3000 ans. C. H. ROOSEVELT 2009, p. 47.

La Troade

Cette région occupait le nord-est de l’Asie Mineure délimitée au nord, sud et ouest, par la mer Égée. Les chercheurs modernes s’accordent à lui donner le fleuve Aisepos (actuel Gönen Çayı) comme limite orientale (**Fig. 12**).⁵⁰

Le sol de la Troade est occupé de nos jours par des maquis près des côtes égéennes ; des forêts de pins, chênes et genévrier sur la chaîne de l’Ida (mod. Kaz Dağı) à l’est et des forêts de chênes, de charmes et de châtaigniers dans les zones des embouchures du Granique (mod. Biga Çayı), et de l’Aisepos (**Fig. 6**). Son climat est, tout comme celui de l’Ionie, semi-aride. C’est dans cette région que les activités d’extraction minière sont à l’heure actuelle les plus notables, impliquant en particulier les mines de plomb et de zinc tout le long de la chaîne de l’Ida, et d’or aux environs de Çanakkale.

L’Éolide et la Mysie

L’Éolide (**Fig. 13**) était délimitée au nord par Adramytteion et la plaine de Thèbè, à l’ouest par la mer Égée, au sud par le golfe de Smyrne et le fleuve Hermos qui marquaient la limite avec l’Ionie. Enfin, au nord-ouest, la chaîne du Madra Dağı la séparait de la Mysie, et au sud-ouest le fleuve Caïque et la montagne du Yunt Dağı jouaient ce même rôle de séparation.⁵¹

Pour sa part, la Mysie (**Fig. 14**) connaissait comme frontière, au nord, la mer de Marmara. À l’ouest, c’étaient la chaîne de l’Ida et l’Aisepos qui la séparaient de la Troade. La chaîne du Temnos et le Caïque marquaient sa frontière avec la Lydie au sud. Et enfin, la chaîne du Uludağ (mont Olympe de Mysie), à l’est, formait la limite avec la Phrygie nord-occidentale.⁵²

⁵⁰ S. MITCHELL 2004, p. 1000.

⁵¹ L. RUBINSTEIN 2004, p. 1033.

⁵² C. FOSS 1997, p. 785.

Le paysage de la Mysie est caractérisé aujourd’hui par la présence de forêts de châtaigniers, de chênes et de charmes dans la vallée du cours du Simav Çayı (anc. Mekestos) et dans le delta lorsqu’il rejoint la mer de Marmara. Des forêts de chênes et de genévrier recouvrent les flancs des montagnes. L’Éolide, pour sa part, bénéficie d’une plaine alluviale le long des côtes et dans le delta du Caïque. Dans l’intérieur des terres, ce sont des arbustes et des chênes qui prédominent (**Fig. 6**).

Le climat de la plaine de Thèbè ainsi que du nord de la Mysie peut être qualifié de semi-humide tandis que le reste de ces régions est semi-aride (**Fig. 3**).

L’Éolide et la Mysie possèdent de nombreux gisements métallifères et de diverses autres matières premières (**Fig. 9**). Pour les minéraux, en Éolide, c’est surtout l’or et l’argent qui sont extraits à l’heure actuelle. Pour la Mysie, c’est le plomb, le zinc le fer et le chrome. En ce qui concerne les autres matières premières, la Mysie se distingue par ses nombreux dépôts de marbre, de perlite, sans oublier le kaolin (aussi présent en Éolide) et la magnésite.

L’Ionie

L’Ionie (**Fig. 15**) était délimitée, au nord, par l’Hermos qui la séparait de l’Éolide, à l’ouest par l’Égée, au sud par le Méandre qui formait la frontière avec la Carie, et à l’est par la Lydie. Précisons que Teichiussa, Milet et Didymes, situées en territoire carien, étaient rattachées par leur culture et l’appartenance ethnique de leurs habitants, à l’Ionie.⁵³

Les vallées de l’Hermos et du Méandre irriguent toujours de riches plaines alluviales propices à l’agriculture. Le reste des côtes est, à bien des endroits sensibles, caractérisé à l’heure actuelle par la présence d’arbustes et de chênes tandis qu’à l’intérieur des terres, les flancs des montagnes du Tmole et du mont Messogis (mod. Aydin Dağları) se voient couverts de forêts de sapins et de mélèzes (**Fig. 6**). Le climat de l’Ionie peut être qualifié de semi-aride, avec un faible taux d’humidité (**Fig. 3**).

⁵³ C. FOSS & G. REGER 1994, p. 937-938 ; L. RUBINSTEIN 2004, p. 1053-1055.

Ainsi, ce sont les anciennes cités de Smyrne, de Phocée et de Milet qui tiraient davantage profit de leur situation à proximité de l'embouchure de l'Hermos et de la vallée du Méandre en bénéficiant des plaines alluviales qui les bordaient. N'oublions pas qu'à l'époque archaïque, Milet, contrairement à sa situation actuelle, se situait en bordure de mer (**Fig. 16**). En réalité, l'ensemble du littoral égéen a été modifié considérablement au fil des siècles.⁵⁴

La région est assez pauvre en minerais métallifères (**Fig. 9**), seuls quelques gisements d'argent, d'or, et un de mercure ont été identifiés. L'Ionie possède néanmoins de riches gisements de marbre, perlite, émeri et dolomite.

La Carie

La Carie antique (**Fig. 17**), située au sud de la Lydie, avait pour limites, au nord, le fleuve Méandre et la chaîne du Mykale. Avec la Lydie, la frontière commune se situait sur l'Harpasos (mod. Ak Çay), affluent du Méandre ; avec la Lycie à l'est, le même rôle était tenu par le fleuve Indus (mod. Dalaman Çay) ; et avec la Phrygie, le plateau de Tabai (mod. Tavas) faisait office de territoire de transition. Le domaine carien est caractérisé par trois péninsules : celles d'Halicarnasse, de Cnide et de Loryma.⁵⁵

Tout comme en Ionie, ce sont les arbustes et les chênes qui dominent aujourd'hui le paysage. Sur les contreforts du Taurus, ce sont des forêts de mélèzes et de sapins qui prédominent (**Fig. 6**). Le sol de la région est essentiellement composé de *terra rossa* (**Fig. 7**). Le début de la chaîne du Taurus assez proche de la côte fait que la Carie est une des régions de Turquie les plus touchées par les précipitations (**Fig. 2**). Elle est donc une des régions les plus humides de l'Anatolie (**Fig. 3**).

La Carie est assez riche en matières premières. On compte de nombreuses carrières de marbre, d'émeri et de graphite (**Fig. 9**).

⁵⁴ Voir A. M. GREAVES 2010, p. 45-69.

⁵⁵ C. FOSS & G. REGER 1994, p. 937 ; P. FLENSTED-JENSEN 2004, p. 1108 ; B. VERGNAUD 2012, p. 50. Milet et Teichiussa sont géographiquement des établissements cariens, mais ils seront abordés dans la partie consacrée à l'Ionie dont ils partagent plus largement l'histoire. Donc voir *infra*.

La Phrygie nord-occidentale

Cette région était située à l'ouest de la Mysie, avec laquelle elle partageait les chaînes de l'Uludağ (anc. Olympe de Mysie), et de Eğrigöz Dağı au sud (**Fig. 18**) ; au nord, le Sündiken Dağları la séparait de la Bithynie ; enfin à l'est, ce sont les plaines des villes modernes d'Eskişehir et Kütahya qui marquaient la limite avec les Hautes Terres de Phrygie.

Cette région essentiellement montagneuse, puisque située dans les Alpes phrygiennes, est caractérisée à l'heure actuelle par la présence de forêts de mélèzes, chênes et genévrier, ainsi que des forêts de châtaigniers, de charmes et de chênes (**Fig. 6**). Le climat de cette zone peut être qualifié de semi-humide (**Fig. 3**).

En ce qui concerne les ressources minérales, cet espace présente de nos jours, essentiellement, des dépôts de magnésite et de kaolin. L'argent y est également extrait des montagnes phrygiennes (**Fig. 9**).

Les Hautes Terres de Phrygie

Cette aire montagneuse (dominée par le Türkmen Dağ) était située entre les villes modernes de Sarayköy au sud – frontière avec la Lydie – Eskişehir au nord et Kütahya à l'ouest qui marquent l'ancienne zone frontalière avec la Phrygie nord-occidentale ; et enfin la boucle du Sakarya à l'est qui formait la limite avec la Phrygie centrale (**Fig. 19**).⁵⁶

La zone est caractérisée aujourd'hui par la présence de steppes boisées dues à l'activité humaine sur les massifs montagneux et de steppes sur les hauts plateaux (**Fig. 6**). Cette végétation est caractéristique d'un climat semi-aride (**Fig. 3**).

Les Hautes Terres de Phrygie sont pour l'essentiel exploitées pour leurs dépôts de marbre, de magnésite et de kaolin, présents en quantité dans la région. On note aussi la présence de gisements d'argent, d'or et de chrome dont on tire actuellement profit (**Fig. 9**).

⁵⁶ B. VERGNAUD 2012, p. 24.

La Phrygie centrale

Cette zone s'étendait de la mer Noire au nord, jusqu'au Sakarya (anc. Sangarios) à l'ouest, au Kızılırmak à l'est et aux flancs du Taurus au sud qui la séparaient de la Cilicie (**Fig. 20**).⁵⁷

Cet espace est dominé de nos jours par des steppes naturelles au sud, et, au centre, des steppes anthropogéniques ainsi que des forêts de sapins, de mélèzes et de charmes. Enfin, des forêts de charmes, de châtaigniers, de chênes, de sapins, de pins sylvestres et de mélèzes sont présentes au nord, sur les Alpes pontiques (**Fig. 6**).

La Phrygie centrale bénéficie d'un climat semi-aride sur les hauts plateaux, et semi-humide voire humide si l'on se rapproche des Alpes pontiques et de la côte de la mer Noire (**Fig. 3**). Bien entendu, c'est la présence des Alpes pontiques au nord, du Taurus au sud ainsi que des Alpes phrygiennes à l'est qui consacrent pour partie ce climat sec et semi-aride au centre du plateau anatolien (sans doute plus déboisé aujourd'hui que dans l'Antiquité). Le haut plateau est donc très peu touché par les précipitations, ce qui n'est pas le cas de la chaîne montagneuse du Pont, ainsi que la côte de la mer Noire qui retient les précipitations (**Fig. 2**).

En ce qui concerne les matières premières, cette région ne fournit à l'heure actuelle essentiellement que des ressources minérales : marbre, sel gemme, magnésite, bentonite, sépiolite, et perlite (**Fig. 9**).

Les territoires à l'est du Kızılırmak

Ce vaste espace est délimité par la boucle opérée par le fleuve Kızılırmak sur le plateau central anatolien. Il est dominé par trois types de climat (**Fig. 3**) : un climat semi-aride à l'extrême ouest, aux environs de Kırıkkale, ainsi que dans la région d'Amasya, plus au nord ; un climat semi-humide au centre et un climat semi-aride avec une faible teneur en humidité pour le reste de cette région.

⁵⁷ T. DREW-BEAR 1997, p. 957-958 ; B. VERGNAUD 2012, p. 17.

La boucle du Kızılırmak enserre aujourd’hui des steppes naturelles au sud, des steppes anthropogéniques au centre et, lorsque l’on se rapproche de la côte de la mer Noire, des forêts de mélèzes, de chênes, de genévriers, ainsi que des forêts de châtaigniers, de charmes, de sapins et de pins (**Fig. 6**).

Cette étendue comprise dans la boucle du fleuve est très peu exploitée pour ses matières premières. Seules quelques mines de plomb, d’argent, de zinc et d’antimoine sont attestées dans la région d’Amasya et au sud-est de Yozgat ; on trouve des mines de sel gemme, de bentonite, de feldspath et de fluorine le long du cours du Kızılırmak (**Fig. 9**).

Constat

À la suite de cette brève description du milieu géographique de l’Anatolie, on constate rapidement que l’ensemble des caractéristiques climatiques, géologiques, météorologiques ainsi que la répartition du sol de la péninsule anatolienne dépend pour beaucoup à l’heure actuelle, et sans doute déjà durant l’Antiquité, de la présence des différents massifs montagneux et des principaux fleuves. Leur disposition crée deux régions bien distinctes : le plateau central anatolien, et la région des côtes qui l’entoure.

La Troade, l’Éolide, la Mysie, l’Ionie et la Carie présentent les mêmes types de couverture végétale et sont soumises aujourd’hui aux mêmes conditions climatiques. Seule la Carie a un climat plus humide dû à la présence de la chaîne du Taurus à l’est. Pour sa part, la Mysie possède davantage de forêts de feuillus dans la mesure où elle est située juste au nord des Alpes phrygiennes. Les vallées du Caïque, de l’Hermos et du Méandre disposaient de plaines alluviales favorables à l’agriculture et étaient donc propices à l’implantation humaine.

La Lydie pouvait tirer profit de la plaine alluviale de l’Hermos qui arrosait la ville de Sardes, enclavée entre les massifs du Tmole au sud et du Temnos au nord, ce qui favorisait un climat plus humide que dans le reste de l’Ionie et au centre de l’Anatolie.

L'intérieur des terres de l'Anatolie, en partant de la côte égéenne et en progressant vers l'est, voyait surgir d'emblée les premiers massifs montagneux des Alpes phrygiennes et du Taurus. Ces territoires montagneux ainsi que le plateau central de la péninsule anatolienne connaissaient un climat beaucoup plus aride que la région des côtes, ce qui n'a pas empêché, comme nous le verrons, l'installation de communautés dans cet espace.

1.2.5 Les voies de communication (Fig. 21)

La capitale antique de la Lydie, Sardes, se situait sur une voie de communication qui longeait l'Hermos, reliant l'Anatolie occidentale à l'intérieur de l'Asie Mineure. Cette route, future section de la « Voie Royale » achéménide, a fait l'objet de nombreux travaux concernant son tracé.⁵⁸ Le but ici n'est pas de trancher pour l'une ou l'autre hypothèse en lice mais de passer en revue les différents tracés qui ont été proposés par la recherche moderne. Quoi qu'il en soit, les deux principaux itinéraires défendus, l'un passant par le nord et l'autre par le sud de l'Anatolie sont attestés et étaient des routes fréquentées à l'époque qui nous préoccupe.

Lorsqu'il relate les préparatifs annonçant la révolte d'Ionie dans son livre V, Hérodote transmet des données sur le parcours et la longueur de la Voie Royale des Perses. Pour son parcours en terre anatolienne, l'historien précise que celle-ci traversait la Lydie, la Phrygie, franchissait le fleuve Halys et se poursuivait en Cappadoce.⁵⁹

Cette description – assez sommaire – d'Hérodote (il ne mentionne aucune agglomération rencontrée sur son parcours) a donné lieu à plusieurs propositions quant à son tracé exact : une première lecture opte pour un cheminement se dirigeant vers le nord et traversant l'Halys (mais ce trajet implique une seconde traversée, au sud-ouest, qu'Hérodote ne mentionne pas) alors qu'une seconde envisage une progression vers le sud (c'est la route empruntée par Xerxès dans sa route vers Sardes et la Grèce)⁶⁰. Ces deux premières hypothèses sont à distinguer d'une troisième, celle reprenant la route empruntée

⁵⁸ Voir entre autres G. A. RADET 1893, p. 23-24 ; J. DEVREKER 1973, p. 14 ; P. DEBORD 1982, p. 11 ; P. BRIANT 1991, p. 67-82 ; D. F. GRAF 1994, p. 175-178 ; P. DEBORD 1995, p. 89-97 ; P. BRIANT 1996, p. 369-392 ; D. FRENCH 1998, p. 15-43 ; E. R. M. DUSINBERRE 2003, p. 13-16 ; C. TUPLIN 2004, p. 245-246 ; E. R. M. DUSINBERRE 2013, p. 47-49.

⁵⁹ HÉRODOTE, V, 52-54.

⁶⁰ HÉRODOTE, VII, 26-31.

par Cyrus le Jeune.⁶¹ Partant de Sardes, son itinéraire passait par Laodicée, Konya (l'antique Ikonion de la Lycaonie) avant de rejoindre Zeugma sur l'Euphrate en traversant la Cilicie. Il existe un point commun à toutes ces routes : elles permettaient d'éviter la région aride et tourmentée que constituait le centre de l'Anatolie (**Fig. 21**).

L'itinéraire emprunté par Xerxès est le suivant : au départ de Sardes, la route passait par Kydrara, puis arrivait à Colasses. Elle continuait ensuite vers Anava et le lac salé (le moderne Acigöl) avant de rejoindre Célènes. La route traversait ensuite l'Halys pour atteindre Critalla (**Fig. 21**).

Concernant la « voie du Nord », au départ de Sardes, la route menait le voyageur en Phrygie nord-occidentale. À partir de là, trois possibilités s'offraient à lui :

- 1) après avoir passé l'Halys, il empruntait la route rejoignant l'Arménie en passant par Sivas et Erzican.
- 2) il suivait la voie traversant l'Halys (à proximité de Kırıkkale), passait par Ptérie avant de gagner Kayseri puis Malatya.
- 3) le voyageur traversait l'Halys pour rejoindre Kayseri, et passait à l'ouest du mont Hasan en direction de Zeugma après avoir franchi les portes de Cilicie.

Il est fort probable qu'en pratique, ces trois routes coexistaient et étaient empruntées en fonction des saisons, des conditions météorologiques et des besoins du moment. Devait jouer aussi la situation politique des régions à traverser.⁶²

Concernant l'itinéraire emprunté par Xerxès, des fouilles récentes conduites par l'Université d'Istanbul sur le Yeşilırmak (antique Iris) à Oluz Höyük, à proximité d'Amasya (à 150 kilomètres au nord de Yozgat), auraient permis d'identifier ce site avec la Critalla mentionnée par Hérodote comme étant le point de ralliement des armées du roi perse avant sa marche décisive vers Sardes et la Grèce.⁶³ Si tel était le cas, cela signifierait que la route empruntée par Xerxès n'était pas une route passant par le sud anatolien.

⁶¹ Voir XÉNOPHON, *Anabase*, I, 2.

⁶² E. R. M. DUSINBERRE 2003, p. 13-16

⁶³ Car selon Hérodote (VII, 26), Critalla se situe à l'est de l'Halys et se situait en bordure d'une route menant en Phrygie. L'établissement de Oluz Höyük se situe à l'est du Kızılırmak et aurait pu, vu son importance, accueillir les troupes perses. Voir S. DÖNMEZ et A. YURTSEVER BEYAZIT 2013, p. 165-192 ; S. DÖNMEZ 2013.

Quoi qu'il en soit, il est utile de rappeler que le réseau routier anatolien en place durant l'empire perse était déjà, en grande partie, en usage du temps des Lydiens qui en avaient hérité des Phrygiens, et avant eux, des Hittites, à la suite des marchands assyriens des XIX^e-XVIII^e siècles ACN. Les Romains le complétèrent à leur tour, comme leurs prédecesseurs, en fonction de leurs propres objectifs.⁶⁴

À vrai dire, outre la Voie Royale, il existait d'autres routes à l'intérieur du grand espace lydien et il est clair que celles-ci étaient largement conditionnées par le relief. Ainsi, par exemple, on a connaissance d'une route reliant Sardes à la cité d'Éphèse. Selon Hérodote, en l'empruntant (*ca.* 130 km) il fallait trois jours pour relier les deux villes.⁶⁵

Une chaussée reliait également Éphèse à Pergame et Lampsaque, en longeant la côte, et mettait de ce fait en contact plusieurs cités grecques côtières entre-elles. Une autre jumelait Éphèse et Laodicée.⁶⁶ En Phrygie, il existait, entre autres, une route reliant Gordion à Daskyleion.⁶⁷ D'autres voies secondaires existaient également au sein du royaume lydien. Néanmoins, nous ne les aborderons pas dans ce chapitre vu leur faible valeur stratégique durant les règnes de Crésus et de son père Alyatte.

Encore une fois, l'ensemble du réseau routier anatolien était étroitement soumis aux contraintes géographiques de l'ensemble de la péninsule. Par exemple, la voie du sud reliant Sardes à Zeugma (mod. Belkis) longeait l'Hermos et la vallée du Cogamos avant de rejoindre Kydrara (mod. Sarayköy) et Laodicée (mod. Eskihisar) ; elle traversait ensuite les plateaux du Taurus pour redescendre sur Konya (anc. Ikonium), puis longeait les flancs du Taurus afin d'éviter le plateau central aride, franchissait les Portes de Cilicie et rejoignait Zeugma par la plaine cilicienne.

Concernant les fleuves, il est impossible de savoir si ceux-ci étaient navigables sur certaines sections durant la période archaïque vu le changement de leur tracé depuis cette période.⁶⁸ Ainsi pour l'Hermos, on ignore s'il était utilisé pour le transport. Il est cependant possible que ce fleuve ait été navigable en partie, de l'Égée jusqu'à Sardes, dans la grande

⁶⁴ R. D. BARNETT 1975, p. 430-431; M. MELLINK 1988, p. 216 ; P. DEBORD 1995, p. 89 ; M. BROSIUS 2006, p. 53 ; J. VELAZQUEZ MUÑOZ 2013, p. 97.

⁶⁵ HÉRODOTE, V, 54 et 100.

⁶⁶ D. FRENCH 1997, p. 189-196; 1997 (B), p. 179-188.

⁶⁷ B. VERGNAUD 2012, p. 31.

⁶⁸ C. H. GREENEWALT & M. L. RAUTMAN 1998, p. 504 ; A. M. GREAVES 2002, p. 11; C. LUKE & C. H. ROOSEVELT 2009, p. 201 ; A. M. GREAVES 2010, p. 52.

plaine de l’Hermos.⁶⁹ Les fleuves de la côte égéo-anatolienne ont sans doute été navigables dans leurs cours inférieurs, par de petites embarcations ; une opportunité qui aurait facilité le transport de biens à l’intérieur des terres.⁷⁰

1.3 Archéologie

Analyser l’organisation interne du royaume lydien et la politique extérieure menée par les rois mermnades ne peut pas se réaliser avec le seul recours aux sources littéraires. L’apport des résultats issus des fouilles archéologiques est indéniable et permet d’ajouter de nouvelles informations que les auteurs anciens ne livrent pas. C’est pourquoi, dans ce chapitre, nous réaliserons une brève description des différents sites qui ont livré du matériel archaïque des VII^e et VI^e siècles ACN.

Chaque site bénéficie d’une fiche signalétique située dans l’Annexe II intitulée « Catalogue des sites », laquelle reprendra le nom moderne du lieu, le plan du site, les principaux archéologues en charge de la direction des fouilles, les éléments majeurs découverts datant du VII^e et VI^e siècles, ainsi que des commentaires additionnels.

Les sites archéologiques repris dans cette étude ne se limitent pas aux seules localités mentionnées dans les *Histoires* d’Hérodote. En effet, malgré la difficulté qu’il y a à organiser des campagnes de fouilles ainsi que des *surveys* en Turquie, en raison des autorisations gouvernementales (longues à obtenir) nécessaires pour ces entreprises,⁷¹ différents sites non-répertoriés par le père de l’Histoire ont tout de même fait l’objet de fouilles, et ont livré des vestiges archaïques de l’époque mermnade, voire du matériel lydien.

Comme énoncé au début de ce chapitre, cette partie devra être parcourue en parallèle avec les fiches de catalogue disponibles en Annexe II (Volume III, pages 70-157).

⁶⁹ C. LUKE & C. H. ROOSEVELT 2009, p. 201.

⁷⁰ A. M. GREAVES 2010, p. 52.

⁷¹ Certaines autorisations sont impossibles à décrocher si le site se situe dans la partie est de la Turquie, proche du secteur kurde. Ces mêmes autorisations accordées aux universités étrangères sont également tributaires du climat politique international : en témoigne la récente éviction des archéologues autrichiens en charge des fouilles d’Éphèse durant la fin de l’été 2016. Voir I. DAIF 2016, « La Turquie suspend les fouilles autrichiennes à Éphèse », in LE FIGARO, [en ligne], <http://www.lefigaro.fr/culture/2016/09/14/03004-20160914ARTFIG00247-la-turquie-suspend-les-fouilles-autrichiennes-a-ephese.php>. (Page consultée le 19 juin 2017)

1.3.1 Les sites archéologiques

Les différents sites que nous avons repris sont répartis en fonction de leur localisation géographique. Ces établissements seront présentés ici en procédant du nord au sud. Nous commencerons avec le cœur du royaume mermnade, à savoir la Lydie, puis nous poursuivrons par la Troade, l'Éolide et le sud-ouest de la Mysie, l'Ionie, la Carie. Nous passerons ensuite à l'est de la Lydie avec la Phrygie centrale, les Hautes Terres de Phrygie ainsi que la Phrygie nord-occidentale. Enfin, nous terminerons avec les sites installés dans la boucle du fleuve Kızılırmak.

En Lydie (Fig. 22)

La capitale de l'ancien royaume mermnade, **Sardes** (fiche 1.1), se situe à une centaine de kilomètres à l'est de l'actuelle Izmir, le long du fleuve Gediz. Juste au nord se trouve le site de **Bin Tepe** (fiche 1.2), constitué de plus de 116 tumulus répartis entre le fleuve Gediz et le lac de Gygès (Marmara Gölü).

En Troade (Fig. 23)

Abydos (fiche 2.1), sur l'Hellespont, est l'établissement situé le plus au nord de cette région. Viennent ensuite **Ilion** (fiche 2.2), site de l'ancienne Troie homérique, et **Achilleion** (fiche 2.3) qui passait, à l'époque classique, pour abriter le tombeau d'Achille. **Neandreia** (fiche 2.4) et **Lamponeia** (fiche 2.5) sont tous deux installés à l'intérieur des terres. Enfin, sur la côte du golfe d'Edremit se trouvent les sites d'**Assos** (fiche 2.6), **Gargara** (fiche 2.7) et **Antandros** (fiche 2.8).

En Éolide et sud-ouest de la Mysie (Fig. 24)

Cette zone riche en mines aurifères a vu différents sites se développer durant la période archaïque. **Adramytteion** (fiche 3.1), à la limite avec la Troade, est le plus septentrional. L'établissement de **Pergame** (fiche 3.2) est installé le long du Bakır Çay (anc. Caïque). **Thyessos** (fiche 3.3) était, quant à lui, établi à la frontière avec la Lydie à l'est. Viennent ensuite **Aigai** (fiche 3.4), sur le plateau du Gün Dağı, **Cymé** (fiche 3.5), sur le golfe élaïtique, et **Larisa sur l'Hermos** (fiche 3.6) le long du cours du Gediz.

En Ionie (Fig. 25)

C'est dans cette région que l'on trouve le plus grand nombre d'établissements florissants durant l'époque archaïque. Pour la plupart, ces sites sont installés le long des côtes de la mer Égée, c'est le cas pour **Phocée** (fiche 4.1), à l'embouchure du Gediz ; **Smyrne** (fiche 4.2), sur le golfe d'Izmir ; **Clazomènes** (fiche 4.3), au nord de la péninsule de Karaburun ; **Érythrées** (fiche 4.4), face à l'île grecque de Chios ; **Téos** (fiche 4.6) et **Lébédos** (fiche 4.7), le premier sur le golfe de Sığacık, le second sur le golfe de Kuşadası ; **Éphèse** (fiche 4.9), durant l'Antiquité à l'embouchure du Caystre (Küçük Menderes) ; **Priène** (fiche 4.13), **Myonte** (fiche 4.14) et **Milet** (fiche 4.15) qui durant l'Antiquité étaient installés à l'embouchure du Méandre (Büyük Menderes) ; et enfin **Didymes** (fiche 4.16), et **Teichiussa** (fiche 4.17) sur le golfe d'Akbük. Seules **Colophon** (fiche 4.8), sur le Kale Bogazı, **Mélié** (fiche 4.12), sur le mont Mykale (mod. Dilek Dağı), et **Magnésie du Méandre** (fiche 4.10) sur les rives du Büyük Menderes se situaient à l'intérieur des terres. Enfin, les établissements de **Chios** (fiche 4.5) et de **Samos** (fiche 4.11) sont de leurs côtés installés sur des îles proches de la côte ionienne.

En Carie (Fig. 26)

Les sites d'**Aphrodisias** (fiche 5.1), entre l'Akdağ et le Karinçalı Dağ, et de **Mylasa** (fiche 5.2), dans la plaine du Sarı Çay, se situent à l'intérieur des terres. Les établissements de **Pédasa** (fiche 5.3) et de **Telmessos** (fiche 5.4) sont installés, eux, sur le golfe de Gökova, dans la Péninsule d'Halicarnasse.

En Phrygie centrale (Fig. 27)

Seuls deux sites sont à dénombrer pour cette région délimitée par le Sakarya à l'ouest et le Kızılırmak à l'est. Le premier est **Gordion** (fiche 6.1), l'ancienne capitale du royaume de Phrygie, près de Polatlı. Le second est **Çevre Kale** (fiche 6.2), près de Yaraşlı sur le Karaca Dağı.

Dans les Hautes Terres de Phrygie (Fig. 27)

Deux établissements sont situés dans cette zone montagneuse : la **Cité de Midas** (fiche 7.1), sur le plateau de Yazılıkaya, et **Pessinonte** (fiche 7.2), à 50 kilomètres au sud-ouest de Gordion et à une centaine de kilomètres à l'est de la Cité de Midas.

En Phrygie nord-occidentale (Fig. 28)

Le site le plus éloigné à l'ouest est **Daskyleion** (fiche 8.1), juste à l'est du Kuş Gölü. Les établissements de **Şarhöyük-Dorylaion** (fiche 8.2) et de **Demircihüyük** (fiche 8.3) sont peu éloignés l'un de l'autre. Le premier se situe dans la banlieue nord d'Eskişehir, le second au nord-ouest, à 25 kilomètres du centre d'Eskişehir.

Les territoires à l'est du Kızılırmak (Fig. 27)

Trois sites sont à répertorier pour cet espace délimité par la boucle du fleuve Kızılırmak. Au nord, on trouve **Pazarlı** (fiche 9.1), à 30 kilomètres au nord-est d'Alacahöyük ; vient ensuite **Boğazköy** (fiche 9.2), site de l'ancienne capitale hittite Hattuša ; et enfin, on rencontre le site de **Kerkenes Dağ** (fiche 9.3), à environ 30 kilomètres au sud-est de Boğazköy.

1.3.2 Synthèse des informations

Dans cette partie, nous entreprendrons une étude transversale des différents établissements mentionnés ci-dessus – et décrits, chacun, dans sa fiche de catalogue – selon quatre axes. Nous avons choisi l'ordre suivant : les secteurs d'habitat, les fortifications, les nécropoles, ainsi que les sanctuaires.

Ici aussi, cette analyse sera réalisée en fonction des régions géographiques déjà décrites plus haut : la Lydie ; la Troade ; l'Éolide et le sud-ouest de la Mysie ; l'Ionie et la Carie. En ce qui concerne les trois sous-régions de Phrygie, nous considérerons celles-ci en un seul et même ensemble, vu le nombre restreint des sites recensés pour chaque sous-région ; sans oublier la zone comprise dans la boucle du Kızılırmak.

Bien entendu, cette analyse ne se veut en aucun cas définitive, dans la mesure où pour la plupart des établissements, les fouilles archéologiques n'ont sondé qu'une section de la surface à considérer.

Comme mentionné dans les fiches de catalogue en Annexe II, les archéologues n'ont pas encore pu accéder aux niveaux archaïques sur l'ensemble de certains sites. N'oublions pas que pour plusieurs établissements, seuls des sondages, des surveys, et de courtes campagnes de fouilles ont été réalisés. Ainsi, cette partie se veut être un examen des résultats obtenus à ce jour sur l'ensemble des sites concernés.

1) En Lydie

a. *L'habitat*

Les secteurs d'habitat de la ville de **Sardes** (voir fiche 1.1) ont été localisés à l'intérieur des murailles de la cité au nord de l'acropole, et non aux abords du Pactole comme l'archéologue G. M. A. Hanfmann le pensait.⁷² Dans le secteur MMS (**Fig. 29**) des restes de maisons calcinées ont été découverts (**Fig. 30**). Ces maisons ont livré des traces de leurs équipements de la vie quotidienne : leur vaisselle, leur cuisine, et même des restes de nourriture (**Fig. 31**).

Les maisons du secteur HOB étaient organisées autour d'une seule pièce ; celles-ci devaient en outre remplir des fonctions commerciales.⁷³ Des murs en terrasse découverts aux pieds du secteur de la forteresse byzantine (*ByzFort*) devaient probablement contribuer à monumentaliser un espace réservé au pouvoir : un palais et d'autres bâtiments administratifs.⁷⁴

Il semble qu'à la suite de la conquête perse, la population de Sardes ait été déplacée. En effet, à différents endroits situés à l'intérieur de l'enceinte fortifiée, des couches hellénistiques succèdent directement aux couches lydiennes. Pareille expulsion de la population permettrait de rendre compte de la multiplication, après cette date, des habitats ruraux et de leurs nécropoles aux alentours de Sardes et en Lydie.⁷⁵

b. *Les fortifications*

Les fouilles ont permis de mettre au jour des vestiges de l'impressionnante muraille de la ville de **Sardes**. Cette enceinte, longue de 3,5 kilomètres, était une des plus grandes d'Asie Mineure et pouvait, par endroits, atteindre quarante mètres d'épaisseur.

⁷² G. M. A. HANFMANN, 1964 ; 1968 ; 1983.

⁷³ C. H. ROOSEVELT 2009, p. 63-64 ; N. D. CAHILL 2008, p. 116 ; 2010, p. 77-81.

⁷⁴ W. M. MIERSE 1983, p. 45-46 ; C. H. ROOSEVELT 2009, p. 77-80 ; E. R. M. DUSINBERRE 2003, p. 73-75 ; voir également pour l'architecture lydienne : C. RATTÉ 1989 ; 1993 ; 2011.

⁷⁵ C. H. ROOSEVELT 2006, p. 61-76 ; 2009, p. 100-102.

L'étude du secteur MMS/N (**Fig. 29**) a révélé les restes d'une porte marquant l'entrée ouest de la ville (**Fig. 32**).⁷⁶ L'acropole était également fortifiée, mais plus aucune trace monumentale ne subsiste du rempart de l'époque lydienne. Notons que des tunnels reliaient l'acropole au secteur de la forteresse byzantine.⁷⁷

c. Les nécropoles

Sardes possède deux nécropoles : une première, située à l'ouest du Pactole (**Fig. 33**), fut utilisée depuis l'Âge du Bronze jusqu'à la période romaine.⁷⁸ La seconde est située au nord de la ville et est constituée de tumulus (116 aujourd'hui). Cet endroit, appelé **Bin Tepe** (**Fig. 34**) a été exploité du VII^e siècle au IV^e siècle ACN.⁷⁹

Les trois plus anciens tumulus sont le Koca Mutaf Tepe, le Kir Mutaf Tepe, et le Karniyarik Tepe. Le plus imposant est le Koca Mutaf Tepe (**Fig. 35**) avec ses 63 mètres de haut et ses 355 mètres de diamètre. Celui-ci abrite une chambre funéraire en marbre retrouvée malheureusement vide (**Fig. 36**), dont les techniques de maçonnerie sont identiques à celles utilisées pour les remparts de Sardes.⁸⁰

Vient ensuite le Kir Mutaf Tepe (**Fig. 37**) qui n'a pratiquement pas été étudié.⁸¹

Le Karniyarik Tepe (**Fig. 38**) a la particularité d'abriter un mur de soutènement à l'intérieur du tertre (**Fig. 39**). Cependant, sa chambre funéraire n'a pas encore été localisée.⁸²

⁷⁶ C. H. ROOSEVELT 2009, p. 63-64 ; N. D. CAHILL 2010, p. 77-81.

⁷⁷ G. M. A. HANFMANN 1962, p. 5 ; 1963, p. 35-37 ; Pour Nicholas Cahill, ces tunnels devaient alimenter l'acropole en eau. N. D. CAHILL 2008, p. 120. Lors de notre entretien avec Nicholas Cahill en juillet 2016, celui-ci nous a appris que ces tunnels n'avaient jamais vraiment fait l'objet d'une fouille systématique (excepté celle de C. H. Greenewalt en 1961). Il est donc très difficile de pouvoir les dater avec précision.

⁷⁸ C. H. ROOSEVELT 2009, p. 139 ; E. BAUGHAN 2010.

⁷⁹ Voir entre autres : G. A. RADET 1893, p. 40 ; G. M. A. HANFMANN et R. U. RUSSIN 1983 ; C. RATTÉ 1994 ; C. H. GREENEWALT et M. L. RAUTMAN 2000, p. 676 ; C. H. ROOSEVELT 2006, p. 67 ; C. H. ROOSEVELT 2009, p. 143-146 ; C. H. ROOSEVELT 2012, p. 905.

⁸⁰ C. RATTÉ 2011, p. 3-8.

⁸¹ G. M. A. HANFMANN et R. U. RUSSIN 1983, p. 60-61 ; C. H. ROOSEVELT 2009, p. 144 ; C. RATTÉ 2011, p. 51.

⁸² J. G. PEDLEY 1968, p. 60-70 ; C. RATTÉ 1994, p. 157-161 ; 2011, p. 5-6 et 50-51 ; et « Bin Tepe, The Tumulus of Alyattes and Karniyarik Tepe » in THE ARCHAEOLOGICAL EXPLORATION OF SARDIS, *Digital Resource Center*, [en ligne], <http://sardisexpedition.org/en/essays/about-bin-tepe>. (Page consultée le 10 février 2016)

d. Les sanctuaires

De l'époque archaïque, seuls deux autels ont été découverts. Le premier, daté des environs de 500 ACN, a été mis au jour à l'intérieur du temple d'Artémis (**Fig. 40**).⁸³ Le second est un petit autel dédié à la déesse Cybèle (*Kuvava*), retrouvé dans le secteur PN (voir plan fiche 1.1), zone réservée à la raffinerie de l'or, juste à l'est du Pactole (**Fig. 41**).

Enfin, un sanctuaire de Cybèle (*Kuvava*) n'est connu par l'archéologie que par les *spolia* retrouvés dans la synagogue datant de l'époque romaine (**Fig 42**).⁸⁴

2) En Troade

a. L'habitat

Malgré le faible nombre de campagnes de fouilles effectuées sur différents sites de cette région, quelques secteurs d'habitat ont été identifiés : à **Ilion** (voir fiche 2.2),⁸⁵ où des zones d'habitat ont été localisées aux alentours des remparts de l'Âge du Bronze, celles-ci ont livré des fibules et un chapiteau éolique ; à **Neandreia** (voir fiche 2.4),⁸⁶ où l'habitat se situait à l'intérieur même du mur d'enceinte ; à **Lamponeia** (voir fiche 2.5),⁸⁷ où les habitations devaient se situer dans la ville basse ; et à **Gargara** (voir fiche 2.7),⁸⁸ où des traces très ténues ont été retrouvées à l'aide de la céramique découverte sur place.

⁸³ C. H. ROOSEVELT 2009, p. 80-81 ; « The Altar of Artemis » in THE ARCHAEOLOGICAL EXPLORATION OF SARDIS, *Digital Resource Center*, [en ligne], <http://sardisexpedition.org/en/essays/about-lydian-altar>. (Page consultée le 5 juillet 2017)

⁸⁴ C. H. ROOSEVELT 2009, p. 82-84 ; C. H. GREENEWALT 2010 (d), p. 135-142 ; N. D. CAHILL 2010 (a), p. 101.

⁸⁵ S. MITCHELL 2004, p. 1009 ; C. B. ROSE 2006, p. 189-190 ; B. VERGNAUD 2012, p. 237.

⁸⁶ F. LANG 1996, p. 232-233 ; A. SCHULZ 2000 ; T. MAISCHATZ 2003, p. 82-83 ; S. MITCHELL 2004, p. 1012 ; B. VERGNAUD 2012, p. 83.

⁸⁷ J. M. COOK 1973, p. 261 ; A. SCHULZ 2000, p. 22-29 ; B. VERGNAUD 2012, p. 82.

⁸⁸ R. STUPPERICH 1996, p. 127-129 ; S. MITCHELL 2004, p. 1007-1008 ; B. VERGNAUD 2012, p. 81.

b. Les fortifications

Des remparts datant du VI^e siècle ACN ont été révélés à **Achilleion** (voir fiche 2.3),⁸⁹ où ils entouraient l'acropole. Sur le site de **Neandreia**,⁹⁰ le mur d'enceinte daté du VI^e siècle ACN devait probablement protéger les secteurs d'habitat. Les seuls vestiges de **Lamponeia** sont des murailles qui entouraient l'acropole ainsi que la ville basse.⁹¹

Des murs de l'époque préclassique, autour de l'acropole, ont également été découverts à **Assos** (voir fiche 2.6).⁹² À **Gargara**,⁹³ l'ensemble des fortifications n'a pas encore été fouillé. Enfin, à **Antandros** (voir fiche 2.8),⁹⁴ quelques vestiges d'un mur de fortification ont été livrés, mais la configuration générale du mur reste inconnue.

c. Les nécropoles

Des nécropoles ont été découvertes et fouillées sur quatre sites : Achilleion, Neandreia, Assos et Antandros. À **Achilleion**,⁹⁵ elle est sise au sud-est du site ; à **Neandreia**,⁹⁶ les tombes sont localisées à l'extérieur de l'enceinte fortifiée ; la nécropole d'**Assos** constitue la seule trace d'habitat retrouvée sur le site. Les tombes peuvent remonter jusqu'au VII^e siècle ACN et étaient situées à l'extérieur de la zone d'habitat.⁹⁷ Enfin, à **Antandros**,⁹⁸ certaines tombes retrouvées dans la nécropole datent, sur base de la céramique, des VIII^e et VII^e siècles ACN.

⁸⁹ J. M. COOK 1973, p. 300 ; A. SCHULZ 2000, p. 11-12 ; S. MITCHELL 2004, p. 1003 ; B. VERGNAUD 2012, p. 83.

⁹⁰ F. LANG 1996, p. 232-233 ; A. SCHULZ 2000 ; T. MAISCHATZ 2003, p. 82-83 ; S. MITCHELL 2004, p. 1012 ; B. VERGNAUD 2012, p. 83.

⁹¹ J. M. COOK 1973, p. 261 ; A. SCHULZ 2000, p. 22-29 ; B. VERGNAUD 2012, p. 82.

⁹² Ü. SERDAROĞLU 1990, p. 1-4 ; Ü. SERDAROĞLU et R. STUPPERICH 1992 et 1993 ; R. STUPPERICH 1994, p. 57-58 ; F. LANG 1996, p. 223 ; A. SCHULZ 2000, p. 15-16 ; B. VERGNAUD 2012, p. 80.

⁹³ S. MITCHELL 2004, p. 1007-1008.

⁹⁴ S. MITCHELL 2004, p. 1004 ; B. VERGNAUD 2012, p. 82.

⁹⁵ M. KORFMANN 1988, p. 391-398.

⁹⁶ F. LANG 1996, p. 232-233 ; A. SCHULZ 2000 ; T. MAISCHATZ 2003, p. 82-83 ; S. MITCHELL 2004, p. 1012 ; B. VERGNAUD 2012, p. 83.

⁹⁷ Ü. SERDAROĞLU 1990, p. 1-4 ; Ü. SERDAROĞLU et R. STUPPERICH 1992 et 1993 ; R. STUPPERICH 1994, p. 57-58 ; F. LANG 1996, p. 223 ; A. SCHULZ 2000, p. 15-16 ; B. VERGNAUD 2012, p. 80.

⁹⁸ S. MITCHELL 2004, p. 1004 ; G. POLAT et Y. POLAT 2006, p. 89-104 ; G. POLAT et al. 2007, p. 43-62 ; B. YILDRIM et M. H. GATES 2007, p. 327-328 ; B. VERGNAUD 2012, p. 82 ; ANTANDROS KAZI BAŞKANLIĞI, *ANTANDROS. Antik Kenti Kazıları*, [en ligne], www.antandros.org. (page consultée le 25 février 2017)

d. Les sanctuaires

À **Ilion**,⁹⁹ des vestiges d'un sanctuaire, probablement dédié à Athéna et daté entre les VIII^e et VI^e siècles ACN, ont été révélés.

Sur le site de **Gargara**,¹⁰⁰ deux temples ont été identifiés. Le premier se situait dans l'espace fortifié à l'est, le second se trouvait, lui, au nord-ouest. Les vestiges de ces deux temples ont été datés du VI^e siècle ACN.

3) En Éolide et au sud-ouest de la Mysie

a. L'habitat

Le site de **Pergame** (voir fiche 3.2) a livré de la céramique, des statues et des vestiges de citernes, attestant une occupation dès le VIII^e siècle avec une période d'intensification aux VII^e et VI^e siècles ACN.¹⁰¹ Néanmoins, l'organisation de cette zone d'habitat nous est inconnue. La colline sud de **Cymé** (voir fiche 3.5) aurait abrité une zone d'habitation datant des VIII^e et VII^e siècles.¹⁰² À **Larisa** (voir fiche 3.6),¹⁰³ un palais a été mis au jour sur la citadelle dont la datation peut remonter à la période pré-grecque.

b. Les fortifications

Trois murs de fortification ont été mis au jour à **Pergame**,¹⁰⁴ dont au moins un, voire deux, date de l'époque pré-classique. **Aigai** (voir fiche 3.4) possédait un mur de fortification entourant la ville ainsi qu'un autre mur protégeant l'acropole.¹⁰⁵ Ces deux

⁹⁹ S. MITCHELL 2004, p. 1009 ; C. B. ROSE 2006, p. 189-190 ; B. VERGNAUD 2012, p. 237.

¹⁰⁰ R. STUPPERICH 1996, p. 127-129 ; S. MITCHELL 2004, p. 1007-1008 ; B. VERGNAUD 2012, p. 81.

¹⁰¹ L. RUBINSTEIN 2004, p. 1048 ; W. RADT 2001, p. 45 ; B. VERGNAUD 2012, p. 80.

¹⁰² L. RUBINSTEIN 2004, p. 1044 ; B. VERGNAUD 2012, p. 77.

¹⁰³ F. LANG 1996, p. 229-231 ; L. RUBINSTEIN 2004, p. 1045-1046 ; B. VERGNAUD 2012, p. 78.

¹⁰⁴ W. RADT 1994, p. 63-75, pensait que le mur avait été édifié au VII^e siècle ACN. F. Lang propose quant à lui une date à l'Âge du Bronze. Voir F. LANG 1996, p. 234. Voir aussi M. KOHL 2008.

¹⁰⁵ L. RUBINSTEIN 2004, p. 1038-1039 ; A. SOKOLICEK 2009, p. 67 ; E. DOĞER et al. 2010, p. 252 ; B. VERGNAUD 2012, p. 77-78.

systèmes de fortification ont été datés du VI^e siècle ACN. **Cymé** était, elle aussi, fortifiée dès l'époque archaïque : un mur a été découvert sur la pente ouest de la colline sud.¹⁰⁶ À **Larisa**,¹⁰⁷ des murailles entourant la citadelle ont été identifiées. Celle-ci, bâtie avant l'arrivée des Grecs, aurait été reconstruite à la période archaïque.

c. Les nécropoles

Le seul matériel archaïque (VII^e siècle ACN) retrouvé à **Adramytteion** (voir fiche 3.1) fut découvert dans les nécropoles, utilisées jusqu'à la période romaine.¹⁰⁸ Sur le site de **Cymé**,¹⁰⁹ les versants nord-nord-ouest de la colline située au sud-sud-est de l'ancienne ville de Cymé ont livré des traces d'une nécropole en activité du VII^e siècle ACN jusqu'au VII^e siècle PCN.

d. Les sanctuaires

Le site de **Cymé** a livré des vestiges d'un sanctuaire probablement dédié à Cybèle.¹¹⁰ Celui-ci serait à dater du VI^e siècle ACN. À **Larisa**, un temple a été découvert sur l'acropole. Ce temple était séparé du palais par un mur interne à l'enceinte fortifiée.

¹⁰⁶ J. SCHÄFER et H. SCHLÄGER 1962, p. 40-57 ; F. LANG 1996, p. 224 et B. VERGNAUD 2012, p. 77.

¹⁰⁷ F. LANG 1996, p. 229-231 ; L. RUBINSTEIN 2004, p. 1045-1046 ; B. VERGNAUD 2012, p. 78.

¹⁰⁸ C. FOSS, S. MITCHELL et G. REGER 1994, p. 841 ; L. RUBINSTEIN 2004, p. 1038 ; ADRAMYTTEION KAZIZSI ADRA, *Adramytteion Archaeological Excavation*, [en ligne], <http://www.adramytteion.org/index.php>. (Page consultée le 25 février 2016)

¹⁰⁹ J. SCHÄFER et H. SCHLÄGER 1962, p. 40-57 ; M. H. GATES 1994, p. 275 ; F. LANG 1996, p. 224 ; B. VERGNAUD 2012, p. 77 ; A. LA MARCA et a S. MANCUSO 2013.

¹¹⁰ A. LA MARCA et a S. MANCUSO 2013, p. 7.

4) En Ionie

a. L'habitat

Des zones d'habitat ont été identifiées à l'intérieur de l'enceinte fortifiée de **Phocée** (voir fiche 4.1).¹¹¹ Cependant l'organisation de l'habitat à l'intérieur des murailles est difficile à saisir vu la situation de la ville antique sous les bourgs modernes de Foça. À **Smyrne** (voir fiche 4.2),¹¹² l'habitat se concentrat à l'intérieur des murailles de la cité (Fig. 43). L'occupation de **Clazomènes** (voir fiche 4.3) a été localisée sur et autour du Liman Tepe. Aux VII^e et VI^e siècles ACN, la ville s'étendait de l'acropole au Liman Tepe.¹¹³ Au sud de l'île de **Chios** (voir fiche 4.5), sur le site d'Emporio,¹¹⁴ une zone résidentielle densément peuplée a été identifiée à l'intérieur des remparts. Pour **Téos** (voir fiche 4.6),¹¹⁵ il est possible que la population fût établie en contrebas de l'acropole. Concernant **Colophon** (voir fiche 4.8),¹¹⁶ comme l'organisation de la cité archaïque est inconnue, il est probable que l'habitat fût installé sur les flancs de l'acropole. À **Éphèse** (voir fiche 4.9), deux secteurs d'habitat pré-classique ont été localisés : un premier sur la colline Ayasoluk, et un deuxième au nord du Panayır Dağ ainsi qu'entre le Panayır Dağ et le Bulbul Dağ (Fig. 44). Le secteur sur la colline Ayasoluk aurait été occupé continuellement depuis l'Âge du Bronze jusqu'à la période hellénistique. La zone comprise entre le Panayır Dağ et le Bulbul Dağ (le quartier *Smyrna* connu par Hipponax) a livré des vestiges d'habitations qui peuvent remonter jusqu'au VIII^e siècle ACN.¹¹⁷

¹¹¹ Ö. ÖZYİĞİT 2003, p. 109-129 ; 2006, p. 303-314.

¹¹² J. M. COOK 1985, p. 25-28 ; J. M. COOK et al. 1998.

¹¹³ Y. ERSÖY 2004, p. 43-76 ; 2007, p. 149-178 ; Y. ERSÖY et E. KOPARAL 2012, p. 25-27 ; <http://www.klazomeniaka.com/00-KLAZOMENAI-KAZI.htm>. (Page consultée le 25 novembre 2016)

¹¹⁴ J. BOARDMAN 1967 ; L. RUBINSTEIN (& A. M. GREAVES) 2004, p. 1064-1069 ; L. A. BEAUMONT 2006, p. 159 ; A. M. GREAVES 2010, p. 98 ; B. VERGNAUD 2012, p. 74.

¹¹⁵ Y. BÉQUIGNON et A. LAUMONIER 1925, p. 281-321 ; N. TUNA 1984 et Y. ERSÖY et E. KOPARAL 2008, p. 47-70 ; E. KOPARAL 2013 et TEOS ARKEOLOJİ PROJESİ 2015, <http://www.teosarkeoloji.com/index.php>. (Page consultée le 24 novembre 2016)

¹¹⁶ L. B. HOLLAND 1944, p. 91-171 ; J. LA GENIÈRE 1994, p. 137-140 ; L. RUBINSTEIN (& A. M. GREAVES) 2004, p. 1077-1080 ; A. M. GREAVES 2010, p. 100-101 ; B. VERGNAUD 2012, p. 70.

¹¹⁷ M. BÜYÜKKOLANCI 2000 ; M. KERSCHNER et al. 2000, p. 45-46 ; M. BÜYÜKKOLANCI 2007 ; M. KERSCHNER et al. 2008 ; A. M. GREAVES 2010, p. 101-102 ; L. RUBINSTEIN (& A. M. GREAVES) 2004, p. 1070-1073.

L'organisation de la cité de **Samos** (voir fiche 4.11), durant la période archaïque est insaisissable. Cependant, l'habitat de la cité se situait dans les parties basses du site.¹¹⁸ À **Mélié** (voir fiche 4.12),¹¹⁹ des traces de maisons ont été mises au jour sur le plateau, au nord-est, à l'intérieur des murailles. Enfin à **Milet** (voir fiche 4.15), des zones d'occupation résidentielles ont été identifiées sur le Zeytin Tepe, à l'ouest du Kalabaktepe, ainsi que sur la péninsule dans le secteur du « temple d'Athéna » et de la « Porte sacrée ». La population de la cité était donc dispersée. À **Teichiussa** (voir fiche 4.17), la population était établie sur la péninsule de Sapiadas.¹²⁰

b. Les fortifications

Les collines entourant la cité de **Phocée** à l'est ont été intégrées à l'enceinte au VI^e siècle ACN. Celle-ci, de cinq kilomètres de long, faisait de Phocée une des plus grandes cités du monde archaïque.¹²¹ Le mur défensif de **Smyrne** a été construit dès le IX^e siècle ACN. Au VII^e siècle ACN, il aurait atteint jusqu'à 18 mètres d'épaisseur, sa taille maximale.¹²² À **Clazomènes**,¹²³ un mur de fortification s'appuyant sur des fortifications de l'Âge du Bronze a été identifié sur l'acropole. Le mur d'enceinte d'Emporio à **Chios**,¹²⁴ est daté du VII^e siècle ACN. Pour le site d'**Éphèse**, un mur de fortification daté de l'Âge du Bronze a été retrouvé sur la colline Ayasoluk, mais rien ne permet d'affirmer qu'il était toujours utilisé à l'époque archaïque. Sur les flancs nord-est du Panayır Dağ, un mur de fortification appartenant probablement à une forteresse de refuge datée de la fin du VI^e siècle ACN a été découvert.¹²⁵

¹¹⁸ K. TSAKOS 2007, p. 189-199.

¹¹⁹ H. LOHMANN 2005, p. 242-252 ; 2008, p. 265-280 ; H. LOHMANN et al. 2007, p. 59-178 ; 2010, p. 121-137 ; H. LOHMANN 2013, p. 109-122 et N. MAC SWEENEY 2013, p. 180-181.

¹²⁰ A. M. CARSTENS 2009, p. 137 ; W. VOIGTLÄNDER 2004, p. 147 et B. VERGNAUD 2012, p. 62-63.

¹²¹ Ö. ÖZYİĞİT 2003, p. 109-129 ; 2006, p. 303-314 ; B. VERGNAUD 2012, p. 76.

¹²² E. AKURGAL 1962, p. 373 ; J. M. COOK 1985, p. 25-28 ; M. SNODGRASS 2000, p. 413 ; M. AKURGAL 2005, p. 83-88 ; 2006, p. 373-382 et 2007, p. 125-136 ; B. VERGNAUD 2012, p. 75.

¹²³ Y. ERSÖY 2004, p. 43-76 ; 2007, p. 149-178 ; H. ERKANAL 2008, p. 179-190 ; Y. ERSÖY et E. KOPARAL 2012, p. 25-27 ; <http://www.klazomeniaka.com/00-KLAZOMENAI-KAZI.htm>. (Page consultée le 25 novembre 2016)

¹²⁴ J. BOARDMAN 1967 ; L. RUBINSTEIN (& A. M. GREAVES) 2004, p. 1064-1069 ; L. A. BEAUMONT 2006, p. 159 ; A. M. GREAVES 2010, p. 98 ; B. VERGNAUD 2012, p. 74.

¹²⁵ M. KERSCHNER et al. 2008 ; « Ephesos in the Prehellenistic Period. The Settlement History from the Late Bronze Age until the Foundation of the City by Lysimachos », in AUSTRIAN ARCHAEOLOGICAL INSTITUTE, *Österreichisches Archäologisches Institut*, [en ligne], <http://www.oeai.at/index.php/prehellenistic-ephesos.html>. (Page consultée le 18 novembre 2015)

Dès le troisième quart du VI^e siècle ACN, **Samos** était dotée d'une enceinte fortifiée qui englobait tout le nord-ouest de l'acropole.¹²⁶ Le site de **Mélié** disposait de deux acropoles fortifiées reliées entre-elles par un mur, le tout délimitant un espace de cinq hectares.¹²⁷ À **Milet**,¹²⁸ la colline du Kalabaktepe ne fut fortifiée qu'à partir de *ca.* 650 ACN et constituait le seul point fortifié de la cité.¹²⁹ Cela ne serait qu'à la fin du VI^e siècle ACN que Milet disposait d'une enceinte urbaine fortifiée. Le site de **Teichiussa** possédait des murailles dès la première moitié du VI^e siècle ACN.¹³⁰

c. Les nécropoles

À sept kilomètres de **Phocée**, une tombe similaire à celle de Cyrus à Pasargadès a été retrouvée : le monument de Taş Kule, datant de la seconde moitié du VI^e siècle ACN.¹³¹ À proximité de **Smyrne**, une tombe à tholos, « la tombe de Tantale », datée de la fin du VII^e et du début du VI^e siècle ACN a été localisée.¹³² À **Clazomènes**, une nécropole en usage depuis l'Âge du Bronze jusqu'à la période archaïque a été identifiée à proximité du Liman Tepe. À **Éphèse**, une nécropole de l'époque archaïque a été localisée dans le secteur au nord du Panayır Dağ ainsi que dans le quartier d'habitations situé entre le Panayır Dağ et le Bulbul Dağ (**Fig. 44**).¹³³ Deux nécropoles de l'époque archaïque sont présentes au nord-ouest et à l'ouest de **Samos**.¹³⁴ La nécropole archaïque de **Milet** a été découverte dans le village de Yenibalat. La « tombe du lion », datée du VI^e siècle ACN, se situe près de la colline du Kazartepé. Elle a livré de nombreux restes de vaisselles et de céramiques.¹³⁵

¹²⁶ B. VERGNAUD 2012, p. 68.

¹²⁷ H. LOHMANN 2005, p. 242-252 ; 2008, p. 265-280 ; H. LOHMANN et al. 2007, p. 59-178 ; 2010, p. 121-137 ; H. LOHMANN 2013, p. 109-122 et N. MAC SWEENEY 2013, p. 180-181

¹²⁸ R. SENFF et V. VON GRAEVE 1990, p. 44 et sq. ; R. SENFF 2000, p. 29-37 ; 2007, p. 219-326; B. VERGNAUD 2012, p. 63.

¹²⁹ R. SENFF 1997, p. 114-118 ; B. VERGNAUD 2012, p. 64.

¹³⁰ A. M. CARSTENS 2009, p. 137 ; W. VOIGTLÄNDER 2004, p. 147 et B. VERGNAUD 2012, p. 62-63

¹³¹ N. CAHILL 1988, p. 481-501 ; A. M. GReAVES 2011, p. 506-507 ; E. R. M. DUSINBERRE 2013, p. 166-167.

¹³² R. V. NICHOLLS 1958/1959, p. 64 ; M. AKURGAL 2007, p. 135.

¹³³ M. KERSCHNER et al. 2000, p. 45-46 ; M. KERSCHNER et W. PROCHASKA 2011.

¹³⁴ B. VERGNAUD 2012, p. 67.

¹³⁵ A. M. GReAVES 2002, p. 87-89.

d. Les sanctuaires

Sur le site de **Phocée**, deux temples ont été découverts : le premier dédié à Athéna et le second que les archéologues associent à Cybèle. Ces deux espaces sacrés se situent sur l'acropole de la cité qui surplombe la péninsule.¹³⁶ Le temple *intramuros* d'Athéna de **Smyrne** avait la particularité d'être adossé à l'enceinte fortifiée, il est par ailleurs daté du VI^e siècle ACN.¹³⁷ Un autre temple dédié à Athéna a été révélé à **Érythrées**. Ce dernier a dévoilé du matériel daté du VII^e siècle ACN jusqu'à sa destruction vers 545 ACN. À Emporio, sur l'île de **Chios**, un temple d'Athéna du VI^e siècle ACN, ainsi que différents autels ont également été mis au jour.¹³⁸ L'Artémision d'**Éphèse** (Fig. 45),¹³⁹ dont l'origine remonte à l'Âge du Bronze, a livré des traces de la période archaïque, puisque le sanctuaire subit une phase de reconstruction aux alentours des années 575 ACN (Fig. 46). Des monnaies lydiennes, des VII^e et VI^e siècles ACN y ont été mises au jour. L'Héraion de **Samos**,¹⁴⁰ en activité dès le VIII^e siècle ACN, a livré des traces d'une reconstruction datée des alentours de 575 ACN : le temple de Rhoikos. C'est à **Mélié** que les Ioniens établirent le sanctuaire du Panionion dédié à Poséidon Hélikonios, dont le temple, daté des VII^e et VI^e siècles ACN, a par ailleurs été retrouvé sur le site.¹⁴¹ À **Myonte** (voir fiche 4.14), seuls des fragments d'un temple de Dionysos du VI^e siècle ACN ont été mis au jour.¹⁴² La construction du temple d'Apollon de **Didymes** (voir fiche 4.16) peut être datée d'après 550 ACN, auparavant, il existait une construction du VIII^e siècle ACN, ce lieu sacré était fréquenté dès l'Âge du Bronze.

Déjà à partir du VI^e siècle ACN, une voie sacrée reliait le sanctuaire à la cité de Milet.¹⁴³ Près de **Milet**, les ruines du temple d'Athéna Assesia ont été localisées à Mengerevtepe. Ce temple, détruit à la fin du VII^e siècle ACN, fut alors reconstruit.¹⁴⁴

¹³⁶ A. M. GREAVES 2010, p. 97 ; B. VERGNAUD 2012, p. 76.

¹³⁷ J. M. COOK 1985, p. 25-28 ; J. M. COOK et al. 1998.

¹³⁸ J. BOARDMAN 1967 ; L. RUBINSTEIN (& A. M. GREAVES) 2004, p. 1064-1069 ; L. A. BEAUMONT 2006, p. 159 ; A. M. GREAVES 2010, p. 98 ; B. VERGNAUD 2012, p. 74.

¹³⁹ M. KERSCHNER 2008, p. 223-233 ; M. KERSCHNER et W. PROCHASKA 2011.

¹⁴⁰ L. RUBINSTEIN (& A. M. GREAVES) 2004, p. 1094-1098.

¹⁴¹ H. LOHMANN 2005, p. 242-252 ; 2008, p. 265-280 ; H. LOHMANN et al., 2007, p. 59-178 ; 2010, p. 121-137 ; H. LOHMANN 2013, p. 109-122 et N. MAC SWEENEY 2013, p. 180-181.

¹⁴² G. E. BEAN 1966, p. 246 ; L. RUBINSTEIN (& A. M. GREAVES) 2004, p. 1088-1089 ; A. M. GREAVES 2010, p. 104-105.

¹⁴³ A. LAUMONIER 1958, p. 560 ; A. M. GREAVES 2002, p. 110, 123 ; L. RUBINSTEIN (& A. M. GREAVES) 2004, p. 1083 ; A. M. GREAVES 2010, p. 186-187 ; A. SLAWISCH 2013, p. 53-60.

¹⁴⁴ H. LOHMANN 1995 ; V. GORMAN 2001, p. 44-45 ; L. RUBINSTEIN (& A. M. GREAVES) 2004, p. 1058 et 1082 ; P. HERMANND et al. 2006, p. 170-173 ; A. M. GREAVES 2010, p. 174.

5) En Carie

a. *L'habitat*

À **Pédasa** (voir fiche 5.2),¹⁴⁵ un complexe palatial daté du VII^e siècle ACN a été découvert à l'intérieur de la citadelle abritant aussi des quartiers d'habitations qui participaient aux fortifications de la cité. Au sommet de la citadelle de **Telmessos** (voir fiche 5.3), des bâtiments administratifs ont été retrouvés. Toujours sur cette citadelle, des vestiges d'un palais d'un dynaste local ont été localisés.¹⁴⁶

b. *Les fortifications*

Le site de **Pédasa** possédait une citadelle fortifiée dès le VII^e siècle ACN, et la ville basse du site était également fortifiée.¹⁴⁷ Les fortifications de **Telmessos**, érigées au VI^e siècle ACN ont été modifiées après les années 540 ACN.¹⁴⁸ À **Mylasa** (voir fiche 5.4), les fortifications de 2,5 kilomètres de long peuvent être datées des VII^e et VI^e siècles ACN.¹⁴⁹

c. *Les nécropoles*

À **Pédasa**, sur le Çam Tepe, une nécropole en usage du XII^e au VII^e siècle ACN a été identifiée.¹⁵⁰ Des tumulus datant du VI^e au IV^e siècles ACN se situent à proximité du site d'**Aphrodisias** (voir fiche 5.1). Ceux-ci ressemblent aux tumulus lydiens de la nécropole de Bin Tepe.¹⁵¹

¹⁴⁵ A. DILER 2009, p. 375 ; B. VERGNAUD 2012, p. 53 ; MUĞLA SITKI KOÇMAN ÜNİVERSİTESİ, *Pedasa, Leleg Uygarlığı'nın Merkezi Pedasa Antik Kenti Kazıları ve Arkeoloji Parkı Projesi*, [en ligne] <http://www.pedasa.org/>. (Page consultée le 25 novembre 2016)

¹⁴⁶ W. RADT 1970, p. 17-26 ; PEDERSEN 2009, p. 340-341 ; B. VERGNAUD 2012, p. 54.

¹⁴⁷ A. DILER 2009, p. 375 ; 2010 ; B. VERGNAUD 2012, p. 53 ; MUĞLA SITKI KOÇMAN ÜNİVERSİTESİ, *Pedasa, Leleg Uygarlığı'nın Merkezi Pedasa Antik Kenti Kazıları ve Arkeoloji Parkı Projesi*, [en ligne] <http://www.pedasa.org/>. (Page consultée le 25 novembre 2016)

¹⁴⁸ W. RADT 1970, p. 141-142 ; B. VERGNAUD 2012, p. 54.

¹⁴⁹ F. RUMSCHEID 1999, p. 210-212 ; B. VERGNAUD 2012, p. 60.

¹⁵⁰ A. DILER 2009, p. 375 ; B. VERGNAUD 2012, p. 53.

¹⁵¹ C. RATTÉ et R. R. R. SMITH 2008 ; C. RATTÉ 2009.

d. Les sanctuaires

L'origine de l'espace sacré d'**Aphrodisias** peut remonter à la période archaïque. Des restes de céramiques de cette époque, et notamment des céramiques lydiennes, ont été mis au jour à l'intérieur de cet espace sacré.¹⁵² Celles-ci devaient assurer une fonction votive. À **Pédasa**,¹⁵³ des vestiges sacrificiels datant de la période archaïque ont été retrouvés dans l'espace sacré qui sera consacré à la construction du temple d'Athéna au V^e siècle ACN. Le sanctuaire de **Labraunda** (voir fiche 5.4), en activité dès l'Âge du Bronze, a vu l'érection d'un temple de Zeus au VI^e siècle ACN.¹⁵⁴

6) En Phrygie

a. L'habitat

Le site de **Gordion** (voir fiche 6.1) comprenait deux citadelles. Une première abritait un complexe palatial et une seconde servait de lieu d'habitation pour l'élite sociale et commerçante. Enfin, la capitale phrygienne possédait également une ville basse.¹⁵⁵ Il semble que l'habitat du **Çevre Kale** (voir fiche 6.2) se situait dans la ville basse. Cependant, l'absence de fouilles sur ce site ne permet pas d'en dire plus.¹⁵⁶ Un complexe palatial a été découvert sur le site de la **Cité de Midas** (voir fiche 7.1), les occupations domestiques datant de la période achéménide ont probablement supprimé toute trace de l'occupation antérieure.¹⁵⁷ À proximité de **Pessinonte** (voir fiche 7.2), des traces d'habitat datées des VII^e et VI^e siècles ACN ont été mises au jour.¹⁵⁸

¹⁵² L. R. BRODY 2001 ; C. RATTÉ et R. R. R. SMITH 2008 ; C. RATTÉ 2009.

¹⁵³ A. DILER 2009, p. 375 ; 2010 ; TAY PROJECT 2017.

¹⁵⁴ F. RUMSCHEID 1999, p. 210-212 ; O. HENRY 2009 ; O. HENRY 2010 ; B. VERGNAUD 2012, p. 60 ; O. HENRY et al. 2013 ; LABRAUNDA, *Labraunda*, [en ligne], <http://www.labraunda.org>. (Page consultée le 23 juin 2017)

¹⁵⁵ M. M. VOIGT et al. 1997, p. 5-5 ; B. VERGNAUD 2012, p. 19 ; G. H. PIZZORNO et G. DARBYSHIRE 2012.

¹⁵⁶ G. D. SUMMERS 1992, p. 179-206.

¹⁵⁷ S. BERNDT-ERSOZ 2006 ; 2009 ; B. VERGNAUD 2012, p. 25 et 244-245 ; C. B. ROSE 2012, p. 16.

¹⁵⁸ B. VERGNAUD 2012, p. 30. Sur Pessinonte, voir M. G. LANCELLOTTI 2002, p. 40-52 ; A. M. WITTKE 2004, p. 359-360 ; I. CLAERHOUT et J. DEVREKER 2008 ; A. VERLINDE 2015 ; UNIVERSITEIT GENT, *Pessinous Excavation Project*, <http://www.archaeology.ugent.be/pessinous/>. (Page consultée le 23 juin 2017)

L'occupation de **Daskyleion** (voir fiche 8.1) durant la période qui nous préoccupe est fort méconnue, néanmoins il semble qu'elle devait être importante vu la grande muraille ceignant le site. Les fouilles de Daskyleion ont révélé une grande quantité de céramiques lydiennes de la fin du VII^e siècle ACN.¹⁵⁹ La zone d'habitat de **Şarhöyük-Dorylaion** (voir fiche 8.2) datant de la période phrygienne a livré des restes de céramiques de style phrygien des VIII^e et VI^e siècles, ainsi que des céramiques lydiennes et attiques du VI^e et V^e siècles ACN.¹⁶⁰ L'habitat de **Demircihüyük** (voir fiche 8.3) est organisé en arc de cercle. Les niveaux d'occupation de celui-ci sont contemporains de Gordion (VII^e et VI^e siècles ACN).¹⁶¹

b. Les fortifications

Gordion possédait une citadelle fortifiée dès la fin du IX^e siècle ACN. La deuxième hauteur abritant la zone d'habitat ainsi que la ville basse étaient, elles-aussi, fortifiées.¹⁶² Sur la colline du Küçuk Höyük, les fouilles ont mis au jour une forteresse pourvue de murs de fortification ponctués de tours. Cette forteresse édifiée entre le VII^e et le VI^e siècle ACN a fourni des tuiles carbonisées de style lydien, des pièces de monnaie lydiennes ainsi que de la céramique lydienne et ionienne.¹⁶³ Les fortifications du **Çevre Kale** remontent à la période hittite et étaient probablement toujours en usage à l'époque archaïque.¹⁶⁴ Sur le site de la **Cité de Midas**, les fortifications auraient été réalisées durant la période précédant l'arrivée des Lydiens. Le système défensif de cet établissement reposait sur les parois abruptes qui entouraient le plateau.¹⁶⁵ À **Daskyleion**, un mur de fortification daté du VII^e siècle ACN, et partiellement fouillé dans sa partie sud-est, faisait le tour du site.¹⁶⁶

¹⁵⁹ R. G. GÜTERKIN-DEMIR 2002, p. 111-143 ; C. VAN BEELEN 2012 ; B. VERGNAUD 2012, p. 296.

¹⁶⁰ M. KORFMANN 1979, p. 9-47 ; A. M. DARGA 1993, p. 313-317 ; A. M. WITTKE 2004, p. 320-321 ; B. VERGNAUD 2012, p. 31 ; P. THONEMANN 2013 ; TAY PROJECT 2007 (b).

¹⁶¹ M. KORFMANN 1979, p. 9-47 ; A. M. DARGA 1993, p. 313-317 ; A. M. WITTKE 2004, p. 320-321 ; B. VERGNAUD 2012, p. 31 ; J. SEEHER 2012 ;

¹⁶² B. VERGNAUD 2012, p. 19.

¹⁶³ M. J. MELLINK 1991, p. 652-653 ; M. R. GLENDINNING 1996, p. 111 ; M. M. VOIGT et al. 1997, p. 6-11 ; G. K. SAMS 2005, p. 19 ; B. VERGNAUD 2012, p. 20 ; C. B. ROSE 2012, p. 16 ; B. BURKE 2012, p. 217 ; A. AMRHEIN et al. 2016, p. 19-21.

¹⁶⁴ G. D. SUMMERS 1992, p. 179-206.

¹⁶⁵ B. VERGNAUD 2012, p. 25 et 244-245.

¹⁶⁶ B. VERGNAUD 2012, p. 32 et 285. Voir également T. BAKIR 1995 et 2001.

c. Les nécropoles

Gordion est célèbre pour ses tumulus datant tous de la période phrygienne. Le plus remarquable est le « Tumulus de Midas » construit au VII^e siècle ACN abritant une chambre funéraire en bois.¹⁶⁷ La **Cité de Midas** possède des tombes rupestres en usage du VIII^e au VI^e siècle ACN. Près de **Pessinonte**, des tombes taillées dans la roche ont été retrouvées à Tekören. Les quatre nécropoles présentes sur le site de Pessinonte sont toutes postérieures à la période archaïque.¹⁶⁸

À proximité de **Demircihüyük**, la nécropole dont l'occupation remonte à l'Âge du Bronze a été réoccupée lors des V^e et IV^e siècles ACN.¹⁶⁹

d. Les sanctuaires

De nombreux monuments cultuels ponctuent le paysage de la **Cité de Midas**. Le plus imposant est le « Monument de Midas » (Fig. 47 ; 48), immense façade sculptée dans la roche. Ce complexe cultuel n'aurait pas eu qu'une simple vocation locale. D'autres complexes cultuels de ce type ont été localisés aux alentours du site. Ces centres pourraient avoir été inféodés au seigneur de la Cité de Midas.¹⁷⁰ À **Pessinonte**, des bassins rituels datant de la période archaïque ont été mis au jour dans l'enceinte sacrée du temple. Un temple dédié à Cybèle du VII^e siècle ACN a été retrouvé à **Daskyleion**, sur le Hisar Tepe.¹⁷¹

¹⁶⁷ L. KEALHOFER et P. GRAVE 2011, p. 419 ; R. F. LIEBHART 2012, p. 128-147.

¹⁶⁸ UNIVERSITEIT GENT, *Pessinous Excavation Project*, <http://www.archaeology.ugent.be/pessinous/>. (Page consultée le 23 juin 2017)

¹⁶⁹ J. SEEHER 2012 ; « Demircihüyük Kazıları » ESKIŞEHİR DİJİTAL KÜLTÜR MİRASı ENVANTERİ, *Eskişehir Kültür Mirası Envanteri*, [en ligne], <http://www.eskisehirkulturenvanteri.gov.tr/detay.aspx?ID=15>. (Page consultée le 26 juin 2017)

¹⁷⁰ S. BERNDT-ERSOZ 2006 et 2009.

¹⁷¹ B. VERGNAUD 2012, p. 32.

7) Les territoires à l'est du Kızılırmak

a. *L'habitat*

Sur le site de **Pazarlı** (voir fiche 9.1), des vestiges de bâtiments domestiques ont été mis au jour à l'intérieur de l'enceinte fortifiée. De plus, des tuiles de style phrygien des VII^e et VI^e siècles ACN y ont été retrouvées.¹⁷² Sur le Büyükkale de **Boğazköy** (voir fiche 9.2), on a localisé des zones d'habitation de la fin du VII^e et du début du VI^e siècle ACN.¹⁷³ À **Kerkenes Dağ** (voir fiche 9.3), l'ensemble de la surface entourée de murailles était urbanisé. Au sud de la ville, un complexe palatial a été localisé, ainsi que des écuries.¹⁷⁴

b. *Les fortifications*

Les fortifications de **Pazarlı** flanquées de tours en saillie possédaient un tracé assez sophistiqué.¹⁷⁵ Ces murailles donnaient au site un air de forteresse. À **Boğazköy**, les deux hauteurs du site portent des traces de fortification : le Büyükkale aurait été fortifié au VII^e siècle ACN ; et le Südburg aurait vu la construction de fortification à la même période.¹⁷⁶

Cette forteresse aurait ainsi été en usage de *ca.* 650 jusqu'à la fin du VI^e siècle ACN. Le site de **Kerkenes Dağ** possède des murailles de plus de sept kilomètres de long protégées par un glacis. Seule la « Porte de Cappadoce » (Fig. 49), à l'est, a fait l'objet de fouilles systématiques.¹⁷⁷

¹⁷² G. D. SUMMERS 2006 (a), p. 686 ; B. VERGNAUD 2012, p. 37-38 ; TAY PROJECT 2017 (d).

¹⁷³ K. BITTEL 1955, p. 1-36 ; 1958, p. 63-72 ; 1970, p. 301 ; P. NEVE, 1982 et 2002.

¹⁷⁴ G. D. SUMMERS 2006 (b), p. 164-202.

¹⁷⁵ H. Z. KOŞAY 1941 ; G. D. SUMMERS 2006 (a), p. 686 ; S. BERNDT-ERSÖZ 2006, p. 133-137 ; B. VERGNAUD 2012, p. 37-38 ; TAY PROJECT 2017 (d).

¹⁷⁶ P. NEVE, 1990, p. 268-295 et 312-314 ; B. VERGNAUD 2012, p. 34-35.

¹⁷⁷ G. D. SUMMERS 1997 ; 2000 ; 2006 (a) ; 2013 (a) ; TAY PROJECT 2017 (f) .

c. Les nécropoles

Aucune nécropole datant de la période archaïque n'a été mise au jour dans cette région du centre de l'Anatolie.

d. Les sanctuaires

Une zone, considérée comme étant sacrée, a été mise au jour au nord du Büyükkale, à proximité du « Temple 1 » à **Boğazköy**. De la même manière, un deuxième espace sacré daté de la période archaïque a été identifié sur le Büyükkaya.¹⁷⁸ À **Kerkenes Dağ**, des vestiges interprétés comme les restes d'un temple ont été localisés à proximité de la « Porte de Cappadoce ».¹⁷⁹

Conclusions

À la suite de cette synthèse réalisée selon quatre axes majeurs pour chaque région étudiée, on constate un point récurrent pour la quasi-totalité des sites mentionnés : la présence de fortifications et de zones d'habitat souvent situées à l'intérieur de l'enceinte fortifiée. Ces murailles, parfois construites dès l'Âge du Bronze, furent rebâties ou consolidées au VII^e siècle ACN. Cependant, certains sites ne possèdent aucune fortification (Éphèse et Ilion par exemple).

Les sanctuaires sont également localisés, pour la majorité des sites, à l'intérieur des murailles. Seuls l'Artémision d'Éphèse ainsi que les sanctuaires de Didymes (Milet) et Labraunda (Mylasa) sont considérés comme extra-urbains. On remarque également que la divinité que l'on retrouve dans le plus grand nombre d'établissements (Ilion, Phocée, Smyrne, Érythrée, Emporio, Milet et Pédasa) est la déesse Athéna ; vient ensuite la présence de la déesse anatolienne Cybèle (*kuvava*), que l'on rencontre à Sardes, Cymè, Phocée et Daskyleion.

¹⁷⁸ B. VERGNAUD 2012, p. 34-35 ; TAY PROJECT 2017 (e).

¹⁷⁹ G. D. SUMMERS 2012, p. 226 ; TAY PROJECT 2017 (f).

Concernant les nécropoles, les conclusions sont plus complexes à tirer car pour un grand nombre de sites, les fouilles archéologiques n'ont investigué qu'une modeste partie de l'établissement, et souvent, les tombes de l'époque archaïque n'ont pas encore été localisées. On constate néanmoins la présence de tumulus, datant de la période archaïque, exclusivement en Lydie (Bin Tepe), en Carie (Aphrodisias) et en Phrygie (Gordion).

1.3.3 L'archéologie et les sources littéraires

On le voit, les résultats issus de l'archéologie nous livrent de nombreuses informations non négligeables relatives à la période étudiée dans ce travail. Néanmoins, les sources littéraires nous fournissent également de nombreux renseignements sur ces établissements.

Dans cette partie, nous tenterons de mettre en rapport les informations rapportées par les sources anciennes et celles fournies par l'archéologie. Certains dossiers, en relation directe avec l'histoire lydienne, seront donc brièvement abordés. Cet examen permettra de constater si les témoignages des Anciens sont en concordance avec les résultats archéologiques, ou bien si une contradiction émerge entre ces différentes sources. Encore une fois, nous procéderons par région géographique.

1) En Lydie

Comme nous l'avons vu, à **Sardes**, des murs en terrasses retrouvés dans le secteur de la « forteresse byzantine » (*ByzFort*) et du « Champ 49 » (*Field 49*) devaient probablement servir à délimiter une surface abritant des bâtiments administratifs. Dans le secteur du « Champ 49 », les fouilles ont mis au jour des vestiges de murs en briques crues (**Fig 50**). Ceux-ci ont été interprétés par les archéologues comme ayant appartenu au palais de Crésus dont les sources anciennes attestent l'existence.¹⁸⁰

¹⁸⁰ HÉRODOTE, I, 84 ; NICOLAS DE DAMAS, F 68 ; CTÉSIAS DE CNIDE, F 9,5 ; ARRIEN, *Anabase*, I, 17, 3, etc.

Ce palais aurait été relié à l'acropole par des tunnels taillés dans la roche (**Fig. 51**), qui n'ont, à l'heure actuelle, jamais vraiment fait l'objet de fouilles systématiques.

Dans la nécropole de Sardes à **Bin Tepe**, le Koca Mutaf Tepe est le plus imposant des tumulus. Il semble que cette tombe soit le tumulus d'Alyatte déjà mentionné par Hérodote qui en donne les dimensions.¹⁸¹ Selon les archéologues, son édification aurait déjà débuté du vivant du roi : Alyatte aurait ordonné sa construction au retour de sa campagne contre les Mèdes après avoir observé les tumulus de Phrygie.¹⁸² En tout cas, les techniques de maçonnerie pour l'édification de la chambre funéraire du tumulus d'Alyatte sont identiques à celles utilisées pour la construction du mur d'enceinte de Sardes.¹⁸³ Cependant, Hérodote déclare que cinq stèles se situent au sommet du tertre, chacune portant une inscription mentionnant le corps de métier ayant participé à l'élévation du tumulus.¹⁸⁴ Force est de constater qu'à l'heure actuelle, seul un monument funéraire se trouve au sommet et celui-ci ne porte aucune inscription (**Fig. 52**).¹⁸⁵

Dans le Karnıyarık Tepe, différentes marques ont été retrouvées sur le mur de soutènement : des paires de digammas, des swastikas ainsi que des A et Θ.¹⁸⁶ Ces différents signes sont tous interprétés comme des marques de maçons à l'exception des paires de digammas. Celles-ci ont été premièrement identifiées comme le symbole de Gygès par Georges Hanfmann pour qui elles signifient *Gugu*, le nom assyrien de Gygès.¹⁸⁷ Néanmoins, cette hypothèse paraît difficile à défendre pour deux raisons principales. Premièrement, le nom lydien de Gygès devait être *Kukas*. Deuxièmement, la date du tumulus est située à la première moitié du VI^e siècle ACN, soit bien après la mort du premier Mermnade. Pour G. M. Browne,¹⁸⁸ ces paires de digammas signifieraient en réalité *Walwel* donc « lion » en lydien. En réalité, comme le pense Christopher Ratté,¹⁸⁹ elles seraient des signes apotropaïques. Pour les archéologues, l'occupant de cette tombe était de rang royal. En tout cas, les techniques de maçonnerie de ce tumulus sont identiques à celui d'Alyatte et aux autres monuments de la première moitié du VI^e siècle ACN.

¹⁸¹ HÉRODOTE, I, 93.

¹⁸² C. H. ROOSEVELT 2009, p. 145 ; C. RATTÉ 2011, p. 3-8 et 121.

¹⁸³ Voir C. RATTÉ 2011, p. 3-8.

¹⁸⁴ HÉRODOTE, I, 93.

¹⁸⁵ C. H. ROOSEVELT 2009, p. 153.

¹⁸⁶ J. G. PEDLEY 1968, p. 60-70 ; C. RATTÉ 2011, p. 5-6 ; et « Bin Tepe, The Tumulus of Alyattes and Karnıyarık Tepe » in THE ARCHAEOLOGICAL EXPLORATION OF SARDIS, *Digital Resource Center*, [en ligne], <http://sardisexpedition.org/en/essays/about-bin-tepe>. (Page consultée le 10 février 2016)

¹⁸⁷ G. M. A. HANFMANN et R. U. RUSSIN 1983, p. 57-58.

¹⁸⁸ G. M. BROWNE 2000, p. 172.

¹⁸⁹ C. RATTÉ 2011, p. 44.

Il est également possible que les maçons impliqués ne travaillaient que pour les chantiers initiés par le pouvoir royal.

En se basant sur un fragment du poète Hipponax,¹⁹⁰ mentionnant un « σῆμα Γύγεω » (Tombe de Gygès) et sur les paires de digammas gravées sur le mur de soutènement, Georges Hanfmann considère que le Karniyarik Tepe était la tombe de Gygès.¹⁹¹ De son côté, Christopher Ratté, pense que ce tumulus aurait été celui d'Atys, fils de Crésus, mort prématurément lors d'une partie de chasse, comme le rapporte Hérodote.¹⁹² Il imagine que Crésus aurait réquisitionné un tumulus en construction afin de l'agrandir pour en faire le tombeau de son fils. Il explique ainsi pourquoi le tumulus, doté d'un mur de soutènement en construction, a été (hâtivement) agrandi. Néanmoins, toujours selon Christopher Ratté, le Kır Mutaf Tepe pourrait également abriter la tombe d'Atys en personne.¹⁹³

Par ailleurs, les archéologues, partant tous du principe que Crésus fut emmené en Perse par Cyrus,¹⁹⁴ ne lui attribuent aucun de ces tumulus (Kır Mutaf Tepe ou Karniyarik Tepe).

¹⁹⁰ HIPPONAX F 42 :

« ... δενειε τὴν ἐπὶ Σμύρνης
ἴθι διὰ Λυδῶν παρὰ τὸν Ἀττάλεω τύμβον
καὶ σῆμα Γύγεω, καὶ τέμενος στήλην
καὶ μνῆμα Τάτος† Μυτάλιδι πάλμυδος,
πρὸς ἥλιον δύνοντα γαστέρα τρέψας »

« ...Sur le chemin vers Smyrne ; traverse la Lydie, passe la tombe d'Attale et le monument de Gygès, et le monument (de Μεγάστου) et le mémorial de Tos, *palmy* à Mutualis... tournant ton ventre vers le soleil couchant. »
(Traduction de l'auteur)

Selon les derniers travaux consacrés à ce fragment problématique d'Hipponax, celui-ci pourrait être lu :

« τέαρε[.]δενειε[τὴν ἐπὶ Σμύρνης
ἴθι διὰ Λυδῶν παρὰ τὸν Ἀττάλεω τύμβον
καὶ σῆμα Γύγεω, καὶ Σεσώστριος στήλην
καὶ τμῆματ' ὥτος† Μυτάλιδι πάλμυδος,
πρὸς ἥλιον δύνοντα γαστέρα τρέψας »

« ... follow the road to Smyrna, go on through Lydia past the tomb of Attale, the barrow of Gyges and Sesostris' stele, and the τμῆματ' ὥτος†, lord at Mutualis, turning your belly towards the setting sun. » (Traduction A. DALE 2013)

Alexander Dale propose de reconstruire « μνῆματ' ὥτος » par καὶ « μνῆμα Τμώλου ». Tmolus pourrait faire référence à un patronyme et Mutualis un toponyme que l'on peut rapprocher de « metallon », en amont de Sardes sur le Pactole. Voir A. DALE 2013, p. 50. De notre côté, nous n'avons pas transmis les termes de « Μεγάστου » et de « πάλμυδος » dont les significations sont encore problématiques

¹⁹¹ G. M. A. HANFMANN et R. U. RUSSIN 1983, p. 57-58. C. RATTÉ 1994, p. 157-161 et 2011, p. 50-51 et « Bin Tepe, The Tumulus of Alyattes and Karniyarik Tepe » in THE ARCHAEOLOGICAL EXPLORATION OF SARDIS, *Digital Resource Center*, [en ligne], <http://sardisexpedition.org/en/essays/about-bin-tepe>. (Page consultée le 10 février 2016)

¹⁹² HÉRODOTE, I, 42-45.

¹⁹³ C. RATTÉ 1994, p. 157-161 et 2011, p. 50-51.

¹⁹⁴ HÉRODOTE, I, 88 ; NICOLAS DE DAMAS, F 68.

Or, il est fort probable, comme nous le verrons, que Crésus n'ait pas survécu à la prise de Sardes par Cyrus. Ainsi, un de ces tumulus (en particulier le Karnıyarık Tepe) pourrait être la dernière demeure de l'ultime roi lydien. Notons toujours que si Crésus a bien été emmené en Perse, sa tombe et son corps n'ont jamais été retrouvés. Par conséquent, il serait également possible que le Karnıyarık Tepe soit un cénotaphe de Crésus.¹⁹⁵

2) En Troade

Selon Strabon,¹⁹⁶ **Abydos** (voir fiche 2.1) aurait été fondée par les Milésiens avec l'accord du roi lydien Gygès. Cependant, le site étant en zone d'exclusion militaire, aucune fouille n'a été entreprise. Ainsi, rien ne permet d'accréditer les propos tenus par le géographe.

Les défenses du site d'**Achilleion**, selon Strabon,¹⁹⁷ auraient été élevées à l'aide des pierres provenant des ruines du site d'Ilion situé juste au nord. Or, l'archéologie a révélé que les murailles d'Achilleion étaient datées du VI^e siècle ACN,¹⁹⁸ soit le moment durant lequel Ilion vivait une période de réelle prospérité. Cette dernière n'était donc pas en ruines comme le suggère Strabon.

À **Assos**, les fouilles archéologiques ne permettent pas de confirmer les dires de Strabon qui mentionnait que le site était une ancienne fondation opérée par les Lesbiens de Methymna.¹⁹⁹

Pareille conclusion peut être réalisée pour le site d'**Antandros** où les témoignages d'Aristote et de Pline l'Ancien ne trouvent aucune confirmation archéologique.²⁰⁰ Ceux-ci déclaraient que les Cimmériens s'étaient installés dans ce district à la suite de leur invasion

¹⁹⁵ Ou un cénotaphe de Gygès. Hypothèse non écartée par C. RATTÉ 1994, p. 161.

¹⁹⁶ STRABON, XIII, I, 22.

¹⁹⁷ STRABON, XIII, I, 39.

¹⁹⁸ J. M. COOK 1973, p. 300 ; A. SCHULZ 2000, p. 11-12 ; S. MITCHELL 2004, p. 1003 ; B. VERGNAUD 2012, p. 83.

¹⁹⁹ STRABON, XIII, I, 58.

²⁰⁰ ARISTOTE, fragment 478 = ÉTIENNE DE BYZANCE, s.v. Ἀντανδρος ; PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, V, 32.

au VII^e siècle ACN, avant qu'ils ne soient expulsés d'Asie Mineure par Alyatte.²⁰¹ Pour le moment, seule la nécropole d'Antandros a livré du matériel archaïque sur le site.

3) En Éolide et le sud-ouest de la Mysie

Sur base du récit de Nicolas de Damas,²⁰² le toponyme de **Thyessos** (voir fiche 3.3), à la frontière avec la Lydie, a été suggéré comme ayant désigné auparavant l'établissement de Hermokapeleia. Selon cet auteur, c'est à cet endroit que se situait l'auberge (καπηλεῖον) de Thyessos, sous le règne du roi Ardys, fils d'Adyatte. Ce dernier promit à l'aubergiste une exemption d'impôts et, celui-ci, grâce à cet argent économisé, construisit un temple consacré à Hermès.

Selon la tradition,²⁰³ **Adramytteion** serait une fondation lydienne. Comme nous le verrons,²⁰⁴ Crésus en aurait été le gouverneur avant d'accéder au trône.²⁰⁵

4) En Ionie

À lire Hérodote,²⁰⁶ on comprend que la muraille de **Phocée** était imposante. Ces propos ont été confirmés par l'archéologie qui a mis au jour une enceinte de cinq kilomètres datant du début du VI^e siècle ACN.

Selon le père de l'Histoire,²⁰⁷ Alyatte prit la ville de **Smyrne**. Il s'avère que les fouilles archéologiques menées sur le site ont permis d'établir le *modus operandi* utilisé par les troupes lydiennes pour investir la cité.²⁰⁸ **Clazomènes** aussi aurait été attaquée,²⁰⁹ sans succès, par le père de Crésus. Cependant, à ce jour, ce raid n'a trouvé aucune

²⁰¹ HÉRODOTE, I, 16.

²⁰² NICOLAS DE DAMAS, F 44.

²⁰³ ÉTIENNE DE BYZANCE, s.v. Αδραμύτειον.

²⁰⁴ Voir *infra* chapitre 2.

²⁰⁵ NICOLAS DE DAMAS, F 65.

²⁰⁶ HÉRODOTE, I, 163-167.

²⁰⁷ HÉRODOTE, I, 16.

²⁰⁸ À savoir l'édification d'une rampe de siège. Voir *infra*, 3.1.I.c « Smyrne ».

²⁰⁹ HÉRODOTE, I, 16.

confirmation archéologique.²¹⁰ La même conclusion peut-être émise pour **Colophon**,²¹¹ où rien ne confirme, jusqu'à présent, la prise de la ville par Alyatte.²¹²

Comme nous le détaillerons plus loin dans ce travail,²¹³ les fouilles du site d'**Éphèse** n'ont livré à ce jour, aucune trace d'un éventuel siège de la ville entrepris par Crésus au début de son règne, pourtant rapporté par les sources anciennes.²¹⁴

Pour **Milet**, rien ne permet non plus de confirmer archéologiquement la guerre de douze ans que se livrèrent les Lydiens et les Milésiens, ceux-là ravageant les campagnes de ceux-ci.²¹⁵ Cependant, on apprend par Hérodote que les troupes lydiennes auraient incendié par inadvertance le temple d'Athéna Assesia sur le territoire de Milet.²¹⁶ Or, des fouilles menées à Mengerevtepe, à sept kilomètres au sud-est de Milet, ont révélé les vestiges du sanctuaire d'Athéna Assesia. Celui-ci porte des marques d'un incendie, daté de la fin du VII^e ou du début du VI^e siècle ACN, qui aurait détruit l'édifice. On trouve donc ici une confirmation archéologique des propos d'Hérodote.²¹⁷

5) En Carie

À l'exception de Telmessos,²¹⁸ à qui Hérodote attribue le siège d'un oracle divinatoire consulté par Crésus avant la chute de Sardes, aucun des sites cariens mentionnés ci-dessus n'est mis en relation avec l'histoire lydienne rapportée par les auteurs anciens. Or, nous savons par Hérodote que la Carie avait été soumise aux Lydiens sous Alyatte et Crésus.²¹⁹ Dès lors ces centres ont forcément dû, d'une manière ou d'une autre, entrer en contact avec les Lydiens.²²⁰

²¹⁰ Voir *infra*, 3.1.I.e.a « Clazomène ».

²¹¹ HÉRODOTE, I, 16.

²¹² Voir *infra*, 3.1.I.d « Colophon ».

²¹³ Voir *infra*, 3.1.I.a « Éphèse ».

²¹⁴ HÉRODOTE, I, 26 ; ÉLIEN, *Histoire variée*, III, 26 ; POLYEN, VI, 50.

²¹⁵ HÉRODOTE, I, 17.

²¹⁶ HÉRODOTE, I, 19-20.

²¹⁷ Voir *infra*, 3.1.I.b « Milet ».

²¹⁸ HÉRODOTE, I, 78.

²¹⁹ HÉRODOTE, I, 28-29.

²²⁰ Voir *infra*, 3.1.II « La Carie, la Mysie, la Troade et l'Éolide ».

6) En Phrygie

Les fouilles réalisées sur le Küçuk Höyük à **Gordion** ont dévoilé un grand nombre de céramiques ainsi que des pièces de monnaies lydiennes. On sait par Hérodote que les Phrygiens avaient été soumis par les Lydiens.²²¹ Selon les archéologues, les Lydiens auraient installé une garnison.²²² La fouille de la place forte a permis en effet de dévoiler un abondant matériel lydien. C'est donc à nouveau à l'archéologie que l'on doit l'hypothèse d'une construction par les Lydiens qui auraient contrôlé la Phrygie sous le règne d'Alyatte jusqu'à l'arrivée des Perses.²²³ Les tuiles lydiennes carbonisées ainsi que la céramique mêlée ionienne et lydienne laissent penser que la garnison lydienne a dû subir le siège des Perses avant ou après la chute de Sardes en *ca.* 547 ACN.²²⁴

Concernant le site même de Gordion, les récentes analyses de dendrochronologie et celles réalisées au radiocarbone ont permis d'avancer une date aux alentours de 830/800 ACN pour la destruction majeure du site. Cette date, d'un siècle antérieur à celle jusque-là proposée pour l'incendie, si elle venait à être confirmée, rendrait très difficile l'attribution du saccage aux Cimmériens qui ne déferlèrent en Anatolie qu'un siècle plus tard.²²⁵ Rien toutefois n'est acquis, certains archéologues rejettent encore les résultats ainsi que la procédure de ces analyses scientifiques.²²⁶

²²¹ HÉRODOTE, I, 28-29.

²²² Voir M. J. MELLINK 1991, p. 652-653 ; M. M. VOIGT et al. 1997, p. 6-11 ; G. K. SAMS 2005, p. 19 ; B. VERGNAUD 2012, p. 20 ; C. B. ROSE 2012, p. 16.

²²³ M. R. GLENDINNING 2005, p. 98 ; G. K. SAMS 2005, p. 19-20 ; B. VERGNAUD 2012, p. 20.

²²⁴ M. R. GLENDINNING 1996, p. 111 ; C. B. ROSE 2012, p. 16 ; B. BURKE 2012, p. 217 ; A. AMRHEIN et al. 2016, p. 19-21. Les archéologues ne fournissent pas beaucoup de détails sur Gordion durant la période entre la destruction et l'arrivée des Perses.

²²⁵ Cette nouvelle datation fut proposée en 2003 par K. DEVRIES et al. 2003. Voir également L. KEALHOFER 2005 ; S. BERND-ERSÖZ 2008 et M. M. VOIGT 2009 et surtout l'ouvrage collectif de C. B. ROSE et G. DARBYSHIRE 2011. Voir aussi C. B. ROSE 2016, p. 8-9.

²²⁶ Voir également M. M. VOIGT 2005 ; G. K. SAMS 2012 ; O. W. MUSCARELLA 2013, p. 569-599. Même si la chronologie haute est à présent adoptée, il convient de rester prudent.

L’inscription du « Monument de Midas » sur le site de la **Cité de Midas** comporte le nom de « Atès ». Comme nous le verrons,²²⁷ selon Suzanne Berndt-Ersoz, ce monument aurait été taillé dans la roche durant la première moitié du VI^e siècle ACN, soit l’époque à laquelle la Phrygie était sous contrôle lydien.²²⁸ On sait par Hérodote que Crésus avait un fils nommé Atys.²²⁹ Ainsi, pour S. Berndt-Ersoz,²³⁰ cet Atès ne serait autre que le nom du fils du dernier roi mermnade. Cette inscription serait une preuve archéologique selon laquelle Crésus aurait patronné la construction de lieux cultuels en Phrygie tout comme il l’aurait fait en Ionie, en finançant l’édification de l’Artémision d’Éphèse.²³¹

Au vu des résultats des fouilles archéologiques de **Daskyleion**, il semble que ce site soit tombé dans l’escarcelle lydienne une fois la Phrygie sous leur domination. En effet, au VII^e siècle ACN, l’établissement paraît sous obédience phrygienne, mais l’étude de la céramique tend à démontrer que l’occupation devient lydienne à la fin du VII^e siècle ACN.²³² Le nom même de Daskyleion renverrait directement à Daskylos, le père de Gygès.²³³ Il serait donc possible que les Lydiens, tout comme à Gordion, aient installé une garnison afin de surveiller et contrôler l’ensemble de l’Hellespont et le nord-ouest de l’Asie Mineure.

7) Les territoires à l’est du Kızılırmak

Le site de **Kerkenes Dağ** a été identifié par son fouilleur Geoffrey D. Summers comme étant le site de Ptérie, mentionnée par Hérodote.²³⁴ La céramique trouvée sur place a servi à dater l’occupation du site entre la fin VII^e et le milieu du VI^e siècle ACN.²³⁵ Les inscriptions, en langue phrygienne, découvertes sur le site ont permis de conforter la date d’une occupation allant de 600 à 550 ACN, moment où le site fut détruit complètement par le feu.²³⁶

²²⁷ Voir *infra* 3.3.2 « La Phrygie ».

²²⁸ S. BERNDT-ERSOZ 2009, p. 17.

²²⁹ HÉRODOTE, I, 34.

²³⁰ S. BERNDT-ERSOZ 2006 ; 2009.

²³¹ HÉRODOTE, I, 92.

²³² B. VERGNAUD 2012, p. 296 ; R. G. GÜTERKIN-DEMIR 2002, p. 111-143 ; C. VAN BEELEN 2012.

²³³ HÉRODOTE, I, 8.

²³⁴ HÉRODOTE, I, 76.

²³⁵ G. D. SUMMERS 1997, p. 81-94 et 2000, p. 55-73 ; G. D. SUMMERS 2006 (b), p. 164-202.

²³⁶ Voir C. M. DRAYCOTT & G. D. SUMMERS 2008.

Pour Geoffrey Summers, l'endroit aurait été occupé après la chute de Ninive – soit après 612 – par des Phrygiens qui auraient quitté leurs terres afin de venir s'installer en masse à l'est de l'Halys. Les techniques architecturales utilisées à Kerkenes sont à rapprocher de celles rencontrées sur les Haut Plateaux phrygiens. C'est pourquoi l'archéologue affirme que ces Hauts Plateaux, laissés vides par le déplacement des Phrygiens vers Kerkenes, auraient facilité l'incorporation de la Phrygie dans le royaume lydien. Les Phrygiens auraient ainsi fondé une nouvelle capitale, une installation de grande envergure (la Ptérie d'Hérodote) pour commander un royaume phrygien réformé dont les limites auraient été l'Halys au sud et à l'ouest, la zone aux alentours d'Alaca Höyük au nord et Akdağmaden à l'est.²³⁷

Conclusions

À la lecture de cette présentation, on constate que les sources littéraires et archéologiques sont bel et bien complémentaires. Pour certains cas, celles-ci sont concordantes :

Ainsi, le témoignage d'Hérodote a permis de proposer l'identification du Koca Mutaf Tepe, à proximité de Sardes, comme étant le tumulus d'Alyatte, puisque les dimensions de la tombe du père de Crésus données par l'historien²³⁸ sont identiques (à quelques mètres près) à celles du plus grand des tumulus de Bin Tepe. De même, la prise de l'ancienne Smyrne par Alyatte,²³⁹ ainsi que la destruction du temple d'Athéna Assesia aux alentours de Milet,²⁴⁰ par les troupes du père de Crésus, ont trouvé une confirmation archéologique.

En revanche, en bien d'autres cas, les résultats issus de l'archéologie et les sources littéraires sont discordants :

Le cas le plus représentatif est sans doute l'absence totale de traces des destructions et saccages opérés par les Cimmériens en Ionie. Dans ce cas-ci, nous en sommes tenus aux seuls témoignages des sources littéraires.

²³⁷ G. D. SUMMERS 2012, p. 225-228 ; 2013 (a), p. 42-49.

²³⁸ HÉRODOTE, I, 93.

²³⁹ HÉRODOTE, I, 16.

²⁴⁰ HÉRODOTE I, 19-20.

À Gordion, les archéologues avaient pensé trouver des indices de la déferlante cimmérienne puisqu'ils attribuaient le niveau de destruction de la citadelle, daté des années *ca.* 750 ACN, au peuple nomade. Cependant, les nouvelles analyses dendrochronologiques et celles réalisées au carbone quatorze ont daté cette destruction des années *ca.* 830 ACN. Dès lors, les Cimmériens n'en seraient pas les responsables.

À Éphèse, comme nous le verrons plus loin dans ce travail,²⁴¹ les fouilles n'ont livré aucune trace d'un éventuel siège entrepris par Crésus ou même de remparts mentionnés par Hérodote.

Dans bien d'autres cas, les résultats des fouilles archéologiques apportent de nombreux renseignements que l'on ne retrouve pas dans les sources littéraires. Il convient donc à l'historien d'exploiter ces données par le prisme de la critique historique.²⁴²

²⁴¹ Cf. *infra* 3.1.I.a « Éphèse ».

²⁴² Sur l'apport de l'archéologie pour la période étudiée dans ce travail, voir C. BAURAIN 1997, p. 5-7.

Chapitre II

ORGANISATION DU POUVOIR LYDIEN

2.1 Introduction : la cour de Sardes

L'étude de la cour des rois lydiens installés dans leur capitale à Sardes s'avère des plus délicate. En effet, très peu d'informations peuvent être tirées à ce sujet des sources à notre disposition, le but poursuivi par les différents auteurs anciens parvenus jusqu'à nous n'étant pas de tenter une description de la cour des rois lydiens : ils en auraient d'ailleurs été largement incapables vu que tous écrivent longtemps après la destruction de la capitale lydienne par Cyrus d'abord, par les Ioniens ensuite. Pour nous faire une idée des organisations aulique et sociétale de la cour lydienne, nous en sommes donc réduit à chercher les quelques indications de valeur incertaine, éparses chez les auteurs grecs, et d'explorer les rares sources épigraphiques parvenues jusqu'à nous.

Pour l'essentiel, il est fondé de croire qu'une comparaison synchronique avec les cours des royaumes orientaux comme la Perse (alors en formation), la Babylonie et l'Assyrie (dont les compositions auliques étaient sans doute fort semblables), ainsi que diachronique, en considérant les cours paléoassyrienne et hittite pourrait éclairer ce que fut de l'organisation du palais et de la société lydienne. Cette tentative de description de la cour de Sardes pourrait permettre de mieux situer et apprécier les enjeux de la lutte que se livrèrent Pantaléon et Crésus dans leur volonté de succéder à leur père Alyatte.

En effet, sans entrer dans trop de détails, il semble que dans leur majorité, les cours orientales aient été édifiées sur le modèle (paléo)assyrien. Tout d'abord, précisons que durant l'Âge du Bronze, le territoire du futur royaume lydien faisait partie du royaume du « Pays de la rivière Seha »,²⁴³ une entité elle-même vassale du Nouveau Royaume des Hittites.²⁴⁴ Or, il faut savoir qu'au milieu du XVII^e siècle ACN, Pithana, roi de Kussar, fondateur de l'Ancien Royaume hittite, s'empara notamment de la cité de Nesa/Kanesh, siège de la principale ancienne colonie fondée par des marchands assyriens au XIX^e siècle ACN.²⁴⁵ Ce *karum* de Kanesh était ainsi accolé au siège d'un petit royaume anatolien dont le potentat avait prêté serment au roi assyrien.²⁴⁶ C'est à cet endroit que Pithana et son fils Anitta établirent leur capitale, avant qu'Hattusili (ca. 1600 ACN) ne la déplace à

²⁴³ Dont la capitale se situait peut-être sur le site actuel de Kaymakçı, à proximité directe de Sardes. Voir C. LUKE & C. H. ROOSEVELT 2009 ; 2017 ; C. H. ROOSEVELT 2010, p. 53 ; 2012, p. 898.

²⁴⁴ C. H. ROOSEVELT 2010, p. 55-57 ; C. LUKE & C. H. ROOSEVELT 2017, p. 121.

²⁴⁵ T. BRYCE 2012, p. 722 ; T. MATNEY 2012, p. 567-568.

²⁴⁶ P. GARELLI 1963, p. 172, 198 ; H. LEWY 1971, p. 715-716 ; T. BRYCE 1998, p. 21-22 ; 2002, p. 8.

Hattusha/Boğazköy, elle aussi ancien siège d'une colonie assyrienne.²⁴⁷ Les contacts entre ces places commerciales assyriennes et Assur étaient étroits. D'ailleurs, c'est par l'intermédiaire des multiples colonies assyriennes installées en Anatolie que les Hittites ont été conduits à adopter l'usage de l'écriture cunéiforme pour transcrire leur langue indo-européenne appelée le nésite.²⁴⁸ Mais les emprunts ne se sont pas limités à un outil graphique. Il semble également que de nombreux usages auliques hittites (comme l'usage d'eunuques) aient été empruntés aux Assyriens.²⁴⁹

Par ailleurs, durant la domination hittite, la population des territoires qui formeront le berceau du royaume lydien (comme du reste une bonne partie sinon la quasi totalité de l'Anatolie) parlait le louvite. Comme nous le verrons plus loin,²⁵⁰ il semble que la dynastie mermnade ait voulu se rattacher au passé louvite de la région.²⁵¹ Par conséquent, il n'est pas impossible que la composition de la cour lydienne ait présenté de fortes réminiscences avec ce qu'était la cour du « Royaume de la rivière Seha », elle-même influencée par Hattusha formée aux usages (paléo)assyriens.

Pour l'Âge du Fer et la période archaïque des Grecs, les études récentes ont démontré que la cour néo-babylonienne était quasi identique à la cour néo-assyrienne,²⁵² à la suite notamment de l'annexion du royaume de Babylone en 729 ACN par Tiglath-Phalar III, et son autopropagation comme roi de Babylone. De même, les cours des royaumes néo-élamites – dont celui d'Anshan,²⁵³ royaume de Cyrus II – laissent entrevoir, elles aussi, de nombreuses influences néo-assyriennes.²⁵⁴ Cela n'a rien pour surprendre quand on sait que la civilisation néo-assyrienne était en grande partie héritière des Assyriens de l'Âge du Bronze.²⁵⁵ Ainsi, les cours des différents royaumes du Proche-Orient et de l'Anatolie devaient-elles toutes partager de nombreux points communs, tous renvoyant à une origine mésopotamienne, celle du brillant royaume assyrien de l'Âge du Bronze.

²⁴⁷ T. BRYCE 2012, p. 723-724.

²⁴⁸ H. A. HOFFNER et H. C. MELCHERT 2008, p. 9-10.

²⁴⁹ I. PELED 2013, p. 785-797.

²⁵⁰ Voir *infra* 2.2.3.1 « Considérations onomastiques ».

²⁵¹ Voir M. FORLANINI 1999, p. 22-23 ; O. CARRUBA 2003

²⁵² P. VILLARD 2008, p. 25-27 ; M. JURSA 2010, p. 68-106.

²⁵³ Cf. *infra* 4.2.

²⁵⁴ D. T. POTTS 2010, p. 107-137.

²⁵⁵ P. VILLARD 2008, p. 15-30.

C'est pour ces différentes raisons qu'on est en droit d'espérer qu'une comparaison diachronique et synchronique avec les cours perse, babylonienne, assyrienne et hittite puisse nous éclairer au moins partiellement sur la composition de la cour lydienne sous le règne des Mermnades.

À la lecture des sources grecques comme Hérodote, Nicolas de Damas ou encore Plutarque, on apprend que la cour royale lydienne était composée du roi (*qaλmλuł* / *Ἄλμαλ*)²⁵⁶, de ses femmes,²⁵⁷ de ses enfants,²⁵⁸ de sa famille au sens large,²⁵⁹ de ses servants,²⁶⁰ de son personnel administratif,²⁶¹ de médecins,²⁶² et de nobles propriétaires de domaines,²⁶³ auquels se joignaient des membres de familles royales amies.²⁶⁴

Cette évocation succincte de la cour royale mermnade avait déjà été réalisée par Georges Hanfmann et Christopher Roosevelt, sans toutefois citer les sources anciennes disponibles.²⁶⁵

Le personnel constituant l'entourage du roi lydien, à l'instar de celui des rois des Hittites, des Perses, des Babyloniens et des Assyriens, devait probablement comporter un surintendant du palais, des gardes du corps (les *Mešedi* chez les Hittites)²⁶⁶, un boulanger, un majordome, un secrétaire, des responsables de la « maison des femmes », un barbier, un secrétaire de l'héritier du trône, etc.²⁶⁷ Les gouverneurs de domaines, comme les *Bēl Madgalti* des Hittites, devaient également séjourner par moment à Sardes.²⁶⁸

²⁵⁶ Voir les inscriptions du *Lydisches Wörtenbuch* de Roberto Gusmani : LW 2,2 ; LW 41,1 ; LW 42,2 ; LW 50,3 ; LW 16,3 ; LW 11,8 (R. GUSMANI 1964, p. 179-180, 250-269). Voir également A. PAYNE et J. WINTJES 2016, p. 73-86.

²⁵⁷ Hérodote transmet qu'Alyatte avait plusieurs épouses. HÉRODOTE, I, 92 ; PLUTARQUE, *Sur les oracles de la Pythie*, I, 6 (401e).

²⁵⁸ Sans oublier que les appartements des hommes étaient séparés de ceux des femmes. Voir HÉRODOTE, I, 34-35 ; PLUTARQUE, *Sur les oracles de la Pythie*, I, 6 (401e).

²⁵⁹ NICOLAS DE DAMAS, F 44.

²⁶⁰ Comme la célèbre boulangère de Crésus. Voir HÉRODOTE, I, 51 ; PLUTARQUE, *Sur les oracles de la Pythie*, I, 6 (401e).

²⁶¹ Avec notamment les conseillers et les interprètes. Voir HÉRODOTE, I, 71.

²⁶² NICOLAS DE DAMAS, F 44.

²⁶³ Les « calomniateurs » de Crésus auprès d'Alyatte pourraient s'entendre dans ce sens. Voir NICOLAS DE DAMAS, F 65.

²⁶⁴ Comme le fameux Adraste, prince royal phrygien qui tua par accident Atys, le fils de Crésus. Voir HÉRODOTE, I, 34-36.

²⁶⁵ G. M. A. HANFMANN 1983, p. 84 ; C. ROOSEVELT 2009, p. 85-86.

²⁶⁶ T. BRYCE 2002, p. 22.

²⁶⁷ Sur la composition de la cour hittite, voir T. BRYCE 2002, p. 11-31 ; chez les Perses : P. BRIANT 1996, p. 265-313 ; M. BROSİUS 2006, p. 32-46. Voir également l'étude comparative de la cour achéménide avec la cour néo-babylonienne et assyrienne : M. BROSİUS 2007, p. 17-57. Les sources assyriennes précisent par la même occasion une hiérarchie parmi les membres de la cour royale : STATE ARCHIVE OF ASSYRIA (SAA), IV, 142. Les archives assyriennes sont disponibles en ligne : UNIVERSITY OF PENNSYLVANIA, *State Archive of Assyria Online*, [en ligne], <http://oracc.museum.upenn.edu/saao/>. (Page consultée le 28 février 2017)

²⁶⁸ T. BRYCE 2002, p. 16 ; M. BROSİUS 2007, p. 23.

Tout comme chez les Perses, la cour lydienne pouvait être répartie en deux catégories d'individus : d'une part, on devait avoir une cour « interne » composée de la famille royale et du personnel en contact direct avec le roi ; et d'autre part, une cour « externe » réunissant les personnes qui appartenaient à la cour royale de manière temporaire ou permanente mais qui n'entraient pas en contact direct avec le roi.²⁶⁹

Ainsi, la cour interne du roi avec sa famille disposait de serviteurs directs ainsi que d'un personnel administratif, un personnel de confiance qui devait probablement être choisi au sein de la noblesse lydienne.²⁷⁰ La cour externe devait se composer des propriétaires terriens, des gouverneurs de domaines (qui étaient parfois membres de la famille royale)²⁷¹, des membres de familles royales et de la noblesse « amies ».

Si l'on risque toujours la comparaison avec les autres cours royales orientales, les membres de la famille royale mermnade ainsi que la noblesse présente à la cour de Sardes devaient pouvoir agir en tant que conseillers du roi lydien.²⁷²

L'ensemble de la cour devait probablement résider dans le palais édifié dans la capitale du royaume lydien. Comme énoncé plus haut,²⁷³ des restes retrouvés sur la terrasse du « Champ 49 » (*Field 49*) pourraient être ceux du palais de Sardes. Cependant le plan architectural de ce dernier est, jusqu'à présent, inconnu. Il est donc impossible de savoir s'il existait, par exemple, comme dans les autres cours orientales, une zone réservée aux femmes et d'autres zones proprement administratives.

On le remarque, établir une composition plus précise de la cour lydienne à l'époque des Mermnades serait une entreprise hasardeuse tant est cruel le manque de sources anciennes. Seuls les textes grecs postérieurs renseignent directement sur la composition générale de la cour de Sardes. Pour le reste, la comparaison avec les cours hittite, perse, babylonienne, et assyrienne permet au mieux de préciser l'entourage probable des Mermnades qui la fréquentait et les principaux organes qu'elle devait contrôler.

²⁶⁹ M. BROSIUS 2007, p. 26-39.

²⁷⁰ Les Perses choisissaient leur plus proche personnel parmi les membres de la noblesse perse. Voir M. BROSIUS 2006, p. 37-39 ; 2007, p. 27.

²⁷¹ Crésus lui-même sera en charge du gouvernorat d'Adramytteion. Voir NICOLAS DE DAMAS, F 65.

²⁷² T. BRYCE 2002, p. 23 ; M. BROSIUS 2006, p. 39-40 ; 2007, p. 30.

²⁷³ Voir *supra* 1.2.3.

2.2 Guerre de factions : la lutte pour le pouvoir entre Pantaléon et Crésus

Au cours de son exposé consacré aux affaires lydiennes,²⁷⁴ Hérodote dévoile l'existence d'un demi-frère de Crésus (Κροίσου δὲ ἀδελφεὸς οὐκ ὁμομήτριος), portant le nom de Pantaléon. Si Crésus était né d'une mère Carienne, ce demi-frère était pour sa part né d'une Ionienne et il avait également revendiqué le trône de leur père, Alyatte. Deux épisodes témoignant de cette lutte entre les deux frères sont relatés par Hérodote,²⁷⁵ Nicolas de Damas,²⁷⁶ Élien²⁷⁷ et Plutarque.²⁷⁸ Que retenir de cette rivalité ? Avant de tenter de répondre à cette question, il convient tout d'abord de s'attarder sur les règles de succession du trône du royaume de Lydie.

2.2.1 Introduction : les règles de succession dans le royaume lydien

Contrairement à ce que pensaient G. A. Radet et C. Talamo,²⁷⁹ un examen plus précis des indices disponibles invite à penser que la succession des rois lydiens ne s'établissait pas par ordre de primogéniture masculine. En effet, Hérodote précise qu'Alyatte avait donné (Ἐπείτε δὲ δόντος τοῦ πατρὸς ἐκράτησε τῆς ἀρχῆς ὁ Κροῖσος) la royauté à Crésus qui était, aux dires de Nicolas de Damas, l'aîné de ses fils,²⁸⁰ en le désignant comme successeur.²⁸¹ Le roi en fonction pouvait donc choisir, sans se préoccuper de l'ordre des naissances, son successeur parmi ses fils. De même, Xénophilos nous transmet qu'Alyatte avait lui aussi *reçu* la royauté de son père (Sadyatte).²⁸² Cette façon de procéder (sans intégrer la contrainte de la primogéniture) se retrouve dans d'autres royaumes orientaux, comme chez les Perses et les Hittites, où le roi avait à choisir son successeur au sein de ses fils légitimes.

²⁷⁴ HÉRODOTE, I, 92.

²⁷⁵ HÉRODOTE, I, 92.

²⁷⁶ NICOLAS DE DAMAS, F 65.

²⁷⁷ ÉLIEN, *Histoire variée*, IV, 27.

²⁷⁸ PLUTARQUE, *De la malignité d'Hérodote*, I, 8 (858e). Et *Sur les oracles de la Pythie*, I, 6 (401e).

²⁷⁹ G. A. RADET 1893, p. 206 ; C. TALAMO 1979, p. 116-119.

²⁸⁰ NICOLAS DE DAMAS, F 65.

²⁸¹ HÉRODOTE, I, 92. Pour les Perses, voir P. BRIANT 1996, p. 535-538.

²⁸² XENOPHILOS, *FGrH* 767 F1 : Ἀλυάτης διαδεξάμενος τὴν τοῦ πατρὸς βασιλείαν. Le verbe διαδέχομαι (recevoir par succession) n'implique pas de règle successorale. Voir A. BAILLY 1901, p. 466-467.

Tout comme l'analyse de la composition de la cour mermnade, cette comparaison synchronique et diachronique permettra d'éclairer les règles de succession chez les Lydiens.

Ainsi, chez les Hittites, afin de mettre fin aux nombreuses querelles de succession, le roi Telipinu (au XVI^e siècle ACN) promulgu a un « édit », dont les modernes peinent à définir la nature exacte, qui définissait les règles de succession.²⁸³ En substance, celui-ci établissait que le roi devait se résoudre à choisir son héritier librement parmi ses fils « de premier rang », soit « légitimes » – c'est-à-dire ceux issus de son union avec la reine consort, la « *Tawananna* ».²⁸⁴ En cas d'absence de fils (un ou plusieurs) de premier rang, la royauté passait à un fils de second rang (issu de l'union avec une femme de statut inférieur), sans que soit précisé un ordre de préséance quelconque. Les fils des concubines étaient quant à eux inéligibles.²⁸⁵ Il arrivait parfois au roi de changer d'avis durant son règne.²⁸⁶ L'héritier désigné (le *Tuhkanti*) était éduqué au palais afin de pouvoir succéder à son père ; les autres fils, de leurs côtés, assuraient des missions diplomatiques, des commandements militaires, occupaient des postes majeurs dans la gestion du royaume ainsi que dans la vie religieuse. Enfin, l'administration de grandes régions (comme Alep ou Karkemish) était confiée à des fils non destinés à accéder au trône.²⁸⁷ Ces usages se perpétuent pour l'essentiel jusqu'au temps de l'empire perse.

En effet, chez les Perses, le roi choisissait son héritier également parmi ses fils légitimes – c'est-à-dire ceux que le roi avait eus avec ses différentes épouses et non pas ceux qu'il avait eus avec ses nombreuses concubines (les *pallakai* des textes grecs). Le ou les autres fils, quant à eux, se voyaient confier l'administration d'un domaine. C'est notamment le cas bien connu de Cyrus II qui a choisi Cambyse comme successeur et donné l'administration d'un vaste gouvernement en Asie Centrale à Smerdis/Bardiya (fils de Cyrus, de la même mère que Cambyse).²⁸⁸

²⁸³ Voir G. BECKMAN 1986, p. 13-31 ; T. BRYCE 1998, p.114-115 ; 2002, p. 18-24.

²⁸⁴ Pour le concubinage chez les rois hittites : T. BRYCE 2002, p. 27-31. Les femmes de statut inférieur étaient désignées par le terme de *naptartu* ou ^{SAI}*suhur.lal*, littéralement « servante ».

²⁸⁵ G. BECKMAN 1986, p. 13-31 ; T. BRYCE 1998, p.114-115 ; 2002, p. 18-23.

²⁸⁶ Nous pouvons citer l'exemple de Nerikkaili, qui se voit remplacé par son frère Tuthaliya, tous deux fils de Hattusili III. Voir J. FREU et M. MAZOYER 2013, p. 23-24.

²⁸⁷ T. BRYCE 2002, p. 21.

²⁸⁸ HÉRODOTE, III, 30. Smerdis/Bardiya était le frère puiné de Xerxès (XÉNOPHON, *Cyropédie*, VIII, 7, 6-28).

Le roi régnant avait donc la liberté de nommer son successeur en fonction de ses préférences et des analyses qui étaient siennes.²⁸⁹ Bien évidemment, le choix révélé d'un héritier du vivant du roi ne suffisait pas à garantir une succession pacifique : il y eut de nombreuses luttes armées pour le pouvoir chez les Perses, la plus célèbre étant celle intervenue entre Cyrus le Jeune et son frère aîné Artaxerxès à la mort de leur père Darius II.²⁹⁰

Sur ces constatations, il est plus que probable que ces usages successoraux devaient être pratiqués chez les Mermnades : les rois lydiens désignaient sans doute leur successeur parmi leurs fils légitimes sans nécessairement tenir compte de la primogéniture (les dires d'Hérodote et de Xénophilos ne s'opposent d'ailleurs pas à cette hypothèse) et le gardaient auprès d'eux afin de le préparer à régner. Les autres fils devaient recevoir des postes, parfois loin de la capitale, dans la gestion et la défense du royaume.

Revenons-en maintenant aux sources anciennes traitant de la lutte pour le pouvoir que se livrèrent Pantaléon et Crésus.

²⁸⁹ P. BRIANT 1996, p. 104-105.

²⁹⁰ Pour les multiples luttes dynastiques chez les Achéménides, lire P. BRIANT 2002.

2.2.2 Les sources

Seuls deux épisodes de cette querelle familiale sont parvenus jusqu'à nous de façon quelque peu détaillée.

Le premier ne trouve aucun écho dans nos sources avant la mention de **Plutarque** dans son opuscule *Sur les oracles de la Pythie*. Dans celui-ci, il fait allusion à une tentative d'empoisonnement avortée de Crésus par sa belle-mère :

« [...] λέγεται γὰρ Ἀλυνάττην τὸν πατέρα τοῦ Κροίσου δευτέραν ἀγαγέσθαι γυναῖκα καὶ παῖδας ἑτέρους τρέφειν: ἐπιβουλεύουσαν οὖν τῷ Κροίσῳ τὴν ἄνθρωπον φάρμακον δοῦναι τῇ ἀρτοποιῷ, καὶ κελεῦσαι διαπλάσασαν ἄρτον ἐξ αὐτοῦ τῷ Κροίσῳ παραθεῖναι τὴν δ' ἀρτοποιὸν κρύφα τῷ Κροίσῳ φράσαι, παραθεῖναι δὲ τοῖς ἐκείνης παισὶ τὸν ἄρτον. »²⁹¹

(Édition de R. FLACELIÈRE)

« [...] On dit, en effet, qu'Alyatte, père de Crésus, s'était marié à une deuxième femme [δευτέραν ἀγαγέσθαι γυναῖκα] et avait des enfants de celle-ci ; la dernière épousée, qui en voulait aux jours de Crésus, remit du poison à sa boulangère et lui ordonna d'en mêler à la pâte en fabriquant le pain destiné à Crésus ; mais la boulangère avertit secrètement celui-ci, et ce fut aux enfants de cette dernière qu'elle servit le pain empoisonné. »

(Traduction R. FLACELIÈRE modifiée).

Ce passage de Plutarque s'inscrit dans un propos plus large dont le point de départ est une réflexion sur la nature des offrandes rassemblées à Delphes, souvent des tributs résultant de pillages, avec l'accent mis sur un cas singulier, celui d'une statue en or représentant une femme qui cuit son pain et que Crésus avait dédiée à Delphes. Comme nous le verrons ci-après, ce passage ne serait en réalité, selon nous, qu'un simple récit étiologique (*aition*) inspiré par cette statue de la « boulangère » de trois coudées offerte par Crésus à Delphes, dont parlait déjà Hérodote.²⁹²

²⁹¹ PLUTARQUE, *Sur les oracles de la Pythie*, I, 6 (401e). Nous nous écartons en partie de la traduction de Robert Flacelière. En effet, pour « δευτέραν ἀγαγέσθαι γυναῖκα » nous préférons la traduction par « se marier à une deuxième épouse » plutôt que par « s'était remarié », ce qui sous-entendrait que la première femme d'Alyatte n'existe plus ; par ailleurs, le texte grec ne faisant jamais mention d'une « reine », nous traduirons « παραθεῖναι δὲ τοῖς ἐκείνης παισὶ τὸν ἄρτον » par « elle servit le pain empoisonné aux enfants de celle-ci (la belle-mère de Crésus) ».

²⁹² HÉRODOTE, I, 51 : τὸ Δελφοὶ τῆς ἀρτοκόπου τῆς Κροίσου εἰκόνα λέγουσι εἶναι. « [Cette statue], que les Lydiens affirment être la statue de sa boulangère ». Pour Clarisse Herrenschmidt, Plutarque aurait créé cette histoire mêlant intrigue, harem, poison et retournement pour plaire à ses lecteurs grecs. Voir C. HERRENSCHMIDT 2004, p. 9. On peut également émettre l'idée que Plutarque aurait plutôt trouvé cette anecdote chez un des auteurs qu'il a rencontrés au hasard de ses lectures.

En effet, il apparaît que cette statue (*ειδωλον/εικόνα*)²⁹³ en or était en réalité une statue d'Artémis d'Éphèse que le roi lydien aurait consacrée à l'Apollon Pythien après sa prise de la cité ionienne. Contrairement à l'idée défendue par l'érudit H. W. Parke,²⁹⁴ Artémis d'Éphèse était déjà représentée (à l'époque archaïque) avec ses nombreux oves (ou mamelles).²⁹⁵ Ainsi, il est possible que les Delphiens, peu au fait de ce type de représentation de la déesse, aient assez vite interprété cette singularité comme une sorte d'épi de blé et donc une boulangère.

Ainsi, on peut difficilement tirer argument de cette statue évoquée par Hérodote, puis Plutarque, pour créditer d'une réelle consistance historique l'épisode de l'empoisonnement manqué. On songerait alors plutôt à l'un de ces récits qui étaient diffusés pour confirmer (*a posteriori*) le destin exceptionnel de certains personnages. De plus, rien dans le texte d'Hérodote ne permet d'affirmer que l'historien a vu de ses propres yeux la statue de la boulangère de Crésus, puisqu'il est probable que celle-ci ne survécut pas à l'incendie du temple en 548/7 ACN.²⁹⁶

Le second épisode, quant à lui, est rapporté par davantage de sources : à Hérodote et Plutarque se joignent Nicolas de Damas et Élien.

²⁹³ Sur l'emploi des termes *ειδωλον* et *εικόνα* et leurs significations, voir S. SAÏD 1987, p. 309-330 et J. P. VERNANT 1990, p. 225-238.

²⁹⁴ H. W. PARKE 1984, p. 220.

²⁹⁵ A. E. HILL 1992, p. 91-94. Pour ce chercheur, en la comparant avec les attributs d'Istar, Artémis aurait porté des colliers de perles ovoïdales dérivées directement de la forme des écailles que formaient les armures des soldats mésopotamiens ; Selon S. P. Morris, la représentation de la statue provient des images cultuelles de l'Anatolie de l'époque hittite. Ces oves représenteraient des petits sacs de cuir symbolisant la « fertilité ». S. P. MORRIS 2001, p. 429-430

²⁹⁶ Mentionné par Hérodote (I, 50-51) et Pausanias (X, 5, 13).

Les récits qu'en font le père de l'histoire et Plutarque sont fort similaires en dépit des siècles qui les séparent. En effet, **Hérodote** déclare que :

« [...] τὰ δὲ ἄλλα ἀναθήματα ἐξ ἀνδρὸς ἐγένετο οὐσίης ἐχθροῦ, ὃς οἱ πρὶν ἦ βασιλεῦσαι ἀντιστασιώτης κατεστήκεε, συσπεύδων Πανταλέοντι γενέσθαι τὴν Λυδῶν ἀρχήν. Οἱ δὲ Πανταλέων ἦν Ἀλυάττεω μὲν παῖς, Κροῖσου δὲ ἀδελφεὸς οὐκ ὁμομήτριος· Κροῖσος μὲν γὰρ ἐκ Καείρης ἦν γυναικὸς Ἀλυάττῃ, Πανταλέων δὲ ἐξ Ἰάδος. Ἐπείτε δὲ δόντος τοῦ πατρὸς ἐκράτησε τῆς ἀρχῆς ὁ Κροῖσος, τὸν ἄνθρωπον τὸν ἀντιπρήσσοντα ἐπὶ κνάφου ἔλκων διέφθειρε, τὴν δὲ οὐσίην αὐτοῦ ἔτι πρότερον κατιρώσας τότε τρόπῳ τῷ εἰρημένῳ ἀνέθηκε ἐξ τὰ εἴρηται. »

(Édition de P. E. LEGRAND)²⁹⁷

« [...] les autres [offrandes faites en Grèce] furent tirées de la fortune d'un ennemi qui, avant que Crésus devint roi, lui avait fait de l'opposition et avait conspiré avec Pantaléon pour que la royauté de Lydie échût à ce dernier. Pantaléon était le fils d'Alyatte et frère de Crésus, mais né d'une autre mère : Alyatte avait eu Crésus d'une femme carienne, Pantaléon d'une femme ionienne. Lorsque Crésus fut entré en possession du pouvoir par le don que lui en avait fait son père, il mit à mort son opposant en le faisant traîner sur un « chardon » ; quant à sa fortune, que d'avance il avait vouée aux dieux, il la consacra alors sous la forme que nous avons dite dans les sanctuaires susnommés. »

(Traduction de P. E. LEGRAND)

Hérodote en vient donc à évoquer ce conflit, lorsqu'il aborde les différentes offrandes accomplies par Crésus dans divers sanctuaires grecs, à la fin de son *logos* lydien. Il semble qu'il tienne ces renseignements d'informateurs ioniens, probablement rencontrés lorsque l'historien visita la cité d'Éphèse et son célèbre Artémision.²⁹⁸

²⁹⁷ HÉRODOTE, I, 92.

²⁹⁸ P. E. LEGRAND 1932, p. 26 ; S. MAZZARINO 1947, p. 183-185. Hérodote ne connaissant que le grec a dû tirer les informations sur le conflit chez des Grecs et non des Lydiens (ou alors des Lydiens parlant le grec). Voir D. LENFANT 2011, p. 217. Lors de sa visite du sanctuaire d'Artémis à Éphèse, Hérodote a pu voir des statues d'Artémis polymastos (semblables à la boulangère de Delphes).

Plutarque, dans son livre *De la malignité d'Hérodote*, déclare de son côté :

« Ἀδελφὸν γὰρ αὐτοῦ Πανταλέοντα περὶ τῆς βασιλείας αὐτῷ διαφέρεσθαι, ζῶντος ἔτι τοῦ πατρός τὸν οὖν Κροῖσον, ὃς εἰς τὴν βασιλείαν κατέστη, τῶν ἔταίρων καὶ φίλων τοῦ Πανταλέοντος ἔνα τῶν γνωρίμων ἐπὶ κνάφου διαφθεῖραι καταξαινόμενον, ἐκ δὲ τῶν χρημάτων αὐτοῦ ποιησάμενον ἀναθήματα τοῖς θεοῖς ἀποστεῖλαι. »²⁹⁹

(Édition de G. LACHENAUD)

« Il [Hérodote] dit en effet que son frère Pantaléon lui avait disputé la royauté du vivant de leur père, qu'une fois monté sur le trône Crésus fit écorcher vif sur un « chardon » un des membres de la noblesse qui était un partisan et un ami de Pantaléon, et qu'il utilisa ses biens pour faire des offrandes qu'il envoya aux dieux. »

(Traduction de R. FLACELIÈRE)

Dans ce célèbre traité dont est tiré l'extrait ci-dessus, Plutarque entend discréder Hérodote à qui il reproche sa partialité, de même que ses propos désobligeants sur la Béotie. Pour ce faire, Plutarque exploite des historiens et des poètes du V^e siècle aujourd'hui perdus, des auteurs d'histoires universelles (comme Éphore) et d'histoires locales (Lysanias de Mallos) ainsi que des inscriptions. Il est cependant bien admis que Plutarque tient des propos fallacieux sur Hérodote et que ses arguments ne paraissent pas pertinents.³⁰⁰

Dans le passage ci-dessus, sans que l'on puisse affirmer pour autant que les propos d'Hérodote reposaient sur des faits indiscutables, nous pouvons néanmoins faire observer que Plutarque reprend les propos d'Hérodote sans les modifier.

²⁹⁹ PLUTARQUE, *De la malignité d'Hérodote*, I, 8 (858e).

³⁰⁰ Les sources qu'utilise Plutarque afin de discréder Hérodote sont souvent des poètes et historiens perdus du V^e siècle ACN et des auteurs tardifs d'histoires universelles et d'histoires locales qui ne semblent pas supplanter Hérodote. Voir P. GIOVANELLI-JOUANNA et al. 2011, p. 319-321.

Le récit du même épisode chez **Nicolas de Damas**, dans le fragment 65, est quant à lui plus détaillé :

« Ὄτι Ἀλυάττης ὁ Κροίσου πατὴρ, τοῦ Λυδῶν βασιλέως, ἐπὶ Καρίαν στρατεύων, περιήγγειλε τοῖς ἑαυτοῦ στρατὸν ἄγειν εἰς Σάρδεις ἐν ἡμέρᾳ τακτῇ, ἐν οἷς καὶ Κροίσῳ, ὅστις ἦν αὐτοῦ πρεσβύτατος τῶν παιδῶν, ἄρχων ἀποδεδειγμένος Ἀδραμυττίου τε καὶ Θήβης πεδίου. [Ἀλυάττου πολιορκοῦτος Πριήνην σφησίν] Ὁ δὲ, ὡς φασιν, ὑπὸ ἀκολασίας οὐχ οἶός τε ἦν, καὶ πως διεβέβλητο πρὸς τὸν πατέρα. Βουλόμενος δὲ ἐν τῷδε τῷ ἔργῳ ἀπολύσασθαι τὰς αἰτίας, καὶ ἀπορῶν ὅπόθεν μισθώσαιτο ἐπικούρους (μισθωτοῖς γάρ ἐχρῶντο), ἤλθεν ἐπὶ Σαδυάττην τὸν ἔμπορον, πλουσιώτατον Λυδῶν ὄντα, δανείζεσθαι βουλόμενος. Ὁ δὲ αὐτὸν πρῶτον μὲν ἀναμένειν ἐκέλευσε πρὸ τῶν θυρῶν, ἀχρι λούσηται· μετὰ δὲ, ἐντυγχάνοντι ἀποκρίνεται, ὅτι πολλοὶ παῖδες εἰεν Ἀλυάττῃ, οἷς πᾶσιν εὶ δεήσοι αὐτὸν ἀργύριον διδόναι, οὐκ ἔξαρκέσει· οὐκούν δοῦναι δεομένῳ. Κροίσον δὲ, ἀποτυχόντα τάνθρωπου, εἰς Ἐφεσον ἀφικέσθαι κατὰ ζήτησιν ἀργυρίου. Καὶ τότε μὲν εὔξασθαι τῇ Ἀρτέμιδι, εὶ βασιλεύσειε, τὸν οἶκον ἄπαντα καθιερώσειν τοῦ ἔμπορου. Ἡν δέ τις Κροίσῳ φίλος, ἀνὴρ Ἰων, ὄνομα Παμφάγης, υἱὸς Θεοχαρίδου εῦ μάλα εὐπόρου. Οὗτος ὄρῶν τὴν Κροίσου σπουδὴν, ἐδεήθη τοῦ πατρὸς χιλίους στατῆρας δοῦναι οἱ πάσῃ μηχανῇ· τυχών δὲ παρ’ αὐτοῦ, δίδωσι Κροίσῳ. Ανθ’ ὃν μέγαν τε αὐτὸν Κροίσος ὑστερον ἐποίησε, βασιλεὺς γενόμενος, καὶ εἰς τὴν ἀκρόπολιν εἰσαγαγάνων ἄμαξαν αὐτῷ ἔδωκε μεστὴν χρυσίου· τὸν δὲ τοῦ ἔμπορου οἶκον Ἀρτέμιδι καθιέρωσε, καὶ αὐτὰ τὰ θεμέλια ἀποδόμενος διὰ τὴν εὐχὴν, ὡς μηδὲν λείποιτο. Ὁ δὲ Κροίσος τοὺς χιλίους λαβὼν

« Comme Alyatte, père de Crésus et roi de Lydie, faisait campagne contre la Carie, il donna aux chefs de son armée l'ordre d'amener leurs troupes à Sardes à un jour qu'il avait fixé ; parmi les chefs se trouvait Crésus, qui était l'aîné de ses fils et avait été désigné pour commander Adramytteion et la plaine de Thèbè. Mais celui-ci, à ce qu'on dit, n'avait pas de moyens à cause de sa vie dissipée et avait été calomnié auprès de son père. Voulant par cette action se laver des accusations, mais n'ayant pas d'argent pour payer ses troupes (ils utilisaient des mercenaires), il alla trouver le marchand Sadyatte, qui était le Lydien le plus riche, avec l'intention de lui faire un emprunt. Mais ce dernier, pour commencer, le fit attendre à sa porte jusqu'à ce qu'il ait fini de prendre son bain ; puis il répondit au solliciteur qu'Alyatte avait beaucoup de fils et que, s'il devait leur donner de l'argent à tous, sa fortune ne suffirait pas ; il n'en donnerait donc pas si on lui en demandait. N'ayant rien obtenu de cet homme, Crésus partit pour Ephèse, à la recherche d'argent. Il fit alors à Artémis le vœu, s'il devenait roi, de lui consacrer la maison du marchand tout entière. Crésus avait un ami, un Ionien nommé Pamphaès, fils de Théocharidès, un homme extrêmement riche. Voyant tous les efforts que déployait Crésus, Pamphaès demanda par tous les moyens à son père de lui donner mille statères ; les ayant obtenus de lui, il les donna à Crésus. En échange de quoi, Crésus, quand plus tard il devint roi, fit de lui un grand personnage et, ayant fait amener un char

χρυσοῦς, στράτευμά τε ἥγειρε, καὶ πρῶτος εἰς τὴν κυρίαν ἡμέραν ἄγων ἔδειξε τῷ πατρὶ, καὶ συνεισέβαλεν εἰς τὴν Καρίαν. Κρείττων δὲ ἐξ ἐκείνου τοῦ ἔργου τῶν αὐτὸν διαβαλλόντων γίνεται. »³⁰¹

(Édition de É. PARMENTIER)

sur l'acropole, le lui offrit rempli d'or. Et il consacra à Artémis la maison du marchand, en vendant même les fondations, puisqu'il avait fait le vœu de ne rien laisser de reste. Avec mille statères d'or, Crésus réunit une armée et, arrivant le premier au jour fixé, parut devant son père et envahit la Carie avec lui ; par cette action, il l'emporta sur ses calomniateurs. »

(Traduction de É. PARMENTIER)

Ce fragment de Nicolas de Damas est conservé dans les *Excerpta De virtutibus et vitiis* (qui présentent des personnages de qualité ou d'immoralité exceptionnelle) réunis au IX^e siècle à la demande de Constantin VII Porphyrogénète pour figurer dans l'entreprise générale des *Excerpta* qui consistaient dans le recopiage de passages d'auteurs anciens sans les modifier en rien.³⁰² Les *Histoires* de Nicolas de Damas, une œuvre dédiée au roi Hérode le Grand (dont il était le secrétaire), retracraient l'histoire des grands empires orientaux jusqu'au règne le plus achevé d'Hérode.³⁰³ Nicolas de Damas a puisé dans les auteurs les plus notables du domaine. En ce qui concerne la Lydie, Nicolas a recherché ses informations chez Hérodote et Xanthos de Lydie (son cadet de peu, semble-t-il),³⁰⁴ mais par moment, il combine ces deux auteurs (pour l'histoire de Gyges notamment).³⁰⁵ Quand la source première de Nicolas a été conservée, on remarque qu'il n'a pas hésité à l'altérer.³⁰⁶ Sur le plan de sa méthode, l'historien essaye de rationaliser au mieux son discours afin de convaincre le lecteur de sa véracité : il supprime les éléments épiques de la tradition, diminue le rôle des oracles et fait preuve de réalisme psychologique.³⁰⁷

³⁰¹ NICOLAS DE DAMAS, F 65.

³⁰² E. PARMENTIER et F. PROMETEA BARONE 2011, p. L.

³⁰³ Ce principe de réaliser une grande fresque historique est hérité d'Éphore.

³⁰⁴ Il semble qu'Hérodote n'ait jamais lu Xanthos. Voir R. DREWS 1973, p. 100. Selon Annick Payne, Xanthos aurait été, de peu, l'aîné d'Hérodote. Voir A. PAYNE et J. WINTJES 2016, p. 8. Sur l'œuvre de Xanthos, voir les travaux de Francesca Gazzano : F. GAZZANO 2009 ; 2010 ; 2011 ; 2012.

³⁰⁵ HÉRODOTE, I, 6-16. Pour l'accession au trône de Gyges, lire NICOLAS DE DAMAS, F 47.

³⁰⁶ Nicolas de Damas s'inspire d'Hérodote pour la scène du bûcher de Crésus mais il ajoute des éléments provenant de sources inconnues (ou peut-être imaginées). Voir E. PARMENTIER et F. PROMETEA BARONE 2011, p. L.

³⁰⁷ Pour la vie, les sources et la méthode de Nicolas de Damas, voir E. PARMENTIER et F. PROMETEA BARONE 2011, p. XI-LXI ; et E. PARMENTIER 2011, p. 263-266.

Le contexte littéraire qui prévaut au I^{er} siècle ACN pousse les auteurs à chercher à promouvoir le passé légendaire de Rome et celui de l'humanité entière. Ainsi, Nicolas cherche à rehausser le passé en projetant dans ce dernier des faits de son époque.³⁰⁸

L'auteur semble s'être appliqué à dresser des portraits élogieux de ses personnages afin de construire un modèle-type du souverain idéal. Les *Histoires* étant dédiées à Hérode, homme cruel monté sur le trône à la suite d'une passe d'armes, elles accordent une large place aux récits d'usurpation. Nicolas voulait donner à voir, à partir de la vie d'Hérode, un modèle de l'usurpateur vertueux. Ainsi, l'historien cherche à légitimer le règne de son patron et protecteur, tout en mettant en pratique les principes moraux aristotéliciens de générosité, de justice, de modération, de modestie et de sagesse.³⁰⁹

Concernant ce passage, il faut encore préciser que la mention du siège de Priène par Alyatte, lorsque ce dernier préparait sa campagne en Carie,³¹⁰ a été ajoutée au texte de l'historien par Félix Jacoby (une initiative reprise par É. Parmentier) sur base de l'entrée « Alyatte » dans la *Souda*.³¹¹ Cet ajout proviendrait du témoignage de Diogène Laërce rapportant le siège de Priène par Alyatte, opération qui aurait été arrêtée à la suite de l'intervention de Bias de Priène.³¹² En fait, à bien y regarder, ce passage attribué au philosophe romain s'inspire très largement de l'épisode hérodotéen du siège de Milet (par le même roi de Lydie) et du stratagème du tyran Thrasybule³¹³ : ce dernier fit croire au roi lydien que son peuple ne souffrait pas de la disette et que le siège pouvait encore se prolonger longtemps. En réalité, à en croire Hérodote,³¹⁴ c'est Ardys, grand-père d'Alyatte, qui avait soumis Priène.

³⁰⁸ Par exemple, il réactive le souvenir des Tylonides (dynastie concurrente de Mermnades) dont une tribu de Milet du I^{er} siècle ACN portait le nom.

³⁰⁹ E. PARMENTIER et F. PROMETEA BARONE 2011, p. XLVII.

³¹⁰ « Ἀλυάττου πολιορκοῦτος Πριήνην φησίν ». Nous n'avons pas reporté la traduction de ce passage dans le texte traduit en français.

³¹¹ A. ADLER, « alpha 1423 : Ἀλυάττης », in *Souda On Line : Byzantine Lexicography*, [en ligne], <http://www.stoa.org/sol/>. Jacoby a cru voir dans cette entrée de la Souda le commencement d'une plus grande description de la campagne d'Alyatte contre Priène de la part de la source de Nicolas de Damas et l'a donc intégrée, entre crochets, dans le texte de Nicolas. Sur cet amendement de F. Jacoby, voir A. PARADISO 2009, p. 257-264.

³¹² DIOGÈNE LAËRCE, *Vies, doctrines, et sentences des philosophes illustres*, I, 82.

³¹³ HÉRODOTE, I, 22.

³¹⁴ HÉRODOTE, I, 15.

L’attribution du siège de Priène à Alyatte paraît donc résulter d’un anachronisme et l’ajout de Nicolas de Damas semble constituer une erreur.³¹⁵ C’est pourquoi, cet ajout de la mention trouvée dans la *Souda* (sur base de Diogène Laërce) par F. Jacoby au texte de Nicolas de Damas semble constituer une erreur tant de la part du compilateur byzantin que de celle de l’érudit allemand qui l’adoptait.

Élien, de son côté, rappelle uniquement l’épisode du prêt de Pamphaès à Crésus et la manière dont le Mermnade le remercia une fois monté sur le trône :

<p>« Ὡτι Παμφάης ὁ Πριηνεὺς Κροίσῳ τῷ Λυδῷ, τοῦ πατρὸς αὐτοῦ περιόντος, τριάκοντα μνᾶς ἐδωρήσατο. Παραλαβὼν δὲ τὴν ἀρχήν, μεστὴν ἄμαξαν ἀργυρίου ἀπέπεμψεν αὐτῷ. »³¹⁶</p> <p>(Édition de N. G. WILSON)</p>	<p>« Pamphaès de Priène donna trente mines à Crésus de Lydie, alors que le père de ce dernier était encore en vie. Lorsque Crésus hérita du pouvoir, il lui envoya en retour un char rempli d’argent. »</p> <p>(Traduction de A. LUKINOVICH et A. F. MORAND)</p>
---	--

Ce passage de [Claude] Élien, auteur né à Préneste au III^e siècle PCN, provient d’un recueil d’anecdotes variées à finalités philosophique et morale. Élien, admirateur de la seconde sophistique, tire ses informations d’anthologies et d’auteurs anciens qu’il nomme très rarement. Néanmoins, on sait qu’il exploite surtout les travaux de Plutarque et d’Athénée de Naucratis et, dans une moindre mesure, ceux de Nicolas de Damas, Dinon, Ctésias, Xénophon et Isocrate.³¹⁷ Élien a ainsi recueilli une masse disparate d’informations érudites concernant les hommes remarquables. C’est le passé qui intéresse avant tout l’auteur. Son point de vue est plus souvent celui du moraliste, présentant des exemples positifs de vertus et des exemples négatifs de vices. Parmi les vertus qu’il préfère, on relève la générosité, la modestie, le mépris des richesses, le respect des lois divines, l’amitié fidèle, etc. Il faut toutefois noter que l’œuvre serait restée inachevée et aurait été revue par un abréviateur.³¹⁸

³¹⁵ A. PARADISO 2009, p. 264.

³¹⁶ ÉLIEN, *Histoire variée*, IV, 27.

³¹⁷ N. G. WILSON 1997, p. 10-11 ; W. F. M. HENKELMAN 2011, p. 169-170.

³¹⁸ A. LUKINOVICH et A. F. MORAND, 1991, p. XVIII-XXIII.

Dans le passage qui nous occupe, on constate que le récit d'Élien ne s'éloigne guère de celui de Nicolas de Damas. Néanmoins, la mention de Priène est une donnée nouvelle et la somme prêtée à Crésus est sensiblement différente, voire sans commune mesure : 30 mines pour Élien, 1.000 statères pour Nicolas. Si 1.000 statères correspondent à 20.000 drachmes, 30 mines font juste 3.000 drachmes.³¹⁹

Conclusions :

On le remarque, les récits à notre disposition pour l'analyse de cet épisode proviennent de périodes diverses et poursuivent chacun un but bien précis. Les témoignages de Nicolas de Damas et d'Élien ont pour objectif la transmission d'un message moral et une leçon de générosité. Plutarque transmet un *aition* de la présence d'une statue de « boulangère » envoyée par Crésus, de même qu'il reprend les propos d'Hérodote sur la lutte entre Pantaléon et Crésus. Hérodote nous rapporte uniquement l'épisode de la lutte fraternelle pour le pouvoir du vivant d'Alyatte et la mise à mort d'un partisan du demi-frère de Crésus. À l'aide de ces différents récits, essayons maintenant de tirer au clair les détails de ce conflit à la cour de Sardes.

³¹⁹ A. ANDREWES 1982, p. 377-384 ; R. A. MUNDELL 1999, p. 5-55.

2.2.3 Le conflit

Cette lutte entre coteries eut lieu du vivant d'Alyatte, lorsque Crésus était gouverneur d'Adramytteion.³²⁰ Il est incontestable que l'on manque cruellement d'éléments fiables permettant d'établir une chronologie assurée des grandes étapes de la vie de Crésus. Néanmoins, on peut tenter une approximation relative. Si l'on date le début du règne de Crésus en *ca.* 560 ACN,³²¹ et qu'on admet que celui-ci devait alors avoir environ trente-cinq ans,³²² le dernier Mermnade serait né en *ca.* 595 ACN. Ainsi, si nous lui donnons un minimum de vingt ans lorsqu'il fut nommé gouverneur d'Adramytteion (selon Nicolas de Damas) par Alyatte, la lutte entre les deux frères se serait déroulée entre *ca.* 575 et 560 ACN. Il reste que ce conflit, de même que la campagne d'Alyatte en Carie, seraient plutôt à placer à la fin du règne d'Alyatte, lorsque les frères ont vu la mort de leur père s'approcher.³²³ Dès lors, si l'on accepte de placer la campagne carienne quelque cinq ans avant la montée de Crésus sur le trône, nous pourrions envisager que cet épisode de la lutte fraternelle ait pu se dérouler entre *ca.* 565 et 560 ACN.³²⁴

2.2.3.1 Les factions en présence

À la lecture des sources anciennes, nous pouvons avancer l'idée que deux clans s'étaient formés à Sardes : l'un épaulant Pantaléon, d'origine ionienne par sa mère,³²⁵ l'autre supportant Crésus.

³²⁰ NICOLAS DE DAMAS, F 65. Seul Hérodote ne donne aucune indication chronologique ; Plutarque, Élien et Nicolas de Damas mentionnent qu'Alyatte était toujours vivant.

³²¹ Pour la chronologie des rois Mermnades, voir entre autres les travaux de G. A. RADET 1893, p. 140-146 ; H. KALETSCHE 1958, p. 1-47 ; M. LOMBARDO 1980, p. 307-331 ; J. M. BALCER 1984 ; A. I. IVANTCHIK 1993, p. 105, 114. Voir aussi l'Appendice, p. 397.

³²² HÉRODOTE, I, 26.

³²³ G. A. RADET 1893, p. 196.

³²⁴ G. A. RADET 1893, p. 196 ; M. LOMBARDO 1980, p. 322.

³²⁵ À la suite des différents traités conclus entre les souverains lydiens successifs et les cités grecques de la côte égéenne, des Grecs s'étaient installés dans la capitale lydienne. Voir G. GLOTZ 1925, p. 268 et G. A. RADET 1893, p. 206. La preuve en est la découverte de graffitis en langue grecque, retrouvés à Sardes : G. M. A. HANFMANN 1964, p. 52 ; G. M. A. HANFMANN 1983, p. 89 ; C. H. ROOSEVELT 2009, p. 82.

Contrairement à l'idée de Georges Radet, qui soutenait que ces deux groupes opposés étaient uniquement fondés sur des bases « raciales », ceux-ci étaient également organisés en fonction des relations de clientélisme établies entre les souverains et l'aristocratie lydienne.³²⁶

Le parti de Pantaléon :

Le fils d'Alyatte était soutenu par certains nobles lydiens, et probablement par des Grecs qui s'étaient installés dans la capitale lydienne. Parmi ses partisans se trouvaient entre autres, outre sa mère,³²⁷ un certain Sadyatte,³²⁸ ainsi que le tyran d'Éphèse Pindare et le tyran Glaucias.³²⁹ Notons que ce dernier, à l'inverse de ce que pensaient Georges Radet et Vincenzo La Bua,³³⁰ ne serait pas le tyran de Sidène. En effet, Strabon déclare simplement qu'il s'était réfugié (κατέφυγε) à Sidène lorsque Crésus le pourchassait.³³¹ Dès lors, nous ne savons pas de quelle cité Glaucias pouvait être le tyran. Toujours selon Strabon, Sidène se situait en Troade, sur le Granique et était totalement détruite à son époque.³³²

Le cas de Sadyatte

Dans le récit de Nicolas de Damas, on lit qu'un riche marchand lydien prénommé Sadyatte refusa de prêter à Crésus de quoi lever une armée de mercenaires, à l'opposé d'un certain Pamphaès, un Grec, qui accepta de s'endetter afin d'aider le prétendant au trône lydien.

³²⁶ J. M. BALCER 1984, p. 52.

³²⁷ Probablement une fille ou une sœur de Mélas d'Éphèse. Voir *infra*.

³²⁸ Mentionné par Nicolas de Damas, Hérodote et Plutarque ne le nomment pas, mais l'évoquent en tant que partisan de Pantaléon et opposant de Crésus.

³²⁹ Les campagnes entreprises par Crésus au lendemain de son accession contre les cités d'Éphèse et de Sidène ressemblent fort à des campagnes de représailles. C'était déjà l'idée de G. A. RADET 1893, p. 206-207 et V. LA BUA 1977, p. 12. La campagne de Crésus contre Sidène nous est transmise par STRABON, XIII, 1, 42.

³³⁰ G. A. RADET 1893, p. 206-207 et V. LA BUA 1977, p. 12

³³¹ STRABON, XIII, 1, 42 : καθάπερ καὶ ὁ Κροῖσος ἐξελὼν τὴν Σιδήνην, εἰς ἣν ὁ τύραννος κατέφυγε Γλαυκίας, ἀρὰς ἔθετο κατὰ τῶν τειχιούντων πάλιν τὸν τόπον. Crésus interdit quiconque de la rebâtir.

³³² STRABON, XIII, 1, 13.

Selon plusieurs érudits, ce riche Sadyatte n'était autre que Pantaléon lui-même.³³³ En effet, comme nous allons le découvrir, les rois de Lydie pratiquaient le système des *duo nomina* : ils portaient un nom « familial » et se choisissaient un nom « royal » une fois monté sur le trône. De plus, ce nom « Sadyatte » est identique à celui du père d'Alyatte, ce qui a poussé Santo Mazzarino à estimer qu'en vertu de ce nom royal, seul un membre de la famille souveraine pouvait l'avoir porté.

Ainsi, par rapprochement avec le texte d'Hérodote, cet érudit italien défend l'idée que Sadyatte et Pantaléon ne seraient qu'une seule et même personne.³³⁴ Selon lui, Hérodote aurait gardé le nom de Pantaléon, et Xanthos (puis Nicolas de Damas à sa suite)³³⁵ celui de Sadyatte. Hérodote aurait, en réalité, mal compris l'épisode de cette lutte entre les deux frères et aurait mis en scène le personnage du partisan de Pantaléon ; Xanthos, de son côté, aurait imaginé le rôle du riche marchand lydien.³³⁶

À lire de plus près Nicolas de Damas, on constate que son récit ne porte pas tant sur Crésus, que sur les comportements contrastés du riche marchand lydien Sadyatte et l'ami grec de Crésus, Pamphaès. Le premier était le Lydien le plus riche (*πλουσιώτατον Λυδῶν*) qui refusa de prêter de l'argent en grande quantité à Crésus tandis que le second était le fils de Théocharidès, un Grec lui aussi extrêmement riche (*εὖ μάλα εὐπόρου*), qui accepta de s'endetter et de donner (*δίδωσι*, donc sans remboursement) mille statères à Crésus. L'accent semble avant tout mis sur la générosité de Pamphaès à l'égard de celui qui passa à la postérité comme le plus riche des hommes. Or nous avons vu plus haut que dans son œuvre dédiée à Hérode, Nicolas cherchait à mettre en exergue les principes moraux aristotéliciens, aux rangs desquels figurait en bonne place la générosité. Une conclusion du même ordre peut être tirée du témoignage d'Élien. En effet, l'auteur de *Préneste* devait désirer lui aussi mettre en exergue la générosité de Pamphaès, puisque son récit suivait

³³³ S. MAZZARINO 1947, p. 183-185 ; E. PARMENTIER et F. PROMETEA BARONE 2011, p. 118-119.

³³⁴ Cette hypothèse a été reprise par Edith Parmentier. Voir E. PARMENTIER et F. PROMETEA BARONE 2011, p. 118-119.

³³⁵ Selon K. Von Fritz et R. Drews, les chapitres concernant l'histoire des Mermnades chez Xanthos auraient été révisés et peut-être modifiés durant la période hellénistique. Nicolas de Damas aurait donc consulté cette version révisée. Voir K. VON FRITZ 1967, p. 348-377 ; R. DREWS 1973, p. 101-102.

³³⁶ S. MAZZARINO 1947, p. 180-181. Selon lui, la confusion serait due à l'informateur d'Hérodote à l'Artémision, lorsque ce dernier se renseignait à propos des offrandes de Crésus : l'historien n'aurait pas compris que Sadyatte et Pantaléon étaient une seule et même personne. Il est possible que Pantaléon ait été désigné par Alyatte comme son successeur et que le demi-frère de Crésus ait dès lors déjà choisi son nom « royal ».

également un but moral et philosophique en présentant des modèles de vertus parmi lesquelles on retrouve la générosité.³³⁷

Pour ces raisons, tout comme le pensait Santo Mazzarino,³³⁸ il nous semble que la bonté morale de Pamphaès ainsi que les personnages du riche marchand Sadyatte, Théocharidès et son fils aient pu être imaginés pour les besoins du récit moralisateur écrit à l'intention d'Hérode le Grand ... avant d'être repris par Élien pour servir encore d'exemple de générosité.

Si l'on revient au parti de Pantaléon, on suppose, comme G. Radet,³³⁹ que la coterie constituée autour de Pantaléon et de sa mère d'extraction ionienne poursuivait probablement des buts politiques : elle entendait peut-être mettre un roi empathique à la cause grecque sur le trône de Gygès. L'objectif visé aurait été l'abandon par la maison des Mermnades de toute velléité expansionniste au détriment des cités grecques d'Asie Mineure. Sans doute ses membres espéraient-ils que cessent ces campagnes menées jusqu'alors contre elles par les souverains lydiens tels Gygès, Ardys, Sadyatte et encore Alyatte.

Le parti de Crésus :

Celui-ci était peut-être composé d'aristocrates cariens³⁴⁰, lydiens et grecs (avec lesquels Crésus avait pu tisser des liens de clientélisme) et on a déjà noté que selon Hérodote, la mère de Crésus était carienne.³⁴¹ Ainsi, sans doute Alyatte avait-il épousé une femme de cette origine afin de fortifier les vieux liens qui liaient le royaume lydien à certains aristocrates de Carie.³⁴² De cette union seraient nés Crésus et Aryenis,³⁴³ une sœur

³³⁷ A. LUKINOVICH et A. F. MORAND, 1991, p. XVIII-XXIII ; W. F. M. HENKELMAN 2011, p. 169.

³³⁸ S. MAZZARINO 1947, p. 179-181.

³³⁹ G. A. RADET 1893, p. 209.

³⁴⁰ Comme nous l'avons vu plus haut, la Carie de l'époque archaïque est une mosaïque de petits royaumes tenus par des dynastes locaux sur lesquels le pouvoir central lydien a dû s'appuyer pour marquer son autorité. Voir A. MASTROCINQUE 1979, p. 8-9 ; O. HENRY 2009, p. 19.

³⁴¹ HÉRODOTE, I, 92.

³⁴² J. G. PEDLEY 1974, p. 96-97. John Griffith Pedley rappelle la version transmise par Plutarque (*Étiologies grecques*, 45 (302a)) du coup d'état de Gygès, où ce dernier aurait reçu le concours du maître de Mylasa de Carie, Arséline.

³⁴³ HÉRODOTE, I, 74. Elle sera mariée à Astyage.

dont le nom serait typiquement carien.³⁴⁴ On sait également que les Cariens étaient présents à Sardes.³⁴⁵

Dès lors, ceux-ci ont pu avoir une forte influence dans le camp de Crésus lors du conflit opposant les deux fils d'Alyatte. Il est probable que ces gens réunis pour soutenir Crésus ne souhaitaient pas voir un souverain de souche grecque monter sur le trône de Lydie.

À la lecture des différents témoignages, nous entrevoions que ce conflit devait également être perceptible au sein même de la cour de Sardes : peut-être est-ce sous cet angle qu'il convient d'envisager le récit de la mère de Pantaléon tentant d'empoisonner Crésus en vain. Le futur roi aurait été sauvé par sa boulangère, qui l'aurait prévenu de la présence du poison et l'aurait donné aux enfants de sa belle-mère.³⁴⁶

À lire Nicolas de Damas,³⁴⁷ on comprend que les partisans de Pantaléon avaient réussi à disgracier le jeune Crésus en le calomniant auprès de son père Alyatte.³⁴⁸ Notons que l'historien damascène fait passer Crésus pour un jouisseur peu sérieux, mais il s'agit là d'un *topos* littéraire récurrent chez Nicolas.³⁴⁹ Néanmoins, cherchant par tous les moyens à regagner la confiance de son père et, avant tout, à réduire ses calomniateurs au silence, Crésus déploya toute son énergie à lever le contingent de mercenaires que le roi lui réclamait pour sa campagne en Carie. Réussissant cette entreprise, il parvint à se racheter une conduite aux yeux d'Alyatte et à faire taire les partisans de Pantaléon. C'est de la sorte qu'Alyatte l'aurait désigné (de son vivant) comme successeur.³⁵⁰

³⁴⁴ A. LAUMONIER 1958, p. 553. L'étymologie lydienne du nom de Crésus signifierait soit « Noble Karoś (Krowiśaś) » selon J. M. KEARNS 1997, p. 23-28, soit « Le Carien (K(a)rwijassi) », ce qui soulignerait son origine ethnique selon O. CARRUBA 2003, p. 154.

³⁴⁵ En témoignent les inscriptions en langue carienne, datant de la période mermnade, retrouvées dans la capitale lydienne. Voir les travaux et rapports de fouilles de G. M. A. HANFMANN 1964, p. 3-58 ; G. M. A. HANFMANN, 1968, p. 2-41 ; G. M. A. HANFMANN et O. MASSON 1967, p. 123-134 ; I. S. SVENTSITSKAYA 1978, p. 34 sq. ; C. TALAMO 1979, p. 139 sq. De plus, l'archéologue G. M. A. Hanfmann avance l'hypothèse que les Cariens présents à Sardes aient formé une sorte de *lesche* « à la grecque ». Les inscriptions retrouvées dans le bâtiment « B » dans le *Lydian Market* vont dans ce sens. Voir G. M. A. HANFMANN 1983, p. 88.

³⁴⁶ PLUTARQUE, *Sur les oracles de la Pythie*, I, 6 (401e).

³⁴⁷ NICOLAS DE DAMAS, F 65.

³⁴⁸ Cela tend à établir l'influence bien réelle des hommes admis à fréquenter la cour de Sardes.

³⁴⁹ Nicolas de Damas déclare que la critique se nourrissait de la vie dissipée (ἀκολαστία) de Crésus. Il est à noter que, lorsqu'il traite de l'histoire des rois mermnades, l'auteur utilise ce même *topos* littéraire : l'ἀκολαστία des rois. Les Mermnades font tous preuve de démesure avant d'arriver sur le trône et deviennent de bons rois modérés et sages après avoir ceint la couronne royale. Voir M. LOMBARDO 1980, p. 319.

³⁵⁰ HÉRODOTE, I, 92 : « ...Crésus fut entré en possession du pouvoir par le don que lui en avait fait son père ». Comme nous l'avons vu plus haut, il est hautement probable que les souverains lydiens choisissaient, de leur vivant, parmi leurs fils celui qui devait leur succéder.

Comme nous l'avons évoqué, selon Édith Parmentier notamment, le personnage du riche marchand lydien Sadyatte (du récit de Nicolas de Damas) peut être rapproché de Pantaléon lui-même, le demi-frère de Crésus.³⁵¹

Or, nous avons aussi relevé que ce Sadyatte peut être également identifié, chez Hérodote et Plutarque, comme le Sadyatte ennemi de Crésus.³⁵² Ainsi, si l'on accepte cette supposition, on pourrait conclure que c'est Pantaléon lui-même qui fut écorché sur un « chardon », comme le déclare Hérodote : « il [Crésus] mis à mort cet opposant [Sadyatte] en le faisant traîner sur un “chardon” ». ³⁵³ On notera à ce propos, sans que cela constitue un argument décisif, qu'Hérodote ne nous révèle rien du destin du demi-frère de Crésus (Pantaléon) une fois ce dernier devenu roi.

L'hypothèse d'Édith Parmentier avait, en réalité, déjà été formulée par Santo Mazzarino.³⁵⁴ Cet érudit italien allait cependant plus loin dans sa construction, en affirmant que ce Pantaléon-Sadyatte, en vertu de son deuxième nom « royal » (Sadyatte)³⁵⁵, était en réalité le fils d'Alyatte à qui devait échoir le trône. Il ajoute que Crésus, malgré son statut d'aîné (que seul Nicolas de Damas affirme), était deuxième dans l'ordre de succession. De plus, pour Mazzarino, les Ioniens n'avaient pas soutenu Pantaléon et s'étaient rangés du côté de Crésus, comme en témoigne l'épisode de Pamphaès (un ionien de Priène selon Élien),³⁵⁶ ami de Crésus.³⁵⁷ Il avance également que Crésus aurait pu se servir, si le conflit avec Pantaléon avait été une vraie lutte armée et non une énième querelle de palais, des mercenaires engagés pour la campagne de Carie de son père contre la faction soutenant son demi-frère.³⁵⁸ En définitive, on serait tenté de conclure qu'une fois gagnant dans une compétition au trône dont plusieurs aspects nous échappent, Crésus aurait fait en sorte que cette lutte fratricide soit oubliée à jamais. Comme souvent le vainqueur a la propension à réécrire l'histoire en sa faveur.³⁵⁹

³⁵¹ E. PARMENTIER et F. PROMETEA BARONE 2011, p. 118-119, note 172. Remarquons que E. Parmentier commet une confusion dans sa note infrapaginale en faisant de Crésus le fils d'une Ionienne et de Pantaléon celui d'une Carienne.

³⁵² HÉRODOTE, I, 92 et PLUTARQUE, *De la malignité d'Hérodote*, I, 8 (858e).

³⁵³ HÉRODOTE, I, 92.

³⁵⁴ S. MAZZARINO 1947, p. 183-185.

³⁵⁵ Ce nom étant identique à celui du père d'Alyatte, Santo Mazzarino affirme que seuls les futurs souverains pouvaient porter ce nom.

³⁵⁶ Selon ÉLIEN, *Histoire variée*, IV, 27.

³⁵⁷ S. MAZZARINO 1947, p. 183. Or nous avons vu que ce personnage avait sans doute été imaginé pour les besoins du récit moralisateur de Nicolas de Damas.

³⁵⁸ Sur l'utilisation de mercenaires dans l'armée de Crésus, voir *infra*, 4.3.5.

³⁵⁹ *Idem*, p. 185.

De notre côté, tout comme Santo Mazzarino, nous sommes enclin à penser que Crésus n'était pas le successeur désigné au départ par Alyatte. Les souverains lydiens, depuis l'époque des Héraclides qui avaient précédé les Mermnades, portaient un nom familial et un nom royal.³⁶⁰ En vertu de son deuxième nom « royal », Pantaléon-Sadyatte devait donc avoir (au moins dans un premier temps) la première place dans l'ordre de succession, par le choix d'Alyatte. Afin de tenter d'étayer ces propositions, nous allons maintenant aborder quelques considérations onomastiques des rois mermnades.

Considérations onomastiques :

Au départ, il y a un constat : les souverains lydiens utilisaient le système des *duo nomina*.³⁶¹ À leur nom « familial », ils s'ajoutaient un nom « royal » une fois montés sur le trône.³⁶² Aussi, de ce point de vue, est-il important de rappeler que nous ne connaissons qu'un nom pour désigner Crésus et nous convenons qu'il s'agit de son nom « familial ». Et s'il en a jamais adopté un second une fois au pouvoir, il n'est attesté dans aucune source disponible. En termes d'étymologie, deux hypothèses tentent de rendre compte de l'anthroponyme « Crésus ». Il faudrait comprendre celui-ci comme soit *Krowiśas*, ce qui signifie « Noble Karos »,³⁶³ soit « *K(a)rwijassi* », « le Carien ».³⁶⁴ Cette dernière dénomination renvoie directement aux racines cariennes du dernier des Mermnades. Le nom « royal » de Crésus aurait été perdu, non enregistré par la tradition littéraire grecque,³⁶⁵ le roi lydien passant à la postérité sous son seul nom de *K(a)rwijassi* ou *Krowiśas* / *Kroisos* (*Kροῖσος*) : Crésus.

³⁶⁰ G. A. RADET 1893, p. 77 ; S. MAZZARINO 1947, p. 78-182 ; M. LOMBARDO 1980 ; O. CARRUBA 2003, p. 153-155.

³⁶¹ S. MAZZARINO 1947, p. 185.

³⁶² Voir *supra*.

³⁶³ Voir *supra* : « Karos » est un anthroponyme que l'on rencontre souvent dans les inscriptions lydiennes. J. M. KEARNS 1997, p. 23-28.

³⁶⁴ O. CARRUBA 2003, p. 154.

³⁶⁵ Il se pourrait néanmoins que son nom « royal » ait été conçu au moyen du suffixe ou préfixe provenant de « atta » et qu'il ait été un de ceux-ci : Adyattès, Attalès, Alyattès voire Sadyattès. Sur l'étymologie des noms royaux lydiens, voir G. A. RADET 1893, p. 76-80 ; J. M. KEARNS 1997, p. 23-28 ; O. CARRUBA 2003, p. 153-155 ; A. DALE 2011, p. 17-20. Ces noms seraient à rapprocher des noms royaux hittites tels que Madduwattas, qui seraient construits selon le même canevas : un préfixe et un suffixe. Voir O. CARRUBA 2003, p. 151 ; A. DALE 2011, p. 17 ; S. DUNFORD 2013, p. 66.

Qu'il s'agisse de son nom « familial » est étrange puisqu'il faut souligner que même les « bâtards » des rois lydiens pouvaient recevoir des noms construits à l'aide de la même racine que *Sadyatte*, *Adyatte* ou *Alyatte*. En effet, Sadyatte, le père d'Alyatte, eut parmi ses autres fils un certain Attalès³⁶⁶ qualifié (comme les autres frères d'Alyatte) de fils « illégitime » (vόθος) par Nicolas de Damas, contrairement à Alyatte, considéré comme le fils légitime (γνήσιος).³⁶⁷

Onofrio Carruba avance l'idée que les souverains lydiens choisissaient leur nom royal par le système de la papponomie. En d'autres termes, pour ce savant, lors de son accès au trône, le roi promu prenait le nom de son grand-père comme nom royal.³⁶⁸ Ainsi, après avoir accédé au pouvoir, Crésus aurait bien pu adopter, toujours selon Carruba, le nom de Sadyatte comme nom de trône.³⁶⁹ Mais absolument rien ne permet d'envisager qu'il en est allé de la sorte. On pourrait ainsi faire valoir que si aucun des fils illégitimes d'Alyatte n'avait *Sadyatte* ou *Alyatte* comme nom, c'est qu'ils étaient exclusivement réservés comme nom de règne.³⁷⁰

Avec beaucoup moins d'incertitude, nous pouvons avancer que le nom de Pantaléon doit se comprendre comme celui qui est « complètement lion » ou « entièrement lion » (Πάντα-Λέων). Pareil anthroponyme pourrait donc directement faire référence au nom de règne de son père (Alyatte), qui serait composé selon l'hypothèse retenue, en lydien, du préfixe « *walwel(t?)*– » avec le suffixe « *-atta* »,³⁷¹ où *Walwel* a le sens de « lion »³⁷² et *atta* de « père ».³⁷³

³⁶⁶ Nom construit à l'aide de la même racine « *atta* » qui signifie « père » en lydien. Voir *supra*.

³⁶⁷ NICOLAS DE DAMAS, F 63 : Σαδυάτης δὲ ὀλίγον ὕστερον ἔγημεν ἑτέρας δύο γυναῖκας ἀλλήλαις ἀδελφάς, καὶ ἵσχει παῖδας ἐκ μὲν τῆς Ἀττάλην, ἐκ δὲ τῆς Ἀδραμυν νόθους, ἐκ δὲ τῆς αὐτοῦ ἀδελφῆς γνήσιον Ἀλυάττην.

³⁶⁸ Ainsi, la liste reconstruite serait : Gygès – Alyatte – Sadyatte – Alyatte – Crésus. O. CARRUBA 2003, p. 153-155. Une hypothèse supplémentaire serait que Gygès ait adopté le « nom de trône » de Sadyatte pour marquer la continuité avec la dynastie antérieure des Héraclides. Selon Nicolas de Damas (F 47) le dernier des Héraclides s'appelait Sadyatte [Candaule ou Myrsilos selon Hérodote (I, 7-8)].

³⁶⁹ O. CARRUBA 2003, p. 153-155.

³⁷⁰ O. CARRUBA 2003, p. 153-155 ; S. DUNFORD 2013, p. 66. Il faut noter que le nom royal de Crésus aurait pu être mentionné sur les dédicaces de Crésus à Éphèse notamment, mais l'état fragmentaire de celles-ci ne permet que des reconstructions hypothétiques.

³⁷¹ R. W. WALLACE 1988, p. 206 ; G. M. BROWNE 2000, p. 172 ; P. HÖGEMANN 2008, col. 860.

³⁷² R. W. WALLACE 1988, p. 206 ; C. RATTÉ 1994, p. 159-160 ; G. M. BROWNE 2000, p. 172 ; I. S. YAKUBOVICH 2008, p. 118 ; J. H. KROLL 2010, p. 146. En louvite, langage apparenté au lydien, lion se dit *walw(i)*. Voir le Luwian Corpus en ligne : LUWIAN CORPUS, *Annotated Corpus of Luwian Text*, [en ligne], http://web-corpora.net/LuwianCorpus/search/index.php?interface_language=en. (Page consultée le 18 octobre 2015. Dernière mise à jour en 2009). Les éléments louvites étaient encore très présents en Lydie. Voir O. CARRUBA 2003, p. 158 ; P. HÖGEMANN 2008, col. 860. Par ailleurs, Gygès se serait revendiqué de l'ancien royaume de Mira, de culture louvite, en optant pour le nom de « *Mermnade* », en louvite « *Mer(a) – (u)mna – s* » qui signifierait « originaire de Mera/Mira ». Voir O. CARRUBA 2003, p. 156. Sur l'origine hittite de la dynastie des Mermnades, voir entre autres M. FORLANINI 1999, p. 22-23 ; O. CARRUBA 2003. Sur le

Par conséquent, Alyatte signifierait quelque chose comme « père – lion ». Ainsi, en optant pour ce nom de Pantaléon dès sa naissance, Alyatte aurait voulu inscrire d'emblée son fils dans la lignée « légitime » des Mermnades et faire du petit Pantaléon un successeur désigné au trône. Remarquons aussi que tant Pantaléon que Crésus portent un nom dont les origines s'éclairent lorsqu'on songe aux ascendances de leurs mères respectivement ionienne et carienne.

On serait donc tenté de croire que ce sont les origines ethniques de leur mère respective qui ont guidé Alyatte dans les noms donnés à ses deux fils.³⁷⁴ Pour Crésus, il aurait opté pour un nom carien, pour Pantaléon il aurait choisi un nom aux racines grecques non sans lien avec son propre patronyme, peut-être afin de le faire reconnaître comme son successeur désigné.

Revenons un instant sur le conflit entre les deux frères en considérant les propos tenus par Santo Mazzarino. Cet érudit proposait que les mercenaires (probablement grecs) destinés à la campagne de Carie montée par Alyatte³⁷⁵ aient été convoqués pour contrer les partisans de Pantaléon. L'hypothèse paraît bien fragile et, en tout cas, elle va à l'encontre du texte de Nicolas de Damas qui mentionne deux événements distincts chronologiquement :

- 1) la campagne de Carie avec le concours de mercenaires grecs ;
- 2) les offrandes de Crésus faites à partir du patrimoine du marchand Sadyatte (qui ne serait autre que Pantaléon) une fois Crésus devenu roi (Κροῖσος ὕστερον ἐποίησε Βασιλεὺς γενόμενος), et son concurrent éliminé sur un chardon.

Enfin, on retiendra que la campagne de Carie eut lieu du vivant d'Alyatte, soit selon nous entre les années 575 et 560 ACN, plus probablement vers 565 ACN.³⁷⁶

contrôle hittite sur la région d'Arzawa et de Mira, lire notamment : B. J. COLLINS 2010, p. 55-56 ; C. H. ROOSEVELT 2010, p. 55-60 ; H. GENZ 2011(a), p. 303.

³⁷³ P. HÖGEMANN 2008, col. 860 ; I. S. YAKUBOVICH 2008, p. 109.

³⁷⁴ Les rois lydiens devaient probablement, tout comme les Hittites, nommer leurs enfants (nom familial) peu après leur naissance. Pour le choix du nom chez les Hittites, voir H. A. HOFFNER Jr. 1968, p. 198-203.

³⁷⁵ NICOLAS DE DAMAS, F 65.

³⁷⁶ Voir *supra*.

Soulignons d'emblée que Plutarque, dans son opuscule *Sur les oracles de la Pythie*,³⁷⁷ ne fait pas mention de Pantaléon ni d'une quelconque lutte entre les deux frères ; il est question tout au plus d'une seconde femme d'Alyatte avec laquelle le roi aurait eu des enfants qui avaient fini empoisonnés.

Comme nous l'avons vu plus haut, pour les érudits H. W. Parke et P. Kaplan, l'épisode conservé chez Plutarque ne serait qu'un conte populaire étiologique.³⁷⁸ Pour le premier, cette histoire serait aussi ancienne que les récits d'Hérodote, mais elle aurait avant tout l'avantage d'expliquer l'origine d'une statue féminine, à l'aspect déconcertant, offerte par Crésus au sanctuaire de Delphes.

En réalité, contrairement à ce que pensait H. W. Parke qui considérait la statue de la boulangère comme une simple korè,³⁷⁹ cette statue serait une représentation d'Artémis d'Éphèse, déjà figurée avec ses nombreux oves (ou mamelles),³⁸⁰ que le roi lydien aurait consacrée à Apollon après la prise de la cité ionienne. Crésus aurait offert la statue d'Artémis (sœur d'Apollon) à Delphes pour deux raisons : premièrement, dans l'espoir de s'attirer la faveur du dieu ; deuxièmement, dans l'intention de renouer avec la vieille tradition remontant à son ancêtre Gygès qui avait été reconnu par l'oracle comme roi de Lydie.³⁸¹

Pour les Grecs de l'époque, Artémis était avant tout une déesse chasseresse, ou une maîtresse des animaux.³⁸² Dès lors, sa représentation en tant que statue en or envoyée par le roi lydien ne leur aurait pas été familière. Ainsi, les Delphiens auraient confondu la statue avec un épi de blé, ou bien auraient interprété les nombreux oves comme autant de petits pains, et l'auraient ainsi reconnue comme celle d'une boulangère.

³⁷⁷ PLUTARQUE, *Sur les oracles de la Pythie*, I, 6 (401e).

³⁷⁸ H. W. PARKE 1984, p. 219-220 et P. KAPLAN 2006, p. 142-143.

³⁷⁹ Pour H. W. Parke, la statue d'Artémis offerte par Crésus n'aurait pas encore porté ses mamelles et ses attributs propres à son iconographie de l'époque romaine. Voir H. W. PARKE 1984, p. 220.

³⁸⁰ A. E. HILL 1992, p. 91-94 ; S. P. MORRIS 2001, p. 429-430. De nombreuses pièces d'ambre en forme de goutte ont été trouvées sur le site de l'Artémision d'Éphèse dans les années 1980 (S. P. MORRIS 2001, p. 430) lors des fouilles du temple détruit au VIII^e siècle ACN. Celles-ci ont été interprétées comme des pendentifs que l'on accrochait sur la statue en bois de la déesse. Voir A. M. GREAVES 2010, p. 228.

³⁸¹ HÉRODOTE, I, 13.

³⁸² Sur la déesse Artémis en Phocide, voir P. ELLINGER 1993.

Cependant, pour certains chercheurs, cette statue ne portait aucun attribut, estimant qu'il devait s'agir d'une représentation prenant la forme d'une korè lydienne.³⁸³ À la suite de quoi, un conte aurait été imaginé autour de cette offrande qui maintient le lien avec Crésus de Lydie.³⁸⁴ Reste que l'origine du conte étiologique déjà connu d'Hérodote échappe à l'enquête.

Plutarque, qui connaissait « son » Hérodote, aurait mis par écrit une version de ce récit expliquant l'origine de cette « boulangère » en or haute de trois coudées.³⁸⁵

Il est étonnant de constater qu'Hérodote mentionne cette statue sans la relier à une quelconque tentative de meurtre de Crésus, ni même avec la lutte pour le pouvoir entre celui-ci et Pantaléon.³⁸⁶ Il est donc de notre avis que le récit rapporté par Plutarque ne serait qu'une invention *a posteriori* d'un épisode de la vie de Crésus particulièrement en vogue à son époque, et que le philosophe béotien aurait consigné par écrit.

Au terme de cet examen des différentes sources disponibles, on serait tenté de retenir que Crésus, gouverneur d'Adramytteion, a dû faire face à la faction de son demi-frère Pantaléon/Sadyatte déjà du vivant même de leur père. Une fois monté sur le trône, Crésus consacra les biens et les possessions de son demi-frère aux sanctuaires d'Artémis d'Éphèse, des Branchides à Milet ainsi qu'à Thèbes en Béotie.³⁸⁷

³⁸³ G. M. A. HANFMANN et N. H. RAMAGE 1978, p. 30.

³⁸⁴ Pour Clarisse Herrenschmidt, Plutarque aurait créé cette histoire mêlant intrigue, harem, poison et retournement pour plaire à ses lecteurs grecs. Voir C. HERRENSCHMIDT 2004, p. 9.

³⁸⁵ PLUTARQUE, *Sur les oracles de la Pythie*, I, 6 (401e).

³⁸⁶ HÉRODOTE, I, 51.

³⁸⁷ HÉRODOTE, I, 92 ; PLUTARQUE, *De la malignité d'Hérodote*, I, 8 (858e) et NICOLAS DE DAMAS, F 65. Pour les offrandes de Crésus aux Branchides et à Thèbes, voir *infra*. Soulignons par la même occasion qu'Hérodote ne tisse aucun lien entre l'offrande de la statue de la boulangère de Crésus à Delphes et la lutte fraternelle, tandis que Plutarque affirme que la statue a été offerte par le roi lydien à la suite à cette querelle de palais.

2.2.3.2 En définitive : Crésus, un usurpateur ?

Si l'on en revient aux règles de successions dynastiques en usage dans les royaumes orientales et en prenant appui sur l'onomastique des rois lydiens, on peut émettre l'hypothèse que Pantaléon/Sadyatte ait bel et bien été l'héritier légitime d'Alyatte.

En effet, Nicolas de Damas nous apprend que Crésus avait été fait gouverneur d'Adramytteion lorsqu'Alyatte était encore roi de Lydie. Or, nous avons vu plus haut que les rois hittites et perses avaient pour coutume de garder leurs fils héritiers au palais, afin de les former à leur future fonction, préférant nommer leurs autres fils à la tête de vastes domaines royaux.³⁸⁸ Ainsi, Crésus aurait été nommé gouverneur d'Adramytteion par son père en vertu de son statut de prince « non-héritier » bien qu'il ait été l'aîné des fils,³⁸⁹ Alyatte ayant choisi Pantaléon comme successeur légitime. On le voit, la position de Crésus en tant qu'aîné des fils d'Alyatte ne va pas à l'encontre du système voulant que le choix de l'héritier parmi les fils soit la prérogative du roi régnant. Bien que rien dans nos sources ne soit précisé au sujet de Pantaléon, il est vraisemblable qu'il était destiné à rester « en apprentissage » à Sardes aux côtés de son père. Ensuite, comme nous l'avons noté, le nom même de Pantaléon (en grec « complètement lion ») est à rattacher au nom d'Alyatte (en lydien « père-lion »), son père lui ayant donné ce nom afin de le rattacher explicitement à sa lignée et faire de lui son héritier désigné.³⁹⁰ On rappellera aussi que les rois lydiens se choisissant un nom « royal » selon le principe de la papponomie, le successeur d'Alyatte aurait dû s'appeler Sadyatte. Or, comme nous avons tenté de l'expliquer, il apparaît que Pantaléon devait également porter le nom de Sadyatte. Sur ces constatations, divers indices concordants nous portent à penser qu'en réalité, contrairement à l'idée courante, Crésus n'était pas l'héritier légitime au trône d'Alyatte mais que ce dernier avait choisi Pantaléon pour lui succéder.

³⁸⁸ Voir *supra* et T. BRYCE 2002, p. 21; P. BRIANT 1996, p. 104-105.

³⁸⁹ NICOLAS DE DAMAS F 65 : *πρεσβύτατος τῶν παίδων*.

³⁹⁰ Crésus avait reçu, de son côté, comme nom de la part de son père soit *Krowišaś* (Noble Karos), soit *K(a)rwijassi* (Le Carien). Voir *Supra*.

Ces deux frères, à la fin du règne de leur père,³⁹¹ doivent s'être livrés à une lutte pour le pouvoir à l'issue de laquelle Crésus serait sorti vainqueur. À la suite de la mise à l'écart de Pantaléon, Alyatte aurait désigné Crésus comme héritier légitime.³⁹² Quant à Pantaléon,³⁹³ peut-être a-t-il été mis à mort après le conflit, comme en témoigne le récit d'Hérodote transmettant la mise à mort du partisan ami de Pantaléon (que l'on doit comprendre comme Pantaléon lui-même comme nous l'avons fait remarquer) en étant « traîné sur un chardon ».³⁹⁴ Après la mort d'Alyatte, une fois sur le trône de Sardes, Crésus aurait fait éliminer son demi-frère de souche grecque.

Une autre hypothèse serait que Crésus ait fait mettre à mort Pantaléon du vivant d'Alyatte, et que ce dernier ait choisi Crésus comme héritier parmi ses autres fils restant.³⁹⁵

Il est permis de penser qu'à la mort d'Alyatte, Crésus ait fait circuler des récits dans lesquels il se faisait passer pour le successeur légitime. C'est probablement dans ce sens qu'il convient d'aborder les mentions chez Hérodote³⁹⁶ et chez Nicolas de Damas³⁹⁷ expliquant que le dernier Mermnade avait consacré « à l'avance » la fortune de Pantaléon aux sanctuaires d'Éphèse et des Branchides³⁹⁸ : il s'agissait de se ménager le clan de Pantaléon derrière lequel devaient se retrouver entre autres nombre de Grecs « de l'Est », les premiers intéressés par l'avenir lydien.

³⁹¹ HÉRODOTE, I, 92 ; NICOLAS DE DAMAS, F 65 ; ÉLIEN, *Histoire variée*, IV, 27.

³⁹² HÉRODOTE, I, 92.

³⁹³ Dont aucune source ne nous transmet ce qu'il advint de lui une fois son demi-frère monté sur le trône, sauf si le marchand Sadyatte est Pantaléon lui-même.

³⁹⁴ HÉRODOTE, I, 92 : ἐπὶ κνάφου ἐλκων διέφθειρε.

³⁹⁵ Nicolas de Damas signale qu'Alyatte avait d'autres fils « πολλοὶ παῖδες εἰεν Ἀλυάττη » NICOLAS DE DAMAS, F 65. Plutarque de son côté rappelle qu'Alyatte avait eu plusieurs enfants de ses épouses « παῖδας ἐτέρους » PLUTARQUE, *Sur les oracles de la Pythie*, I, 6 (401e).

³⁹⁶ HÉRODOTE, I, 92.

³⁹⁷ NICOLAS DE DAMAS, F 65.

³⁹⁸ Au sanctuaire des Branchides et à l'Artémision d'Éphèse pour Hérodote, seulement à Éphèse pour Nicolas de Damas.

2.2.4 En résumé

Nous pouvons constater que dresser l'histoire du conflit ayant opposé Crésus à son demi-frère Pantaléon n'est pas une chose aisée. En effet, peu de sources anciennes nous transmettent des informations sur cette lutte. De plus, celles-ci proviennent d'époques diverses et poursuivent des objectifs différents.

Hérodote, écrivant au V^e siècle ACN, transmet les seules informations qu'il a pu glaner lors de ses visites en Ionie et plus particulièrement lors de sa visite à l'Artémision d'Éphèse, où son informateur lui aurait transmis l'origine des offrandes de Crésus à cet endroit. C'est dans son témoignage qu'on apprend que Crésus, né d'une mère carienne, avait un demi-frère de mère ionienne, Pantaléon.

Nicolas de Damas, dans son récit dédié à Hérode écrit au I^{er} siècle ACN mettant en exergue le principe de la générosité, déclare que Crésus avait été gouverneur d'Adramytteion et qu'il avait dû fournir une armée à son père avant la campagne menée contre la Carie. Lors de notre étude, nous avons démontré que les personnages du marchand appelé Sadyatte et de Pamphaès fils de Théocaridès avaient été des inventions *a posteriori* visant à illustrer la vertu de la générosité qui est récompensée.

Élien, dans son *Histoire Variée* écrite au III^e siècle PCN et poursuivant (tout comme Nicolas) un but moral, reprend en substance les dires de Nicolas de Damas afin de présenter, lui aussi, cette valeur qu'est la générosité. Néanmoins, l'auteur ou sa source a modifié la somme donnée à Crésus de la part de Pamphaès, et a ajouté l'origine de Priène au bienfaiteur de Crésus.

Enfin Plutarque, aux I^{er} et II^e siècles PCN, dans sa *De la malignité d'Hérodote*, reprend les propos du père de l'histoire du chapitre 92. Cependant, dans son opuscule *Sur les oracles de la Pythie*, il nous apprend qu'Alyatte avait plusieurs femmes et des enfants de celles-ci. Nous avons démontré que le récit de la tentative d'empoisonnement de Crésus ne serait en réalité qu'un récit étiologique expliquant l'origine d'une statue en or d'Artémis d'Éphèse envoyée par Crésus. Les Delphiens ne comprenant pas la représentation de la déesse d'Éphèse auraient imaginé cette histoire. Néanmoins, on peut tout de même concevoir le récit du philosophe de Chéronée comme étant témoin du déroulement, à la cour de Sardes, de la lutte des clans entre Crésus et son demi-frère Pantaléon.

Au cours de notre étude, nous avons pu émettre l'hypothèse que Pantaléon était le fils désigné comme héritier par Alyatte. Crésus, gouverneur d'Adramytteion, soutenu par son parti désireux de ne pas voir un souverain de souche grecque à la tête de la Lydie, aurait réclamé le trône de son père également. Il se serait ensuivi une lutte entre ces deux clans, du vivant d'Alyatte, qui se serait soldée par la victoire du clan de Crésus.

2.3 Le royaume lydien et ses subdivisions : l'exemple d'Adramytteion

L'étude de l'organisation administrative du royaume lydien ne nous est connue qu'à travers un seul cas singulier : celui d'Adramytteion.³⁹⁹ Sur base de celui-ci, on déduit que le reste du royaume de Lydie devait être administré de manière identique. L'occasion nous est donc donnée ici de revenir en détail sur ce cas particulier et d'en tirer des généralités que l'on pourra étendre à l'ensemble du territoire sous domination lydienne.

Si l'on en croit Nicolas de Damas,⁴⁰⁰ Crésus était en charge du gouvernorat d'Adramytteion lorsque son père Alyatte fit appel à ses services afin de lever un contingent armé destiné à mener campagne en Carie.

Adramytteion, près de l'actuelle Edremit, se situait en Éolide, face à Lesbos, et dominait la plaine de Thèbè.⁴⁰¹ Selon Strabon, cette agglomération installée sur le flanc sud de l'Ida troyen était une fondation lydienne.⁴⁰²

De fait, le toponyme Adramytteion dérive directement d'Adramys, nom d'un membre de la famille royale mermnade.⁴⁰³ À suivre le raisonnement de G. A. Radet,⁴⁰⁴ Adramys était un frère d'Alyatte. Si, pour Étienne de Byzance,⁴⁰⁵ s'appuyant sur Aristote, Adramys passait pour un fils d'Alyatte et un frère de Crésus, pour G. Radet, Étienne de Byzance aurait fait une confusion : lorsque Nicolas de Damas présente Crésus comme gouverneur d'Adramytteion, la région semble administrée et organisée depuis longtemps par la Lydie. De plus, Nicolas de Damas évoque un frère illégitime (*vόθος*) d'Alyatte nommé Adramys.⁴⁰⁶

³⁹⁹ Voir Annexe II, fiche 3.1 « Adramytteion ».

⁴⁰⁰ NICOLAS DE DAMAS, F 65.

⁴⁰¹ Pour sa localisation, voir C. FOSS, S. MITCHELL et G. REGER 1994, p. 841 ; L. RUBINSTEIN 2004, p. 1038 ; J. H. MORDTMANN et V. L. MÉNAGE 2016.

⁴⁰² STRABON, XIII, 1, 65. Cependant, ce dernier ne mentionne pas qui passait pour son fondateur.

⁴⁰³ NICOLAS DE DAMAS, F 63.

⁴⁰⁴ G.-A. RADET 1893, p. 200.

⁴⁰⁵ ÉTIENNE DE BYZANCE, s.v. Αδραμύτειον.

⁴⁰⁶ NICOLAS DE DAMAS, F 63. Nicolas rapporte l'inconduite de Sadyatte, père d'Alyatte.

Ainsi, Étienne de Byzance et Aristote avant lui auraient commis une erreur sur la personne en faisant d'Adramys un frère de Crésus (et non un oncle).⁴⁰⁷ On le voit, il existait avant l'époque d'Aristote deux traditions divergentes : la première faisait passer Adramys pour le frère d'Alyatte (tradition reprise par Nicolas de Damas qui suit sans doute Xanthos) ; la seconde le faisait fils d'Alyatte et frère de Crésus (reprise par Aristote et Étienne de Byzance). Quoi qu'il en soit, il semble que le fondateur de la ville était bien un frère d'Alyatte mentionné par Nicolas de Damas.

Selon certains chercheurs,⁴⁰⁸ le père de Crésus, après avoir chassé les Cimmériens d'Asie,⁴⁰⁹ aurait fondé cet établissement en Éolide dans le dessein de surveiller les derniers Cimmériens qui s'étaient installés dans le centre tout proche d'Antandros (lieu célèbre dans le cycle troyen),⁴¹⁰ et un frère illégitime d'Alyatte, Adramys, aurait été désigné pour cette tâche. Il est également possible que, plus tôt déjà, Sadyatte (père d'Alyatte) ait lui-même entrepris une expulsion des Cimmériens d'Asie que son fils achèvera, comme le déclare Hérodote.⁴¹¹ Le père d'Alyatte aurait ainsi placé un fils bâtard (vóθoç) du nom d'Adramys à la tête de la ville que ce dernier renomma.⁴¹² Alyatte renouvellera ce geste en envoyant Crésus avec la même charge de surveiller les Cimmériens installés à Antandros. Ceux-ci s'y implantèrent une centaine d'années,⁴¹³ avant de se voir expulsés définitivement d'Asie par le père de Crésus.

Quant à la date de fondation d'Adramytteion, Georges Radet avance l'année de 584 ACN. De notre côté, nous estimons que sa fondation pourrait être antérieure. En effet, si c'est Alyatte qui a décidé de refonder cette ville pour surveiller les derniers Cimmériens qu'il venait d'expulser de Troade, où ces derniers s'étaient installés, il ne peut l'avoir fait qu'avant sa campagne contre la Médie. Il est plus vraisemblable qu'Alyatte débute son règne par une chasse aux Cimmériens à la périphérie immédiate de la Lydie avant de se risquer à entreprendre toute forme de campagne militaire lointaine à l'Est.

⁴⁰⁷ G. A. RADET 1893, p. 201 et M. DORATI 2003, p. 327.

⁴⁰⁸ G. A. RADET 1893, p. 175 ; J. M. BALCER 1984, p. 51 ; C. H. ROOSEVELT 2009, p. 74.

⁴⁰⁹ HÉRODOTE, I, 16.

⁴¹⁰ ARISTOTE, fragment 478 = ÉTIENNE DE BYZANCE, s.v. Ἀντανδρος ; PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, V, 32.

⁴¹¹ HÉRODOTE, I, 16 : Κιμμερίους τε ἐκ τῆς Ασίης ἐξήλασε, « il chassa d'Asie les Cimmériens ».

⁴¹² Plin le Vieux nous dit qu'autrefois, elle s'appelait Pedaüs. PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, V, 32.

⁴¹³ ARISTOTE, fragment 478 = ÉTIENNE DE BYZANCE, s.v. Ἀντανδρος.

À en croire Hérodote, Alyatte commença son règne par l'achèvement de la guerre contre Milet.⁴¹⁴ Après celle-ci, le Mermnade eut tout le temps de terminer l'expulsion des Cimmériens de son royaume avant de s'attaquer à la Médie. Or, si l'on place le début du règne d'Alyatte en *ca.* 610 ACN, la fin de la campagne contre Milet peut être datée de *ca.* 605 ACN. La campagne contre la Médie ayant été entreprise entre 590 et 585 ACN,⁴¹⁵ il est loisible de placer la refondation d'Adramytteion entre 605 et 590/585 ACN. De même, si Sadyatte est déjà à l'origine de la ville, celle-ci est à dater avant le règne d'Alyatte (soit avant *ca.* 610 ACN) et durant celui de Sadyatte.⁴¹⁶ Cependant, aucune de ces deux théories ne peut être confortée par la documentation archéologique. Seule de la céramique de style « proto-corinthienne » ou comportant des décors de « chèvres sauvages » a été recueillie sur le site.⁴¹⁷

Adramytteion se situait à l'est d'Atarnée en Éolide, à la hauteur de Pergame. Atarnée (au nord de Lesbos, à côté de la mod. Dikili et voisine d'Assos) était, pour Strabon, une région de mines d'où les Lydiens tiraient leurs richesses. À l'époque du géographe, certaines étaient largement épuisées.⁴¹⁸ La ville ne se trouvait également pas loin d'Astyra, en Troade, autre localité proche d'Abydos sur l'Hellespont qui, aux dires de Strabon, possédait sur son territoire de riches mines d'or.⁴¹⁹ Ainsi, Crésus, en tant que gouverneur (*ἀρχον*) d'Adramytteion,⁴²⁰ devait assurer le contrôle et l'organisation de l'extraction du précieux minéral. C'est pourquoi Adramytteion et la plaine de Thèbè voisine devaient constituer une zone économiquement sensible aux yeux des rois lydiens.⁴²¹

⁴¹⁴ HÉRODOTE, I, 18. Sur les onze années que dura cette guerre, cinq sont à placer sous le règne d'Alyatte.

⁴¹⁵ Voir ci-dessous 3.3.3.

⁴¹⁶ Ses dates de règne sont incertaines. Il aurait régné de la fin du VII^e siècle à *ca.* 610 ACN. Voir H. KALETSCH 1958, p. 1-47 ; J. M. BALCER 1984, p. 62-67 ; C. H. ROOSEVELT 2012, p. 901.

⁴¹⁷ L. RUBINSTEIN 2004, p. 1038 ; Les fouilles d'Adramytteion sont résumées sur le site du projet de fouilles ADRAMYTTEION KAZIZSI ADRA, *Adramytteion Archaeological Excavation*, [en ligne], <http://www.adramytteion.org/index.php>. (Page consultée le 25 février 2016) ; H. M. ÖZGEN 2013, p. 5.

⁴¹⁸ STRABON, XIV, 5, 28.

⁴¹⁹ STRABON, XIII, 1, 23. La Troade devait être (en partie au moins) sous contrôle lydien dès Gygès (qui connaît ensuite des déboires contre les Cimmériens qui prennent Sardes et détruisent probablement l'Artémision d'Éphèse) ; puisque le premier Mermnade aurait donné afin que les Milésiens fondent plus au nord la ville d'Abydos (STRABON, XIII, 1, 20), sur la rive asiatique de l'Hellespont face à Sestos. Gygès avait eu d'emblée face à lui, sur la rive européenne de l'Hellespont des groupes de Cimmériens opérant en Chersonèse de Thrace.

⁴²⁰ NICOLAS DE DAMAS, F 65.

⁴²¹ C. TALAMO 1979, p. 95 et 147 ; A. RAMAGE 2000, p. 20-23 ; L. RUBINSTEIN 2004, p. 1038.

C'est probablement la raison pour laquelle Alyatte y avait placé Crésus, un fils qui n'était probablement pas destiné à devenir roi et à qui il avait confié en compensation le gouvernement d'un domaine stratégique lui offrant de larges revenus. Une partie notable des ressources financières du royaume lydien reposait donc sur les épaules du maître d'Adramytteion.

On ajoutera que le domaine d'Adramytteion devait être une des composantes d'un royaume lydien qu'il faut sans doute imaginer comme constitué de la réunion de diverses entités de cet ordre, chacune sous l'autorité de ce que Nicolas de Damas nomme un « ἄρχων ». En effet, l'historien d'Hérode (reprenant sans doute Xanthos) qualifie Crésus de « gouverneur » (ἄρχων) :

« Ὄτι Ἀλυάττης ὁ Κροίσου πατὴρ τοῦ Λυδῶν βασιλέως ἐπὶ Καρίαν στρατεύων περιήγγειλε τοῖς ἑαυτοῦ στρατὸν ἄγειν εἰς Σάρδεις ἐν ἡμέρᾳ τακτῇ, ἐν οἷς καὶ Κροίσῳ, ὅστις ἦν αὐτοῦ πρεσβύτατος τῶν παίδων, ἄρχων ἀποδεδειγμένος Ἀδραμυττείου τε καὶ Θήβης πεδίου. »⁴²²

(Édition de É. PARMENTIER)

« Comme Alyatte, père de Crésus et roi de Lydie, faisait campagne contre la Carie, il donna aux chefs de son armée l'ordre d'amener leurs troupes à Sardes à un jour qu'il avait fixé ; parmi les chefs se trouvait Crésus, qui était l'aîné de ses fils et avait été désigné comme gouverneur d'Adramytteion et la plaine de Thèbè. »

(Traduction améliorée de É. PARMENTIER)

Il est aisé de remarquer que Crésus était certes un « ἄρχων » parmi d'autres, mais qu'Alyatte l'avait désigné à la tête d'Adramytteion, un secteur stratégique. Cependant, on ne peut pousser la réflexion plus loin car nous ne savons pas au sein de quels milieux étaient choisis les « gouverneurs » du royaume lydien, sans doute des grandes familles du royaume obligées du roi sinon acquises pour l'un ou l'autre motif.

D'après le témoignage de Nicolas de Damas, il est permis d'avancer que ces « ἄρχοντες » étaient tenus de fournir des contingents armés, certainement formés de troupes auxiliaires rétribuées (à l'ouest, sans doute des Grecs) au roi lorsque celui-ci en exprimait le besoin.

⁴²² NICOLAS DE DAMAS, F 65.

Ces nobles ἄρχοντες, qu'on peut envisager liés au souverain par des serments de loyauté (et peut-être accompagnés de liens familiaux scellés par des mariages diplomatiques),⁴²³ formaient probablement les cadres de la fameuse cavalerie lydienne en temps de guerre ; tandis qu'en temps de paix, ils gouvernaient des domaines qui restaient probablement la propriété du roi lydien.

Conclusions

Comme nous venons de le constater, Adramytteion était une subdivision administrative du royaume lydien qu'Alyatte avait confiée à son fils Crésus. Ce dernier ne devant pas succéder à son père, Alyatte lui avait fourni, à titre de compensation, l'administration de ce domaine dont le dernier Mermnade pouvait tirer une part importante de ses revenus provenant des mines d'or aux alentours. Ce gouvernorat devait être une des nombreuses circonscriptions qui comptaient le royaume lydien. C'est probablement les nobles lydiens à la tête de ces entités administratives qui devaient fournir les hommes armés au roi lorsque ce dernier en requerrait. De même, ces gouverneurs de domaines devaient former le contingent de la cavalerie qui faisait la réputation de l'armée lydienne.⁴²⁴

Cependant, l'absence de sources littéraires, épigraphiques et archéologiques sur tous ces points nous empêche hélas d'entrer vraiment dans un débat consacré aux compétences de ces grands administrateurs du royaume lydien.

⁴²³ C. TALAMO 1979, p. 145-146 ; J. M. BALCER 1984, p. 36-37 ; C. H. ROOSEVELT 2009, p. 83-88.

⁴²⁴ HÉRODOTE, I, 27 ; I, 80.

Chapitre III

LES RELATIONS DES ROIS LYDIENS AVEC LEURS PRINCIPAUX VOISINS

3.1 Les campagnes lydiennes contre les cités grecques d'Asie Mineure. L'accroissement du royaume mermnade à l'Ouest

3.1.1 Introduction

Nous allons tout d'abord dresser un tableau de l'état dans lequel se trouvaient les cités grecques de la côte d'Asie Mineure à la suite des incursions cimmériennes des VIII^e et VII^e siècles ACN. Ce préalable est en effet nécessaire avant de s'attarder sur les campagnes lydiennes menées contre les cités grecques de la côte égéenne d'Asie Mineure et de chercher à comprendre le processus qui permit aux Lydiens de se tailler un royaume d'une étendue remarquable.

3.1.2 Les cités grecques après les invasions cimmériennes

Le cas historique que présentent ces invasions est intéressant à considérer car les Cimmériens ont envahi l'ensemble de l'Asie Mineure en plusieurs vagues. Celles-ci nous sont documentées par diverses sources antiques : auteurs grecs mais aussi annales assyriennes.⁴²⁵ Il faut toutefois souligner que les traces matérielles liées à ces invasions sont très ténues.⁴²⁶ Les Cimmériens n'auraient représenté une menace pour les Grecs d'Ionie, pour les royaumes phrygien et lydien ainsi que pour le reste de l'Asie Centrale qu'à partir des années 670 ACN. Leurs incursions les plus marquantes peuvent être placées entre cette date et la fin du VII^e siècle ACN.⁴²⁷

⁴²⁵ Sur les invasions cimmériennes en Anatolie, voir A. I. IVANTCHIK 1993, 2001 et 2010.

⁴²⁶ B. VERGNAUD 2012, p. 282-286.

⁴²⁷ A. I. IVANTCHIK 1993, p. 95-127.

Selon l'historien Askold Ivantchik, la puissance cimmérienne se serait fortement affaiblie à la suite de la mort de leur chef Tugdame (le Lygdamis d'Hérodote) aux alentours de 640 ACN, avant d'être totalement anéantie vers 600 ACN sous les coups des Scythes et des Lydiens.⁴²⁸

À Sardes, toujours selon A. Ivantchik, les Cimmériens, dont l'agression est relatée par Hérodote et Strabon,⁴²⁹ n'auraient en réalité mené qu'une seule offensive (et non deux) en 644 ACN, au cours de laquelle Gygès aurait trouvé la mort. Ainsi, ils auraient pris la ville basse et non la citadelle.⁴³⁰ Cependant, cette agression ne trouve pas de confirmation évidente sur le site. Les archéologues ont tout de même associé un niveau de destruction du secteur HOB à cet événement. Toutefois, même si la date attribuée à ce niveau correspond à la période de l'attaque, aucune découverte matérielle ne peut être rattachée à la culture cimmérienne. D'autres chercheurs sont revenus sur cette identification de l'invasion cimmérienne à Sardes.⁴³¹ Néanmoins, on peut relever la découverte d'une bouterolle, datée des années 650-630 ACN grâce à la céramique associée, de style scythe-archaïque, qui peut être un témoignage de la prise de Sardes par le peuple nomade.⁴³²

Selon Strabon,⁴³³ Magnésie du Méandre aurait été totalement détruite par les raids des Cimmériens ; pour Hérodote,⁴³⁴ ceux-ci pillaiient les villes sans les détruire. Ce procédé, difficile à envisager dans la pratique, pourrait expliquer l'absence de traces de saccage. En tout cas, un quartier d'Éphèse (*Smyrna*) aurait bien été détruit, vers 650 ACN, par ce peuple nomade qui serait également responsable de l'incendie qui détruisit l'Artémision.⁴³⁵

⁴²⁸ *Idem*, p. 156.

⁴²⁹ HÉRODOTE, I, 15 et STRABON, XIII, 4, 8.

⁴³⁰ A. IVANTCHIK 1993, p. 105-107. Voir aussi S. BERNDT-ERSÖZ, 2008, p. 26-27. À lire Hérodote (I, 84), la citadelle avait déjà été fortifiée.

⁴³¹ A. IVANTCHIK 2001, p. 79-96 ; A. RAMAGE 2008, p. 83. Il est également possible que l'attaque de Sardes ait été un raid sans lendemain, les Cimmériens n'ayant pas le temps de laisser leur « signature » sur le terrain.

⁴³² A. IVANTCHIK 2010, p. 47.

⁴³³ STRABON, XIV, 1.

⁴³⁴ HÉRODOTE, I, 6.

⁴³⁵ M. KERSCHNER et al. 2000, p. 45 ; Pour la destruction de l'Artémision, les sources anciennes sont divergentes : Callimaque (*Hymnes*, 251-258) déclare que la déesse a repoussé les assaillants, mais Hésychius (s. v. Λύγδαμις) rapporte que le temple d'Éphèse a tout de même été détruit par les Cimmériens.

À la suite de l'invasion de Lygdamis, un grand nombre d'Ioniens de Batinetis (domaine dans la partie sud d'Anaia qui constituait la Pérée samienne) ont quitté le continent pour se réfugier à Samos. Les Cimmériens auraient contrôlé le territoire durant trois années, avant la mort de leur roi en 641 ACN.⁴³⁶

Cette incursion du peuple nomade a beaucoup impressionné les Grecs, comme en témoigne encore l'inscription du III^e siècle ACN contenant une lettre de Lysimaque aux citoyens de Samos.⁴³⁷ C'est grâce à cette inscription, mentionnant un litige territorial entre Priène et Samos, et dans laquelle l'invasion cimmérienne était utilisée comme argument historique, que l'on apprend que Lygdamis avait contrôlé la région trois années durant. Après sa mort en 639 ACN, les textes akkadiens ne mentionnent plus les Cimmériens ; seul Hérodote déclare qu'Alyatte les chassa définitivement d'Asie.⁴³⁸

C'est donc à la suite de ces invasions cimmériennes (et même pendant le règne de Gygès) que les cités grecques ont dû faire face à une pression lydienne de plus en plus forte. En effet, de Gygès jusqu'à Crésus, les rois mermnades entreprirent tous des campagnes militaires contre les cités grecques de la côte égéenne.

Ici, notre intention est de nous focaliser plus en détail sur les actions guerrières d'Alyatte et de Crésus contre ces dernières. Tout d'abord, il faut préciser que les attaques des rois lydiens étaient dirigées contre une seule cité à la fois et qu'avant Crésus, aucune preuve ne permet d'affirmer un quelconque rapprochement politique et militaire entre les cités grecques.⁴³⁹ De ce fait, chaque cité mérite d'être considérée d'abord comme un cas particulier avant qu'on ne puisse procéder à une mise en perspective plus globale et dégager ainsi les motifs de cette agressivité de même que les buts recherchés.

⁴³⁶ A. IVANTCHIK 1993, p. 114.

⁴³⁷ *IG*, XII, 6, 1, 155. A. IVANTCHIK 2010, p. 42. Pour l'inscription, voir BERLIN-BRANDENBURGISCHE AKADEMIE DER WISSENSCHAFTEN, *Inscriptiones Graecae*, [en ligne], <http://telota.bbaw.de/ig/IG%20XII%206,%201,%20155?qString=Lygdamis>. (Page consultée le 22 avril 2016) ; voir surtout M. M. AUSTIN 2006, p. 110-112.

⁴³⁸ HÉRODOTE, I, 16.

⁴³⁹ J. M. BALCER 1984, p. 66 ; O. MARIAUD 2012, p. 245. Ce n'est qu'après la chute de Crésus et la montée de la pression perse que le *Panionion* aura des fonctions politiques et plus seulement religieuses. C. ROEBUCK 1955, p. 26-28 ; J. P. CRIELAARD 2009, p. 70 ; A. M. GREAVES 2010, p. 219-221.

C'est pourquoi nous analyserons ici les différentes campagnes menées par Alyatte et Crésus contre les villes grecques d'Asie Mineure les unes après les autres. Nous mènerons l'enquête, en tenant compte aussi des données archéologiques disponibles, sur les formes prises par la lutte armée que se livrèrent Grecs de l'Est et Mermnades, et nous tenterons ensuite d'établir la nature des liens que les Mermnades tissèrent avec chaque cité dans ce cadre politique complexe. Nous structurerons notre exposé en procédant par zones géographiques. La première à être étudiée sera l'Ionie, pour laquelle nous possédons le plus d'informations. Nous continuerons ensuite avec la Carie, la Mysie, la Troade et l'Éolide.

I. L’Ionie

a) Éphèse

Une fois installé sur le trône de Lydie et après avoir fait assassiner Pantaléon/Sadyatte, Crésus entreprit une campagne contre Éphèse et son tyran Pindare.⁴⁴⁰ Ce dernier, rappelons-le, s’était rangé du côté de Pantaléon lors de la lutte entre les demi-frères pour accéder au trône d’Alyatte, leur père (cf. *supra*). C’est pourquoi cette expédition et celle à l’encontre du tyran Glaucias (qui se termina par la destruction de Sidène, cité sise sur le Granique où il s’était réfugié) doivent plutôt être considérées dans la même perspective, celle d’offensives de représailles, intervenues dans la foulée de la prise de pouvoir de Crésus.

Mais ici l’attention se portera sur Éphèse.⁴⁴¹ Afin de permettre au lecteur de mieux saisir notre développement ultérieur, nous allons d’abord nous attarder sur la localisation de l’Éphèse archaïque, celle que Crésus attaqua.

L’emplacement de la ville archaïque d’Éphèse n’est pas fixé avec certitude.⁴⁴² D’une part, au vu des fouilles archéologiques (Fig. 44), une première zone d’occupation appartenant à la période archaïque a été retrouvée sur la colline d’Ayasoluk (dominant le temple d’Artémis à l’est du Panayır Dağ, l’antique Mont Pion). Deux autres secteurs ont été retrouvés : un à l’ouest entre le Panayır Dağ/Koressos et le Bulbul Dağ (antique Mont Preon, plus à l’ouest), l’autre au nord du Koressos (sous la *tetragonos agora* de l’époque hellénistique). D’autre part, un système de fortifications daté de l’âge du Bronze a été mis au jour sur la colline Ayasoluk, une zone qui aurait été occupée sans discontinuité depuis l’âge du Bronze (l’Apasha des documents hittites) jusqu’à l’époque hellénistique. Pour le fouilleur M. Büyükkolancı, c’est l’Ayasoluk qui aurait abrité l’établissement archaïque d’Éphèse jusqu’à l’époque de l’hypothétique déplacement de sa population organisé par Crésus.⁴⁴³

⁴⁴⁰ ÉLIEN, *Histoire variée*, III, 26 et POLYEN, VI, 50.

⁴⁴¹ Voir le plan de la cité et description du site en Annexe II, fiche 4.9 « Éphèse ».

⁴⁴² Une des raisons principales qui explique cette incertitude est le changement drastique intervenu dans le paysage en lien avec les modifications du cours du Caystre. Voir les travaux de J. C. KRAFT et al. 2007 et 2011, p. 27-36.

⁴⁴³ Pour Ayasoluk voir surtout Büyükkolancı 2000, p. 39-43 et 2007, p. 21-26. Sur les restes archaïques

Entre le Panayır Dağ (Pion) et le Bulbul Dağ (Préon), tout un quartier (*Smyrna*) a été découvert dont l'occupation a été continue à partir du VIII^e siècle ACN. Par ailleurs, sur les flancs nord-est du Panayır Dağ, a été retrouvé un mur de fortification dont la construction, sur base de la céramique découverte à cet endroit, peut être datée aux alentours de 500 ACN. Cette muraille pourrait soit avoir appartenu à une forteresse de refuge, soit correspondre à une section de l'enceinte urbaine. Il semblerait néanmoins, pour M. Kerschner,⁴⁴⁴ que la première hypothèse soit la meilleure. Cette forteresse aurait englobé un vaste espace de 9 hectares, mais le secteur de la terrasse située au nord du Panayır Dag était déjà occupé dès la deuxième moitié du VIII^e siècle ACN.⁴⁴⁵

Ainsi donc, à l'époque archaïque, l'habitat d'Éphèse se serait organisé en deux noyaux : l'un sur la colline d'Ayasoluk ; l'autre, plus densément peuplé, entre le Panayır Dağ/Koressos et le Bulbul Dağ. Ces populations pouvaient tout de même se replier sur la forteresse située au nord-est du Koressos comme solution de refuge en cas d'attaque (cette protection n'est pas attestée avant la fin du VI^e siècle ACN). En tout cas, il paraît important de souligner que la cité semble ne pas avoir eu d'enceinte urbaine avant l'époque hellénistique.⁴⁴⁶

À lire Hérodote,⁴⁴⁷ on apprend que la vieille ville d'Éphèse était située à sept stades (quelques 1300 mètres)⁴⁴⁸ de l'Artémision (**Fig. 53**). Or, il s'avère que la terrasse, occupée dès le VIII^e siècle ACN au nord-est sur le Panayır Dag, se situe effectivement à sept stades de l'Artémision (en longeant le rivage archaïque). De même, la zone située sous la *tetragonos agora*, au nord de Koressos, se trouve à sept stades de l'Artémision (mais à vol d'oiseau cette fois).⁴⁴⁹

identifiés dans le quartier *Smyrna*, voir KERSCHNER et al. 2000, p. 45-53. Sur l'occupation géométrique et archaïque dans le secteur du Panayır Dağ, voir KERSCHNER et al. 2008. Voir également F. STOCK et al. 2014, p. 33-66.

⁴⁴⁴ KERSCHNER et al. 2008 ; « Ephesos in the Prehellenistic Period. The Settlement History from the Late Bronze Age until the Foundation of the City by Lysimachos », in AUSTRIAN ARCHAEOLOGICAL INSTITUTE, *Österreichisches Archäologisches Institut*, [en ligne], <http://www.oeai.at/index.php/prehellenistic-ephesos.html>. (Page consultée le 18 novembre 2015)

⁴⁴⁵ B. VERNAUD 2012, p. 68-69.

⁴⁴⁶ *Idem*, p. 69-70.

⁴⁴⁷ HÉRODOTE, I, 26.

⁴⁴⁸ 1 stade équivaut à 600 pieds. Il existait plusieurs standards de longueur de pieds au temps d'Hérodote. En effet, 1 pied attique vaut 29,6 cm, le pied olympique 32 cm et le pied dorique 32,7 cm. Ainsi, 1 stade peut équivaloir entre 177,6 mètres, 192 mètres et 196,2 mètres. Voir K. GEUS 2012, p. 151. Dès lors, la distance de 7 stades correspondrait à une distance de 1243,2 mètres, 1344 mètres ou 1373,4 mètres.

⁴⁴⁹ Voir le plan (**Fig. 53**) avec les relevés des distances à vol d'oiseau ainsi qu'à pied depuis l'Artémision. La colline d'Ayasoluk est située bien avant les sept stades mentionnés par Hérodote. Voir J. C. KRAFT et al. 2007, p. 130. La zone au nord du Koressos, à la base de la *tetragonos agora*, est située à 7 stades de l'Artémision à vol d'oiseau. À l'époque de la rédaction d'Hérodote, la côte avait reculé. Ainsi, la distance à

La campagne de Crésus

La campagne de Crésus contre la cité d'Éphèse est la mieux documentée. Commençons donc l'analyse de cet épisode en rappelant ce qu'en disent les sources anciennes.

Hérodote est le premier auteur à nous rapporter cet événement :

<p>« ὃς δὴ Ἐλλήνων πρώτοισι ἐπεθήκατο Ἐφεσίοισι. Ἐνθα δὴ οἱ Ἐφέσιοι πολιορκεόμενοι ὑπ' αὐτοῦ ἀνέθεσαν τὴν πόλιν τῇ Ἀρτέμιδι, ἐξάψαντες ἐκ τοῦ νηοῦ σχοινίον ἐς τὸ τεῖχος. Ἐστι δὲ μεταξὺ τῆς τε παλαιῆς πόλιος, ἡ τότε ἐπολιορκέετο, καὶ τοῦ νηοῦ ἐπτὰ στάδιοι. »⁴⁵⁰</p> <p>(Édition de P. E. LEGRAND)</p>	<p>« Parmi les Grecs, il [Crésus] s'en prit d'abord aux Éphésiens. C'est alors que les Éphésiens, assiégés par lui, consacrèrent la ville à Artémis, en attachant au temple un câble qui le reliait au mur d'enceinte ; l'intervalle entre la vieille ville, qui était alors assiégée, et le temple est de sept stades. »</p> <p>(Traduction de P. E. LEGRAND)</p>
---	--

Polyen, de son côté, nous transmet que :

<p>« Κροίσου τοῦ Λυδοῦ πολιορκοῦντος Ἐφεσον, ἐπειδὴ τῶν πύργων τις, ὁ προδότης κληθεὶς, ἐπεσε καὶ τὸ δεινὸν τῆς ἀλώσεως ἐν ὀφθαλμοῖς ἦν, Πίνδαρος ὁ τυραννεύων τῆς πόλεως συνεβούλευσε τοῖς Ἐφεσίοις ἐκ τῶν πυλῶν καὶ τῶν τειχῶν θώμιγγας συνάψαι τοῖς κίοσι τοῦ ἱεροῦ τῆς Ἀρτέμιδος ὥσπερ ἀνατιθέντας τῇ θεῷ τὴν πόλιν. Κροίσος τιμῶν τὴν θεὸν ἐφείσατο τῆς πόλεως ὥσπερ ἀναθήματος καὶ πρὸς τοὺς Ἐφεσίους ἐπὶ ἐλευθερίᾳ συνθήκας ἐποιήσατο. »⁴⁵¹</p> <p>(Édition de J. MELBERT reproduite dans dans P. KRENTZ et E. L. WHEELER)</p>	<p>« Crésus le Lydien était en train d'assiéger Éphèse, lorsqu'une des tours, celle appelée "traîtresse", tomba, et la crainte de la prise était dans leurs yeux. Pindare, le tyran de la ville, conseilla aux Éphésiens d'attacher des cordes depuis les portes et les remparts jusqu'aux colonnes du temple d'Artémis, comme s'ils offraient la ville à la déesse. Honorant la déesse, Crésus épargna la ville comme si elle était une offrande, et fit un traité avec les Éphésiens, en leur laissant leur liberté. »</p> <p>(Traduction de l'auteur)</p>
--	--

vol d'oiseau ne se distinguait guère de celle longeant autrefois la côte, contrairement à la distance entre le temple et la zone de la terrasse, où le voyageur était dans l'impossibilité de marcher en ligne droite jusqu'au sanctuaire, la mer s'avançant plus dans les terres. Voir les cartes de M. KERSCHNER et al. 2008, p. 50-53.

⁴⁵⁰ HÉRODOTE, I, 26.

⁴⁵¹ POLYEN, VI, 50. Il n'existe pas de traduction récente de langue française de l'œuvre de Polyen. La seule disponible est celle réalisée par Don Gui-Alexis Lobineau en 1840.

Né en Bithynie aux alentours de 100 PCN dans une famille d'origine macédonienne, Polyen aurait visité la Macédoine, l'Égypte et Athènes avant de s'installer à Rome où il exerça la profession d'avocat. En 161, Polyen saisit l'occasion de rédiger ses *Stratagemata* qu'il dédiera aux empereurs Marc Aurèle et Lucius Verus en partance pour combattre les Parthes.⁴⁵² Son recueil de stratagèmes militaires, rédigés entre 161 et 163 PCN, contient quelques 900 exemples de ruses de guerre. En ces temps de conflit entre Rome et les Parthes, Polyen voulait montrer aux empereurs « comment vaincre les Perses ». Issu du courant de la seconde sophistique, Polyen désirait affirmer la supériorité culturelle du modèle hellénique dans l'Empire romain. Pour ce faire, il opérait un retour aux auteurs « classiques ».⁴⁵³ Ses sources sont assez diverses mais il ne nomme jamais les auteurs. Il apparaît néanmoins que Polyen emprunte rarement à Hérodote, à Thucydide et à Xénophon ; en réalité, il s'appuie essentiellement sur Théopompe et sur Éphore. De même, il s'est probablement inspiré de recueils de stratagèmes et d'apophtegmes antérieurs. Par moments, ses sources sont détectables. Ainsi on sait qu'il a puisé des informations chez Ctésias, Plutarque, Dinon et Énée le Tacticien. Reste que ces auteurs consultés ont été adaptés selon l'objectif de Polyen : le récit doit être l'exemple-type de l'usage de la ruse en temps de guerre.⁴⁵⁴

Élien, quant à lui, nous relate plus en détail le siège de la ville :

<p>« Πίνδαρος ὁ Μέλανος νιός, Ἀλυάττου δὲ θυγατριδοῦς τοῦ Λυδοῦ, διαδεξάμενος τὴν Ἐφεσίων τυραννίδα πρὸς μὲν τὰς τιμωρίας πικρὸς ἦν καὶ ἀπαραίτητος, τά γε μὴν ἄλλα ἐδόκει φιλόπολις εἶναι καὶ σώφρων, καὶ τοῦ μὴ δουλεῦσαι τὴν πατρίδα τοῖς βαρβάροις πολλὴν πρόνοιαν ἔθετο. Ἐδειξε ταῦτα οὕτως ἔχειν ἐκεῖνα δήπου. Ἐπεὶ γὰρ Κροῖσος ὁ πρὸς μητρὸς αὐτοῦ θεῖος καταστρεφόμενος τὴν Ἰωνίαν καὶ πρὸς τὸν Πίνδαρον πρεσβείαν ἀπέστειλεν ἀξιῶν Ἐφεσίους ὑπὲρ αὐτῷ γενέσθαι, ὡς δ' οὐκ ἐπείσθη, ἐπολιόρκει τὴν πόλιν Κροῖσος. Ἐπεὶ δέ τις τῶν πύργων ἀνετράπη ὁ κληθεὶς ὑστερον Προδότης, καὶ ἐν ὀφθαλμοῖς ἐώρα τὸ δεινόν,</p>	<p>« Pindare, fils de Mélas et petit-fils du côté maternel du Lydien Alyatte, à qui la tyrannie d'Éphèse était échue, était dur et implacable dans ses punitions, mais il était selon toute apparence patriote et honnête, et en particulier avait soin que sa patrie ne fut pas soumise aux barbares. Le fait suivant montre qu'il en était sans doute ainsi. Lorsque Crésus, son oncle maternel, était en train de soumettre l'Ionie, il envoya aussi une ambassade à Pindare pour lui demander l'assujettissement des Éphésiens ; mais, comme Pindare n'obéissait pas, Crésus entreprit d'assiéger la ville. Lorsque l'une des tours des remparts fut tombée, celle que l'on</p>
--	---

⁴⁵² P. KRENTZ et E. L. WHEELER 1994, p. IX ; C. MAISONNEUVE 2011, p. 339-340.

⁴⁵³ P. KRENTZ et E. L. WHEELER 1994, p. X-XI.

⁴⁵⁴ C. MAISONNEUVE 2011, p. 340-341.

συνεβούλευεν ὁ Πίνδαρος Ἐφεσίοις ἐκδήσαντας ἐκ τῶν πυλῶν καὶ τῶν τειχῶν θώμιγγας συνάψαι τοῖς κίοσι τοῦ τῆς Ἀρτέμιδος νεώ, οἰονεὶ τὴν πόλιν ἀνάθημα ἐῶντας εἶναι τῇ Ἀρτέμιδι, ἀσυλίαν διὰ τούτων ἐπινοῶν τῇ Ἐφέσῳ. Ὁ δὲ συνεβούλευε προσελθόντας δεῖσθαι τοῦ Λυδοῦ. Προβαλλομένων δὲ τὴν ἱκετηρίαν τῶν Ἐφεσίων γελάσαντά φασι τὸν Κροῖσον καὶ δεξάμενον πράως τὸ στρατηγηθὲν τοῖς μὲν Ἐφεσίοις συγχωρῆσαι τὴν μετ' ἐλευθερίας ἀσφάλειαν, τῷ δὲ Πινδάρῳ προστάξαι τῆς πόλεως ἀπαλλάττεσθαι. Ὁ δὲ οὐκ ἀντεῖπε, τῶν φίλων δὲ τοὺς συναπαίρειν αὐτῷ βουληθέντας παραλαβών, τὸν νιὸν καὶ τῆς οὐσίας τὸ πλεῖστον τῇ πόλει παρακαταθέμενος καὶ ἔνα τῶν συνήθων Πασικλέα ἀποδεῖξας ἐπίτροπον καὶ τοῦ παιδὸς καὶ τῶν χρημάτων, ἀπῆρεν εἰς Πελοπόννησον, τυραννικοῦ βίου φυγὴν αὐθαίρετον ἀλλαξάμενος ὑπὲρ τοῦ μὴ ποιῆσαι τὴν πατρίδα ὑποχείριον Λυδοῖς. »⁴⁵⁵

(Édition de A. LUKINOVICH et A. F. MORAND)

appela plus tard la Traîtresse, et que Pindare vit le malheur en face, il conseilla aux Éphésiens de fixer des câbles aux portes et aux murailles et d'en attacher l'autre bout aux colonnes du temple d'Artémis, comme s'ils consacraient la ville comme offrande à la déesse, expédient qui procurerait l'inviolabilité à Éphèse. Il leur conseilla ensuite d'aller chez le Lydien et de le supplier. Lorsque les Éphésiens présentèrent leurs rameaux de suppliants, Crésus, dit-on, se mit à rire, céda avec bienveillance à ce stratagème et accorda aux Éphésiens la sécurité et la liberté, mais il ordonna à Pindare de quitter la ville. Celui-ci ne dit pas non. Il prit avec lui ceux de ses amis qui voulaient l'accompagner, confia son fils et la plupart de ses biens à la cité, après avoir nommé Pasiclès, l'un de ses familiers, tuteur de son enfant et administrateur de son savoir. Et il s'en alla dans le Péloponnèse, échangeant sa vie de tyran contre un exil volontaire pour ne pas asservir sa patrie aux Lydiens. »

(Traduction de A. LUKINOVICH et A. F. MORAND)

À la lecture de ces trois témoignages, on constate que les récits d'Élien et de Polyen sont assez similaires. Ainsi, il est possible qu'Élien, postérieur à Polyen, se soit inspiré de ce dernier ou alors qu'il ait utilisé une source commune plus ancienne à l'auteur des *Stratagemata* (cette piste serait à privilégier vu les détails rapportés par Élien). On peut également soumettre l'idée que Polyen a eu la possibilité de consulter une source autre qu'Hérodote, et postérieure, plus discrète que le récit de l'historien d'Halicarnasse.

⁴⁵⁵ ÉLIEN, *Histoire variée*, III, 26.

Grâce à ces trois auteurs oeuvrant à des époques diverses, nous apprenons particulièrement par les récits d'Élien et de Polyen qu'à l'arrivée de Crésus au pouvoir, le tyran Pindare se trouvait à la tête de la cité d'Éphèse. Ce dernier, grec par son père Mélas, était par ailleurs apparenté à Crésus le Lydien puisque sa mère était une des filles d'Alyatte.⁴⁵⁶ Il faut noter que les liens familiaux entre les tyrans d'Éphèse et les Mermnades remontaient à Gygès, car ce dernier avait donné la main de sa fille à Mélas « l'Ancien », ancêtre de Mélas « le Jeune », père de Pindare.⁴⁵⁷

En son temps, Georges Radet a détaillé les divers liens familiaux qui unissaient ces deux familles : Miletos, petit fils de Mélas, gendre de Gygès, avait épousé une fille d'Ardys (Lydé, sœur et future femme de Sadyatte)⁴⁵⁸ tout comme Mélas le Jeune s'était marié avec une fille d'Alyatte.⁴⁵⁹

Une hypothèse envisageable serait que Mélas le Jeune avait également donné en mariage à Alyatte une de ses filles (ou de ses sœurs)⁴⁶⁰ qui ne serait autre que la mère de Pantaléon, afin de consolider les liens entre ces deux familles. Ceci expliquerait le fait que Pindare ait soutenu le parti du demi-frère de Crésus lors de la lutte pour la succession de son père, et que Crésus s'en soit pris directement aux Éphésiens une fois sur le trône.

⁴⁵⁶ ÉLIEN, *Histoire variée*, III, 26.

⁴⁵⁷ NICOLAS DE DAMAS, F 63. Le sobriquet de « le Jeune » nous est donné par Gustave Glotz. Voir G. GLOTZ 1925, p. 273.

⁴⁵⁸ Le nom de Lydé est donné par XENOPHILOS, *FGrH* 767 F1 : Λύδη. ταύτην φησὶν Ξενόφιλος ὁ τὰς Λυδικὰς ἱστορίας γράψας γυναικά τε καὶ ἀδελφὴν εἶναι Ἀλυάτεω τοῦ Κροίσου προπάτορος. [...], « Lydé, selon ce que dit Xénophile, qui a écrit des histoires de la Lydie, est la femme et la sœur d'Alyatte, ancêtre de Crésus [...] ».

⁴⁵⁹ G. A. RADET 1893, p. 82-83 et 134. L'érudit se base sur NICOLAS DE DAMAS, F 63 : Ὅτι Σαδυάττης ὁ Λυδῶν βασιλεύς, Ἀλυάττεω παῖς, ἦν μὲν τὰ πολέμια γενναῖος, ἄλλως δὲ ἀκόλαστος. καὶ γάρ ποτε τὴν ἑαυτοῦ ἀδελφήν, γυναικαὶ Μιλήτου ἀνδρὸς δοκίμου, καλέσας ἐφ ἵερὰ βίᾳ ἥσχυνεν καὶ τὸ λοιπὸν αὐτὴν ἵσχει γυναικα. Ο δὲ Μίλητος ἦν Μέλανος τοῦ Γύγου γαμβροῦ ἀπόγονος. δυσανασχετῶν δὲ ἐπὶ τούτοις, φεύγων ὥχετο εἰς Δασκύλιον. Σαδυάττης δὲ κάκειθεν αὐτὸν ἔξέωσεν. Ο δὲ ἀπεχώρησεν εἰς Προκόνησον. Σαδυάττης δὲ ὀλίγον ὑστερον ἔγημεν ἐτέρας δύο γυναικας ἀλλήλαις ἀδελφάς, καὶ ἵσχει παῖδας ἑκατέρης μὲν τῆς Αττάλην, ἐκ δὲ τῆς Ἀδραμυν νόθου, ἐκ δὲ τῆς αὐτοῦ ἀδελφῆς γνήσιον Ἀλυάττην, « Sadyatte, roi de Lydie et fils d'Alyatte, se comportait noblement à la guerre, mais ailleurs, il laissait libre cours à ses désirs ; c'est ainsi qu'un jour, l'ayant invitée à un sacrifice, il déshonora sa propre sœur, qui était la femme de Miléto, un homme respecté ; puis il la garda pour épouse. Miléto était un descendant de Mélas, le gendre de Gygès. Ne pouvant supporter cela, il prit la fuite et gagna Daskyléion. Mais Sadyatte l'en chassa, et il se réfugia à Proconnèse. Peu de temps après, Sadyatte épousa deux autres femmes, qui étaient sœurs, et eut des enfants : de l'une, il eut Attalès, de l'autre, Adramys qui étaient des bâtards, et de sa sœur, Alyatte, son fils légitime ».

⁴⁶⁰ À l'instar du mariage inter-dynastique entre les Mèdes et les Lydiens (qui aurait vu s'unir Aryenis à Astyage ainsi qu'une fille de Kyaxare à Alyatte), on sait que ce type d'unions était fréquent chez les Orientaux : Voir P. BRIANT 2002, p. 24. Ce type de mariages entre Grecs et Anatoliens était déjà courant lors de l'installation des Grecs sur la côte de l'Asie Mineure (lire notamment HÉRODOTE, I, 146 ; PAUSANIAS, VII, 2). Voir C. ROEBUCK 1959, p. 30-33.

Concernant la prise de la ville, on retiendra que, selon Élien, Crésus entreprit le siège d'Éphèse après le refus de son neveu Pindare de se soumettre malgré l'envoi d'une ambassade ($\piρεσβείαν$) l'y enjoignant. Durant ce siège, une tour (que l'on surnommera plus tard la « Traîtresse ») s'effondra. Face à l'effroi que cet éboulement suscita, Pindare aurait conseillé aux Éphésiens de relier les murailles de la ville à l'Artémision voisin, à l'aide d'un câble destiné à assurer la consécration et donc la protection de la ville par la déesse. Par ce stratagème, les Éphésiens auraient contraint Crésus à épargner leur cité, mais le Lydien aurait ordonné à son neveu de quitter la place. Il semble, par ailleurs, qu'Éphèse abritait une population mixte de Grecs et d'Anatoliens dont des Lydiens (et ce en continu dès l'installation des premières communautés grecques en Asie Mineure).⁴⁶¹

Il ne semble pas faire de doute que, sans le recours par les Éphésiens à cette ruse qui dotait leur cité d'une dimension sacrée, Crésus aurait rasé la ville à l'instar d'Alyatte qui avait détruit la cité de Smyrne.⁴⁶² Par ailleurs, ce subterfuge aurait aussi conduit Crésus à entamer des pourparlers directs avec Pindare qui auraient permis d'épargner à la fois la population et la cité.

Telles sont les circonstances qui auraient amené Crésus à conclure un premier traité ($συνθήκας$) avec des Grecs installés à la marge de son royaume.⁴⁶³

L'Artémision d'Éphèse

Le temple d'Artémis aurait donc été mis à contribution par les Éphésiens au cours de ce conflit. En effet, comme on l'a mentionné, Hérodote, Polyen et Élien relatent que les Éphésiens auraient relié le temple de cette déesse aux murailles de la ville à l'aide d'un câble. Voyons maintenant, grâce à l'archéologie, dans quel état celui-ci se trouvait lors de la campagne de Crésus.

⁴⁶¹ J. P. CRIELAARD 2009, p. 55-57.

⁴⁶² HÉRODOTE, I, 26 ; STRABON, XIV, 1, 37. Pour l'archéologie, voir J. M. COOK 1985, p. 25-28.

⁴⁶³ POLYEN, VI, 50.

Les fouilles sur le site de l'Artémision furent menées par l'anglais John Turtle Wood de 1863 à 1874, les relations diplomatiques entre le Royaume-Uni et l'Empire Ottoman étant alors cordiales en raison de la guerre de Crimée. Le climat diplomatique changeant, les Autrichiens prirent la suite des excavations dès 1895 (avec un temps de pause en 1904-1905 durant lequel l'Anglais David Hogarth fouilla le site sous la tutelle du British Museum). Les différentes campagnes de fouilles se sont poursuivies sous l'égide de l'Institut archéologique autrichien depuis lors,⁴⁶⁴ avant que Recep Tayyip Erdogan, président de la République de Turquie, ne chasse l'équipe d'archéologues autrichiens fin de l'été 2016.

Par ces travaux archéologiques, nous savons qu'un culte était rendu à l'emplacement du temple archaïque et classique d'Artémis dès l'époque protogéométrique, voire mycénienne.⁴⁶⁵ Il faut remarquer que les Lydiens accordaient une attention particulière au temple d'Artémis : ont été retrouvés des dépôts votifs de monnaies en électrum datant de la fin du VII^e et du début du VI^e siècle ACN dont on leur attribue la paternité.⁴⁶⁶ En tout cas, les Lydiens de Sardes vouaient eux-mêmes un culte à cette déesse. En témoignent des inscriptions archaïques en lydien mentionnant l'existence d'un temple consacré à cette déesse dans la capitale lydienne.⁴⁶⁷ De plus, à Sardes, cette Artémis portait le qualificatif d'Artémis *Sardiane* ou *sfardak* en lydien.⁴⁶⁸ Enfin, il ne faut pas oublier que des prêtresses d'origine lydienne professaient toujours au sanctuaire d'Artémis d'Éphèse au V^e siècle ACN.⁴⁶⁹ On a défendu l'idée que la présence de ces dernières pouvait remonter à des temps plus anciens, antérieurs à l'époque de Crésus, au moment où les souverains lydiens et les autorités d'Éphèse entretenaient des relations cordiales.⁴⁷⁰

⁴⁶⁴ A. M. GREAVES 2010, p. 24.

⁴⁶⁵ A. BAMMER 1990, p. 142.

⁴⁶⁶ *Idem*, p. 150.

⁴⁶⁷ E. R. M DUSINBERRE 2003, p. 229-230 : inscriptions B. 23 ; F. 23 ; B. 24 ; F. 24.

⁴⁶⁸ Le temple archaïque de Sardes reste toujours, à l'heure actuelle, non découvert. Il est probable qu'il était englobé dans le *Lydian Altar* datant lui de la fin du VI^e siècle ACN : Voir C. H. ROOSEVELT 2009, p. 80 ; M. KERSCHNER 2008, p. 225 ; C. H. GREENEWALT 2010 (g), p. 234 ; « The Altar of Artemis », THE ARCHAEOLOGICAL EXPLORATION OF SARDIS, Digital Resource Center, [en ligne], <http://sardisexpedition.org/en/essays/about-lydian-altar>. (Page consultée le 6 février 2017)

⁴⁶⁹ ARISTOPHANE, *Les Nuées*, v. 598-600.

⁴⁷⁰ G. M. A. HANFMANN 1975, p. 10-11 ; M. KERSCHNER 2010, p. 261.

Sur base de ces informations éparses, on est tenté de déduire que les Éphésiens et les Lydiens entretenaient des relations amicales jusqu'à la chute de Pindare (et il semble bien que l'endroit considéré comme le plus propice à des rencontres et échanges ait été,⁴⁷¹ aux yeux des deux parties, l'Artémision, sanctuaire « hors les murs »). Une fois la ville dépourvue de son tyran et entrée dans le giron des Mermnades, Crésus entreprit une politique différente de celle qui était en vigueur sous son père Alyatte.

Sur base d'un témoignage de Strabon, selon certains chercheurs,⁴⁷² Crésus ordonna à la population (dont rien n'est dit sur l'appartenance ethnique) qui s'était établie sur les collines de descendre s'installer à proximité du temple d'Artémis :

<p>« Μέχρι μὲν δὴ τῶν κατὰ Κροῖσον οὕτως ὥκειτο, ὕστερον δέ ἀπὸ τῆς παρωρείου καταβάντες περὶ τὸ νῦν ἱερὸν ὕκησαν μέχρι Ἀλεξάνδρου. »⁴⁷³</p> <p>(Édition de S. RADT)</p>	<p>« Cet endroit [sur les hauteurs de l'Athènaion et de l'Hypélaion] resta habité jusqu'à l'époque de Crésus. Après, la population descendit des flancs de la colline pour s'installer près du temple jusqu'à l'époque d'Alexandre. »</p> <p>(Traduction de A. TARDIEU)</p>
---	---

De plus, toujours selon ces mêmes érudits, après s'être emparé de la ville, Crésus aurait décidé de détruire tous les édifices sacrés antérieurs (tels l'autel monumental archaïque [autrefois appelé Hécatompédon], l'autel Nord et les temples B et C).⁴⁷⁴ Avec cette politique radicale et le « synoecisme »⁴⁷⁵ qui se serait ensuivi, les anciens groupes familiaux aristocratiques et les lieux de culte auxquels ils s'identifiaient auraient disparu.⁴⁷⁶

⁴⁷¹ Il existait à proximité de l'Artémision des ateliers voisins d'artisans grecs et lydiens. Voir M. KERSCHNER 2010, p. 259-261.

⁴⁷² S. KARWIESE 1995 ; A. BANNER 1990 ; A. BANNER 1991 ; U. MUSS 2008, p. 49 ; A. BANNER et U. MUSS 1996, p. 42-44.

⁴⁷³ STRABON, XIV, 1, 21.

⁴⁷⁴ A. BANNER 1991, p. 83 ; D. KNIBBE 1995, p. 143-144.

⁴⁷⁵ Pour A. Bammer et U. Muss, ce déplacement de populations du Koressos vers l'Artémision sous les directives de Crésus serait un synoecisme. Voir A. BANNER et U. MUSS 1996, p. 42-44. Un synoecisme est la fusion d'une ou plusieurs cités souveraines (*poleis*) afin d'en former une seule. Le cas le plus connu est celui d'Athènes, opéré selon la tradition par Thésée (THUCYDIDE, II, 15, 2), en réalité probablement réalisé au VII^e siècle ACN. D'autres cas sont attestés par les sources anciennes : Élis en 471 ACN (DIODORE DE SICILE, XI, 54, 1 ; STRABON, VIII, 3, 2), Rhodes en 408 ACN (DIODORE DE SICILE, XIII, 75, 1), etc. Sur les synoecismes et sympolities, voir C. MORGAN 2003, 171-176 ; A. GIOVANNINI 2007, p. 244-245.

⁴⁷⁶ A. BANNER et U. MUSS 1996, p. 42-44 ; U. MUSS 2008, p. 49.

Le roi lydien aurait alors entrepris la construction du nouveau temple, le *Kroisostempel* des archéologues autrichiens, pour lequel il avait consacré la plupart des colonnes, toujours selon Hérodote.⁴⁷⁷

Plus récemment, pour l'archéologue autrichien Michael Kerschner,⁴⁷⁸ Anton Bammer se tromperait sur tous les points. En effet, selon lui, Crésus n'a jamais décidé de mettre fin aux édifices sacrés antérieurs en faisant construire le nouveau temple d'Artémis. De plus, les propositions d'A. Bammer ne s'appuient sur aucune source littéraire ou épigraphique.⁴⁷⁹ En réalité, aux yeux de son détracteur, il apparaît que la construction du nouvel Artémision aurait débuté aux alentours des années 580-570 ACN,⁴⁸⁰ donc bien avant la montée du dernier Mermnade sur le trône de Lydie.⁴⁸¹

Le *Kroisostempel* devait plutôt remplacer un édifice « intermédiaire » de taille plus modeste construit probablement sans *péristasis*, autrement dit sans colonne. Ce deuxième *sekos*, comme le nomment les archéologues, serait peut-être resté inachevé avant le commencement de la construction du temple archaïque proprement dit.⁴⁸² Sans entrer dans de trop nombreuses considérations essentiellement architectoniques, il faut rappeler que la construction de ce grand temple subséquent au *sekos* seulement ébauché a vu travailler côté à côté des Grecs et des Lydiens.⁴⁸³

Ainsi, lorsque Crésus succéda à Alyatte et offrit les colonnes gravées à son nom au temple, ce dernier devait être déjà en pleine reconstruction. De plus, le témoignage de Strabon (affirmant le déplacement de la population opéré par Crésus)⁴⁸⁴ ne rencontre aucune confirmation archéologique : aucun autre édifice n'a été mis au jour à proximité de l'Artémision.⁴⁸⁵

⁴⁷⁷ HÉRODOTE, I, 92.

⁴⁷⁸ M. KERSCHNER et W. PROCHASKA 2011, p. 101-107.

⁴⁷⁹ *Idem*, p. 95-96.

⁴⁸⁰ Il s'appuie sur les travaux de l'archéologue Aenne Ohnesorg qui a daté avec de nombreux arguments convaincants le début de la construction du temple par Crésus dans les années 570 ACN. Voir A. OHNESORG 2007, p. 128.

⁴⁸¹ Puisque ce dernier aurait régné de *ca.* 560 à 547 ACN selon la chronologie généralement reçue jusqu'à présent. Voir *supra*.

⁴⁸² M. KERSCHNER et W. PROCHASKA 2011, p. 82-84.

⁴⁸³ M. KERSCHNER 2010, p. 257.

⁴⁸⁴ STRABON, XIV, 1, 21.

⁴⁸⁵ M. KERSCHNER et al. 2008 ; B. VERGNAUD 2012, p. 68-69 et 294.

Les fouilles du temple ont révélé des inscriptions fragmentaires (quatre en grec et une en lydien) (Fig. 46b ; 46c) qui ont été identifiées comme appartenant aux dédicaces voulues par Crésus lors de la consécration du temple.⁴⁸⁶ Pour les inscriptions en grec, il s'agit de 4 ou 5 fragments inscrits appartenant à des colonnes en marbre du *Kroisostempel*. Une fois reconstituée, l'inscription signifierait pour chacune des versions, « le roi Crésus l'a dédié » :

- 1) [Βασιλεὺς] Κρ[οῖσος ἀνέθηκεν]
- 2) [Βασιλεὺς Κροῖσος ἀνέ]θηκ[εν]
- 3) Βα[σιλεὺς Κροῖσος] ἀν[έθηκεν]
- 4) [Βασιλεὺς Κροῖσος ἀνέθηκ]εν⁴⁸⁷

Celle en lydien s'avère plus énigmatique. En effet, il s'agit d'un texte dont il ne subsiste qu'un seul fragment appartenant au tambour d'une colonne en marbre provenant elle aussi du temple archaïque. Cette inscription peut être lue :

ΓΜΙ ΙΙ : ...is *inl*⁴⁸⁸

Elle signifierait « ... l'a dédié ». Le linguiste Enno Littmann considère que « ...is » est l'abréviation d'un mot plus long et suggère comme reconstruction de lire :

ΓΜΙ ΙΙ [ΓΑΤΑΥΓΑ ῷοῷοῷ] : *Kroisos Aluatalis inl* ou encore

ΓΜΙ ΙΙ [ΓΓΥΓΑΥ ῷοῷοῷ] : *Kroisos qdwelis inl*

Cela signifierait « Crésus, fils d'Alyatte, (l')a offert » ; cette interprétation sera reprise par G. M. A Hanfmann et M. Kerschner.⁴⁸⁹

Cependant des réserves s'imposent : comme nous l'avons dit plus haut, le nom lydien d'Alyatte devait être construit à partir de « Walwel » (lion) et « -atta » (père), et ainsi former un nom proche de « Walwattas » ῷΑΤΤΑΥΓΑ. Quant au nom lydien de Crésus, il devait être probablement « Krowiśaś » ῷΑΓΙΑῷ or « K(a)rwijassi » ͺՐՐԱ[Ջ]ԱՊԱԿ (cf. *supra*).

⁴⁸⁶ HÉRODOTE, I, 92. Ces différentes inscriptions datent toutes du VI^e siècle ACN. Voir W. H. BUCKLER 1924, p. 65-66 ; G. UMHOLTZ 2002, p. 265 ; M. KERSCHNER 2010, p. 256-257.

⁴⁸⁷ Londres, British Museum, B 16. G. UMHOLTZ 2002, p. 265 ; M. KERSCHNER 2010, p. 256-257.

⁴⁸⁸ Londres, British Museum, B 136. E. LITTMANN 1916, p. 66 ; W. H. BUCKLER 1924, p. 65-66. Le verbe lydien -ΜΙ, -ΑΜΙ : *in-* (*ina-*), signifie « faire ». « *in-* (*ina- ?*) », in R. GUSMANI 1964, p. 133-134.

⁴⁸⁹ G. M. A. HANFMANN 1975, p. 10 ; M. KERSCHNER 2010, p. 256-257.

Sur ces reconstructions de Littmann, il est possible de fournir une autre restitution de la dédicace en lydien, celle-ci pourrait en effet avoir plutôt été :

ΓΜΙ ΙΙ [ΤΤΑΓΓΑΓ ɬΑΓΙΑΟPK] : *Krowišaš Walwattis inl* ou

ΓΜΙ ΙΙ [ΤΤΑΓΓΑΓ ɬΓΓΑ[D]ΙΑPK] : *K(a)rwijassi Walwattis inl*

« Crésus, fils d'Alyatte (l')a dédié » ; voire directement

ΓΜΙ ΙΙ [ΓΙΑΟPK] : *Krowisis inl* ou encore

ΓΜΙ ΙΙ [ΓΙΓΓΑ[D]ΙΑPK] : *K(a)rwijassis inl* « Crésus (l')a dédié ».

Quelle que soit la solution adoptée, on constate que Crésus semble bel et bien, comme le relate Hérodote,⁴⁹⁰ avoir patronné la construction de l'Artémision (débutée sous Alyatte) en « offrant le plus grand nombre des colonnes », comme en témoignent ces différentes dédicaces en grec et lydien. Cette marque de sympathie (mais aussi sans doute d'appropriation)⁴⁹¹ de la part du roi lydien n'a pu avoir lieu qu'à la suite de la prise de la ville qui se déroula juste après sa montée sur le trône, soit vers *ca.* 560 ACN.

Cette marque de Crésus pourrait s'expliquer également par le fait que le roi lydien entendait mettre la main sur le sanctuaire d'Artémis, suburbain d'Éphèse, fréquenté par les Anatoliens déjà depuis l'époque proto-géométrique. Ce lieu de rencontre et d'échanges entre Anatoliens et Grecs voyait la présence de ces derniers de plus en plus imposante.⁴⁹² Déjà avant Crésus, le sanctuaire était une interface profitable pour les Grecs d'Éphèse et les indigènes lors des échanges entre ces communautés.

Selon C. Morgan,⁴⁹³ les Grecs ioniens se seraient approprié le sanctuaire d'une déesse anatolienne qu'ils assimilèrent à leur Artémis afin d'affirmer leur identité culturelle dans un monde oriental.⁴⁹⁴ C'est pourquoi Crésus aurait désiré affirmer la proéminence de la présence lydienne (et donc anatolienne) à cet endroit.

⁴⁹⁰ HÉRODOTE, I, 92.

⁴⁹¹ Crésus s'est ainsi approprié la construction du temple, débutée sous son père Alyatte vers 580-570 ACN. Il est donc possible qu'il ait offert « les vaches d'or et le plus grand nombre des colonnes » (Hérodote, I, 92) qui n'avaient pas encore été réalisées. La même pratique peut être constatée à Athènes pour le temple de Zeus Olympien, dont la construction débute au VI^e siècle ACN sous Pisistrate et ne fut achevée qu'au II^e siècle PCN sous l'impulsion d'Hadrien.

⁴⁹² J. P. CRIELAARD 2009, p. 66-68. Lydiens et Grecs vivaient côté à côté à Éphèse. Voir M. KERSCHNER 2010, p. 261.

⁴⁹³ C. MORGAN 1993, p. 18-44.

⁴⁹⁴ F. E. BRENK 1998, p. 164 ; J. P. CRIELAARD 2009, p. 66-68.

Néanmoins, on remarquera donc que ni le témoignage d'Hérodote ni *a fortiori* les témoignages de Polyen et d'Élien ne trouvent de confirmations archéologiques sur le terrain. En effet, comme énoncé plus haut, aucun mur d'enceinte daté du VI^e siècle ACN n'a été mis au jour, la plus ancienne fortification remontant à 500 ACN, soit bien après la chute de Crésus.

De plus, aucun vestige de tour ni de porte urbaine datant de l'époque archaïque n'a été découvert jusqu'à présent à Éphèse.⁴⁹⁵ Soulignons enfin que rien ne permet de dire si les fortifications de l'Âge du Bronze repérées sur la colline Ayasoluk étaient toujours en usage au VI^e siècle ACN.⁴⁹⁶ Quoi qu'il en soit, cet emplacement, au contraire de celui du Panayır Dağ, n'est pas situé à sept stades du temple d'Artémis.

Par ailleurs, il faut mettre en avant le fait qu'Hérodote ne termine pas sa brève relation du siège de Crésus avec l'épisode de la corde qui aurait relié l'Artémision au mur de la ville. Il déclare simplement sans relater les détails de la suite du stratagème des Éphésiens :

« Ἐνθα δὴ οἱ Ἐφέσιοι πολιορκεόμενοι ὑπ' αὐτοῦ ἀνέθεσαν τὴν πόλιν τῇ Ἀρτέμιδι, ἐξάψαντες ἐκ τοῦ νηοῦ σχοινίον ἐς τὸ τεῖχος. »
⁴⁹⁷

(Édition de P. E. LEGRAND)

« C'est alors que les Éphésiens consacrèrent [ἀνέθεσαν] leur ville à Artémis, en attachant au temple un câble qui le reliait au mur d'enceinte. »

(Traduction de P. E. LEGRAND)

La campagne de Crésus contre cette cité grecque est la seule mentionnée par l'historien d'Halicarnasse, et il faut attendre les récits de Polyen et d'Élien pour connaître le dénouement donné à la capture de la ville par Crésus. Chez Hérodote, pour les autres communautés grecques, rien d'autre n'est signalé excepté :

⁴⁹⁵ Voir B. VERGNAUD 2012, p. 165-170.

⁴⁹⁶ B. VERGNAUD 2012, p. 239.

⁴⁹⁷ HÉRODOTE, I, 26.

<p>« Πρώτοισι μὲν δὴ τούτοισι ἐπεχείρησεό Κροῖσος, μετὰ δὲ ἐν μέρει ἐκάστοισι Ἰώνων τε καὶ Αἰολέων, ἄλλοισι ἄλλας αἰτίας ἐπιφέρων, τῶν μὲν ἐδύνατο μέζονας παρευρίσκειν, μέζονα ἐπαιτιώμενος, τοῖσι δὲ αὐτῶν καὶ φαῦλα ἐπιφέρων. »⁴⁹⁸</p> <p>(Édition de P. E. LEGRAND)</p>	<p>« Crésus attaqua (ἐπεχείρησε)⁴⁹⁹ donc en premier lieu les Éphésiens ; puis, successivement et un à un les peuples d'Ionie et d'Éolide, faisant valoir contre chacun des griefs particuliers, incriminant plus gravement ceux contre lesquels il en pouvait inventer de plus graves, et contre tels ou tels en faisant valoir de frivoles. »</p> <p>(Traduction de P. E. LEGRAND)</p>
--	--

On constate que chez Hérodote, les indications des agissements du roi lydien contre les cités grecques d'Asie Mineure ne sont pas la raison première de l'ensemble de son oeuvre.⁵⁰⁰ Hérodote le précise dès les premières lignes célèbres de son ouvrage :

<p>« Ἡροδότου Θουρίου ιστορίης ἀπόδεξις ἡδε, ώς μήτε τὰ γενόμενα ἐξ ἀνθρώπων τῷ χρόνῳ ἐξίτηλα γένηται, μήτε ἔργα μεγάλα τε καὶ θωμαστά, τὰ μὲν Ἑλλησι τὰ δὲ βαρβάροισι ἀποδεχθέντα, ἀκλεᾶ γένηται, τά τε ἄλλα καὶ δι' ἥν αἰτίην ἐπολέμησαν ἄλλήλοισι. »⁵⁰¹</p> <p>(Édition de P. E. LEGRAND)</p>	<p>« Hérodote de Thourioi expose ici ses recherches, pour empêcher que ce qu'ont fait les hommes, avec le temps, ne s'efface de la mémoire et que de grands et merveilleux exploits, accomplis tant par les Barbares que par les Grecs, ne cessent d'être renommés ; en particulier, ce qui fut cause que Grecs et Barbares entrèrent en guerre les uns contre les autres. »</p> <p>(Traduction de P. E. LEGRAND)</p>
---	---

Ainsi, Hérodote a sans doute voulu, au terme de son entreprise littéraire, se concentrer sur son sujet principal, les guerres médiques, se faisant moins disert sur ce qui précédait, à l'exception de l'Égypte.⁵⁰²

⁴⁹⁸ HÉRODOTE, I, 26-27.

⁴⁹⁹ Le verbe ἐπιχειρέω peut également s'entendre comme « mettre la main sur, s'emparer de », sans nécessairement impliquer une campagne militaire. Voir A. BAILLY 1911, p. 787. Dans notre cas, cela impliquerait que Crésus ait mis la main sur la cité sans livrer de combats.

⁵⁰⁰ R. DREWS, 1973, p. 51.

⁵⁰¹ HÉRODOTE, I, 1.

⁵⁰² D. LATEINER 1989, p. 60-67.

Quoi qu'il en soit, il semble bien que la ville d'Éphèse ne possédait aucune muraille ni porte urbaine avant une date avancée du VI^e siècle ACN. On invoque pour expliquer ce cadre urbain ouvert les bonnes relations qu'entretenaient, jusque-là, les Mermnades avec les autorités de la cité. Un climat pacifique dominait si bien que la cité ne redoutait pas d'attaques de la part des Lydiens. Rien ne nécessitait la construction et l'entretien onéreux de murs d'enceinte.⁵⁰³ En outre, le temple d'Artémis était en pleine reconstruction lors de l'attaque des armées de Crésus.

Dès lors, il n'est guère impossible que cet épisode de la corde reliant l'Artémision aux murailles de la cité d'Éphèse ne soit qu'une histoire imaginée, une pratique rituelle plus récente projetée dans le passé ou illustrée par le cas célèbre de Rhénée dédiée à Apollon de Délos par Polycrate de Samos,⁵⁰⁴ et greffée comme une enluminure sur la sujexion d'Éphèse par Crésus.⁵⁰⁵ Quand Hérodote transmet cet événement, on a l'impression, à le lire, que cet épisode était déjà célèbre chez les auditeurs grecs. Il est difficile de préciser le média qui a imaginé et/ou rendu célèbre cet exploit, mais c'est peut-être cette réception heureuse qui explique qu'Hérodote ne livre pas tous les détails.

Il faut toutefois noter qu'une cité qui se consacre entièrement à une divinité est un fait plutôt rare pour l'époque, car comme le souligne Adalberto Giovannini,⁵⁰⁶ juridiquement, une consécration d'une cité tout entière à un dieu n'est pas de même nature que celle d'un terrain ou d'un domaine. En effet, les habitants de la cité ne peuvent pas tout abandonner au dieu, de même que la cité ne peut pas oublier ses taxes et ses priviléges. Elle ne peut pas être la propriété de la divinité comme peuvent l'être le sanctuaire, les trésors qu'il contient et le domaine sacré qui assure ses revenus.

⁵⁰³ B. VERGNAUD 2012, p. 255.

⁵⁰⁴ THUCYDIDE, III, 104, 2.

⁵⁰⁵ Un autre épisode célèbre qui met en scène une corde reliée à un sanctuaire est celui de Cylon, vainqueur aux Jeux olympiques vers 632 ACN. Ce dernier, fort de cette victoire, a voulu s'emparer du pouvoir à Athènes et y imposer une tyrannie. Avec ses partisans, ils réussirent à prendre l'acropole, mais assiégé par les Athéniens, il se déclara suppliant de la déesse Athéna afin de se mettre sous sa protection. Malgré la promesse de la vie sauve que les Athéniens leur avaient faite, Cylon et ses partisans furent massacrés à la sortie du sanctuaire. Cet épisode est connu par Hérodote (V, 71) et Thucydide (I, 126) mais Plutarque (*Vie de Solon*, XII, 1, 2) ajoute l'anecdote de la corde reliée par les conjurés à la statue d'Athéna. Ce fil s'étant rompu lors de la sortie du sanctuaire, ils furent tous massacrés. On remarque donc que ces détails fournis par le philosophe de Chéronée sont tardifs.

⁵⁰⁶ A. GIOVANNINI 2007, p. 112-113.

Il s'agit donc d'un rituel religieux qui était censé présenter deux avantages. Premièrement, il n'est pas négligeable que les États qui reconnaissaient le statut d'une cité consacrée s'engageaient à ne pas lui faire la guerre et à empêcher leurs troupes de commettre des dégradations sur son territoire. Deuxièmement, ces États promettaient de poursuivre en justice leurs ressortissants qui, par acte de brigandage ou par représailles, pouvaient s'emparer de biens ou de personnes sur le territoire de la cité reconnu comme inviolable. Dans le cas d'Éphèse confronté au Lydien, seul le premier avantage pouvait être envisagé : Crésus, en reconnaissant son statut inviolable promettait de ne plus engager de lutte armée et d'empêcher ses troupes de commettre des actes malveillants sur son territoire.

Toujours est-il que les consécrations de villes à une divinité sont des phénomènes beaucoup plus courants durant la période hellénistique.⁵⁰⁷ Dans le cas qui nous occupe, il s'agirait plutôt d'une extension à la cité, par leur connexion, de l'inviolabilité du sanctuaire.

Il est de notre avis qu'Éphèse devait en réalité déjà, par ses implications dans les rituels et cultes rendus à Artémis (en liaison avec les Lydiens), s'abriter à l'ombre d'un sanctuaire juste hors du centre urbain. On sait qu'Artémis était dès le VII^e siècle ACN la grande déesse de la cité.⁵⁰⁸ Il est donc possible que la cité se soit mise sous sa protection dès cette période, alors que des relations cordiales (*ξενία*) liaient les souverains lydiens aux autorités d'Éphèse (les Mermnades auraient alors reconnu ce statut sacré). Ainsi, même si Crésus exerçait une pression sur la cité, il n'a pas forcément entrepris le siège de celle-ci qui, par ailleurs, n'a laissé aucune trace archéologique.⁵⁰⁹ Crésus a peut-être pu obtenir que son neveu Pindare (petit-fils, du côté maternel, d'Alyatte) quitte le pouvoir.

En fait, on peine à imaginer en pratique le déroulé de ce siège. Comment pourrait-on croire, alors que la cité est assiégée par les troupes lydiennes, à la mise en place d'une corde de jonc (*σχοινίον*) de 1300 mètres pour joindre un temple (au mieux) en pleine reconstruction⁵¹⁰ à des murailles urbaines (dont aucune trace d'existence d'un point de vue archéologique n'est attestée) ?

⁵⁰⁷ *Idem*, p. 109-110.

⁵⁰⁸ M. KERSCHNER et W. PROCHASKA 2011, p. 100.

⁵⁰⁹ B. VERGNAUD 2012. Le verbe *ἐπιχειρέω* utilisé par Hérodote n'implique pas nécessairement une issue militaire. Cf. *supra* note 499.

⁵¹⁰ Rappelons que le deuxième *sekos* précédant le *Kroisostempel* n'avait pas de colonne. Voir M. KERSCHNER et W. PROCHASKA 2011, p. 82-84.

De notre point de vue, ce récit de la corde reliant la ville au temple lors du siège de Crésus pourrait bien n'être qu'une histoire conçue comme simple *aition* permettant de plonger dans un passé reculé, peuplé de personnages illustres, le statut inviolable dont a joui ultérieurement le sanctuaire d'Éphèse en tentant de l'étendre à la cité même. Les agissements de Crésus à l'encontre des cités grecques d'Asie Mineure et l'obligation faite à son neveu Pindare de quitter la cité auraient été des prétextes idéaux pour créer cette histoire de consécration de la ville à la déesse Artémis. C'est cette version qu'Hérodote, rédigeant plus de cent ans après les faits, nous a transmise.

Sur base de nos développements repris ci-dessus, ce récit étiologique de l'asylie de la cité d'Éphèse n'a pu être mis sur pied qu'entre la construction de la forteresse de refuge et l'élévation de ses murailles d'une part,⁵¹¹ et le récit d'Hérodote d'autre part. Selon nous, un scénario pourrait expliquer son apparition :

Celui-ci voudrait qu'après le sac de Sardes par les Grecs (vers 499 ACN) lors de la révolte d'Ionie,⁵¹² les Éphésiens aient imaginé ce récit lorsque les troupes ionniennes se sont repliées sur la cité d'Éphèse, poursuivies par l'armée perse. Par ce subterfuge, les Éphésiens auraient tenté d'épargner la cité, lors de la « bataille d'Éphèse »,⁵¹³ en la prétendant sainte et inviolable, ce statut ayant été accordé plus tôt par Crésus.

Il s'agirait de cette version qui serait parvenue jusqu'à Hérodote, et que ce dernier nous transmet sommairement. Comme déjà énoncé ci-dessus, il est possible qu'Élien et Polyen aient utilisé une source, différente d'Hérodote, reprenant cette histoire imaginée (qui mentionnait peut-être déjà Pindare, le neveu de Crésus) et l'auraient adaptée à leurs propres objectifs littéraires.

⁵¹¹ Située à sept stades de l'Artémision.

⁵¹² P. BRIANT 1996, p. 160.

⁵¹³ HÉRODOTE, V, 101-102.

Les liens entre Sardes et Éphèse remonteraient au premier Mermnade.⁵¹⁴ En effet, selon Nicolas de Damas, Gygès avait marié sa propre fille à Mélas l'Ancien, tyran de la ville.⁵¹⁵ Le second Mermnade qui se serait lié à la cité grecque est Ardys (père de Sadyatte), qui aurait lui aussi marié sa fille, Lydè, à un Éphésien, Milétos (descendant de Mélas l'Ancien).⁵¹⁶ À la suite de son enlèvement par le roi de Lydie, cette Lydè devint la femme de Sadyatte (qui n'était autre que son propre frère)⁵¹⁷ et la future mère d'Alyatte.⁵¹⁸ Enfin, Alyatte aurait aussi donné pour épouse une de ses filles à Mélas le Jeune, tyran de la ville, dont leur progéniture, Pindare, fut déposée par Crésus.⁵¹⁹

Il est difficile de retracer les origines de ces constructions généalogiques qui nomment les tyrans d'Éphèse. Il est possible que celles-ci soient le fruit des travaux des généalogistes du V^e siècle ACN comme Hécatée de Milet, Phérécyde d'Athènes, Akoulasios d'Argos ou encore Hellanicos de Lesbos.⁵²⁰ Dans notre cas, il est clair que ces constructions d'évidence artificielles pour l'essentiel tentent de rendre compte de l'insertion d'Éphèse dans le tissu anatolien et lydien.

On peut donc remarquer que dès le départ, selon ces discours grecs, les Mermnades ont voulu se lier d'amitié avec une Éphèse présentée comme étant entre les mains de tyrans. En cela, comme vu plus haut, leur comportement à l'égard des autres cités grecques de la côte égéenne d'Asie Mineure semble avoir été tout autre : contre elles, les rois lydiens n'ont cessé de mener des agressions militaires.⁵²¹ Ainsi, quelles étaient les raisons de ce comportement particulier à l'égard des gens d'Éphèse ?

⁵¹⁴ Voir *supra*.

⁵¹⁵ NICOLAS DE DAMAS, F 63.

⁵¹⁶ XENOPHILOS, *FGrH* 767 F1.

⁵¹⁷ Selon A. Paradiso, il y aurait eu une erreur de transcription des manuscrits de Nicolas de Damas dans la Souda : ή ἀδελφιδή (nièce) aurait été confondu avec ή ἀδελφήν (sœur). Ainsi Sadyatte aurait déshonoré sa nièce et non sa sœur. Voir A. PARADISO 2015, p. 11-119.

⁵¹⁸ NICOLAS DE DAMAS, F 63.

⁵¹⁹ ÉLIEN, *Histoire variée*, III, 26.

⁵²⁰ Pour les auteurs de généalogies, voir F. HARTOG 1990, p. 177-188 ; R. L. FOWLER 2013.

⁵²¹ Gygès envahit (εῖλε) Milet, Smyrne, Colophon (HÉRODOTE, I, 14), et Magnésie du Sipyle (NICOLAS DE DAMAS 90 F 62). Ardys capture (εῖλε, ἐσέβαλε) Priène et envahit à son tour Milet (HÉRODOTE, I, 15-16), contre qui Sadyatte commença une guerre (ἐπολέμησε) qui fut terminée par Alyatte (HÉRODOTE, I, 17-24).

Concernant le quartier de *Smyrna*, situé entre les monts Pion (Panayır Dağ) et Préon (Bulbul Dağ), il faut noter que, selon Strabon,⁵²² des Grecs d'Éphèse partirent de ce quartier pour fonder l'établissement éponyme de Smyrne plus au nord. À en croire les déclarations récentes des archéologues en charge du site de l'ancienne Smyrne, les premiers murs de fortification de la cité peuvent être datés des années 640 ACN.⁵²³ Or, c'est durant cette période que les Cimmériens déferlèrent en Asie Mineure et plus spécialement en Ionie.⁵²⁴ Ainsi, on pourrait penser que c'est en raison de la menace cimmérienne que les Grecs d'Éphèse seraient partis fonder la cité de Smyrne.

Pour Éphèse, il est clair que ces bonnes relations fondées sur la présence d'une communauté ouest-anatolienne « lydienne / carienne »⁵²⁵ héritée de l'Apaşa du temps du royaume d'Arzawa,⁵²⁶ et installée sur la colline d'Ayasoluk,⁵²⁷ lui permettaient de ne pas subir de raids armés de la part des Lydiens (très liés aux Cariens). Ces deux communautés composées de Grecs et d'Anatoliens devaient fréquenter le même sanctuaire situé sur les bords de la rivière Selinus dont la déesse sera assimilée par les Grecs comme leur Artémis.

Cependant, les bonnes relations entre ces communautés devaient être également bénéfiques pour chaque partie d'un point de vue économique. Éphèse devait servir de tête de pont pour le commerce maritime égéen des marchandises qui empruntaient ensuite, pour atteindre l'intérieur anatolien, voire l'Assyrie, des voies terrestres commerciales (dans la vallée du Méandre et du Caystre) dont les rois lydiens entendaient s'emparer et garder le contrôle.⁵²⁸ Ainsi, les deux côtés y trouvaient leur compte : les rois lydiens étaient assurés d'avoir un accès à la mer pour agir en Méditerranée,⁵²⁹ et les Éphésiens pouvaient eux aussi tirer profit des marchandises qu'ils faisaient transiter sur leur territoire (d'autant plus qu'aucune action militaire ne serait entreprise par les Mermnades). De plus, ils pouvaient servir avantageusement d'intermédiaire entre l'ensemble du monde grec des îles et du continent et le puissant royaume lydien qui maîtrisait (en plus de ses ressources propres) l'accès aux routes terrestres vers l'intérieur du continent.

⁵²² STRABON, XIV, 1, 4.

⁵²³ Voir le plan de la cité et description du site en Annexe II, fiche 4.9 « Éphèse ».

⁵²⁴ Voir *supra*.

⁵²⁵ Selon Phérécyde, Éphèse était peuplée d'une population carienne. (STRABON, XIV, 1, 3)

⁵²⁶ C. H. ROOSEVELT 2010.

⁵²⁷ Puisque cette zone a été occupée en continu depuis l'Âge du Bronze (voir *supra*.)

⁵²⁸ G. A. RADET 1893, p. 172. Pour Radet, cette union entre la cité grecque et Sardes n'est fondée que sur des besoins commerciaux ; pour J. M. BALCER (1984, p. 45), afin également de contrôler la vallée du Méandre pour compléter le dispositif appuyé sur la vallée de l'Hermos qui baigne Sardes.

⁵²⁹ M. KERSCHNER 2010, p. 252-258.

C'est donc sans surprise que les traces archéologiques retrouvées à Éphèse, datant du VII^e au milieu du VI^e siècle ACN, invitent à accréditer le témoignage des sources littéraires qui évoquent des contacts intenses entre la cité grecque et les Lydiens.⁵³⁰

Ainsi, forte des liens de bon voisinage qui les unissaient, et avant même de tomber dans la zone d'influence lydienne à la suite des manoeuvres de Crésus, la cité d'Éphèse, contrairement aux autres cités grecques déjà passées sous contrôle lydien (comme Smyrne), ne devait pas payer de tribut au roi mermnade ni lui fournir des soldats. En effet, Hérodote mentionne au début du livre I qu'avant le règne de Crésus, tous les Grecs d'Asie étaient libres (ἐλεύθεροι) ; le roi lydien avait ainsi asservi les Ioniens (et donc les habitants d'Éphèse), les Éoliens et les Doriens.⁵³¹ C'est donc seulement après sa soumission par Crésus qu'Éphèse dut se résoudre à payer un tribut et fournir des troupes armées. En effet, après avoir chassé son parent Pindare, aux ascendances gréco-lydiennes, Crésus n'était plus retenu par des liens familiaux ou amicaux avec la cité grecque. Ainsi, il lui était loisible d'assujettir cette agglomération au même titre que celles déjà incorporées dans son royaume (comme Priène et Smyrne).

Après avoir examiné le cas de la cité d'Éphèse, venons-en aux autres communautés grecques faisant partie du royaume lydien sous Crésus.

⁵³⁰ M. KERSCHNER 2010, p. 252-258 ; E. AKURGAL 1962, p. 376 ; C. ROEBUCK 1959, p. 34.

⁵³¹ HÉRODOTE, I, 6.

b) Milet

Le cas de Milet se présente différemment de celui d'Éphèse. En effet, la Cité apparaît avoir été sans cesse confrontée, déjà bien avant Crésus, aux raids des rois lydiens.

Selon Hérodote,⁵³² « Gygès, lui déjà, [...] envahit avec une armée le pays de Milet et de Smyrne, et s'empara de la basse ville de Colophon ».⁵³³ Le fils de Gygès, Ardys, envahit lui aussi le pays de Milet.⁵³⁴ Néanmoins, c'est sous Sadyatte, fils d'Ardys et père d'Alyatte, qu'une longue guerre débute avec les Milésiens. Celle-ci, encore une fois aux dires d'Hérodote,⁵³⁵ dura douze années : six sous le règne de Sadyatte et six sous celui d'Alyatte.

L'historien d'Halicarnasse est le seul – sinon Polyen, qui reprend en substance ses propos⁵³⁶, à nous avoir rapporté ce conflit entre le père de Crésus et la grande cité ionienne. Les campagnes lydiennes contre Milet, que l'on peut sans doute mieux qualifier de razzias, ne devaient avoir pour autre but que d'affaiblir la cité et faire du butin,⁵³⁷ comme ses prédécesseurs.⁵³⁸ D'un point de vue archéologique, les attaques lydiennes sur la cité n'ont laissé aucune trace identifiée : seule la destruction du temple d'Assesos, à Mengerevtepe dans les parages de Milet par les troupes d'Alyatte, trouve une confirmation archéologique.⁵³⁹ Deux inscriptions qui ont été mises au jour dans le territoire de Milet nomment une Athéna Assesia :

« Δίας ἡμέας ἀνέθηκεν ὠντιθάλεος τῇ Ἀθηνάῃ τῇ Ἀσσησίῃ ἐκατόν »⁵⁴⁰

« Παίων καὶ Τύχων Ἀθηναίῃ Ἀσσησίῃ[ι - - - (?)] »⁵⁴¹

C'est à la suite de ces découvertes épigraphiques que l'on convient de situer Assesos à sept kilomètres au sud-est de Milet (**Fig. 54**).⁵⁴²

⁵³² HÉRODOTE, I, 14 : Ἐσέβαλε μέν νυν στρατιὴν καὶ οὗτος ἐπείτε ἥρξε ἐς τε Μίλητον καὶ ἐς Σμύρνην, καὶ Κολοφῶνος τὸ ἄστυ εῖλε.

⁵³³ Sur l'explication de la traduction de ἄστυ par « basse ville », voir *infra* 4.5.3.

⁵³⁴ HÉRODOTE, I, 14-15.

⁵³⁵ HÉRODOTE, I, 17-22.

⁵³⁶ POLYEN, VI, 47.

⁵³⁷ C. ROEBUCK 1955, p. 29 ; voir également V. B. GORMAN 2001, p. 122 ; A. M. GREAVES 2010, p. 110, 155. Sur la destruction des récoltes voir L. FOXHALL 1993, p. 134-145 ; J. A. THORNE 2001, p. 225-253.

⁵³⁸ HÉRODOTE, I, 17-18.

⁵³⁹ B. VERGNAUD 2012, p. 294. Pour la destruction du temple d'Athéna Assesia, voir H. LOHMANN 1995 et G. KALAITZOGLOU 2008.

⁵⁴⁰ SEG, 48, 1419 : « Dias nous a offert, fils d'Antithales, à Athéna Assesia, cent ». Ωντιθάλεος est une crase de Ὀντιθάλεος. Voir l'apparat critique de l'inscription dans le SEG.

⁵⁴¹ SEG, 59, 1275 : « Paiōn et Tuchōn à Athéna Assesia ».

Pour en revenir à cette lutte armée, il faut constater que les raids lydiens sur les campagnes milésiennes n'ont pas manqué d'accroître le sentiment d'insécurité et les difficultés à accomplir des travaux agricoles dans les marges du domaine milésien.⁵⁴³ En revanche, le cœur même de la cité, l'*asty* et son port, n'ont pas dû être pris par les troupes lydiennes :⁵⁴⁴

« [...] ὁ δὲ τὰ τε δένδρεα καὶ τὸν καρπὸν τὸν ἐν τῇ γῇ ὄκως διαφθείρει, ἀπαλλάσσετο ὡπίσω. Τῆς γὰρ θαλάσσης οἱ Μιλήσιοι ἐπεκράτεον, ὥστε ἐπέδρης μὴ εἶναι ἔργον τῇ στρατῷ [...] »⁵⁴⁵

(Édition de P. E. LEGRAND)

« [...] et après avoir saccagé les arbres et les fruits de la terre, il s'en retournait sur ses pas ; car les Milésiens étaient maîtres de la mer, de telle sorte qu'il n'y avait pas lieu pour l'armée d'établir un blocus. [...] »

(Traduction de P. E LEGRAND)

Le fait que les Lydiens n'aient pas entrepris le siège de Milet tend à appuyer la thèse selon laquelle leur objectif n'était pas de se rendre maître de la ville,⁵⁴⁶ ou alors qu'ils n'étaient pas (encore) en mesure de le faire, en raison de la maîtrise de la mer par les Milésiens. Un blocus était donc sans objet.⁵⁴⁷

Face à ces raids lydiens, la cité de Milet s'engagea sur la voie de la résistance. À lire Hérodote,⁵⁴⁸ on apprend que la cité subit deux grandes défaites terrestres contre les troupes lydiennes sans que l'on sache au cours duquel des deux règnes elles intervinrent : une première eut pour cadre la plaine du Liméneion,⁵⁴⁹ sur le territoire de la cité ; et la deuxième la plaine du Méandre. Cette dernière semble sous-entendre que les Milésiens contre-attaquaient alors les Lydiens en dehors des environs immédiats de leur cité.

⁵⁴² P. HERMANND et al. 2006, p. 170-173 ; A. M. GREAVES 2010, p. 174.

⁵⁴³ O. MARIAUD 2012, p. 245.

⁵⁴⁴ L'acropole de la cité, la colline de Kalabaktepe, a été fortifiée dès la seconde moitié du VII^e siècle ACN ; c'était à cette époque le seul dispositif défensif. À l'origine, les fortifications de l'acropole reliaient peut-être la côte vers le nord. Le tracé de l'enceinte urbaine de Milet est largement discuté. Au vu des fouilles archéologiques, il est possible que la cité possédait une enceinte fin VI^e siècle ACN, mais rien ne permet d'envisager avec certitude que celle-ci englobait la totalité de la péninsule comme cela sera le cas par la suite. Il faut souligner que les vestiges archaïques de la cité sont peu nombreux en raison de la destruction de la cité par les Perses vers 494 ACN et sa reconstruction ultérieure. Voir V. B. GORMAN, 2001, p. 122 ; B. VERGNAUD 2012, p. 64-65.

⁵⁴⁵ HÉRODOTE, I, 17.

⁵⁴⁶ La ville portuaire devait être le seul outil économique que les Lydiens souhaitaient exploiter. Mais une communauté dépendant davantage d'eux pour leurs ressources vivrières devait apparaître pour les Lydiens comme une bonne manière d'assujettir la communauté milésienne.

⁵⁴⁷ HÉRODOTE, I, 17.

⁵⁴⁸ HÉRODOTE, I, 18.

⁵⁴⁹ L'emplacement exact de Liméneion est inconnu. Son nom suggère un petit port, sans doute logé dans le golfe latmique ou sur la côte sud-occidentale. Voir D. ASHERI et al. 2007, p. 89.

À en croire Hérodote,⁵⁵⁰ ce conflit prit fin la sixième année du règne d’Alyatte, soit la douzième année du conflit. C'est au cours de cette sixième année que le feu, bouté par les troupes lydiennes afin de brûler les récoltes, détruisit par la même occasion le temple d’Athéna Assesia. Une fois l’armée d’Alyatte rentrée à Sardes, le roi tomba malade. Ne trouvant aucun remède efficace, il envoya des hérauts consulter la Pythie de Delphes, laquelle lui signifia qu’elle ne lui rendrait aucun oracle tant qu’Alyatte n’aurait pas reconstruit le temple d’Athéna Assesia brûlé par ses troupes.

Le père de l’Histoire tiendrait des Milésiens que ce fut Périandre de Corinthe, lié à Thrasybule (alors tyran de Milet) par des liens d’hospitalité très étroits (ξεῖνος ἐς τὰ μάλιστα) qui fit connaître à son ami la réponse de la Pythie. Une fois mis au courant, le maître de Milet réussit à faire croire aux hérauts lydiens, qui venaient quémander une trêve le temps que le temple soit reconstruit, que la cité n’était pas en proie à la disette comme s’y attendaient les Lydiens. C'est à la faveur de ce subterfuge qu’Alyatte et Thrasybule conclurent un accord d’alliance et d’amitié réciproque (ξείνους ἀλλήλοισι εῖναι καὶ συμμάχους). À la suite de quoi le père de Crésus reconstruisit non pas un mais deux temples à Athéna Assesia (en même temps qu'il offrit un cratère avec son support à Delphes).⁵⁵¹

Cette histoire de la guérison miraculeuse d’Alyatte et des offrandes qui en résultèrent afin de remercier le dieu est à mettre en étroite relation avec le passage suivant d’Hérodote, relatant le sauvetage divin du citharède Arion de Méthymne.⁵⁵² Ces deux personnages (Alyatte et Arion), en proie à la maladie pour l’un et menacé de mort pour l’autre, sont tributaires des dieux (Apollon dans les deux cas) pour leur sauvetage ; et c'est à ces circonstances que l'on doit ces détails sur le conflit entre Milet et le roi lydien.⁵⁵³

⁵⁵⁰ HÉRODOTE, I, 18-22.

⁵⁵¹ HÉRODOTE, I, 25 : « À l’issue de sa maladie, il avait envoyé, le second de la famille des Mermnades, des offrandes à Delphes : un grand cratère en argent avec un support de cratère en fer, dont les parties sont soudées, offrande digne d’être vue par dessus toutes les offrandes qui sont à Delphes [...] ».

⁵⁵² Arion, voulant rentrer à Corinthe (et reprendre sa place dans le cercle de Périandre) après avoir fait fortune en Italie et en Sicile, fut jeté à la mer par l’équipage du bateau qui le ramenait au pays. Un dauphin le prit sur son dos et le transporta jusqu’au cap Ténare. Arrivé à Corinthe, il raconta sa mésaventure à Périandre qui mit les criminels face à leurs mauvaises actions. Afin de remercier les dieux de son salut miraculeux, Arion fit une offrande en plaçant un petit ex-voto en bronze le représentant sur le dos d’un dauphin au cap Ténare. Voir HÉRODOTE, I, 23-24.

⁵⁵³ V. GRAY 2001, p. 19 ; V. GRAY 2002, p. 306-308.

Pour la guerre d'Alyatte, Hérodote⁵⁵⁴ combine en fait dans son exposé deux versions de l'histoire qu'il doit tenir de deux sources différentes : la première, il a dû l'entendre à Delphes⁵⁵⁵ où on s'est plu à lui rapporter la consultation de l'oracle par le roi lydien malade ; la seconde fut, sans doute, glanée à Milet,⁵⁵⁶ où certains se rappelaient l'intervention de Périandre de Corinthe en faveur de Thrasybule dont il était proche.

Cela dit, la version de la ruse de l'abondance simulée pourrait bien n'être qu'un lieu commun fréquent dans les récits de prise de ville.⁵⁵⁷ Ainsi, pour certains érudits, même ces bonnes relations entre Thrasybule et Périandre ne seraient que des liens créés *a posteriori* : les relations qui s'étaient établies entre Périandre, Thrasybule et Alyatte (le roi lydien aurait également tissé des liens avec le tyran de Corinthe)⁵⁵⁸ seraient à mettre en doute.⁵⁵⁹ De fait, comme le soulignait déjà R. Crahay, « il faut se méfier des nombreuses anecdotes qui illustrent l'idée, familière aux démocraties, d'une fraternité des despotes ».⁵⁶⁰ Cette mention de Périandre ne serait donc qu'un moyen pour Hérodote d'insérer son histoire au sujet d'Arion.⁵⁶¹

Ainsi, chez le père de l'Histoire, seule la version de l'oracle de la Pythie ordonnant à Alyatte la reconstruction du temple d'Athéna Assesia serait vérifique.⁵⁶² C'est cette version qu'Hérodote accepte comme authentique (οἶδα).⁵⁶³

Quoi qu'il en soit, il est vraisemblable qu'Alyatte avait bel et bien consacré des offrandes à Delphes, un geste constaté par Hérodote :

« Ἀνέθηκε δὲ ἐκφυγὼν τὴν νοῦσον δεύτερος οὗτος τῆς οἰκίης ταύτης ἐς Δελφοὺς κρητῆρά τε ἀργύρεον μέγαν καὶ ὑποκρητηρίδιον σιδήρεον	« À l'issue de sa maladie, il avait envoyé, le second de la famille des Mermnades, des offrandes à Delphes : un grand cratère en argent
---	---

⁵⁵⁴ HÉRODOTE, I, 17-22.

⁵⁵⁵ HÉRODOTE, I, 20 : Δελφῶν οἶδα ἐγὼ οὕτω ἀκούσας γενέσθαι.

⁵⁵⁶ HÉRODOTE, I, 20 : Μιλήσιοι δὲ τάδε προστιθεῖσι τούτοισι.

⁵⁵⁷ On retrouve cette même anecdote, appliquée à Priène cette fois, beaucoup plus tard dans DIOGÈNE LAËRCE, *Vies, doctrines, et sentences des philosophes illustres*, I, 83. Voir également W. W. HOW & J. WELLS 1912, p. 63 ; R. CRAHAY 1956, p. 192 ; A. PARADISO 2009. Frontin procèdera également à un inventaire de cette ruse, dans l'histoire grecque et romaine, dans ses *Stratagèmes* : FRONTIN, *Stratagèmes*, III, 15.

⁵⁵⁸ HÉRODOTE, III, 48.

⁵⁵⁹ Sur ce sujet, voir *infra*, 3.2.2.

⁵⁶⁰ R. CRAHAY 1956, p. 192.

⁵⁶¹ V. GRAY 2001, p. 17.

⁵⁶² R. CRAHAY 1956, p. 191-193.

⁵⁶³ HÉRODOTE, I, 20.

<p>κολλητόν, θέντος ἄξιον διὰ πάντων τῶν ἐν Δελφοῖσι ἀναθημάτων »⁵⁶⁴</p> <p>(Édition de P. E. LEGRAND)</p>	<p>avec un support de cratère en fer, dont les parties sont soudées, offrande digne d'être vue par dessus toutes les offrandes qui sont à Delphes. »</p> <p>(Traduction de P. E. LEGRAND)</p>
---	---

Cette offrande d'Alyatte sera également rapportée par Pausanias :

<p>« Τῶν δὲ ἀναθημάτων ἂν οἱ βασιλεῖς ἀπέστειλαν οἱ Λυδῶν, οὐδὲν ἔτι ἦν αὐτῶν εἰ μὴ σιδηροῦν μόνον τὸ ύπόθημα τοῦ Ἀλυάττου κρατῆρος. Τοῦτο Γλαύκου μέν εἶστιν ἔργον τοῦ Χίου, σιδήρου κόλλησιν ἀνδρὸς εὐρόντος· ἔλασμα δὲ ἔκαστον τοῦ ύποθήματος ἔλασματι ἄλλῳ προσεχές οὐ περόναις ἔστιν ἢ κέντροις, μόνη δὲ ἡ κόλλα συνέχει τε καὶ ἔστιν αὕτη τῷ σιδήρῳ δεσμός. Σχῆμα δὲ τοῦ ύποθήματος κατὰ πύργον μάλιστα ἐς μύουρον ἀνιόντα ἀπὸ εὐρυτέρου τοῦ κάτω· ἐκάστη δὲ πλευρὰ τοῦ ύποθήματος οὐ διὰ πάσης πέφρακται, ἄλλά εἰσιν αἱ πλάγαια τοῦ σιδήρου ζῶναι ὥσπερ ἐν κλίμακι οἱ ἀναβασμοί· τὰ δὲ ἔλασματα τοῦ σιδήρου τὰ ὄρθιὰ ἀνέστραπται κατὰ τὰ ἄκρα ἐς τὸ ἐκτός, καὶ ἔδρα τοῦτο ἦν τῷ κρατῆρι. »⁵⁶⁵</p> <p>(Édition M. CLAVIER).</p>	<p>« De tous les dons que les rois des Lydiens avaient envoyés à Delphes, il n'y reste plus que la soucoupe de fer qui supportait la coupe offerte par Alyatte. Cette soucoupe est l'ouvrage de Glauchos de Chios, qui a inventé l'art de souder le fer ; chacune des lames qui la composent est attachée aux autres, non par des pointes ni par des clous, mais seulement par la soudure qui les unit toutes les unes aux autres. Elle est en forme de tour, large par le bas, et s'étrécissant jusqu'en haut ; les côtés ne sont pas pleins, ce sont des bandes de fer transversales, les unes au-dessus des autres, comme les barreaux d'une échelle ; les lames de fer qui forment les montants se renversent en dehors par le haut : c'était là-dessus qu'on posait la coupe. »</p> <p>(Traduction M. CLAVIER)</p>
--	---

La présence des offrandes du roi lydien a pu être le prétexte idéal pour les prêtres du sanctuaire de créer de toute pièce une histoire, favorable à la gloire de Delphes et d'Apollon, relatant la maladie du roi et sa guérison divine. De plus, comme nous l'avons évoqué, l'histoire du sauvetage miraculeux d'Arion a été insérée par l'historien à la suite de la mention de l'aide apportée par Périandre à Thrasybule. Or, cet épisode semble n'être

⁵⁶⁴ HÉRODOTE, I, 25

⁵⁶⁵ PAUSANIAS, X, 16. Rien dans le texte de Pausanias ne confirme que le Périégète a vu la coupe d'Alyatte de ses propres yeux.

qu'une invention *a posteriori*. Dès lors, même si on ne peut en avoir la certitude, il est de notre avis que cet épisode de la maladie puis de la guérison d'Alyatte, de même que le sauvetage d'Arion ne soient aux aussi que des inventions *a posteriori*.

Quant à la réalité des relations entre Alyatte et Périandre, on n'a pas davantage de certitude mais, comme le souligne Roland Crahay,⁵⁶⁶ « il n'est pas exclu que ce soit la présence des ex-voto [d'Alyatte] à cet endroit [le trésor des Corinthiens], due à une autre cause, qui ait fait naître la légende de la médiation corinthienne ». ⁵⁶⁷

Les douze années de guerre

Hérodote mentionne douze années comme étant la durée totale du conflit qui avait opposé les rois mermnades à la cité de Milet.⁵⁶⁸ Celles-ci sont réparties pour moitié entre les rois Sadyatte et Alyatte. En effet, l'historien relate, non sans une certaine maladresse,⁵⁶⁹ que la guerre avait débuté sous Sadyatte et avait duré six années pleines jusqu'à la mort du roi. Alyatte aurait ensuite hérité du conflit qui se serait poursuivi encore cinq années lorsqu'à la sixième année du règne (soit la douzième année du conflit), les troupes lydiennes auraient incendié le temple d'Athéna Assesia. Voici les propos d'Hérodote :

« ἄλλα δὲ ἔργα ἀπεδέξατο ἐών ἐν τῇ ἀρχῇ ἀξιαπηγητότατα τάδε. Ἐπολέμησε Μιλησίοισι, παραδεξάμενος τὸν πόλεμον παρὰ τοῦ πατρός. Ἐπελαύνων γάρ ἐπολιόρκεε τὴν Μίλητον τρόπῳ τοιῷδε· [...] Ταῦτα ποιέων ἐπολέμεε ἔτεα ἑνδεκα, ἐν	« Il [Alyatte] accomplit encore, pendant qu'il était au pouvoir, d'autres actions très dignes d'être racontées, que voici : il fit la guerre aux Milésiens, guerre qu'il avait héritée de son père. L'attaque et le siège de la ville étaient menés par lui de la façon suivante. [...] Ainsi conduite
---	--

⁵⁶⁶ R. CRAHAY 1956, p. 193 ; voir également P. KAPLAN 2006, p. 139-149.

⁵⁶⁷ Sur ces relations entre Corinthe et Sardes, voir *infra* 3.2.2.

⁵⁶⁸ HÉRODOTE, I, 17-19.

⁵⁶⁹ Hérodote déclare en I, 17 qu'Alyatte avait fait la guerre aux Milésiens et que ce conflit, il l'avait hérité de son père : Ἐπολέμησε Μιλησίοισι, παραδεξάμενος τὸν πόλεμον παρὰ τοῦ πατρός. Néanmoins en I, 18, l'historien relate : Ταῦτα ποιέων ἐπολέμεε ἔτεα ἑνδεκα « ainsi conduite par lui [Alyatte], la guerre dura onze ans ». Mais plus loin, toujours en I, 18, Hérodote continue en signalant que : Τὰ μέν νυν ἔξ ἔτεα τῶν ἑνδεκα Σαδυάττης ὁ Ἀρδυος ἔτι Λυδῶν ἥρχε [...] τὰ δὲ πέντε τῶν ἑτέων τὰ ἐπόμενα τοῖσι ἔξ Αλυάττης ὁ Σαδυάττεω ἐπολέμεε « Pendant six de ces onze années, les Lydiens avaient encore pour roi Sadyatte fils d'Ardys [...] pendant les cinq années qui suivirent ces six, la guerre fut menée par Alyatte fils de Sadyatte qui l'avait reçue de son père en héritage ». Pour P. E. LEGRAND, la phrase « ainsi conduite par lui [Alyatte], la guerre dura onze ans » serait une addition rectificative insérée maladroitement par l'historien lors de sa première rédaction. Voir P. E. LEGRAND 1932 (b), p. 40, note 4.

τοῖσι τρώματα μεγάλα διφάσια Μιλησίων ἐγένετο, ἐν τε Λιμενήιῳ χώρης τῆς σφετέρης μαχεσαμένων καὶ ἐν Μαιάνδρου πεδίῳ. Τὰ μέν νυν ἔξ εἴτεα τῶν ἔνδεκα Σαδυάττης ὁ Ἀρδυος ἔτι Λυδῶν ἥρχε, ὁ καὶ ἐσβάλλων τηνικαῦτα ἐς τὴν Μιλησίην τὴν στρατιήν. Σαδυάττης οὗτος γάρ καὶ ὁ τὸν πόλεμον ἦν συνάγας· τὰ δὲ πέντε τῶν ἔτεων τὰ ἐπόμενα τοῖσι ἔξ Αλυνάττης ὁ Σαδυάττεω ἐπολέμεε, ὃς παραδεξάμενος, ὡς καὶ πρότερον μοι δεδήλωται, παρὰ τοῦ πατρὸς τὸν πόλεμον προσεῖχε ἐντεταμένως. [...] Τῷ δὲ δυωδεκάτῳ ἔτει ληίου ἐμπιπραμένου ὑπὸ τῆς στρατιῆς συνηνείχθη τι τοιόνδε γενέσθαι πρῆγμα.»⁵⁷⁰

(Édition de P. E. LEGRAND)

par lui, la guerre dura onze ans, au cours desquels les Milésiens subirent deux grands désastres, dans des combats livrés l'un sur leur propre territoire à Liménéion et l'autre dans la plaine du Méandre. Pendant six de ces onze années, les Lydiens avaient encore pour roi Sadyatte fils d'Ardys, et c'était lui, alors qui envahissait avec ses troupes le pays de Milet ; car c'était lui aussi qui avait engagé la guerre ; pendant les cinq années qui suivirent ces six, la guerre fut menée par Alyatte fils de Sadyatte, qui l'avait déjà reçue de son père en héritage, comme je l'ai fait voir déjà précédemment, et qui s'y appliqua avec vigueur. [...] La douzième année, comme les troupes incendiaient les moissons, il arriva ce que nous allons dire. »

(Traduction de P. E. LEGRAND)

Le fait qu'Hérodote utilise la formule « la douzième année » pour introduire le récit de la fin du conflit nous invite à penser que le chiffre douze serait un *typical number* comme l'indique D. Fehling.⁵⁷¹

Néanmoins, il est bon de constater que les chiffres dix (comme successeur de neuf) et douze sont employés pour qualifier une intensité de nature temporelle. En effet, là où Homère recourt au premier chiffre clé (notamment dans *l'Iliade* et *l'Odyssée*) pour signifier la fin d'une période définie, Hérodote fait usage du second afin d'exposer la durée du conflit.⁵⁷² Ainsi, à l'instar des récits d'Homère dans lesquels Ulysse revient à Ithaque au cours de la dixième année après neuf ans pleins et où la guerre de Troie se termine la

⁵⁷⁰ HÉRODOTE, I, 17-19.

⁵⁷¹ Le terme même de *typical* est assez difficile à traduire en français. Il s'agit de « numbers of the kind habitually chosen when a number has to be invented for a story ». Voir D. FEHLING 1989, p. 217. Catherine Rubincam proposera une définition plus claire : « a 'typical' or 'formulaic' number in one that is not 'real' (that is, does not represent the result of real attempt to count or measure the phenomenon in question) ; 'typical' or 'formulaic' number are particularly common in poetry, and in magical and religious contexts ». Voir C. RUBINCAM 2003, p. 449

⁵⁷² G. GERMAIN 1954, p. 14-15. Voir également son compte-rendu de J. P. VERNANT 1957, p. 375-376.

dixième année après neuf ans pleins, la guerre entre Milet et Alyatte aurait pris fin la douzième année du conflit après onze ans pleins.

Le chiffre douze renvoie à l'idée de « totalité », de groupe entier, il invite à voir un ensemble complet et fermé.⁵⁷³ Pour la guerre, cela impliquerait un conflit sans interruption, perçu dans sa longueur.

On le voit, Hérodote aurait utilisé une formule que l'on peut qualifier d'« homérique ». L'origine de la tradition de créditer le conflit lydo-milésien de douze années nous est inconnue. Sans doute cette utilisation de *typical numbers* vient-elle des sources utilisées par Hérodote.⁵⁷⁴ Dans le cas qui nous concerne, le fait d'octroyer douze ans au conflit serait un moyen pour les Grecs de dater les affrontements lointains dans le temps en leur donnant un verni épique.⁵⁷⁵

Par conséquent, se souvenant qu'une longue guerre avait opposé la cité de Milet à Sadyatte puis à Alyatte sans discontinuer, les Grecs divisèrent sa durée en deux temps (à cheval sur les deux règnes) : si l'idée de la longueur du conflit pouvait s'exprimer par le chiffre douze, ils en placèrent six sous Sadyatte et six autres sous son fils.⁵⁷⁶

En résumé, ce procédé permettait aux anciens de souligner une durée hors de l'ordinaire pour les conflits lointains. Hérodote aurait repris cette tradition (issue de sa source, peut-être les poèmes épiques de son oncle Panyassis)⁵⁷⁷ à son propre compte.

⁵⁷³ Cf. dodécapole ionienne, dodécapole éolienne, les douze principats d'Égypte (Hérodote, II, 147), les douze peuples fondateurs de l'amphictionie de Delphes, etc. Sur la symbolique du nombre douze, voir G. GERMAIN 1954, p. 54-56 ; D. FEHLING 1989, p. 231-232.

⁵⁷⁴ D. FEHLING 1989, p. 238-39.

⁵⁷⁵ La durée de 9 ans pleins avec un paroxysme à la 9^e et un dénouement à la 10^e année est le schéma « homérique » « classique », le 9 semblant incarner une « maturité » de la chose considérée, juste avant sa modification radicale (retour d'un séjour long et lointain, fin d'un conflit, magistrature exposée, force de l'âge, etc.). Sur la symbolique du chiffre neuf, voir C. BAURAIN 1997, p. 341-345 et 2005, p. 29-38.

⁵⁷⁶ Remarquons que cette guerre lydo-milésienne est la première dans le récit d'Hérodote à avoir une durée précise. Dans le *logos* lydien, la deuxième mention d'une durée pour un conflit sera la durée de cinq années pour la guerre lydo-mède (I, 74) ; la suivante sera 14 jours pour le siège de la ville de Sardes par Cyrus le Grand (I, 86). Ici aussi ces nombres ont, pour certains, tout de *typical numbers*, nous y reviendrons. Soulignons également les propos de C. Rubincam, qui relève le fait qu'au V^e siècle ACN, et même après, il n'était pas possible de compter et mesurer les choses aussi précisément qu'à notre époque. Ainsi comme le souligne C. Rubincam : « I believe, is not that Herodotus and the other three historians surveyed [Thucydide, Xénophon et Diodore de Sicile] were careless and dishonest in their historiographic method, but rather that in a culture in which it was difficult or impossible to measure or count accurately many things that we, in the twenty-first-century Western world, routinely quantify, even the most conscientious historian had to make do often with numbers that were mere approximations. In such a situation the rhetorical patterns that recommend themselves to creative writers will naturally have had freer rein ». Voir C. RUBINCAM 2003, p. 462. En réalité, la faiblesse de leur chronologie vient du fait que les auteurs anciens ne possédaient pas de documentation écrite. Leur démarche s'appuyait sur l'oralité, sur des souvenirs plus ou moins précis forgés selon le canevas de la pensée « traditionnelle », épique, avant l'émergence de la conscience historique.

⁵⁷⁷ Sur Panyassis, voir V. J. MATTHEWS 1974.

Pour conclure, il est de notre avis que ce conflit lydo-milésien n'a pas duré précisément douze années.⁵⁷⁸ Il est sans doute plus sage de retenir que celui-ci a débuté sous Sadyatte pour se prolonger sous Alyatte, mais il est impossible d'en donner les limites exactes. Néanmoins, nous privilégierons la date de *ca.* 605 ACN pour la conclusion du traité entre Alyatte et Thrasybule, puisque Alyatte aurait succédé à son père vers *ca.* 610 ACN. La sixième année après son accession au trône serait ainsi *ca.* 605 ACN⁵⁷⁹

Nature des relations entre Alyatte et Thrasybule

À l'issue du conflit, Hérodote annonce : « En suite de quoi la paix fut rétablie entre les deux parties sur la base d'une amitié et d'une alliance réciproque » (Μετὰ δὲ ἡ τε διαλλαγή σφι ἐγένετο ἐπ’ ὃ τε ξείνους ἀλλήλοισι εῖναι καὶ συμμάχους).⁵⁸⁰ Précisons d'emblée que le père de l'Histoire est le seul auteur mentionnant le traité conclu entre les Lydiens et les Milésiens. Son témoignage mérite considération.

Deux termes retiendront immédiatement notre attention : ξείνους ainsi que συμμάχους.

Ainsi donc, en vertu de ce traité, Thrasybule et Alyatte devenaient des « amis » (ξείνους) et des « alliés » (συμμάχους) et se considéraient ainsi comme étant sur le même pied.

Comme nous y reviendrons ci-après avec les chapitres consacrés aux alliances conclues par Crésus avec les Lacédémoniens, les Égyptiens et les Babyloniens,⁵⁸¹ le terme ξενία fait prioritairement référence à la notion d'hospitalité. Ce concept de ξενία ou de *ritualised friendship*, pour reprendre la formule de Gabriel Herman,⁵⁸² est assez difficile à définir avec précision. Il s'agit d'une forme de relation sociale très impliquante pour les parties concernées, largement en vogue durant la période archaïque, mais qui a pu recevoir des formulations (et comporter des exigences) variables selon les endroits et les personnes

⁵⁷⁸ Il est également possible que le conflit n'ait pas été continu. Ainsi, Hérodote (ou sa source) l'aurait conceptualisé sous forme unitaire.

⁵⁷⁹ Voir notamment J. M. BALCER 1984, p. 85 ; V. B. GORMAN 2001, p. 102 ; B. VERGNAUD 2012, p. 291-293.

⁵⁸⁰ HÉRODOTE, I, 22.

⁵⁸¹ Voir *infra* 3.2.3 (alliance lydo-spartiate) et 3.3.4 (les alliances lydo-égyptienne et lydo-babylonienne).

⁵⁸² G. HERMAN 1987.

concernées dans le monde antique.⁵⁸³ Ce terme, fréquemment utilisé en diplomatie chez les Grecs, peut désigner plusieurs réalités : la relation singulière qu'entretiennent des individus à titre privé, ou celle que des puissantes familles partagent parfois au nom de leur communauté tout entière, ou encore, plus tard avec l'avènement de régimes politiques plus démocratiques, les liens que tissent directement des communautés civiques entre elles. Puisque tout traité implique une relation de *ξενία*, l'érudition moderne l'associe souvent volontiers à la *συμμαχία*.⁵⁸⁴

De son côté, ce dernier terme fait référence à la notion d'alliance proprement dite. Il sert à préciser la nature de la relation qui lie deux ou plusieurs communautés, à la suite d'un accord⁵⁸⁵. Néanmoins, l'alliance doit être soigneusement distinguée de l'amitié, car l'affirmation de liens de *ξενία* n'implique pas nécessairement une *συμμαχία*. Deux États amis ne sont pas automatiquement des alliés au sens donné conventionnellement à ce vocable : ils ne sont pas impliqués dans des obligations militaires offensives et défensives.⁵⁸⁶

Remarquons cependant qu'Hérodote emploie d'abord le terme *ξενία* qui renvoie avant tout à la notion d'« hospitalité ». Cette relation singulière de « haute densité » implique que les messagers, voyageurs, ambassadeurs et autres personnalités de passage issus de l'une ou l'autre de ces deux communautés liées contractuellement doivent être accueillis comme il se doit chez son *ξένος*. En d'autres termes, cette rencontre doit s'établir selon certaines règles essentielles préétablies et selon des usages solennisés par une longue tradition réelle ou fictive comme souvent quand elle se revendique de références épiques ou mythologiques.⁵⁸⁷ Une fois accueilli, le visiteur acquiert ainsi une dimension sacrée : il est inviolable, sous la protection de son hôte qui devient le garant de son intégrité physique.⁵⁸⁸

⁵⁸³ G. HERMAN 1987 ; A. GIOVANNINI 2007, p. 228 ; M. INTRIERI 2010, p. 123-138 ; M. INTRIERI 2013, p. 213-271.

⁵⁸⁴ À partir du V^e siècle ACN, avec l'apparition et le développement des régimes démocratiques des cités, les formes de relations personnelles entre individus (à titre privé) s'effaceront progressivement, sans pour autant disparaître totalement, pour laisser la place à la *φιλία*, moins impliquante à titre privé. A. GIOVANNINI 2007, p. 228-230 ; M. INTRIERI 2010 ; 2013, p. 130-133.

⁵⁸⁵ A. GIOVANNINI 2007, p. 229 ; M. INTRIERI 2010, p. 132. Plus récemment, voir l'article de J. C. COUVENHES 2016, p. 13-49.

⁵⁸⁶ M. INTRIERI 2010, p. 132-133.

⁵⁸⁷ Sur le rituel lors de la conclusion d'accords de *ξενία*, lire G. HERMAN 1987.

⁵⁸⁸ Voir à ce sujet : F. ADCOCK et D. J. MOSLEY 1974, p. 164 et sq ; G. HERMAN, 1987 ; D. J. BEDERMAN 2001, p. 110 et sq ; C. GILL et al. 1998 ; A. GIOVANNINI 2007, p. 45 et sq ; M. INTRIERI 2010, p. 123-138.

Ainsi, aux dires du père de l’Histoire, Alyatte et Thrasybule auraient conclu, au terme d’un long conflit, non seulement une telle relation d’hospitalité (*ξενία*), mais aussi une alliance militaire de type offensif et défensif (*συμμαχία*)⁵⁸⁹.

Remarquons néanmoins qu’Hérodote relève qu’à chaque fois qu’un roi lydien opérait un rapprochement diplomatique avec des Grecs, les deux parties établissaient au minimum des liens de *ξενία*. Aussi bien pour Alyatte avec les Milésiens⁵⁹⁰ que pour Crésus avec les Insulaires⁵⁹¹ et les Spartiates,⁵⁹² l’historien d’Halicarnasse mentionne au minimum des liens d’hospitalité (la cité de Milet et les Spartiates étant au surplus impliqués par des liens de *συμμαχία*). En revanche, lorsque les rois lydiens concluent des pactes avec d’autres peuples barbares (les Mèdes, les Égyptiens et les Babyloniens)⁵⁹³, Hérodote ne consigne jamais l’établissement de lien de *ξενία*, et se contente de noter que ces rois avaient échangé des serments (*ὅρκιον*) d’alliance. Comme nous le signalerons ci-après, il est probable que Crésus avait également tissé des liens d’hospitalité avec Amasis et le roi de Babylone. De plus, en ce qui concerne Astyage, le roi des Mèdes, il convient de rappeler qu’il était son beau-frère.⁵⁹⁴ Ainsi, ces souverains devaient aussi entretenir une relation d’hospitalité.

On constate donc que, pour Hérodote, une relation formelle de *ξενία* ne pouvait être conclue que si l’une des deux parties au moins était grecque, et que les deux contractants se considéraient sur un pied d’égalité. Sans doute la symbolique des relations entre les peuples orientaux était-elle moins perceptible aux yeux des Grecs.

Revenons maintenant plus spécifiquement sur les liens tissés entre Alyatte et Thrasybule.

Relevons tout d’abord, en suivant Hérodote, qu’Alyatte n’avait pas imposé le paiement d’un tribut (que ce soit en hommes ou en nature). Comme le précise sans la moindre ambiguïté l’historien :

⁵⁸⁹ À l’époque d’Hérodote, *συμμαχία* renvoie, tant à une alliance à finalité offensive que défensive. Voir A. GIOVANNINI 2007, p. 241-244. Ce sont les clauses de l’accord qui spécifient le type d’alliance. Sur les différentes clauses des accords de *συμμαχία*, voir J. C. COUVENHES 2016, p. 29-34.

⁵⁹⁰ HÉRODOTE, I, 22.

⁵⁹¹ HÉRODOTE, I, 27.

⁵⁹² HÉRODOTE, I, 69.

⁵⁹³ Pour les Mèdes : HÉRODOTE, I, 74. Pour les Égyptiens et Babyloniens : HÉRODOTE, I, 77.

⁵⁹⁴ Puisqu’Alyatte avait donné sa fille Aryenis, sœur de Crésus, en mariage à Astyage, fils de Kyaxare à la suite du conflit lydo-mède. Voir HÉRODOTE, I, 74.

<p>« οὗτος ὁ Κροῖσος βαρβάρων πρῶτος τῶν ἡμεῖς ἴδμεν τοὺς μὲν κατεστρέψατο Ἑλλήνων ἐς φόρου ἀπαγωγήν, τοὺς δὲ φίλους προσεποιήσατο. Κατεστρέψατο μὲν Ἰωνάς τε καὶ Αἰολέας καὶ Δωριέας τούς ἐν τῇ Ἀσίῃ, φίλους δὲ προσεποιήσατο Λακεδαιμονίους. Πρὸ δὲ τῆς Κροίσου ἀρχῆς πάντες Ἕλληνες ἦσαν ἐλεύθεροι. »⁵⁹⁵</p> <p>(Édition de P. E. LEGRAND)</p>	<p>« [Ce] Crésus, le premier des Barbares à notre connaissance, asservit certains Grecs qu'il obligea à lui payer tribut et se fit amis de certains autres : il asservit les Ioniens, les Éoliens et les Doriens établis en Asie ; il se fit ami des Lacédémoneiens. Avant le règne de Crésus, tous les Grecs étaient libres [...]. »</p> <p>(Traduction P. E. LEGRAND)</p>
--	---

C'est donc Crésus qui, le premier, aurait imposé son autorité sur des Grecs, en l'occurrence des Grecs d'Asie Mineure, et la forme la plus manifeste prise par cette soumission aurait consisté dans le versement d'un tribut. Ceci revient donc à dire que son père, Alyatte, n'avait jamais entrepris (ou été en mesure d'entreprendre) une telle démarche.

Concernant le tribut en hommes, si Nicolas de Damas, de son côté, affirme que le père de Crésus enrôlait des troupes auxiliaires rétribuées (ἐπικούροι) afin de mener ses campagnes,⁵⁹⁶ Hérodote, pour sa part, ne mentionne pas la présence de telles troupes en appui lorsqu'il relate la campagne d'Alyatte contre les Mèdes.⁵⁹⁷ Cependant, il informe bel et bien que Crésus comptait dans ses rangs des troupes composées de ξεινικοί.⁵⁹⁸ Or, quand il s'agit de désigner des troupes auxiliaires ou des alliés (rémunérés), Hérodote emploie également le terme de ἐπικούροι.⁵⁹⁹ Dès lors, ξεινικοί ne renverrait pas nécessairement à des troupes d'hommes engagés contre le versement d'une solde, mais se référerait plutôt à des troupes étrangères.⁶⁰⁰ On peut donc penser soit à des troupes fournies par les communautés soumises à Crésus, soit à des contingents venus aider gracieusement le roi lydien.⁶⁰¹

⁵⁹⁵ HÉRODOTE, I, 6.

⁵⁹⁶ NICOLAS DE DAMAS, F 65. Le fait que Crésus ait dû chercher des fonds afin de rétribuer ses troupes d'ἐπικούροι invite à penser que ces soldats étaient rémunérés.

⁵⁹⁷ HÉRODOTE, I, 74.

⁵⁹⁸ HÉRODOTE, I, 77.

⁵⁹⁹ I, 64, 154 ; II, 152, 164, 168 ; III, 4, 11, 45, 54, 145 etc. M. TRUNDLE 2004, p. 13.

⁶⁰⁰ C. ROEBUCK 1955, p. 38. Sur la signification de ξεινικός, consulter le LSJ en ligne : « ξεινικός », in THESAURUS LINGuae GRAECAE, *The Online Liddell-Scott-Jones Greek-English Lexicon*, [en ligne], <http://stephanus.tlg.uci.edu/lsj/#eid=73804&context=search>. (Page consultée le 7 décembre 2015) et P. CHANTRAINE, « ἐπικούρος », p. 359 ; « ξένος », p. 764.

⁶⁰¹ Pour la composition de l'armée lydienne, voir *infra* 4.3.5.

Puisque Nicolas de Damas, reprenant sans doute Xanthos, emploie le terme d’ἐπικούροι, on peut en déduire que, de prime abord, Milet n’avait pas été amenée à fournir à Alyatte des troupes contre son gré. Au mieux, elle était venue épauler amicalement le père de Crésus.

Ceci invite donc à recevoir favorablement l'affirmation d'Hérodote selon laquelle Crésus fut bien le premier à imposer un tribut à des Grecs, notamment par l'envoi de troupes armées.

Dès lors, pourquoi par son emploi de *συμμαχία*,⁶⁰² Hérodote fait état d'une alliance militaire proprement dite entre Alyatte et Thrasybule de Milet ? Au vu de ce qui vient d'être clarifié, il semble qu'il faille imaginer une aide amicale librement consentie, ou alors un envoi de troupes en cas de besoin (ἐπικούροι), que Thrasybule se devait probablement de lever et de rétribuer. Dans le cas d'Alyatte, le terme ἐπικούροι engloberait donc non seulement les troupes engagées contre le versement d'une solde, mais aussi les troupes envoyées par les cités amies afin d'épauler le roi lydien.⁶⁰³ Dans ce cas-ci, *συμμαχία* ne ferait pas référence à une alliance militaire de type offensif ou défensif.

Par ailleurs, on ajoutera que des liens nés de la *ξενία* ne sont pas à écarter. En effet, à la lecture des récits d'Hérodote concernant la longue guerre qui opposa Milet à Sadyatte, puis à Alyatte, étant donné aussi la nature de ces campagnes (razzias récurrentes sur les récoltes), l'hypothèse que les Lydiens n'avaient pas assez de céréales pour subvenir au besoin de leur population a été émise.⁶⁰⁴ Comme la cité de Milet, contrairement à Sardes,⁶⁰⁵ ne contrôlait pas de régions aurifères et ne possédait pas de ressources métallurgiques,⁶⁰⁶ il se pourrait que Thrasybule de Milet, au nom de sa cité, et Alyatte aient convenu de procéder à des échanges de grains et de métal pour confirmer leurs liens d'hospitalité réciproque.⁶⁰⁷

⁶⁰² HÉRODOTE, I, 22.

⁶⁰³ Pour l'envoi de troupes armées entre *ξένοι*, voir G. HERMAN 1987, p. 97-101.

⁶⁰⁴ C. ROEBUCK 1959, p. 60 ; O. MARIAUD 2012, p. 245. Contrairement à Milet qui (comme l'Athènes de Périclès) pouvait faire importer du grain d'Égypte via Naucratis (et tenir la Lydie en otage en faisant obstacle à l'arrivée de blé égyptien). Voir A. M. GREAVES 2002, p. 101-104.

⁶⁰⁵ Qui contrôlait des mines d'or (voir ci-dessus).

⁶⁰⁶ C. ROEBUCK 1959, p. 60.

⁶⁰⁷ Sur le don et le contre-don dans les accords de *ξενία*, voir G. HERMAN 1987, p. 60-61.

De plus, grâce à ce rapprochement diplomatique, les Lydiens pouvaient bénéficier plus commodément des facilités portuaires et des réseaux de commerce maritime milésiens comme débouchés pour leurs propres produits tant en mer Noire qu'à Naucratis.⁶⁰⁸ De leur côté, les Milésiens pouvaient également tirer profit du contrôle lydien des voies de communication en place à l'intérieur du sous-continent anatolien.⁶⁰⁹

Ces accords de *ξενία* passés entre Thrasybule et Alyatte étaient fondés sur la réciprocité comportant une sorte de coopération militaire (un envoi de troupes *δ'ἐπικούροι*) en cas de besoin. Cet envoi était sans doute exigé de la part du roi lydien.⁶¹⁰ Ainsi, afin d'exprimer cette relation singulière par un vocabulaire grec, Hérodote aurait utilisé les termes de *ξενία καὶ συμμαχία*.⁶¹¹ Si le père de l'Histoire indique que la relation d'hospitalité⁶¹² nouée par les deux protagonistes était accompagnée d'une *συμμαχία*, c'est pour en préciser les termes : aux liens d'hospitalité se voyait ajouter une obligation formelle de la part de Milet d'envoyer, probablement à sa charge, des troupes rétribuées (*ἐπικούροι*) à Alyatte. Hérodote ne voyait aucun autre vocable que *συμμαχία* pour exprimer cette obligation.⁶¹³ Ainsi, *συμμαχία* ne renverrait pas ici à une alliance militaire contractuelle nouée par les deux parties, mais ferait plutôt référence aux troupes milésiennes devant être envoyées à Alyatte, en vertu de la seule *ξενία*, lorsqu'il en exprimait expressément le besoin.⁶¹⁴

À la mort d'Alyatte, Crésus soumit la cité à l'instar des autres communautés ioniennes. Selon différents érudits,⁶¹⁵ cet assujettissement au royaume lydien se serait déroulé sans le recours aux armes : Crésus aurait profité d'une lutte intestine à la cité (*στάσις*) pour réduire sensiblement sa marge de manœuvre.⁶¹⁶ De fait, au terme du règne des deux derniers tyrans de Milet (Thoas et Damasenor),⁶¹⁷ la cité fut en proie à un conflit

⁶⁰⁸ C'est sans doute à la faveur d'accords de cette sorte que des céramiques lydiennes et phrygiennes du VI^e siècle ACN se retrouvent dans les colonies milésiennes en mer Noire. Voir P. DUPONT, V. LUNGU et S. B. OKHOTNIKOV 2008, p. 145-150 ; P. DUPONT, V. LUNGU et S. SOLOVYOY 2009, p. 22-27 ; A. M. GREAVES 2002, p. 101-104.

⁶⁰⁹ Or la richesse de Milet était basée sur l'agriculture et le commerce. Voir A. M. GREAVES 2002, p. 96-98.

⁶¹⁰ À la lecture du fragment 65 de Nicolas de Damas, on comprend que Crésus cherchait à lever des troupes à la suite de la demande et de l'ordre qu'il avait reçus de son père, afin que ce dernier puisse mener campagne en Carie. Voir NICOLAS DE DAMAS F 65.

⁶¹¹ M. INTRIERI 2010, p. 129-130.

⁶¹² Dont l'amitié est une des composantes. Voir M. INTRIERI 2010, p. 129-130 ; 2013, p. 237-238,

⁶¹³ Sur l'emploi de *ξενία καὶ συμμαχία* chez Hérodote afin d'exprimer les précisions des accords d'hospitalité passés entre deux individus, voir les travaux de M. INTRIERI 2010, p. 129-130 ; 2013, p. 241.

⁶¹⁴ A. GIOVANNINI 2007, p. 229. Sur les différents types de *συμμαχία*, voir J. P. COUVENHES 2016, p. 23-38.

⁶¹⁵ V. B. GORMAN 2001, p. 112-116 ; A. M. GREAVES 2002, p. 98 ; L. RUBINSTEIN (& A. M. GREAVES) 2004, p. 1085.

⁶¹⁶ HÉRODOTE, V, 28-29.

⁶¹⁷ PLUTARQUE, *Étiologies grecques*, 32 (298 C-D).

interne pendant près de cinquante ans. Deux factions se disputaient le pouvoir : la première celle des Αειναῦται et la seconde appelée Χειρομάχα. Ce différend prit fin vers 540 ACN grâce à la médiation des Pariens qui établirent une oligarchie.⁶¹⁸ Faisant valoir cette « guerre civile » qui dut l'affaiblir, la recherche moderne estime souvent que la cité de Milet serait ainsi tombée dans l'escarcelle de Crésus sans pouvoir montrer la moindre opposition.⁶¹⁹ Cependant, aucune source ancienne ne mentionne cet épisode explicitement, sauf peut-être le témoignage d'Hérodote rapportant que Crésus, après s'en être pris à Éphèse, attaqua un à un les peuples d'Ionie et d'Éolide sans exception.⁶²⁰

Rien dans les propos d'Hérodote ne permet de confirmer d'emblée que le fils d'Alyatte ait reconduit les accords passés entre Thrasybule et son père, des arrangements que tout indique comme fondés sur le principe de parité. En revanche, il est explicitement déclaré que Crésus a asservi *tous* les Ioniens.⁶²¹ Dès lors, d'une manière ou d'une autre, Milet ne doit pas avoir fait exception. Comme le souligne V. Gorman, il est peu probable que ce souverain, qui a conquis toute l'Asie occidentale, ait laissé une cité aussi prospère (et par ailleurs indispensable pour sa politique « transégéenne ») sans aucun contrôle ni taxation.⁶²²

Pour appuyer cette vue, nous pouvons nous référer encore une fois à Hérodote lui-même, lorsqu'il en vient à traiter de la soumission des Cités ionniennes par le roi des Perses Cyrus le Grand dans la foulée de la chute de Sardes.

Le père de l'Histoire rapporte que :

« Ἰωνεῖς δὲ καὶ Αἰολέες, ὡς οἱ Λυδοὶ τάχιστα κατεστράφατο ὑπὸ Περσέων, ἔπειπον ἀγγέλους ἐξ Σάρδις παρὰ Κύρον, ἐθέλοντες ἐπὶ τοῖσι αὐτοῖσι εἶναι τοῖσι καὶ Κροίσῳ ἥσαν κατήκοοι. Οἱ δὲ ἀκούσας αὐτῶν τὰ προΐσχοντο	« Les Ioniens et les Éoliens, aussitôt que les Lydiens eurent été soumis par les Perses, envoyèrent des députés à Sardes près de Cyrus ; ils offraient d'être ses sujets dans les mêmes conditions qu'ils l'avaient été de Crésus. Cyrus,
---	---

⁶¹⁸ HÉRODOTE, V, 28-29. On ne sait presque rien de cette guerre civile qui affaiblit Milet pendant presque cinquante ans. Il existe plusieurs hypothèses concernant la signification des noms des deux factions qui s'opposaient : les Αειναῦται (étymologiquement les « marins perpétuels »), et celle appelée Χειρομάχα (ceux qui se battent à mains nues). Il semble que les premiers formaient une corporation de fonctionnaires, tandis que les seconds comprenaient soit les citoyens trop pauvres pour s'acheter des armes, soit les nouveaux riches, par opposition à l'ancienne aristocratie. Voir V. B. GORMAN 2001, p. 108-110.

⁶¹⁹ V. B. GORMAN 2001, p. 112-116 ; A. M. GREAVES 2002, p. 98 ; L. RUBINSTEIN (& A. M. GREAVES) 2004, p. 1085 et S. HORNBLOWER 2013, p. 126-128.

⁶²⁰ HÉRODOTE, I, 26.

⁶²¹ HÉRODOTE, I, 6 et I, 26-27.

⁶²² V. B. GORMAN 2001, p. 124. Il devait s'assurer la fidélité d'une communauté stratégiquement située et dont le passé avait montré une certaine versatilité. Des versements libres étaient ainsi devenus presque « obligés ».

ἔλεξέ σφι λόγον, ἄνδρα φὰς αὐλητὴν ιδόντα
ἰχθῦς ἐν τῇ θαλάσσῃ αὐλέειν, δοκέοντα σφέας
ἔξελεύσεσθαι ἐς γῆν. Ως δὲ ψευσθῆναι τῆς
ἔλπιδος, λαβεῖν ἀμφίβληστρον καὶ περιβαλεῖν
τε πλῆθος πολλὸν τῶν ιχθύων καὶ ἔξειρύσαι,
ιδόντα δὲ παλλομένους εἰπεῖν ἄρα αὐτὸν πρὸς
τοὺς ιχθῦς « Παύεσθέ μοι ὄρχεόμενοι, ἐπεὶ οὐδ’
ἔμέο αὐλέοντος ἥθελετε ἐκβαίνειν
ὄρχεόμενοι. » Κῦρος μὲν τοῦτον τὸν λόγον
τοῖσι Ἰωσι καὶ τοῖσι Αἰολεῦσι τῶνδε εἴνεκα
ἔλεξε, ὅτι δὴ οἱ Ἰωνες πρότερον αὐτοῦ Κύρου
δεηθέντος δι’ ἀγγέλων ἀπίστασθαι σφέας ἀπὸ
Κροίσου οὐκ ἐπείθοντο, τότε δὲ
κατεργασμένων τῶν πρηγμάτων ἥσαν ἔτοιμοι
πειθεσθαι Κύρῳ. Ὁ μὲν δὴ ὄργῃ ἔχόμενος
ἔλεγέ σφι τάδε· Ἰωνες δὲ ὡς ἥκουσαν τούτων
ἀνενειχθέντων ἐς τὰς πόλιας, τείχεά τε
περιεβάλοντο ἔκαστοι καὶ συνελέγοντο ἐς
Πανιώνιον οἱ ἄλλοι, πλὴν Μιλησίων· πρὸς
μούνους γὰρ τούτους ὄρκιον Κῦρος ἐποιήσατο
ἐπ’ οἷσι περ ὁ Λυδός. »⁶²³

(Édition de P. E. LEGRAND)

après avoir écouté leurs propositions, leur conta cette fable : « Un joueur de flûte », dit-il, « voyant des poissons dans la mer, jouait de son instrument ; il pensait qu'ils sortiraient de l'eau et viendraient sur la terre. Déçu dans son espérance, il saisit un filet, enveloppa une grande masse de poissons, les tira hors de la mer ; et, les voyant sauter, il leur dit : « Cessez-moi ces danses, puisque, quand je jouais de la flûte, vous ne vouliez même pas sortir de l'eau ». Cyrus adresse cette fable aux Ioniens et aux Éoliens parce qu'auparavant, quand lui-même les avait fait prier par ses députés de se détacher de Crésus, les Ioniens n'avaient pas écouté et qu'ils étaient prêts à l'écouter alors, quand l'affaire était terminée. Il leur tint ce langage sous l'empire de la colère. Les Ioniens, après que sa réponse eut été rapportée dans leurs villes et qu'ils en eurent pris connaissance, élevèrent chacun chez soi des enceintes fortifiées, et se réunirent tous au Panionion, excepté les Milésiens ; car avec ceux-là seuls Cyrus avait conclu un traité (ὄρκιον) aux même conditions que le Lydien (ὁ Λυδός). »

(Traduction de P. E. LEGRAND)

Bien que le contexte puisse inviter à accréder l'idée que ce soit Crésus qui avait conclu un accord avec Milet, on ne peut exclure l'hypothèse que c'est tout autant le roi Alyatte, son père, qui se cache derrière le terme « le Lydien (ὁ Λυδός) ». ⁶²⁴

⁶²³ HÉRODOTE, I, 141.

⁶²⁴ Il se peut également que les Milésiens aient essayé de faire valoir auprès de Cyrus les anciens accords d'amitié conclus entre Alyatte et Thrasybule. Ces accords n'ayant jamais vraiment été dénoncés ou brisés par Crésus.

En effet, si l'on suit les propos d'Hérodote déclarant que la στάσις qui affaiblit Milet dura deux générations,⁶²⁵ cette lutte intestine dut éclater *ca.* 590 ACN, soit durant le règne du père de Crésus. Dès lors, la cité étant dépourvue de tyran, Thoas et Damasenor ayant été chassés,⁶²⁶ le traité de ξενία conclu par Alyatte et Thrasybule ne tenait plus.⁶²⁷ Ainsi, sous Crésus, la cité de Milet cherchant à sauver à tout prix les engagements formels pris jadis par Alyatte et Thrasybule a dû faire parvenir au roi lydien des contributions qui, à tout le moins en pratique, faisaient, aux yeux des Grecs, grandement songer à un tribut. Celui-ci consistait sans doute en des dons de grains et l'envoi à la demande (ponctuelle, voire régulière) de contingents militaires (ἐπικούροι) à Sardes, les amis devant se prêter mutuellement assistance.⁶²⁸ Ceux-ci étaient rémunérés aux frais de la cité ou des gouverneurs, fidèles à Sardes, en charge d'un domaine.⁶²⁹ Il serait même envisageable que cet envoi gracieux de présents à Sardes ait déjà eu lieu sous Alyatte : afin d'éviter une nouvelle guerre avec les Lydiens, les Milésiens ont pu continuer l'envoi de grains et d'hommes armés à Sardes sans obligatoirement attendre un don en retour. Cette pratique, alors que Milet souffrait toujours de la στάσις, continua sous le règne de Crésus et put être perçue par les Grecs d'alors comme une sorte de tribut⁶³⁰. Pareille démarche aboutit alors à une relation de réciprocité inégale.⁶³¹

Par conséquent, il est très probable que Milet tira avantage de l'occasion qui se présentait lorsque Cyrus investit la ville de Sardes. En effet, selon Hérodote, alors que Crésus s'apprêtait à livrer bataille contre les Perses en Ptérie, Cyrus dépêcha des hérauts en Ionie afin de leur demander de se détacher de Crésus pour rejoindre son camp. Mais les Ioniens auraient alors refusé d'accéder à la demande du roi perse (*Τινες μέν νυν οὐκ ἐπείθοντο*).⁶³²

⁶²⁵ HÉRODOTE, V, 28-29.

⁶²⁶ PLUTARQUE, *Étiologies grecques*, 32 (298 C-D).

⁶²⁷ Les accords entre souverains et tyrans étaient liés à leur personne. Thrasybule a conclu cet accord en son nom, et au nom de la communauté de Milet. Voir G. HERMAN 1987, p. 70-71 ; A. GIOVANNINI 2007, p. 130 ; M. INTRIERI 2010, p. 128.

⁶²⁸ G. HERMAN 1987, p. 30 ; V. B. GORMAN 2001, p. 123 ; J. M. BALCER 1984, p. 91.

⁶²⁹ C'est le cas pour Crésus, gouverneur d'Adramyteion, qui doit chercher les fonds nécessaires afin de lever des contingents armés. Voir NICOLAS DE DAMAS F 65.

⁶³⁰ Comme le souligne Pierre Briant, la distinction entre don et tribut « est repérable dans de nombreux États du Moyen-Orient, de la Mésopotamie à l'Égypte. Il est donc probable que, dans une certaine mesure, Hérodote rend en grec des réalités proche-orientales [...]. Il analyse en effet le tribut achéménide en se référant implicitement au tribut (*phoros*) levé par les Athéniens à partir de 478 dans le cadre de la ligue de Délos. » Voir P. BRIANT 1996, p. 79. La même conclusion peut également être appliquée au tribut lydien.

⁶³¹ Sur la réciprocité inégale, voir E. SCHEID-TISSLER 2007, p. 71-82 et M. INTRIERI 2010, p. 129-130. Sur les συμμαχίαι conclues entre partenaires inégaux : voir J. P. COUVENHES 2016.

⁶³² HÉRODOTE, I, 76.

Cependant, plus loin dans son livre I, une fois la capitale mermnade tombée aux mains des Perses, l'historien d'Halicarnasse déclare que Milet avait conclu un traité sous forme d'un serment (ὅρκιον) avec Cyrus.⁶³³ On le voit, les propos d'Hérodote semblent contradictoires : en I, 76, il déclare que tous les Ioniens rejetèrent l'offre de Cyrus ; mais en I, 141, il rapporte que pour cette raison, le roi des Perses, après la prise de Sardes, rejeta les conditions de soumission proposées par les Ioniens et les Éoliens, à l'exception de la cité ionienne de Milet qui réussit malgré tout à conclure un accord sous forme de serment avec Cyrus II.

Quoi qu'il en soit, la cité de Milet a dû avoir l'opportunité de conclure un traité sous forme d'échange de serments (ὅρκιον) avec Cyrus, mais le moment précis de la conclusion de cet accord tout comme son contenu exact (à savoir la part qui pouvait subsister des accords remontant à Alyatte) est inconnu.

Il est fort probable que les Milésiens, voulant retrouver une plus large autonomie,⁶³⁴ ont profité de la proposition du roi perse (peut-être dès Ptérie) afin de tenter de revenir à la situation telle qu'elle s'était établie précédemment : ne payer aucune contribution ni ne fournir de contingents militaires contre leur gré à Cyrus (sauf en cas de force majeure).

Cependant, Hérodote déclare en I, 171 qu' « Harpage, après qu'il eut soumis l'Ionie (Ιονίην), fit campagne contre les Cariens, les Cauniens et les Lyciens, emmenant avec lui des Ioniens et des Éoliens ». ⁶³⁵ Dans ce passage, le père de l'Histoire ne fait nulle mention d'une exception accordée aux Milésiens. Les seules mentions de Milet, en tant qu'exception aux autres cités ionniennes après la chute de Sardes, concernent la tranquillité accordée à la cité face aux raids d'Harpaghe menés à l'encontre des autres cités grecques.⁶³⁶

Dès lors, on peut comprendre que Milet avait été soumise aux Perses (mais en échappant à la violence du général mède) au même titre que les autres cités ionniennes, et qu'elle dut également fournir des contingents armés à Harpage pour son expédition contre les Cauniens, Cariens et Lyciens.

⁶³³ HÉRODOTE, I, 141 ; J. M. BALCER 1995, p. 60. Il se peut que les Milésiens aient conclu cet accord dès la bataille de Ptérie car ils avaient anticipé la défaite finale lydienne.

⁶³⁴ Milet a toujours été jalouse de sa liberté de mouvement. Voir C. BAURAIN 1997, p. 552.

⁶³⁵ HÉRODOTE, I, 171 : Ἀρπαγος δὲ καταστρεψάμενος Ιωνίην ἐποιέετο στρατηγήν ἐπὶ Κάρας καὶ Καυνίους καὶ Λυκίους, ἀμα ἀγόμενος καὶ Ιωνας καὶ Αιολέας.

⁶³⁶ HÉRODOTE, I, 141 ; I, 143 ; I, 169.

De plus, lorsqu'Hérodote vient à parler de la réorganisation fiscale opérée par Darius après son accession au trône vers 518 ACN,⁶³⁷ il déclare qu'avant son règne, il n'y avait pas de règles fixes concernant le prélèvement du tribut : sous Cyrus et Cambyse, les cités réalisaient des dons gratuits.⁶³⁸ Dans la liste des satrapies transmise par Hérodote, tous les Ioniens – sans exception – sont donnés comme faisant partie de la première satrapie, devant au total quatre cents talents d'argent.⁶³⁹ Il semble donc que Milet aussi devait contribuer au versement d'un tribut (*φόπος*) au Grand Roi. Dès lors, il semblerait que la cité grecque devait également faire des dons à Cyrus et Cambyse avant la réforme entreprise par Darius.

En outre, n'est-il pas étonnant que le premier tyran, à notre connaissance, imposé par les Perses à une cité grecque soit Histée de Milet, vers 513 ACN ?⁶⁴⁰ On trouve là un indice supplémentaire de la soumission de la cité de Milet à l'autorité perse.

Par conséquent, le traité sous forme de serments conclu entre Cyrus et Milet avant ou après la chute de Sardes « aux mêmes conditions que le Lydien »⁶⁴¹ renverrait à la situation telle qu'elle était sous Crésus, voire même déjà sous Alyatte : Milet envoyait du grain et des contingents armés à Sardes, sans rien attendre en échange, sauf l'assurance de ne pas être attaquée par les troupes lydiennes. Cette forme de soumission en vigueur sous Crésus résultait des accords de *ξενία* conclus par Alyatte et Thrasybule, plus de cinquante ans plus tôt. Ces accords, non formellement dénoncés par Crésus, étaient désormais caduques vu la disparition des deux contractants.⁶⁴²

⁶³⁷ P. BRIANT 1996, p. 405, 510-512.

⁶³⁸ HÉRODOTE, III, 89.

⁶³⁹ HÉRODOTE, III, 90.

⁶⁴⁰ HÉRODOTE, VI, 137. A. M. GReAVES 2002, p. 95.

⁶⁴¹ HÉRODOTE, I, 141.

⁶⁴² Les accords de *ξενία* étaient cependant renouvelés par les descendants ou successeurs des contractants (voir G. HERMAN 1987, p. 70-71). Cependant, dans ce cas-ci, à la suite de l'éviction des tyrans de Milet Thoas et Damasenor, et la *στάσις* qui s'est ensuivie, les accords conclus par Thrasybule avec Alyatte ne trouvaient aucun successeur milésien afin d'être reconduits.

À la suite de cet arrangement diplomatique, sans doute Milet devait-elle reconnaître Cyrus comme le nouveau maître de la Lydie, y compris l'Ionie, et lui envoyer des dons et des contingents armés. De son côté, Cyrus s'engageait à ne pas attaquer la cité et admettre sa relative autonomie.⁶⁴³ Il est possible également que tout comme sous le père de Crésus, Milet devait sans doute continuer à fournir du grain à Sardes, désormais sous contrôle perse, en échange de métal dont les sources d'approvisionnement étaient également entre les mains de Cyrus.

En définitive, on est tenté d'admettre que Crésus a pu incorporer *de facto* plus étroitement Milet à ses possessions sans que l'on puisse affirmer pour autant que les anciens accords formels conclus par Alyatte aient été révoqués par Crésus. Dans ce contexte, nous devons à présent nous interroger sur les raisons qui poussèrent le dernier Mermnade à faire des offrandes au sanctuaire de Didymes installé à dix-sept kilomètres au sud de la cité, face à la péninsule d'Halicarnasse.⁶⁴⁴

Les offrandes de Crésus au sanctuaire des Branchides

Hérodote nous apprend que Crésus avait fait exposer des offrandes au sanctuaire des Branchides à Didymes, installé sur les confins méridionaux de Milet. L'historien déclare que :

« Τὰ δὲ ἐν Βραγχίδῃσι τῆσι Μιλησίων ἀναθήματα Κροίσω, ὡς ἐγὼ πυνθάνομαι, ἵσα τε σταθμὸν καὶ ὅμοια τοῖσι ἐν Δελφοῖσι. »⁶⁴⁵

(Édition de P. E. LEGRAND)

« [...] celles [les offrandes] que Crésus avait consacrées au temple des Branchides dans le pays de Milet étaient, d'après ce que j'ai entendu dire, de même poids que celles de Delphes, et pareilles. »

(Traduction de P. E. LEGRAND)

⁶⁴³ On peut par ailleurs considérer que les raisons qui avaient conduit à l'accord d'Alyatte restaient d'actualité pour Cyrus : Milet occupait une position « à part » dans les circuits commerciaux en Méditerranée orientale et en mer Noire. Cette position contrainait à la ménager.

⁶⁴⁴ Voir le plan de ces cités et la description des sites en Annexe II, fiches 4.15 « Milet » et 4.16 « Didymes ».

⁶⁴⁵ HÉRODOTE, I, 92.

Le sanctuaire oraculaire d'Apollon de Didymes (**Fig. 55**) était traditionnellement administré par un γένος (vieille famille ou caste)⁶⁴⁶, voire une association indigène : les Branchides.⁶⁴⁷ Selon A. M. Greaves,⁶⁴⁸ ce sanctuaire serait d'origine carienne. En effet, le nom de Δίδυμα « Didyma » peut être rapproché d'autres toponymes cariens comme « Idyma », « Sidyma », « Kidyma » et « Loryma ».⁶⁴⁹ Certes, « Didymes » peut être également rapproché du mot grec δίδυμος (qui signifie « jumeaux »),⁶⁵⁰ cependant aucune paire de collines ou de temples ne peut être à l'origine de ce toponyme.

Quant à l'hypothèse d'un site consacré à deux divinités jumelles, que sont Artémis et Apollon dans la tradition mythologique (Apollon – Zeus Sôter ou Apollon – Artémis)⁶⁵¹, elle ne trouve également aucune véritable confirmation archéologique : les différents cultes situés à l'intérieur du *temenos* sont tous subordonnés au culte d'Apollon.⁶⁵² Ainsi, pour l'érudition contemporaine, c'est l'origine d'un toponyme carien qui est privilégiée pour désigner ce site dominant vers le sud le Basilikos kolpos (en turc : Akbük Koyu).

Tout d'abord, on précisera qu'Hérodote n'a jamais vu ces offrandes de ses propres yeux. Il est d'ailleurs fort probable que les dons de Crésus avaient disparu à la suite de la destruction du temple par les Perses en 494 ACN.⁶⁵³ Ainsi, Hérodote s'est renseigné (ώς ἐγώ πυνθάνουμαι) sur les cadeaux du roi lydien, peut-être en consultant Hécatée de Milet qui avait eu l'opportunité de contempler le trésor avant le saccage des lieux par les troupes de Darius.⁶⁵⁴

⁶⁴⁶ Dans son étude sur le γένος, Félix Bourriot l'a défini comme étant « un groupement de familles qui se sentent solidaires au nom d'une parenté commune, vraie ou fictive, connue exactement ou simplement affirmée, et qui se trouve garantie par la certitude intime de remonter à un ancêtre commun ». Voir F. BOURRIOT 1976, p. 100. Voir aussi A. DUPLOUY 2015, p. 61-63.

⁶⁴⁷ Famille censée regrouper les descendants du héros Branchos. Ce nom, tout comme celui de Didymes, ne serait pas un nom grec, mais un nom anatolien. Voir J. FONTENROSE 1988, p. 45 ; A. M. GREAVES 2002, p. 110.

⁶⁴⁸ A. M. GREAVES 2002, p. 110.

⁶⁴⁹ A. LAUMONIER 1958, p. 560 ; J. FONTENROSE 1988, p. 3-5. A. M. GREAVES 2002, p. 110 et 186-187 ; A. M. GREAVES 2010, p. 17.

⁶⁵⁰ P. CHANTRAIN, « δίδυμος », p. 279.

⁶⁵¹ Une Artémis Pythiè, dont le culte remonte à l'époque archaïque, possédait un sanctuaire (non oraculaire) au nord-ouest du sanctuaire d'Apollon. Voir J. FONTENROSE 1988, p. 123-132 ; N. TRIPPÉ 2009, p. 271-281. Il existait à Délos, l'île consacrée à Apollon, un sanctuaire d'Artémis. Voir J. C. MORETTI, 2012, p. 413-437.

⁶⁵² J. FONTENROSE 1988, p. 3-5 ; A. M. GREAVES 2002, p. 110.

⁶⁵³ HÉRODOTE, VI, 18 ; On considère généralement que le sanctuaire a été détruit tout comme la ville voisine lors de la soumission de cette dernière par les Perses au terme de la révolte d'Ionie. Voir K. TUCHELT 1988, p. 427-430 et A. M. GREAVES 2002, p. 92.

⁶⁵⁴ T. S. BROWN 1978, p. 73.

Selon Alan Greaves,⁶⁵⁵ la raison qui aurait incité Crésus à envoyer de nombreuses offrandes au sanctuaire des Branchides tiendrait du fait que le dernier Mermnade désirait marquer sa gratitude envers les troupes milésiennes qui combattaient dans son armée et encourager leur enrôlement à ses côtés. Crésus s'inscrirait ainsi dans la lignée du pharaon Néchao qui avait lui aussi envoyé des offrandes remarquées au sanctuaire de Milet pour remercier ces mêmes Milésiens pour leur appui militaire lors de la bataille de Gaza en *ca.* 601 ACN contre Nabuchodonosor.⁶⁵⁶

Comme le souligne Alain Bresson, ce type d'offrandes à des sanctuaires grecs ressemble fortement à une « relation d'État à État sous la forme d'une dédicace à une divinité ».⁶⁵⁷

Dès lors, on peut envisager les offrandes de Crésus aux Branchides de Didymes comme la marque de relations diplomatiques entre le roi de Lydie et la cité de Milet. De plus, nous pouvons étayer le fait que ces offrandes étaient incontestablement destinées aux Milésiens.⁶⁵⁸ En effet, le sanctuaire étant dépendant de la cité, ses biens appartenaient en propre à cette dernière.⁶⁵⁹ C'est pourquoi Hécatée de Milet n'hésita pas à proposer aux Milésiens d'utiliser l'or de Crésus entreposé dans leur sanctuaire afin de sauver leur cité lors de leur révolte contre Darius.⁶⁶⁰

Comme nous l'avons mis en avant précédemment, Crésus comptait dans son armée des troupes fournies à titre de tribut de la part des cités soumises, ainsi que d'autres troupes étrangères (fournies gracieusement par des cités amies, grecques ou non grecques). Tous les Ioniens soumis par le fils d'Alyatte avaient obligation de fournir un tribut et de livrer des troupes armées. Ainsi, chaque cité grecque du royaume (Milet ne faisant pas exception) se devait de pourvoir un contingent d'hommes armés prêts à se battre pour le compte du roi lydien.

⁶⁵⁵ A. M. GREAVES 2010, p. 92.

⁶⁵⁶ HÉRODOTE, II, 159. A. FANTALKIN 2014, p. 40. Fantalkin corrige ici les propos de A. Herda qui avançait que Néchao avait réalisé ces offrandes après la bataille de Meggido en 609 ACN pour secourir les Assyriens (A. HERDA 2008). Ajoutons que A. M. Greaves est du même avis que A. Herda. Voir A. M. GREAVES 2010, p. 167. Pour Hugh BOWDEN, le pharaon aurait envoyé ces offrandes afin d'exhiber auprès des Grecs sa solvabilité pour que ceux-ci s'engagent comme volontaires. Voir H. BOWDEN 1996, p. 36.

⁶⁵⁷ A. BRESSON 1980, p. 314.

⁶⁵⁸ Sur les offrandes consacrées, voir F. DE POLIGNAC 2009, p. 23-31; H. AURIGNY 2011, p. 151-168.

⁶⁵⁹ N. EHRHARDT 1998 ; A. M. GREAVES 2002, p. 123 ; L. RUBINSTEIN (& A. M. GREAVES) 2004, p. 1083.

⁶⁶⁰ HÉRODOTE, V, 36.

Nous avons également vu qu'il est possible que Milet ait dû fournir des troupes à Crésus à titre gracieux, en vertu des accords conclus sous son père, troupes (d'ἐπικούροι) dont l'entretien, lors du règne d'Alyatte, était alors probablement déjà aux frais de la cité, du tyran ou du gouverneur lié au roi lydien. Les soldats milésiens étaient donc considérés, lors du règne de Crésus, comme des troupes auxiliaires étrangères (ξεινικοί, ce terme englobant également les troupes envoyées comme tribut).

Ainsi, il est de notre avis, pour nuancer les propos de A. M. Greaves,⁶⁶¹ que Crésus n'a pas envoyé ces offrandes à Milet afin de lui témoigner une quelconque gratitude pour lui avoir fourni des contingents armés. En réalité, il est plus probable que le dernier roi de Lydie ait réalisé ces dons à Milet afin de ménager la cité qui, en vertu de l'accord passé avec Alyatte et Thrasybule, à la fin du VII^e siècle ACN et non dénoncé formellement par Crésus, se devait d'envoyer des dons et des troupes à titre gracieux à Sardes sans spécialement attendre un don en retour.⁶⁶²

Par ce geste, il semble que Crésus respectait en quelque sorte l'accord de ξενία passé par son père : les offrandes faites au sanctuaire de Didymes pouvaient être interprétées comme le juste « contre-don » en réponse aux cadeaux en grains et en contingents armés envoyés par Milet à Sardes.

Ainsi, ces offrandes impressionnantes faites à Didymes seraient la marque de la politique menée par le dernier Mermnade : Crésus a sans doute, symboliquement, « acheté » la complaisance des Milésiens qui par leurs dons à Sardes voyaient les offrandes de Crésus comme le contre-don de cette relation d'hospitalité nouée par son père Alyatte et Thrasybule plus de cinquante plus tôt, mais non formellement dénoncée par Crésus.⁶⁶³

⁶⁶¹ A. M. GREAVES 2010, p. 92.

⁶⁶² Il est possible aussi, tout comme à Éphèse, que les offrandes réalisées par Crésus au sanctuaire des Branchides soient une marque de réappropriation de ce sanctuaire aux origines cariennes et où la présence des Grecs s'était imposée.

⁶⁶³ Sur le don et le contre-don dans les relations de ξενία, voir G. HERMAN 1987, p. 60-61 ; E. SCHEID-TISSIONIER 1994 ; 2007.

En conclusion, sous le règne du dernier Mermnade, Milet envoyait ce qui peut être considéré comme un tribut à Sardes, en retour de quoi Crésus avait consacré des offrandes au sanctuaire carien de Didymes. Il semble donc que les accords d'hospitalité conclus entre Alyatte et Thrasybule de Milet aient été toujours d'actualité. Cependant, ceux-ci auraient évolué pour aboutir sous Crésus à une relation déséquilibrée entre le puissant roi lydien qui avait réussi à imposer l'envoi de ce que les Grecs considéraient comme tribut,⁶⁶⁴ et la cité de Milet, en proie à une *στάσις*, qui en retour recevait non plus du métal (comme c'était probablement le cas sous Alyatte), mais des riches offrandes consacrées au sanctuaire de Didymes.

En pratique, cet étalement de richesse de la part de Crésus était également une sorte de mise en garde sur les moyens considérables dont disposait le Lydien.⁶⁶⁵

⁶⁶⁴ Lorsqu'il emploie le terme *φόρος*, Hérodote se réfère implicitement au tribut levé par les Athéniens à dès 478 ACN dans le cadre de la Ligue de Délos. Voir P. BRIANT 1996, p. 79

⁶⁶⁵ F. GAZZANO 2014, p. 137.

c) Smyrne

Selon les sources antiques, Smyrne est avec Milet la cité ionienne qui a le plus souffert des attaques lydiennes.⁶⁶⁶

En effet, Hérodote déclare que Gygès avait déjà eu maille à partir avec la cité. À ses dires :

« Ἐσέβαλε μέν νυν στρατιὴν καὶ οὗτος ἐπείτε ῆρξε ἃς τε Μίλητον καὶ ἃς Σμύρνην, καὶ Κολοφῶνος τὸ ἄστυ εἷλε. » ⁶⁶⁷ (Édition de P. E. LEGRAND)	« Gygès, lui déjà, quand il eut pris possession du pouvoir, monta une expédition militaire contre le pays de Milet et de Smyrne, et s'empara de la basse ville de Colophon. » (Traduction modifiée de P. E. LEGRAND)
---	---

Mimnerme, poète élégiaque de la fin du VII^e siècle ACN qu'on estime originaire de Smyrne,⁶⁶⁸ fait également référence à la résistance de sa cité natale face aux attaques de la cavalerie lydienne de Gygès qu'elle réussit à repousser :

« οὐ μὲν δὴ κείνου γε μένος καὶ ἀγήνορα θυμὸν τοῖον ἐμέο προτέρων πεύθομαι, οἵ μιν ἵδον Λυδῶν ἵππομαχων πυκινὰς κλονέοντα φάλαγγας Ἐρμιον ἄμ πεδίον, φῶτα φερεμελίην· τοῦ μὲν ἄρ' οὐ ποτε πάμπαν ἐμέμψατο Παλλὰς Ἀθήνη δριμὺ μένος κραδίης, εῦθ' ὁ γ' ἀνὰ προμάχους σεύαιθ' αίματόεν<τος ἐν> ύσμίνη πολέμοιο, πικρὰ Βιαζόμενος δυσμενέων Βέλεα· οὐ γάρ τις κείνου δηίων ἔτ' ἀμεινίτερος φῶς ἔσκεν ἐποίχεσθαι φυλόπιδος κρατερῆς ἔργον, ὅτ' αὐγῆσιν φέρετ' ὠκέος ἡελίοιο. » ⁶⁶⁹ (Édition de D. E. GERBER)	« Ce que furent la force et le vaillant coeur de cet homme, je le sais par mes ancêtres, eux qui le virent mettre en fuite les rangs serrés de la cavalerie lydienne, à travers la plaine de l'Hermos, lui, le héros à la lance. Jamais, certes, Pallas-Athéna n'eut à exciter, par ses reproches, la rude vigueur de son cœur, lorsqu'il s'élançait, à travers les premiers rangs, dans le fort de la bataille sanglante, bravant les traits aigus des ennemis ; car il n'était aucun guerrier supérieur à lui pour se lancer dans l'œuvre de la puissante mêlée, lorsqu'il vivait dans la clarté du soleil rapide. » (Traduction de E. BERGOUGNAN)
---	---

⁶⁶⁶ Voir le plan de la cité et description du site en Annexe II, fiche 4.2 « Smyrne ». + **Fig. 43.**

⁶⁶⁷ HÉRODOTE, I, 14.

⁶⁶⁸ La *Souda* le mentionne comme originaire soit de Colophon, soit de Smyrne. Mais le fait qu'il composta des *Smyrneis* suggère fortement qu'il était plus vraisemblablement de cette dernière. L'erreur a pu être commise car il mentionne plusieurs fois Colophon. Voir D. E. GERBER 1999, p. 4-6.

⁶⁶⁹ MIMNERME F 14 (F 13 chez E. BERGOUGNAN). Dans ce fragment, Mimnerme veut presser ses compatriotes d'imiter ce héros de la guerre contre Gygès à l'occasion de l'attaque d'Alyatte.

Pausanias, lui aussi, fait référence à la déroute du Lydien face aux Smyrnéens :

« Ἐπειδὴ δὲ ἡμέρα τε ἦν καὶ ἀλλήλους καθορᾶν ἐδύναντο, ἐνταῦθα Ἀριστομένης καὶ Θέοκλος ἐπειρῶντο ἐς πᾶσαν ἀπόνοιαν προάγειν τοὺς Μεσσηνίους, ἄλλα τε ὄπόσα εἰκὸς ἦν διδάσκοντες καὶ Σμυρναίων τὰ τολμήματα ἀναμιμήσκοντες, ὡς Ἰώνων μοῖρα ὅντες Γύγην τὸν Δασκύλου καὶ Λυδοὺς ἔχοντας σφῶν τὴν πόλιν ὑπὸ ἀρετῆς καὶ προθυμίας ἐκβάλοιεν. »⁶⁷⁰

(Édition de M. CASEVITZ)

« Quand il fit jour et qu'ils purent se voir entre eux, alors Aristomène et Théoclos tentèrent d'entraîner les Messéniens avec l'énergie du désespoir, leur apprenant tout ce qu'ils devaient leur apprendre, leur rappelant les coups d'audace des gens de Smyrne, comment eux, qui n'étaient qu'une partie des Ioniens, avaient chassé grâce à leur valeur et leur acharnement Gygès, le fils de Daskylos et les Lydiens qui occupaient leur cité. »

(Traduction de M. CASEVITZ)

Enfin, beaucoup plus tard, [le Pseudo-] Plutarque, dans ses *Parallèles d'histoires grecques et romaines*, relate en livrant davantage de détails les raisons de la défaite des troupes de Gygès face à Smyrne :

« Σαρδιανοὶ πρὸς Σμυρναίους πόλεμον ἔχοντες περὶ τὰ τείχη ἐστρατοπεδεύσαντο καὶ διὰ πρέσβεων ἐπεμψαν μὴ πρότερον ἀναχωρῆσαι, ἐὰν μὴ τὰς γυναῖκας συνελθεῖν αὐτοῖς συγχωρήσωσι. Τῶν δὲ Σμυρναίων διὰ τὴν ἀνάγκην μελλόντων πάσχειν κακῶς, θεραπαινὶς ἦν μία τῶν εὐσχημόνων, ἦ προσδραμοῦσα ἐφη τῷ δεσπότῃ Φιλάρχῳ δεῖν τὰς θεραπαινὶς κοσμήσαντας ἀντ' ἐλευθέρων πέμπειν. "Ο δὴ καὶ ἔδρασαν. Οἱ δὲ κοπωθέντες ὑπὸ τῶν θεραπαινῶν ἐάλωσαν. "Οθεν καὶ νῦν παρὰ Σμυρναίοις ἑορτὴ λέγεται Ἐλευθέρια, ἐν ᾧ αἱ δοῦλαι τὸν κόσμον τῶν ἐλευθέρων φοροῦσιν· ὡς Δοσίθεος ἐν τρίτῳ Λυδιακῶν. »⁶⁷¹

(Édition de J. BOULOGNE)

« Sardes était en guerre contre Smyrne. Elle installa son armée autour des remparts et fit savoir par des ambassadeurs qu'il n'était pas question d'un retrait avant d'avoir obtenu le consentement de s'unir aux épouses. Les habitants de Smyrne, à cause de la nécessité étaient sur le point de passer un mauvais quart d'heure. Mais, parmi les servantes accortes il y en eut une qui courut dire à son maître Philarchos "Il faut parer les servantes pour les envoyer à la place des femmes libres". C'est précisément ce qu'ils firent. Quand ils furent éreintés par les servantes, ces hommes venus de Sardes furent faits prisonniers.

⁶⁷⁰ PAUSANIAS, IV, 21, 5.

⁶⁷¹ PLUTARQUE, *Parallèles mineurs*, 30 (= 312E-313A). Il s'agit ici d'une anecdote mettant en exergue les mœurs légères des Lydiens. Cette perception négative des mœurs lydiennes n'apparaîtra qu'après la chute de Crésus. Voir C. J. CADOUX 1938, p. 81 ; J. M. COOK 1958/1959, p. 14 ; M. KERSCHNER 2010, p. 262.

	<p>D'où maintenant encore, à Smyrne, une fête appelée Eleuthéries, à l'occasion de laquelle les esclaves portent la parure des femmes libres. Ma source est le troisième livre de l'<i>Histoire de la Lydie</i> de Dosithéos⁶⁷². »</p> <p>(Traduction modifiée de J. BOULOGNE)</p>
--	---

De tous ces témoignages d'époques très diverses, il ressort clairement que Gygès ne parvint pas à soumettre fermement la cité.⁶⁷³ Celle-ci fut épargnée par les campagnes d'Ardys qui, selon Hérodote,⁶⁷⁴ *captura* (εῖλε) Priène et envahit (έσέβαλε) Milet, et de Sadyatte qui fit la guerre à Milet (τὸν πόλεμον ἦν συνάψας).⁶⁷⁵ Il faudra attendre Alyatte, le père de Crésus, pour que les Lydiens investissent durablement Smyrne.

Pour cette campagne, Hérodote relate que :

<p>« Σμύρνην τε τὴν ἀπὸ Κολοφῶνος κτισθεῖσαν εῖλε, ἐς Κλαζομενάς τε ἐσέβαλε. Ἀπὸ μέν νυν τούτων οὐκ ὡς ἡθελε ἀπήλλαξε, ἀλλὰ προσπταίσας μεγάλως. »⁶⁷⁶</p> <p>(Édition de P. E. LEGRAND)</p>	<p>« il [Alyatte] prit Smyrne, fondée par des colons venus de Colophon, et envahit le pays de Clazomènes, expédition dont il ne se tira pas comme il voulait mais après avoir subi un grave échec. »</p> <p>(Traduction de P. E. LEGRAND)</p>
--	---

⁶⁷² On ne sait presque rien sur cet historien qui vécut probablement au I^{er} siècle PCN. Il est l'auteur d'ouvrages sur l'histoire de l'Italie, de l'Étolie, de la Lydie, de la Sicile ainsi que sur les Pélopides. Voir G. WISSOWA 1905 ; K. DOWDEN 2009.

⁶⁷³ Néanmoins ces témoignages ne sont pas concordants. Hérodote et Mimnerme font référence à un combat hors de la ville, tandis que Pausanias déclare que Gygès l'avait envahie (ἔχοντας σφῶν τὴν πόλιν). Il est donc impossible de trancher.

⁶⁷⁴ HÉRODOTE, I, 15.

⁶⁷⁵ HÉRODOTE, I, 18.

⁶⁷⁶ HÉRODOTE, I, 16.

Nicolas de Damas mentionne également cette entreprise du roi Alyatte contre la cité de Smyrne :

« Ὅτι Ἀλυάττης ὁ Σαδυάττεω νιός, Βασιλεὺς Λυδῶν, ἔως μὲν νέος ἦν ὑβριστὴς ἦν καὶ ἀκόλαστος, ἐκβὰς δὲ εἰς ἄνδρα σωφρονέστατος καὶ δικαιοτάτος. Ἐπολέμησε δὲ Σμυρναίοις καὶ εἷλεν αὐτῶν ἄστυ. »⁶⁷⁷

(Édition de É. PARMENTIER)

« Alyatte, fils de Sadyatte, roi de Lydie, laissait libre cours, dans sa jeunesse, à sa violence et à tous ses désirs ; mais, devenu un homme, il fut parfaitement modéré et juste. Il fit la guerre à Smyrne et prit la ville. »

(Traduction de É. PARMENTIER)

Pour le coup, les propos d'Hérodote et de Nicolas de Damas trouvent une confirmation archéologique. En effet, les fouilles ont mis au jour une rampe faite de remblais (terre, bois, céramique) qui aurait servi lors du siège de la ville aux troupes d'Alyatte (Fig. 56 ; 57). De même, de nombreuses pointes de flèches, fers de lance ainsi qu'un casque de type oriental ont été découverts.⁶⁷⁸

S'appuyant sur la céramique recueillie dans ce monticule de terre, J. M. Cook a daté cette prise de la ville en *ca.* 600 ACN.⁶⁷⁹ Selon les archéologues, c'est grâce à cette butte artificielle édifiée sur le flanc nord-ouest de la muraille que les Lydiens seraient parvenus à investir la cité.⁶⁸⁰ À l'occasion de cette capture, il apparaît au vu des fouilles que les troupes lydiennes pénétrèrent dans le temple d'Athéna qui, face à l'urgence, avait été reconvertis en réduit. À cet endroit (situé à l'ouest de l'entrée nord-est), ils tombèrent dans une embuscade ionienne où les Smyrnéens, disposés en hauteur, auraient lancé toutes sortes de projectiles (lances, flèches, javelots et briques) sur les Lydiens.⁶⁸¹

Après sa capture, Smyrne demeure en ruines durant probablement une vingtaine d'années.⁶⁸² Au vu des fouilles, il ressort que c'est *ca.* 580 ACN, que la ville fut réoccupée graduellement, et que ses fortifications furent relevées et renforcées pour connaître une vie brillante jusqu'à sa capture par Cyrus *ca.* 547 ACN.⁶⁸³

⁶⁷⁷ NICOLAS DE DAMAS F 64.

⁶⁷⁸ Voir J. M. COOK 1958/1959, p. 1-34 ; R. V. NICHOLLS 1958/1959, p. 135-137 ; E. AKURGAL 1962, p. 373 ; J. M. COOK et al. 1998 ; E. AKURGAL 2005 ; M. AKURGAL 2006, p. 125-136.

⁶⁷⁹ J. M. COOK 1985, p. 25-28.

⁶⁸⁰ J. M. COOK 1958/1959, p. 1-34.

⁶⁸¹ J. M. COOK et al. 1998, p. 138.

⁶⁸² J. M. COOK et al. 1998, p. 29-33.

⁶⁸³ J. M. COOK et al. 1998, p. 21-29 ; M. AKURGAL 2006, p. 132-133 ; B. VERGNAUD 2012, p. 120. Selon Strabon, la ville aurait vécu réduite à l'état de village durant quatre cents ans après le sac des Lydiens. Voir STRABON, XIV, 1, 37.

Les raisons des raids lydiens contre Smyrne

Selon Jack Martin Balcer, les campagnes de Gygès contre Smyrne et Colophon étaient des campagnes de représailles nées de l'assistance que ces deux cités auraient envoyée à Magnésie du Sipyle lors de la campagne lancée peu avant contre cette dernière par le premier Mermnade.⁶⁸⁴ Cependant, si Magnésie du Sipyle, installée sur l'Hermos en aval de Sardes, a pu constituer un verrou que les Lydiens entendaient faire sauter dans leur quête d'un débouché maritime (la ville de Cymé), l'hypothèse est fragile : aucune source ancienne ne mentionne une aide apportée à Magnésie par Smyrne et/ou Colophon.

Il est plus probable que le roi lydien, en s'attaquant à Smyrne et Milet,⁶⁸⁵ désirait mettre la main sur leurs récoltes et leurs greniers à blé (pleins d'importations) pour répondre à la sempiternelle préoccupation lydienne du manque de céréales.⁶⁸⁶ Nous avons vu ci-dessus que, plus tard, Sadyatte et Alyatte avaient mené des campagnes que l'on peut qualifier de *razzias* sur les récoltes de la campagne milésienne. Sans doute, Gygès désirait-il déjà faire main basse sur les récoltes smyrénennes, Sardes ayant un besoin pressant de céréales pour nourrir sa population et l'intérieur du pays.⁶⁸⁷ On trouve un écho de ce contrôle par Smyrne d'une belle plaine agricole (qu'on ne peut guère localiser ailleurs qu'entre les monts Sipyle et Olympe) dans le poème de Mimnerme qui mentionne une défaite lydienne intervenue dans la plaine de l'Hermos.⁶⁸⁸

Smyrne pouvait compter sur les ressources de son agriculture (tout comme vers le sud, sa métropole Colophon) et de son port pour la pêche et le commerce.⁶⁸⁹ Il était donc compréhensible que les rois lydiens, privés d'accès à la mer et incapables de produire des panifiables en suffisance, aient désiré soumettre cette cité porte ouverte sur l'Égée.

⁶⁸⁴ J. M. BALCER 1984, p. 45.

⁶⁸⁵ HÉRODOTE, I, 14.

⁶⁸⁶ Déjà chez Hérodote, une famine de dix-huit années avait poussé la moitié du peuple lydien à quitter l'Anatolie, à partir de Smyrne, pour aller s'installer en Étrurie. Voir HÉRODOTE, I, 94.

⁶⁸⁷ C. ROEBUCK 1959, p. 60 ; O. MARIAUD 2012, p. 245.

⁶⁸⁸ MIMNERME F 14.

⁶⁸⁹ J. M. COOK et al. 1998, p. 18 ; G. M. A. HANFMANN 1981/1983, p. 243 ; C. H. ROOSEVELT 2012, p. 902.

Il semble qu'à la suite de ce revers sévère de la part de Gygès, la cité de Smyrne n'eut plus à subir d'autre agression de la part des rois lydiens jusqu'à son siège et sa capture par Alyatte. Durant ce laps de temps (*ca.* 50 ans), au vu des trouvailles archéologiques, il apparaît que la cité ionienne et les Lydiens ont entretenu des relations fructueuses, voire cordiales. En témoignent les nombreuses céramiques lydiennes ainsi que les marques de maçon en alphabet lydien, de la fin du VII^e siècle ACN, mises au jour au temple d'Athéna.⁶⁹⁰ Ainsi a-t-on pu déduire que des Lydiens et des Ioniens travaillaient côte à côte à Smyrne.⁶⁹¹

Les marques de maçon en caractères lydiens retrouvées sur le temple d'Athéna sont datées de la phase III du temple ; elles appartiennent donc aux années *ca.* 605-600 ACN, soit d'avant la capture de la ville par Alyatte. On peut donc émettre l'hypothèse que le roi lydien a, tout comme le fera par la suite Crésus à Éphèse, financé en partie la construction du temple.⁶⁹²

Les fortifications de Smyrne posent de nombreux problèmes de date.⁶⁹³ Selon certains archéologues, la cité de Smyrne aurait été fortifiée dès le IX^e siècle ACN. Pour d'autres, les murs d'enceintes n'auraient été reconstruits qu'après le milieu du VII^e siècle ACN. Pour M. Akurgal, la première phase serait à dater de *ca.* 640-620 ACN, et la deuxième phase de *ca.* 600-590 ACN.⁶⁹⁴ Selon cette proposition, on remarque que la première phase de construction des murs d'enceinte aurait donc eu lieu peu après les raids cimmériens en Ionie,⁶⁹⁵ lorsque les rapports entre la cité et les Lydiens étaient apaisés : Ardys, contrairement à son père Gygès, n'attaqua pas la cité de Smyrne.

⁶⁹⁰ E. AKURGAL 1962, p. 374 ; 2005, p. 83-88 ; M. AKURGAL 2007, p. 135 ; J. M. COOK et al. 1998, p. 141 ; M. KERSCHNER 2010, p. 254-261.

⁶⁹¹ M. KERSCHNER 2010, p. 254.

⁶⁹² M. KERSCHNER 2010, p. 254 ; C. H. ROOSEVELT 2012, p. 902. Il s'agissait d'une façon pour le roi lydien de s'imposer en permanence dans ce secteur en marquant sa présence en son point le plus sensible : le sanctuaire d'Athéna.

⁶⁹³ Pour un résumé des différentes hypothèses de datation, voir B. VERGNAUD 2012, p. 74-75.

⁶⁹⁴ M. AKURGAL 2005, p. 83.

⁶⁹⁵ Aucun niveau de destruction lié à l'invasion cimmérienne n'est attesté à Smyrne. Voir R. V. NICHOLLS 1958/1959, p. 125.

Dès lors, comme le fait remarquer B. Vergnaud,⁶⁹⁶ les mesures défensives des Smyrnéens n'auraient aucun lien avec la menace d'un siège par Alyatte, mais sans doute était-ce en raison d'une autre menace extérieure. En effet, les Cimmériens étaient toujours présents en Anatolie, leur expulsion ne devant être entérinée que sous Alyatte.⁶⁹⁷ C'est donc contre cette même muraille que la rampe de siège fut construite par le roi lydien avec pour objectif la prise de la ville.

Sur ces constatations, on peut émettre l'hypothèse qu'à la suite de la campagne manquée de Gygès, Smyrne et Sardes avaient convenu d'établir des liens d'amitié (ξενία ?)⁶⁹⁸. Les Lydiens pouvaient ainsi bénéficier du port de Smyrne comme débouché pour leurs produits et importer des récoltes. De leur côté les Smyrnéens ne devaient plus autant craindre d'attaques de la part des troupes lydiennes. C'est sans doute dans ce climat « amical » que des artisans lydiens furent autorisés à venir s'installer dans des ateliers de la cité ionienne, probablement aussi avec la bénédiction des autorités lydiennes soucieuses d'avoir au moins un pied dans la place.

Mais pour une raison qui nous échappe, Alyatte décida de mettre fin à cette (relative) indépendance smyrnéenne et de mettre la main d'une manière plus ferme sur la Cité afin de donner au royaume lydien un accès pérenne à la mer.

Comme on l'a noté plus haut, après sa capture par Alyatte, la ville remonta ses murailles *ca.* 600-590 ACN, et continua à prospérer jusqu'à sa prise par les Perses *ca.* 547 ACN. En effet, figurent parmi les preuves signant la victoire de ces derniers un casque perse ainsi que des pointes de flèches qui ont été retrouvés dans un niveau de destruction associé à cette campagne.⁶⁹⁹

⁶⁹⁶ B. VERGNAUD 2012, p. 311.

⁶⁹⁷ HÉRODOTE, I, 16.

⁶⁹⁸ On ignore quel type de régime politique possédaient Smyrne avant sa capture par Alyatte. Par conséquent, il est impossible de définir les liens tissés entre les rois lydiens et la cité ionienne. Sans doute était-ce une relation, que les Grecs qualifient de ξενία, basée sur la réciprocité. Notons que les liens de ξενία ne liaient pas obligatoirement des individus : nous avons les exemples de liens de ξενία noués entre Crésus et les Insulaires (HÉRODOTE, I, 26) et ceux tissés entre les cités de Milet et de Sybaris (HÉRODOTE, VI, 21). Voir M. INTRIERI 2010, p. 129.

⁶⁹⁹ M. AKURGAL 2006, p. 380-381 ; L. RUBINSTEIN (& A. M. GREAVES) 2004, p. 1099 ; B. VERGNAUD 2012, p. 302.

Smyrne sous contrôle lydien

Durant sa période « lydienne », la ville de Smyrne, tombée dans l'escarcelle de Sardes, a vu ses rapports avec la capitale royale lydienne s'accroître. En effet, de nombreuses céramiques lydiennes attribuées à la première moitié du VI^e siècle ACN y ont été découvertes.⁷⁰⁰

Reste que son statut exact n'est pas aisé à définir. Ainsi, sous Alyatte qui pourtant s'en empare, il est probable que la cité ne dut pas payer de tribut ni fournir de contingent militaire à Sardes, sauf en cas de besoin, en vertu d'anciennes règles de l'hospitalité.⁷⁰¹ Car, comme nous l'avons vu plus haut, Hérodote déclare que Crésus obligea, le premier, les Grecs d'Asie à lui payer véritablement un tribut (φόρος).⁷⁰² Ainsi, Smyrne fut peut-être simplement exploitée par les Lydiens pour son port et ses ressources frumentaires, plus librement encore après la conquête d'Alyatte.

Toujours sous le règne d'Alyatte, ca. 600-590 ACN, Smyrne remonta donc ses murailles, le temple d'Athéna fut reconstruit et les maisons rebâties.⁷⁰³ Il est probable que la monumentale tombe à tholos, communément nommée « la tombe de Tantale » (Fig. 58 ; 59),⁷⁰⁴ au nord de la ville, fut réalisée sous la domination lydienne.⁷⁰⁵ Selon E. Akurgal, cette tombe, réalisée après la conquête lydienne, aurait été la sépulture d'un dynaste local, étant donné ses dimensions (29,6 mètres de diamètre) et la situation sur une hauteur dominant les alentours.⁷⁰⁶

⁷⁰⁰ J. M. COOK 1958/1959, p. 30-31.

⁷⁰¹ Comme déjà mentionné ci-dessus, les individus liés par des liens de ξενία doivent se porter mutuellement assistance en cas de besoin. Voir G. HERMAN 1987, p. 100-104.

⁷⁰² HÉRODOTE, I, 6.

⁷⁰³ J. M. COOK et al. 1998, p. 161 ; M. AKURGAL 2005, p. 83 ; B. VERGNAUD 2012, p. 120.

⁷⁰⁴ Mentionnée par PAUSANIAS, V, 13, 7.

⁷⁰⁵ Selon R. V. Nicholls, elle daterait du VI^e siècle ACN. R. V. NICHOLLS 1958/1959, p. 64. Pour E. Akurgal, repris par M. Akurgal, cette tombe à tholos serait à dater entre la fin du VII^e siècle et 600 ACN. Voir M. AKURGAL 2007, p. 135.

⁷⁰⁶ M. AKURGAL 2007, p. 135. Voir également J. FEDAK 1990, p. 60-62.

Ce dynaste local ou prince lydien appartenant à la famille mermnade pourrait avoir eu la charge de gouverneur ou ἄρχων ; tout comme Crésus, frère de Pantaléon, fut l'ἄρχων d'Adramytteion.⁷⁰⁷ Comme nous l'avons vu plus haut,⁷⁰⁸ ces gouverneurs devaient sans doute être désignés par le souverain, mais nous ne savons pas au sein de quels milieux étaient choisis les différents ἄρχοντες du royaume, probablement des grandes familles acquises au roi, voire des membres de la famille royale. Ces gouverneurs devaient probablement lever localement des contingents armés (formés de mercenaires ou d'alliés/amis) et les fournir au roi lorsque celui-ci en ressentait la nécessité.

Ces nobles en charge d'un secteur du royaume étaient sans doute également liés au souverain par des serments de loyauté (à l'occasion des liens familiaux résultant de mariages diplomatiques).⁷⁰⁹

En campagne, ils devaient former les cadres de la fameuse cavalerie lydienne tandis qu'en temps de paix, ils géraient des domaines qui restaient peut-être la propriété du roi lydien. Cependant, concernant tous ces points, la documentation fait défaut.⁷¹⁰

Sous Crésus, il est vraisemblable que ce gouverneur installé à Smyrne devait prendre en charge d'une part la levée et l'envoi à Sardes de ce qui, d'une aide gracieuse, était devenu un tribut ; d'autre part, le rassemblement de troupes armées réquisitionnées par Crésus, non plus seulement fournies gratuitement comme autrefois en cas de besoin.

⁷⁰⁷ NICOLAS DE DAMAS, F 65.

⁷⁰⁸ Voir *supra* 2.3.

⁷⁰⁹ C. TALAMO 1979, p. 145-146 ; J. M. BALCER 1984, p. 36-37 ; C. H. ROOSEVELT 2009, p. 83-88. Ces liens font fortement penser à une « *ritualised friendship* » telle que décrite par Gabriel Herman : G. HERMAN 1987, p. 10-13. Cette *ritualised friendship* sera rendue en grec par le terme de ξενία. Ainsi, le roi lydien et le gouverneur de Smyrne étaient probablement liés par des liens se rapprochant de ceux de l'hospitalité. Cependant si le gouverneur de Smyrne était issu de la famille royale mermnade, ceux-ci étaient donc liés par des liens de parenté, différents de ceux de l'hospitalité (G. HERMAN 1987, p. 16-18), des serments de loyautés devaient, par conséquent, lier les deux parties.

⁷¹⁰ Voir *supra* 2.3.

d) Colophon

Cette autre cité ionienne, tout comme Smyrne dont elle passait pour la métropole, fut également la cible d'attaques de la part de Gygès et d'Alyatte.⁷¹¹

En effet, Hérodote nous apprend que :

« Ἐσέβαλε μέν νυν στρατιὴν καὶ οὗτος ἐπείτε ῆρξε ἔς τε Μίλητον καὶ ἔς Σμύρνην, καὶ Κολοφῶνος τὸ ἄστυ εῖλε. » ⁷¹²	« Gygès, lui déjà, quand il eut pris possession du pouvoir, monta une expédition militaire contre le pays de Milet et de Smyrne, et s'empara de la basse ville de Colophon. »
(Édition de P. E. LEGRAND)	(Traduction modifiée de P. E. LEGRAND)

Pour ce qui est d'Alyatte, il faut attendre Polyen, qui déclare que :

« Ἀλυάττης Κολοφωνίους πολλὴν δύναμιν ἰππικὴν ἔχοντας ἀφελέσθαι βουλόμενος τοὺς ἴππους συμμαχίαν πρὸς αὐτοὺς ἐποιήσατο καὶ τὰς ἐκ τῶν στρατειῶν ὀφελείας ἀεὶ μείζονας ἔνεμε τοῖς ἵππεῦσι. Τέλος δὲ ὁ μὲν ἐν Σάρδεσιν ἡν λαμπρὰν ἀγορὰν αὐτοῖς παρασκευάζων καὶ διπλῆν τὴν μισθοφορὰν ἐτοιμάζων, οἱ δὲ ἵππες ἔξω τῆς πόλεως τὸ στρατόπεδον ἔχοντες, τοῖς ἴπποκόμοις παραδόντες τοὺς ἵππους εἴσω τειχῶν παρῆλθον ἐπὶ τὴν διπλῆν μισθοφορὰν σπουδῇ θέοντες. Ἀλυάττης τὰ τείχη κλείσας, τοὺς ιδίους ὀπλίτας περιστήσας ἀπέκτεινε τοὺς ἵππεις ἀπαντας καὶ τοὺς ἵππους αὐτῶν τοῖς ιδίοις ὀπλίταις ἔδωκεν. » ⁷¹³	« Alyatte, voulant mettre la main sur les chevaux des habitants de la ville de Colophon qui détenait une puissante cavalerie, conclut une alliance avec eux et distribuait toujours aux cavaliers de grandes largesses issues des campagnes militaires. Enfin, étant à Sardes, il préparait une brillante assemblée afin de leur fournir une double solde, pendant que les cavaliers étaient stationnés en dehors de la ville. Laissant derrière eux leurs chevaux à leurs palefreniers, ils pénétrèrent avec empressement dans l'enceinte de la ville pour aller chercher leur double solde. Alyatte fit fermer les remparts, ayant mis tout autour ses propres soldats, fit mettre à mort tous les cavaliers et donna leurs chevaux à ses propres soldats. »
(Édition de J. MELBERT reproduite dans P. KRENTZ et E. L. WHEELER)	(Traduction personnelle)

⁷¹¹ Voir le plan de la cité et description du site en Annexe II, fiche 4.8 « Colophon ».

⁷¹² HÉRODOTE, I, 14.

⁷¹³ POLYEN, VII, 2, 2.

Tout d'abord, il faut préciser que les fouilles archéologiques du site de Colophon n'ont livré aucun niveau de destruction pour la période concernée. Seuls quelques restes de l'époque archaïque ont été mis au jour, mais il est probable que l'habitat se situait sur les flancs de l'acropole. De plus, les fouilles systématiques du site n'ont jamais vraiment repris depuis 1922. Il est donc difficile de connaître l'organisation spatiale de la cité et d'y retrouver des traces des raids lydiens.⁷¹⁴ Les sources littéraires sont ainsi nos seuls témoignages sur des luttes armées entre les Lydiens et la cité de Colophon.

À lire Hérodote, on comprend que Gyges avait entrepris une expédition armée contre la ville de Colophon.⁷¹⁵ En revanche, à en croire le témoignage de Polyen, le contrôle de Gyges sur Colophon paraît avoir été de courte durée puisqu'il faudra attendre Alyatte pour que la cité tombe durablement sous domination lydienne.

Selon Polyen,⁷¹⁶ qui écrit au II^e siècle PCN, Alyatte avait conclu une alliance (*συμμαχία*) avec les citoyens de Colophon et traitait leurs cavaliers avec le plus grand soin. Voulant anéantir cette cavalerie, il mit sur pied un stratagème : il les convia à Sardes pour leur donner une double paie, mais une fois dans la ville, les cavaliers colophoniens furent massacrés et leurs chevaux redistribués aux cavaliers lydiens.

On trouve un écho de cette alliance qu'aurait conclue le père de Crésus avec la cité de Colophon chez Athénée de Naucratis, citant lui-même Phylarque de Naucratis et Xénophane de Colophon :

« ΚΟΛΟΦΩΝΙΟΙ δ', ὡς φησι Φύλαρχος [FHG I 35],' τὴν ἀρχὴν ὅντες σκληροὶ ἐν ταῖς ἀγωγαῖς, ἐπεὶ εἰς τρυφὴν ἐξώκειλαν πρὸς Λυδοὺς φιλίαν καὶ συμμαχίαν ποιησάμενοι, προήεσαν διησκημένοι τὰς κόμας χρυσῷ κόσμῳ, ὡς καὶ Ξενοφάνης φησίν [fr. 3 B4]:' ἀβροσύνας δὲ μαθόντες ἀνωφελέας παρὰ Λυδῶν, ὅφρα τυραννίης ἥσαν ἄνευ στυγερῆς, ἥεσαν εἰς ἀγορὴν παναλουργέα φάρε' ἔχοντες, οὐ μείους ὅσπερ χεῖλοι, εἰς ἐπίπαν

« Les habitants de Colophon, comme l'affirme Phylarchos [FGrH 81 F 66], qui au début étaient austères dans leur éducation, lorsqu'ils se laissèrent dériver vers une vie de mollesse, devenus amis et alliés des Lydiens, sortaient les cheveux parés d'ornements d'or, comme en témoigne Xénophane : "Après avoir appris des Lydiens les élégances inutiles, tant qu'ils ne subissaient pas l'odieuse tyrannie, ils se rendaient sur l'agora avec des vêtements tout teints de pourpre, n'étaient pas moins de mille

⁷¹⁴ L. B. HOLLAND 1944, p. 91-171 ; J. LA GENIÈRE 1994, p. 137-140 ; L. RUBINSTEIN (& A. M. GREAVES) 2004, p. 1077-1080 ; A. M. GREAVES 2010, p. 100-101 ; B. VERGNAUD 2012, p. 70.

⁷¹⁵ C. M BOWRA 1941, p. 119. ; B. VERGNAUD 2012, p. 70.

⁷¹⁶ POLYEN, VII, 2, 2.

<p>αὐχαλέοι, χαίτησιν ἀγαλλομεν εὐπρεπέεσσιν ἀσκητοῖς ὁδμὴν χρίμασι δευόμενοι. »⁷¹⁷ (Édition de L. REIBAUD)</p>	<p>en général, fiers, se faisant une gloire de la beauté de leurs longues chevelures, enduits d'onguents au parfum raffiné.” » (Traduction de L. REIBAUD)</p>
--	---

Ici, Phylarque, auteur du III^e siècle ACN, fait mention d'une amitié et alliance (φιλία καὶ συμμαχία) conclue entre les Colophoniens et les Lydiens. Dans ce même passage d'Athènée, Xénophane, *ca. 570-475 ACN*,⁷¹⁸ évoque mille citoyens dont la place dans la cité est toujours sujette à discussion : il s'agirait soit de la classe dominante de la cité, soit de simples riches citoyens, ou encore d'une assemblée délibérante (cela serait alors une sorte *numerus clausus*).⁷¹⁹

Selon certains chercheurs (dont Ulrich von Wilamowitz)⁷²⁰, sur base du récit d'Aristote dans sa *Politique*,⁷²¹ Colophon aurait eu un régime oligarchique.⁷²² Pour C. M. Bowra⁷²³ dans son analyse des fragments de Xénophane, ces *mille* ne seraient qu'un certain nombre de riches citoyens de la cité de Colophon. En effet, pour lui, il n'existe aucun indice littéraire (ni archéologique) permettant d'affirmer que la cité avait un système oligarchique. Il semblerait néanmoins que la cité de Colophon connaissait bel et bien un système oligarchique, dans la mesure où le terme ἀγορὴ peut également s'entendre chez Xénophane comme l'assemblée des citoyens pour la direction des affaires de la cité.⁷²⁴ Dans ce cas, les *mille* de Xénophane ne seraient rien d'autre que la classe dominante de Colophon.

⁷¹⁷ ATHÉNÉE DE NAUCRATIS, XII, 31 (526a-b).

⁷¹⁸ Ce passage d'Athènée correspond au Fragment 3 de Xénophane chez Diels (1906).

⁷¹⁹ J. H. LESHER 1992, p. 62-65 ; L. CANFORA et al. 2001, p. 1310 ; L. REIBAUD 2012, p. 15, note 36.

⁷²⁰ U. WILAMOWITZ 1913, p. 284.

⁷²¹ Pour Aristote, la majorité des citoyens de Colophon possédait des richesses considérables avant la guerre avec la Lydie. ARISTOTE, *Politique*, IV, 4 (1290b) : οὗτοι ἐν Κολοφῶνι τὸ παλαιόν (ἐκεῖ γὰρ ἐκέκτηντο μακρὰν οὐσίαν οἱ πλείους πριν γενέσθαι τὸν πόλεμον τὸν πρὸς Λυδούς).

⁷²² L. CANFORA et al. 2001, p. 1310.

⁷²³ Dans sa *Politique*, Aristote ne mentionne pas d'olarchie de mille citoyens à Colophon. Voir C. M. BOWRA 1970, p. 110-115.

⁷²⁴ L. REIBAUD 2012, p. 14, note 34.

La période de l'« odieuse tyrannie » (*τυραννίς στυγερῆς*) mentionnée par le présocratique Xénophane est certainement la période précédant la soumission à Harpage ; cependant le poète peut également faire référence à la sujexion lydienne et non pas à un régime politique propre à la cité honnie.⁷²⁵

Phylarque, qui s'appuierait sur Xénophane,⁷²⁶ mentionne ainsi une alliance (*φιλία καὶ συμμαχία*) qui aurait été conclue entre les Lydiens et les Colophoniens. Celle-ci peut être rapprochée de l'alliance conclue par Alyatte et la cavalerie de Colophon mentionnée par Polyen (*συμμαχία*).

Type d'alliance conclue entre les Lydiens et Colophon

Comme on l'a vu plus haut, le terme *φιλία* fait référence à l'amitié. Ce vocable remplaça progressivement le terme *ξενία* à l'époque classique avec l'apparition et le développement des régimes démocratiques, ceux-ci prenant le pas sur les relations interpersonnelles entre les tyrans et les monarques qui agissaient au nom de leur communauté.⁷²⁷ Le mot *συμμαχία* fait quant à lui référence soit à l'alliance militaire proprement dite, soit aux troupes envoyées au secours d'un allié. Néanmoins, tout comme nous l'avons précisé, l'*alliance* doit être soigneusement distinguée de l'*amitié*, car l'affirmation de liens de *ξενία* n'implique pas nécessairement une *συμμαχία*. Deux États « amis » ne sont pas automatiquement des alliés au sens donné à ce terme.⁷²⁸

Pour Clara Talamo,⁷²⁹ la « *συμμαχία* » mentionnée par Polyen pourrait faire référence à l'enrôlement de mercenaires. Cependant, selon Olivier Mariaud,⁷³⁰ cette « démonstration est séduisante, mais est dépendante d'une interprétation générale des sources qui pose de nombreux problèmes ». Comme nous l'avons signalé plus haut,⁷³¹ les seules troupes « étrangères » données présentes au sein de l'armée d'Alyatte sont des *ἐπικούροι*. Ce terme, comme nous l'avons vu, peut renvoyer soit à des troupes engagées contre le versement d'une solde, soit à des contingents armés envoyés par les

⁷²⁵ C. M BOWRA 1970, p. 110-115 ; J. H. LESHER 1992, p. 62-65 ; L. CANFORA et al. 2001, p. 1310.

⁷²⁶ Mais ce passage de Xénophane aurait été perdu. Voir C. M BOWRA 1970, p. 110-112.

⁷²⁷ Voir A. GIOVANNINI 2007, p. 228-230 ; M. INTRIERI 2010 ; 2013, p. 130-133.

⁷²⁸ M. INTRIERI 2010, p. 132-133.

⁷²⁹ C. TALAMO 1973, p. 343-344.

⁷³⁰ O. MARIAUD 2012, p. 254.

⁷³¹ Voir *supra*.

établissements avec lesquels le roi lydien avait noué des liens d'hospitalité.⁷³² Les troupes étant levées au frais de ces derniers.

Il est donc probable qu'Alyatte ait noué des liens de *ξενία* avec les Colophoniens, tout comme il le fera avec Milet et Éphèse. C'est probablement cette relation qui est mentionnée par Phylarque par le terme *φιλία*, propre à l'époque classique et usité aux époques suivantes.⁷³³ Phylarque aurait ainsi mentionné les liens d'hospitalité noués entre Alyatte et la cité ionienne en associant le terme de *συμμαχία*.

Comme nous l'avons vu ci-dessus et comme nous le verrons encore plus loin, Hérodote associa aussi le terme de *ξενία* à *συμμαχία* à propos des alliances entre Thrasybule et Alyatte et entre Crésus et Sparte. Or dans les deux cas, il est fort probable que seuls des liens d'hospitalité aient été noués entre le Mermnade et le tyran de Milet et entre celui-là et la cité péloponnésienne.⁷³⁴ Dans ce cas-ci, la même conclusion pourrait être envisagée : Alyatte tissa uniquement des liens de *ξενία* avec l'aristocratie de Colophon.

Comme nous l'avons déjà souligné plus haut,⁷³⁵ l'ajout du terme *συμμαχία* à celui de *ξενία* serait, de la part d'Hérodote, une volonté de préciser en termes grecs les clauses de l'accord d'hospitalité singulier conclu entre Alyatte et la cité de Colophon. Ainsi, par cet accord Colophon était sans doute dans l'obligation d'envoyer des troupes armées au roi lydien quand ce dernier en exprimait le besoin. Ces *ἐπικούροι* étaient probablement entretenus aux frais de la cité ionienne. Ainsi, contrairement à ce que pensait C. Talamo, on peut constater que le terme de *συμμαχία* mentionné par Polyen ne fait pas référence, dans ce cas-ci, à un engagement de troupes mercenaires.

Le père de Crésus aurait donc noué des liens de *ξενία* avec Colophon pour pouvoir bénéficier de sa cavalerie qui, aux dires de Strabon,⁷³⁶ était la plus redoutée du moment.

⁷³² G. HERMAN 1987, p. 97-101.

⁷³³ Voir A. GIOVANNINI 2007, p. 228-230 ; M. INTRIERI 2010 ; 2013, p. 130-133.

⁷³⁴ Avec dans le premier cas, l'obligation pour la cité de fournir des contingents armés à Alyatte en cas de besoin.

⁷³⁵ Cf. *supra*, 3.1.I.b « Milet. La nature des relations entre Alyatte et Thrasybule ».

⁷³⁶ STRABON, XIV, 4, 1 : Ἐκτίσαντο δέ ποτε καὶ ναυτικὴν ἀξιόλογον δύναμιν Κολοφώνιοι καὶ ἵππικήν, ἐν ᾧ τοσοῦτον διέφερον τῶν ἄλλων ὥσθ', ὅπου ποτὲ ἐν τοῖς δυσκαταλύτοις πολέμοις τὸ ἵππικὸν τῶν Κολοφωνίων ἐπικουρήσειε, λύεσθαι τὸν πόλεμον· ἀφ' οὗ καὶ τὴν παροιμίαν ἐκδοθῆναι τὴν λέγουσαν „τὸν Κολοφῶνα ἐπέθηκεν“ ὅταν τέλος ἐπιτεθῆ βέβαιον τῷ πράγματι, « Il fut un temps où, grâce à leur marine et à leur cavalerie, les Colophoniens exerçaient une véritable suprématie ; leur cavalerie notamment avait une telle supériorité, que, lorsqu'il lui arrivait d'intervenir dans une de ces guerres [entre ennemis de même force] qui menacent de s'éterniser, la guerre était finie du coup, si bien qu'on en a fait une locution proverbiale et qu'on dit : “Il a fait donner Colophon”, toutes les fois que quelqu'un a terminé une affaire de façon à n'y plus revenir ».

Par ces liens d'hospitalité et d'amitié, Alyatte pouvait tirer profit de la cavalerie de la cité, les amis devant se prêter mutuellement assistance.⁷³⁷ Le témoignage de Polyen faisant état d'une rétribution accordée par Alyatte aux cavaliers colophoniens donne davantage de crédit à cette dernière hypothèse.⁷³⁸

Ces cavaliers colophoniens ainsi présents au sein de l'armée lydienne rendaient la cavalerie de Sardes encore plus puissante. Mais il se peut également que le roi lydien noua ces rapports d'amitié avec la cité afin d'éviter une attaque de la part de cette redoutée cavalerie.

Malgré ces liens qui les unissaient, Alyatte décida de réduire à néant cette troupe montée colophonienne qu'il devait considérer comme rivale de la cavalerie lydienne, surtout si la cité était toujours libre. Aux dires de Polyen,⁷³⁹ c'est à Sardes qu'eut lieu le massacre.

Il est fort probable évidemment que les membres de la cavalerie colophonienne regroupaient l'aristocratie de la cité ionienne.⁷⁴⁰ Ainsi, au contraire de ce qui se passa avec Smyrne, Alyatte réussit à faire tomber Colophon dans l'escarcelle lydienne sans mener de siège. Le roi lydien élimina la classe dominante de la cité invitée à Sardes dans un piège sacrilège afin de lui imposer son pouvoir.⁷⁴¹

Sur ces constatations, on peut dès lors, nous aussi, émettre l'hypothèse d'une cité de Colophon dirigée par une oligarchie composée des cavaliers qu'Alyatte massacra dans sa capitale afin de la soumettre en l'abattant *extra muros*, faisant ainsi l'économie d'un siège à l'issue toujours incertaine.

Notons que les raisons qui poussèrent Alyatte à briser les liens d'hospitalité, qui le liaient à l'aristocratie colophonienne, sont inconnues, peut-être à cause des exigences trop gourmandes des Colophoniers ou de leur manque de « réactivité » aux sollicitations « amicales » du Lydien. De même, les circonstances qui virent la conclusion de liens de ξενία ainsi que celles du massacre des cavaliers ne sont pas précisées dans nos sources.

⁷³⁷ G. HERMAN 1987, p. 30. Cette pratique de l'envoi de troupes entre amis est attestée déjà chez Homère. Voir G. HERMAN 1987, p. 97-101.

⁷³⁸ POLYEN, VII, 2, 2.

⁷³⁹ POLYEN, VII, 2, 2.

⁷⁴⁰ C. M BOWRA 1970, p. 110-115 ; J. H. LESHER 1992, p. 62-65 ; L. CANFORA et al. 2001, p. 1310 et O. MARIAUD 2012, p. 248.

⁷⁴¹ O. MARIAUD 2012, p. 248.

Une hypothèse voudrait qu’Alyatte se soit lié aux Colophoniens avant la prise de Smyrne afin de s’assurer que la cavalerie de Colophon ne vienne pas prêter main forte aux Smyrnéens lors du siège entrepris par le roi lydien.⁷⁴² Une autre hypothèse serait que les accords furent conclus après la déroute d’Alyatte à Clazomènes.⁷⁴³

En effet, pour J. M. Cook,⁷⁴⁴ la défaite du père de Crésus devant Clazomènes pourrait avoir résulté de l’intervention de la cavalerie de Colophon.⁷⁴⁵

À un moment donné que ne précisent pas les sources littéraires, Alyatte prit la décision de rompre traitreusement les liens d’amitié qui l’unissaient à Colophon en éradiquant dans le sang l’aristocratie de la cité ionienne. Son geste a dû stupéfier l’opinion grecque vu la notoriété dont jouissait Colophon en pleine prospérité à cette époque. Il est probable que cette soumission brutale de la cité au pouvoir lydien intervint après son siège de Smyrne daté de *ca.* 600 ACN et la défaite lydienne face à Clazomènes. Si l’on suit le raisonnement de J. M. Cook, Colophon, en prêtant main forte à Clazomènes, aurait brisé la première les liens d’hospitalité la liant à Alyatte, laissant à ce-dernier toute liberté d’agir à sa guise à l’égard de ses anciens « amis ». Le père de Crésus n’aurait donc vu aucune gêne à reprendre sa liberté de manœuvre et à réduire à néant l’aristocratie de Colophon afin que la cité tombe dans son escarcelle.

À la suite de l’éradiation violente de sa toute puissante aristocratie, Colophon resta sous domination lydienne jusqu’à la conquête perse consécutive à la chute de Sardes. Cependant, aucun indice ne permet de savoir quelle fut l’organisation de la cité une fois celle-ci incorporée au royaume lydien.

Un indice cependant mérite d’être relevé. Un témoignage de Théopompe,⁷⁴⁶ conservé chez Athénée de Naucratis, nous apprend qu’à la suite de la soumission de la cité au pouvoir lydien, les Colophoniens sombrèrent dans une lutte civile (*στάσις*) et subirent la tyrannie avant que la Cité ne périclite complètement. Il est impossible de savoir à quelle(s)

⁷⁴² Selon Carl Roebuck, Colophon pourrait avoir gardé une certaine autorité sur Smyrne dont elle revendiquait être la métropole pour avoir recueilli des gens fuyant Smyrne (HÉRODOTE, I, 150). Voir C. ROEBUCK 1955, p. 31.

⁷⁴³ HÉRODOTE, I, 16.

⁷⁴⁴ J. M. COOK 1958/1959, p. 25 ; 1982, p. 197.

⁷⁴⁵ Cependant, J. M. Cook ne cite aucune source pour étayer ses propos. Il déclare simplement, sans s’appuyer sur quelque source ancienne, que Colophon n’aurait pas pu rester de marbre face à l’agression d’Alyatte sur Smyrne et Clazomènes qui étaient unies à Colophon par de liens très étroits. Par conséquent, Colophon serait venue prêter main forte aux cités voisines. Voir J. M. COOK 1958/1959, p. 25 ; 1982, p. 197.

⁷⁴⁶ ATHÉNÉE DE NAUCRATIS, XII, 31 (526c) = THÉOPOMPE DE CHIOS, *FGrH* 115 F 117 : Θεόπομπος δ' ἐν πεντεκαιδεκάτῃ Ἰστοριῶν χιλίους φησίν ἄνδρας αὐτῶν ἀλουργεῖς φοροῦντας στολὰς ἀστυπολεῖν· ὃ δὴ καὶ βασιλεῦσιν σπάνιον τότ' ἦν καὶ περισπούδαστον, ισοστάσιος γάρ ἦν ἡ πορφύρα πρὸς ἀργυρὸν ἐξεταζομένη. Τοιγαροῦν διὰ τὴν τοιαύτην ἀγωγὴν ἐν τυραννίδι καὶ στάσεσι γενόμενοι αὐτῇ πατρίδι διεφθάρησαν.

figure(s) historique(s) correspond le terme *tyran* (τυραννίδι) employé dans le fragment de Théopompe. Il pourrait s'agir soit du roi lydien lui-même, soit d'un homme de Colophon gagné à la cause lydienne, ou encore d'un gouverneur (ἀρχων) placé par Sardes à la tête de la cité tout comme à Adramytteion et probablement à Smyrne.

e) Les autres établissements ioniens

Nous avons regroupé ci-après les plus rares informations disponibles sur des établissements ioniens dont certains, bien que mal documentés, méritaient assurément leur place dans cette enquête.

a. Clazomènes

Peu d'informations nous éclairent sur les rapports établis entre les Mermnades et Clazomènes.⁷⁴⁷ La seule mention se trouve chez Hérodote et porte sur une campagne d'un roi Mermnade à l'encontre de cette Cité :

« Σμύρνην τε τὴν ἀπὸ Κολοφῶνος κτισθεῖσαν εῖλε, ἐς Κλαζομενάς τε ἐσέβαλε. Ἀπὸ μέν νυν τούτων οὐκ ὡς ἡθελε ἀπήλλαξε, ἀλλὰ προσπταίσας μεγάλως. » ⁷⁴⁸ (Édition de P. E. LEGRAND)	« il [Alyatte] prit Smyrne, fondée par des colons venus de Colophon, et envahit le pays de Clazomènes, expédition dont il ne se tira pas comme il voulait mais après avoir subi un grave échec. » (Traduction de P. E. LEGRAND)
--	--

Ici, face à Clazomènes, contrairement à ses succès sur Smyrne et Colophon, Alyatte subit une sérieuse déconvenue. Pour John Manuel Cook,⁷⁴⁹ cet échec de l'armée lydienne serait imputable à l'intervention de la cavalerie colophonienne. Mais l'archéologue britannique ne cite aucune source ancienne pour appuyer sa théorie, qui doit sans doute se nourrir du sort funeste qu'Alyatte réserva par la suite à Colophon pour se venger des « mille ».

⁷⁴⁷ Voir le plan de la cité et description du site en Annexe II, fiche 4.3 « Clazomènes ».

⁷⁴⁸ HÉRODOTE, I, 16.

⁷⁴⁹ J. M. COOK 1958/1959.

Il est probable que le revers lydien subi à Clazomènes intervint après la campagne victorieuse de Smyrne. La déconfiture lydienne pourrait donc s'expliquer du fait que les troupes lydiennes avaient été affaiblies par la résistance des Smyrnéens conduisant à un long siège.⁷⁵⁰ Mais, en réalité, il faut admettre que les causes exactes de la débâcle lydienne devant Clazomènes nous échappent.

À la suite de cette contre-performance des troupes d'Alyatte, les adversaires ont probablement été contraints de conclure un accord. On pourrait alors expliquer les liens étroits attestés par l'archéologie entre Sardes et Clazomènes au VI^e siècle ACN. Selon l'archéologue Yasar Ersöy, les dépôts de céramiques lydiennes retrouvés à proximité d'un four de potier datés du second quart du VI^e siècle ACN témoigneraient de la présence d'artisans lydiens opérant directement depuis la cité ionienne dès cette époque, peut-être à la suite de cette réconciliation.⁷⁵¹ Comme on a été conduit à le constater dans le cas d'autres cités étudiées précédemment, il est permis d'envisager qu'Alyatte se soit résolu à conclure des liens de ἔννοια avec les Grecs de Clazomènes. Ainsi, c'est grâce à cette relation nouée entre le roi lydien et la cité grecque que des artisans lydiens se sont installés à Clazomènes, premier centre de production de céramique en Ionie du Nord durant l'époque archaïque.⁷⁵²

Les Lydiens pouvaient ainsi participer aux échanges maritimes – portant, entre autres, sur son huile d'olive très renommée – générés par les artisans de Clazomènes (présente à Naucratis),⁷⁵³ et utiliser la cité portuaire comme débouché pour leurs propres biens. De même, le climat apaisé permit à la cité ouverte sur la mer de bénéficier du réseau routier de l'intérieur du continent contrôlé par Sardes.⁷⁵⁴

Selon Y. Ersöy, les tumulus de type « lydien » dressés sur les hauteurs de Clazomènes appartenaient probablement à l'élite de la cité voulant imiter le mode de vie des Lydiens aux VII^e et VI^e siècles ACN.⁷⁵⁵ Il est également possible qu'ils aient abrité les dépouilles de riches lydiens installés dans la cité grecque.

⁷⁵⁰ *Idem*, p. 25.

⁷⁵¹ Y. ERSÖY 2003, p. 256 ; M. KERSCHNER 2010, p. 256.

⁷⁵² Y. ERSÖY 2004 ; 2007, p. 171 ; Y. ERSÖY et E. KOPARAL 2008, p. 26.

⁷⁵³ Des amphores provenant de Clazomènes ont été retrouvées en mer Noire et dans le bassin égéen. Voir Y. ERSÖY et E. KOPARAL 2008, p. 26.

⁷⁵⁴ Pour le rôle de Clazomènes à Naucratis, voir notamment A. BRESSON, 1980.

⁷⁵⁵ B. HÜRMÜZLÜ 2005, p. 56 ; Y. ERSÖY 2007, p. 175 ; Y. ERSÖY et E. KOPARAL 2008, p. 27.

À lire Hérodote, sous le règne du dernier Mermnade, en dépit des liens d'hospitalité fort probablement consentis entre la cité et le père de Crésus et sans que l'on ait trace qu'ils furent dénoncés formellement, le paiement d'un tribut aurait été imposé.⁷⁵⁶ Les tumulus situés sur les collines entourant la cité pourraient, comme à Smyrne, être un indice de la présence de « gouverneurs » à la tête de ces riches cités maritimes dont le rôle était de lever en cas de besoin des contingents armés à envoyer à Sardes ainsi que de s'assurer le bon prélèvement du tribut.

Il se pourrait que la connaissance de ces anciens liens de ξενία puisse expliquer qu'à la suite de l'incendie du temple de 548/7 ACN,⁷⁵⁷ les autorités de Delphes décidèrent de mettre à l'abri, dans le trésor de Clazomènes, le cratère en or offert par Crésus à Delphes.⁷⁵⁸

b. Priène

Les contacts établis entre Priène et les autorités de Sardes ne sont guère mieux documentés que ceux de Clazomènes.⁷⁵⁹ Ici encore, on est redevable au seul Hérodote qui fait mention d'une campagne lydienne contre la cité grecque:

« Οὗτος δὲ Πριηνέας τε εἶλε ἐς Μίλητόν τε ἐσέβαλε. » ⁷⁶⁰	« Celui-là [Ardys] s'empara de Priène et envahit le pays de Milet [...]. »
(Édition de P. E. LEGRAND)	(Traduction P. E. LEGRAND)

La localisation de la Priène de l'époque archaïque reste inconnue.⁷⁶¹ Il est donc impossible de savoir si la campagne du fils de Gygès laissa des traces sur le terrain.

⁷⁵⁶ Puisqu'Hérodote mentionne que tous les Ioniens, sans exception, durent livrer un tribut à Crésus. Voir HÉRODOTE, I, 6.

⁷⁵⁷ HÉRODOTE, I, 51 ; La date est déduite de Pausanias (X, 5, 13) : « il fut incendié ». Les offrandes d'Amasis (et de Néchao) aux différents sanctuaires grecs leur permettaient d'une part de faire acte de propagande en impressionnant les Grecs par leur richesse (comme les Lydiens) ; d'autre part, cet étalement de richesse, garantie de leur solvabilité, leur permettait d'engager des mercenaires. Voir H. BOWDEN 1996, p. 36.

⁷⁵⁸ KAPLAN 2007, p. 138-148.

⁷⁵⁹ Malheureusement, le site archaïque de Priène n'a pas encore été localisé, voir Annexe II, fiche 4.13 « Priène ».

⁷⁶⁰ HÉRODOTE, I, 15.

⁷⁶¹ Voir Annexe II, fiche 4.13 « Priène ».

Il semble en tout cas que la cité tomba durablement, dès cette époque, sous domination lydienne, puisque aucune autre source n'évoque une quelconque conquête lydienne.⁷⁶²

En effet, il convient de rappeler que la mention du siège de Priène par Alyatte, rapporté par Diogène Laërce⁷⁶³ et repris par la Souda,⁷⁶⁴ a toute chance de n'être qu'une invention par duplication de la part du philosophe romain.⁷⁶⁵ Nous avons vu que le stratagème de Bias de Priène était identique à celui employé par Thrasybule de Milet pour duper les émissaires lydiens : venus constater la disette à Milet, il avait réussi à faire croire que les Milésiens ne souffraient pas de la famine.

c. *Les autres cités grecques d'Ionie*

En ce qui concerne le reste des cités ionniennes, notre documentation se fait plus pauvre encore : nous ne possédons aucune mention de campagnes qu'aurait menées l'un ou l'autre roi Mermnade à leur encontre. La seule information indirecte que nous ayons les concernant nous vient encore et toujours du seul Hérodote, lorsque celui-ci déclare que :

« [...] οὗτος ὁ Κροῖσος βαρβάρων πρῶτος τῶν ἡμεῖς ἴδμεν τοὺς μὲν κατεστρέψατο Ἑλλήνων ἐς φόρου ἀπαγωγήν, τοὺς δὲ φίλους προσεποιήσατο. Κατεστρέψατο μὲν Ἰωνάς τε καὶ Αἰολέας καὶ Δωριέας τοὺς ἐν τῇ Ἀσίῃ, φίλους δὲ προσεποιήσατο Λακεδαιμονίους. Πρὸ δὲ τῆς Κροίσου ἀρχῆς πάντες Ἕλληνες ἦσαν ἐλεύθεροι· τὸ γὰρ Κιμμερίων στράτευμα τὸ ἐπὶ τὴν Ἰωνίην ἀπικόμενον, Κροίσου ἐὸν πρεσβύτερον, οὐ καταστροφὴ ἐγένετο τῶν πολίων ἀλλ’ ἐξ ἐπιδρομῆς ἀρπαγή »⁷⁶⁶

(Édition de P. E. LEGRAND)

« [...] Ce Crésus, le premier des Barbares à notre connaissance, asservit certains Grecs qu'il obligea à lui payer tribut et se fit des amis de certains autres : il asservit les Ioniens, les Éoliens et les Doriens établis en Asie ; il se fit des amis des Lacédémoniens. Avant le règne de Crésus, tous les Grecs étaient libres ; car lors de l'expédition des Cimmériens, qui atteignit l'Ionie, expédition plus ancienne que Crésus, il n'y avait pas eu d'asservissement des villes, mais pillage au cours d'une incursion. »

(Traduction de P. E. LEGRAND)

⁷⁶² A. PARADISO 2009, p. 264.

⁷⁶³ DIOGÈNE LAËRCE, *Vies, doctrines, et sentences des philosophes illustres*, I, 82.

⁷⁶⁴ A. ADLER, « alpha 1423 : Ἀλυάττης », in *Souda On Line : Byzantine Lexicography*, [en ligne], <http://www.stoa.org/sol/>.

⁷⁶⁵ Voir *supra* 2.2.2.

⁷⁶⁶ HÉRODOTE, I, 6.

Ainsi, selon le père de l’Histoire, Crésus avait réussi à faire passer sous sa coupe tous les Grecs de la côte égéenne d’Asie Mineure.

Il convient également de rappeler que la cité de Magnésie du Méandre avait été détruite durant les raids des Cimmériens.⁷⁶⁷ L’année suivant sa destruction, l’endroit aurait été réoccupé par Milet.⁷⁶⁸ Mais il est impossible de connaître la durée de cette « occupation » milésienne. Quoi qu’il en soit, il est fort probable que la cité de Magnésie du Méandre, dans la sphère d’influence milésienne, fut concernée par les liens tissés entre Alyatte et la cité de Milet, puis affectée par le contrôle plus ferme exercé par Crésus sur Milet.

Pour les dernières cités ionniennes non encore évoquées ici et présentées dans notre chapitre liminaire consacré à la présentation du cadre géographique et archéologique de l’enquête (à savoir Téos, Lébédos, Teichiussa, Mélié, Érythrées, Phocée et Myonte), il est impossible de savoir concrètement quelles furent les relations que ces Cités tissèrent avec Alyatte. Toutefois, il est clair que ces dernières durent passer d’une manière ou d’une autre sous la férule lydienne au cours du règne de Crésus.⁷⁶⁹

Il est possible que ces cités soient tombées dans l’escarcelle lydienne comme celles déjà examinées, plutôt à la suite d’actions militaires. En effet, Hérodote déclare que :

« Πρώτοισι μὲν δὴ τούτοισι ἐπεχείρησε ὁ Κροῖσος, μετὰ δὲ ἐν μέρεῃ ἐκάστοισι Ἰώνων τε καὶ Αιολέων, ἄλλοισι ἄλλας αἰτίας ἐπιφέρων, τῶν μὲν ἐδύνατο μέζονας παρευρίσκειν, μέζονα ἐπαιτιώμενος, τοῖσι δὲ αὐτῶν καὶ φαῦλα ἐπιφέρων »⁷⁷⁰

(Édition de P. E. LEGRAND)

« Crésus attaqua donc en premier les Éphésiens ; puis, successivement et un à un, les peuples d’Ionie et d’Éolide, faisant valoir contre chacun des griefs particuliers, incriminant plus gravement ceux contre lesquels il en pouvait inventer de plus graves, et contre tels ou tels en faisant valoir de frivoles. »

(Traduction de P. E. LEGRAND)

⁷⁶⁷ STRABON, XIV, 39-40 = ARCHILOQUE Frgt 20.

⁷⁶⁸ STRABON, XIV, 40.

⁷⁶⁹ HÉRODOTE, I, 6.

⁷⁷⁰ HÉRODOTE, I, 26.

On le voit, Crésus attaqua toutes les cités continentales d'Ionie et d'Éolide. Néanmoins, il n'est pas impossible que certaines de ces cités aient échappé au pire en se livrant sans combattre, à la simple vue des troupes lydiennes en marche. Mais comme cela a déjà été dit ci-dessus, les résultats des fouilles archéologiques de ces sites n'ont livré que très peu de matériel archaïque, ce qui peut expliquer sans peine le manque de traces matérielles témoignant de la manière dont se sont opérées ces sujétions.

Quoi qu'il en soit, une fois tombées sous domination lydienne, ces cités – tout comme celles étudiées précédemment – furent contraintes de payer un tribut ($\varphi\omega\rho\omega\varsigma$) au roi lydien.

d. Les Ioniens des îles

Le royaume de Lydie prit essentiellement la forme d'un ensemble continental même s'il a cherché à se rendre maître de divers établissements côtiers. Mais ce trait ne signifie pas que les souverains mermnades se désintéressèrent du sort des communautés installées sur les îles voisines des côtes ouest-anatoliennes.

À propos de Samos et Chios, îles ionniennes très proches, elles conclurent, aux dires d'Hérodote, des accords d'hospitalité avec Crésus :

« Καὶ οὕτω τοῖσι τὰς νήσους οἰκημένοισι Ἰωσὶ ⁷⁷¹ ξεινίην συνεθήκατο »	« [...] il [Crésus] fit un traité d'amitié ($\xi\epsilon\iota\eta\eta$) avec les Ioniens qui habitent les îles. »
(Édition de P. E. LEGRAND)	(Traduction de P. E. LEGRAND)

Selon le père de l'Histoire,⁷⁷² c'est à la suite d'une entrevue avec Pittacos de Mytilène ou Bias de Priène que Crésus abandonna ses plans de soumission des îles.

⁷⁷¹ HÉRODOTE, I, 27.

⁷⁷² HÉRODOTE, I, 26-27.

En dépit des problèmes de chronologie soulevés par les propos d'Hérodote,⁷⁷³ il reste néanmoins fort probable que Crésus ait bel et bien noué des liens d'hospitalité avec les Grecs de certaines îles proches.

Sans doute Crésus a-t-il été attaché à tisser des liens avec les habitants d'îles telles que Chios et Samos car ceux-ci étaient très actifs à Naucratis.⁷⁷⁴ Au-delà des incertitudes qui subsistent, il apparaît que Chios était avec Milet une des premières cités grecques à commerçer à Naucratis, déjà avant la réorganisation de l'établissement du Delta par Amasis vers 570 ACN. En tout cas, les céramiques les plus anciennes retrouvées dans le comptoir proviennent de Milet et de Chios et datent de la fin du VII^e siècle ACN.⁷⁷⁵ Nous trouvons un écho de ces liens entre les habitants de Chios et de Milet (liens nés de leur entreprise commune à l'embouchure du Nil) lors de la guerre qui opposa Alyatte à la cité de Milet.⁷⁷⁶ En effet, Hérodote déclare alors que Milet reçut de l'aide de Chios en retour de l'appui que les Milésiens leur avaient apporté dans leur guerre contre Érythrées.⁷⁷⁷ À l'époque de la réorganisation de Naucratis voulue au début de son règne par Amasis, Chios était l'une des cités ionniennes en charge de l'administration du sanctuaire de l'Hellenion de Naucratis tandis que Samos possédait son propre sanctuaire consacré à Héra.⁷⁷⁸ Ces deux centres constituaient donc pour le moins les chevilles ouvrières de la présence des Grecs de l'Est à Naucratis, une position qui ne devait pas manquer d'attiser l'attention des Mermnades.

Comme nous le découvrirons plus loin,⁷⁷⁹ Crésus lui-même a probablement tissé des liens d'hospitalité avec le pharaon Amasis – plutôt que d'avoir conclu une alliance militaire engageante de type *συμμαχία* – afin de soutenir l'intérêt des Grecs (sous contrôle lydien) présents à Naucratis.⁷⁸⁰

⁷⁷³ Pittacos de Lesbos et Bias de Priène étaient contemporains du règne d'Alyatte et non celui de Crésus. Voir C. PELLING 2006 ; R. W. WALLACE 2009, p. 411-426.

⁷⁷⁴ HÉRODOTE, II, 178.

⁷⁷⁵ J. BOARDMAN 1999, p. 121-125 ; A. MÖLLER 2000, p. 80-81 ; A. FANTALKIN 2014, p. 39.

⁷⁷⁶ Voir *supra*.

⁷⁷⁷ HÉRODOTE, I, 18-19. Érythrées était située juste en face de Chios sur le continent.

⁷⁷⁸ HÉRODOTE, II, 178.

⁷⁷⁹ Voir *infra* 3.3.4.

⁷⁸⁰ Il est possible que cela soit grâce aux liens d'amitié noués avec Samos et Chios, que Crésus ait pu rentrer en contact avec le pharaon Amasis.

Ainsi, il est probable que Crésus, ne pouvant soumettre sans intermédiaire les Ioniens des îles proches faute de posséder une flotte, ait préféré nouer des liens d'hospitalité réciproque avec des communautés telles que Chios et Samos afin de les encourager non seulement à entretenir leurs liens commerciaux avec l'Égypte, mais aussi à entraîner dans leur sillage d'autres cités grecques qui elles, tombées dans le giron lydien, dépendaient plus directement de Sardes.⁷⁸¹ Grâce à cette relation d'amitié nouée par Crésus avec Chios et Samos, les Lydiens pouvaient bénéficier du réseau commercial mis en place par ces deux puissances navales majeures,⁷⁸² tandis que les deux cités maritimes pouvaient de leur côté profiter du réseau routier anatolien contrôlé par Sardes.

Cela dit, aucun don ou échange propre aux relations d'hospitalité (*ξενία*) n'est consigné dans les sources anciennes à propos des liens qui s'établirent entre Sardes et Chios et entre Sardes et Samos. Au quotidien, il est fort envisageable que Chios et Samos procédaient à des échanges de grains, de vin, d'alun ou encore d'olives⁷⁸³ contre du métal, des textiles ou encore du bois de charpente en provenance de Sardes.⁷⁸⁴ Mais les textes sont muets et l'archéologie n'a laissé aucune trace reconnue de ces trafics.

S'il est donc possible d'envisager sans peine les intérêts des parties en présence, il est plus difficile de cerner quels pouvaient être en substance les liens d'amitié qui unissaient le roi de Lydie avec les Ioniens des îles.

⁷⁸¹ Les autres cités présentes à Naucratis étaient Téos, Phocée, Clazomènes, Rhodes, Cnide, Halicarnasse, Phasélis et Mytilène (ces neuf cités étaient en charge de l'Hellénion avec Chios) ; Milet et Égine qui possédaient leurs propres sanctuaires. Voir HÉRODOTE, II, 178. Téos, Phocée, Clazomènes, Cnide Halicarnasse et Phasélis se trouvaient sous contrôle lydien suite aux campagnes d'Alyatte et surtout de Crésus. Voir A. FANTALKIN 2014, p. 43.

⁷⁸² Cela pourrait expliquer la présence de lydiens dans les colonies grecques en mer Noire, avec lesquelles Chios entretenaient des liens commerciaux. Voir P. DUPONT, V. LUNGU et S. B. OKHOTNIKOV 2008, p. 145-150 ; P. DUPONT, V. LUNGU et S. SOLOVYYOY 2009, p. 22-27.

⁷⁸³ Chios et Samos étaient riches en agriculture et réputées pour leur huile d'olive et leur alun (utilisé pour la teinture des textiles), Samos produisait un vin estimé qui était distribué dans toute l'Égée et la mer Noire. Voir A. MÖLLER 2000, p. 79-81 ; A. M. GREAVES 2010, p. 72-84.

⁷⁸⁴ La Lydie était riche en minéraux (or et électrum), mais aussi en culture arboricole, élevage et viticulture. Pour un relevé détaillé des ressources de la Lydie, voir E. R. M. DUSINBERRE 2003, p. 21-23 ; C. H. ROOSEVELT 2009, p. 49-58.

II. La Carie, l'Éolide, la Mysie et la Troade

Nous avons pris le parti de réunir l'examen de ces quatre régions dans un même sous-chapitre au vu de la documentation littéraire peu abondante disponible pour les régions de Carie, Éolide, Mysie et Troade. Nous procéderons par région en progressant géographiquement du sud vers le nord.

a) La Carie

Selon Hérodote,⁷⁸⁵ Crésus tenait sous sa sujexion les Cariens puisqu'il dominait presque tous les peuples habitant à l'ouest du fleuve Halys :

« πλὴν γὰρ Κιλίκων καὶ Λυκίων τοὺς ἄλλους πάντας ὑπ’ ἐωυτῷ εἶχε καταστρεψάμενος ὁ Κροῖσος. Εἰσὶ δὲ οἵδε, Λυδοί, Φρύγες, Μυσοί, Μαριανδυνοί, Χάλυβες, Παφλαγόνες, Θρήικες οἱ Θυννοί τε καὶ Βιθυνοί, Κᾶρες, Ἰωνες, Δωριέες, Αιολέες, Πάμφυλοι. »⁷⁸⁶

(Édition de P. E. LEGRAND)

« [...] excepté les Ciliciens et les Lyciens, Crésus avait subjugué effectivement et tenait en sa sujexion tous les autres ; ce sont les Lydiens, Phrygiens, Mysiens, Mariandyniens, Chalybes, Paphlagoniens, Thraces Thyniens et Thraces Bithyniens, Cariens, Ioniens, Doriens, Éoliens, Pamphyliens [...]. »

(Traduction de P. E. LEGRAND)

Par ailleurs, de son côté, dans son Fragment 65, Nicolas de Damas fait mention d'une campagne d'Alyatte contre la Carie :

« Ὄτι Ἀλυάττης ὁ Κροίσου πατὴρ, τοῦ Λυδῶν βασιλέως, ἐπὶ Καρίαν στρατεύων, περιήγγειλε τοῖς ἑαυτοῦ στρατὸν ἄγειν εἰς Σάρδεις ἐν ἡμέρᾳ τακτῇ, ἐν οἷς καὶ Κροίσω, ὅστις ἦν αὐτοῦ πρεσβύτατος τῶν παίδων, ἄρχων ἀποδεδειγμένος Αδραμυττίου τε καὶ Θήβης πεδίου. [...] Ο δὲ Κροῖσος τοὺς χιλίους λαβὼν

« Comme Alyatte, père de Crésus et roi de Lydie, faisait campagne contre la Carie, il donna aux chefs de son armée l'ordre d'amener leurs troupes à Sardes à un jour qu'il avait fixé ; parmi les chefs se trouvait Crésus, qui était l'aîné de ses fils et avait été désigné pour commander Adramytteion et la plaine de

⁷⁸⁵ HÉRODOTE, I, 28-29.

⁷⁸⁶ HÉRODOTE, I, 28-29.

<p>χρυσοῦς, στράτευμά τε ἥγειρε, καὶ πρῶτος εἰς τὴν κυρίαν ἡμέραν ἄγων ἔδειξε τῷ πατρὶ, καὶ συνεισέβαλεν εἰς τὴν Καρίαν. Κρείττων δὲ ἐξ ἐκείνου τοῦ ἔργου τῶν αὐτὸν διαβαλλόντων γίνεται. »⁷⁸⁷</p> <p>(Édition de É. PARMENTIER)</p>	<p>Thèbes. [...] Avec mille statères d'or, Crésus réunit une armée et, arrivant le premier au jour fixé, parut devant son père et envahit la Carie avec lui ; par cette action, il l'emporta sur ses calomniateurs. »</p> <p>(Traduction de É. PARMENTIER)</p>
---	--

Concernant cette campagne montée par Alyatte, il est probable que Nicolas de Damas, en mentionnant la Carie, fasse en réalité référence aux cités grecques ioniennes comme Milet et Priène situées à la frange du pays carien.⁷⁸⁸

Plutarque, de son côté, fait remonter l'intérêt lydien pour la Carie plus haut dans le temps. Il l'évoque en effet lorsqu'il rapporte que Gygès avait déjà reçu le concours d'Arsélos de Mylasa⁷⁸⁹ lors de sa lutte contre Candaule/Myrsilos pour le trône de Lydie :

<p>« Διὰ τί τοῦ Λαβρανδέως Διὸς ἐν Καρίᾳ τὸ ἄγαλμα πέλεκυν ἡρμένον οὐχὶ δὲ σκῆπτρον ἡ κεραυνὸν πεποίηται;</p> <p>Οὐτὶ Ἡρακλῆς Ἰππολύτην ἀποκτείνας καὶ μετὰ τῶν ἄλλων ὅπλων αὐτῆς λαβὼν τὸν πέλεκυν Ὄμφάλη δῶρον δέδωκεν. Οἱ δὲ μετ' Ὄμφάλην Λυδῶν βασιλεῖς ἐφόρουν αὐτὸν ὡς τι τῶν ἄλλων ιερῶν ἐκ διαδοχῆς παραλαμβάνοντες, ἃχρι Κανδαύλης ἀπαξιώσας ἐνὶ τῶν ἑταίρων φορεῖν ἔδωκεν. Ἐπεὶ δὲ Γύγης ἀποστὰς ἐπολέμει πρὸς αὐτὸν, ἥλθεν Ἀρσηλις ἐκ Μυλασέων ἐπίκουρος τῷ Γύγῃ μετὰ δυνάμεως, καὶ τὸν τε Κανδαύλην καὶ τὸν ἑταῖρον αὐτοῦ διαφθείρει, καὶ τὸν πέλεκυν εἰς Καρίαν ἐκόμισε μετὰ τῶν ἄλλων λαφύρων. Καὶ Διὸς ἄγαλμα κατασκευάσας τὸν πέλεκυν ἐνεχείρισε, καὶ Λαβρανδέα τὸν θεὸν προστηγόρευε· Λυδοὶ γάρ « λάβρυν » τὸν πέλεκυν ὄνομάζουσι. »⁷⁹⁰</p> <p>(Édition de J. BOULOGNE)</p>	<p>« Pourquoi la statue de Zeus <i>Labrandeus</i>, en Carie, le représente-t-elle brandissant une hache, au lieu d'un sceptre ou d'un trait de foudre ?</p> <p>C'est parce qu'Héraclès, après avoir tué Hippolyte, prit avec le reste de ses armes sa hache pour en faire don à Omphale. Les rois de Lydie, après Omphale, la portèrent au même titre que le reste des objets sacrés transmis par la voie de la succession, jusqu'au jour où Candaule, ne la jugeant pas digne de lui, la donna à porter à l'un de ses compagnons. Mais quand Gygès se révolta et entra en guerre contre lui [Candaule], arriva de Mylasa Arsélos pour aider Gygès de sa puissance, et il supprima Candaule ainsi que son compagnon et emporta la hache en Carie avec le reste des dépouilles. Et après avoir fait faire une statue de Zeus, il plaça la hache dans ses mains et appela le dieu</p>
---	---

⁷⁸⁷ NICOLAS DE DAMAS, F 65.

⁷⁸⁸ C. RATTÉ 2009, p. 137, note 5. Pour les attaques d'Alyatte contre Milet et Priène, voir *supra*.

⁷⁸⁹ Sur Mylasa, voir Annexe II, fiche 5.2.

⁷⁹⁰ PLUTARQUE, *Étiologies grecques*, 45 (302a).

	<p><i>Labrandeus</i>. Les Lydiens donnent, en effet, à la hache le nom de <i>labrys</i>. »</p> <p>(Traduction de J. BOULOGNE)</p>
--	---

Ce témoignage du philosophe béotien semble n'être qu'un récit étiologique et étymologique expliquant la raison de la présence d'une double hache entre les mains de la statue de Zeus dans ce sanctuaire, ainsi que l'origine même du nom de Labraunda. Si les détails de cette histoire n'ont aucune valeur historique, il semble néanmoins que l'origine lydienne du mot *labrys* soit plausible.⁷⁹¹

Ce récit de Plutarque permet donc d'envisager que les contacts entre les Mermnades et les Cariens aient pu remonter au règne de Gygès. Ce dernier aurait entretenu des liens suffisamment étroits avec des Cariens pour pouvoir compter sur leur aide armée.⁷⁹² Il se pourrait que des liens d'amitié aient été tissés entre le Mermnade et les Cariens qui, ainsi, se devaient d'apporter assistance à leur ami en cas de besoin.⁷⁹³

Quoi qu'il en soit, il est avéré que les soldats cariens étaient reconnus en tant que mercenaires, et ce dès le IX^e siècle ACN.⁷⁹⁴ Déjà au VII^e siècle ACN, le terme de *carien* était utilisé comme synonyme de « mercenaire ».⁷⁹⁵

Malheureusement, nous ignorons quelle pouvait être la nature des relations ainsi que la teneur des accords passés entre les rois lydiens et les divers dynastes de Carie sous les règnes de Gygès, Ardys et Sadyatte. Nous ignorons aussi sous quelle forme les combattants étaient rétribués. En tout cas, on notera que la monnaie ne fait son apparition que sous le règne d'Alyatte, soit à la fin du VII^e siècle ACN.⁷⁹⁶ Quant à cet Alyatte, nous apprenons par Hérodote qu'il avait épousé une carienne, la mère de Crésus.⁷⁹⁷ On peut donc envisager des relations d'amitié faites de mariages dynastiques impliquant des obligations d'aide réciproque.

⁷⁹¹ A. LAUMONIER 1958, p. 85 ; J. G. PEDLEY, 1974, p. 96 ; C. RATTÉ 2009, p. 137.

⁷⁹² C. H. ROOSEVELT 2009, p. 23.

⁷⁹³ G. HERMAN 1987, p. 30 ; et *supra*.

⁷⁹⁴ LIVRE DES ROIS, II, XI.4, 19. A. HERDA 2013, p. 447.

⁷⁹⁵ ARCHILOQUE, Fr. 216 (West). A. HERDA 2013, p. 447.

⁷⁹⁶ Sur le sujet, voir par exemple A. RAMAGE et P. CRADDOCK 2000, p. 18 ; C. H. ROOSEVELT 2009, p. 75.

⁷⁹⁷ HÉRODOTE, I, 92.

Nous avons souligné plus haut que la Carie de l'époque archaïque était faite de villages et de centres fortifiés comme Mylasa, Caunos et Pédasa avec à la tête de chacun un dynaste local.⁷⁹⁸ Cependant, nous ignorons de quel centre et de quelle famille provenait la mère de Crésus.

À la faveur des fouilles réalisées à Sardes, des inscriptions et des graffitis en carien ont été retrouvés. Ces documents épigraphiques s'étalent entre le milieu du VII^e siècle et le milieu du VI^e siècle ACN.⁷⁹⁹ Il est donc probable que les souverains lydiens, dès Gygès, aient entretenu des relations cordiales avec les dynastes cariens. Il ne faut pas oublier non plus le sanctuaire de Zeus Carios à Mylasa, dans lequel seuls les Cariens, Lydiens et Mysiens pouvaient pénétrer, car comme le déclare Hérodote⁸⁰⁰ ces trois peuples descendaient respectivement des trois frères : Car, Lydos et Mysos.

La présence de maçons cariens à Sardes est également attestée par certaines de leurs marques gravées sur les blocs de pierre de la muraille du VI^e siècle ACN (**Fig. 60**).⁸⁰¹ Selon Christopher Ratté, ceux-ci auraient été des prisonniers de guerre, main d'œuvre déjà utilisée par Darius à Persépolis, là où des Ioniens, des Cariens et des Lydiens furent employés pour la réalisation de travaux édilitaires.⁸⁰² Concernant l'Égypte, Christopher Ratté ajoute que les Cariens, dont la présence est assurée là-bas par la découverte de marques de maçons, pourraient également avoir été des prisonniers de guerre, après avoir été enrôlés comme mercenaires par le pharaon. Si l'on suit cette hypothèse, des sorts différents sont accordés aux Cariens entre eux mais aussi aux Ioniens, à qui le roi d'Égypte Psammétique confia des terres.⁸⁰³ De notre côté, nous préférions considérer, tout comme H. Klinkott,⁸⁰⁴ ces Cariens comme étant appelés par les souverains lydiens, perse et égyptien à venir travailler pour leur compte en tant que travailleurs spécialistes.

Notons toutefois que nous n'avons aucun indice (littéraire ou archéologique) quant à l'utilisation de prisonniers de guerre de la part des Mermnades.

⁷⁹⁸ A. MASTROCINQUE 1979, p. 8-9 ; A. BRESSON 2007, p. 212 ; O. HENRY 2009, p. 19 ; B. VERGNAUD 2012, p. 50-61.

⁷⁹⁹ J. G. PEDLEY 1974, p. 97 ; C. H. ROOSEVELT 2009, p. 86-87 ; A. HERDA 2013, p. 458.

⁸⁰⁰ HÉRODOTE, I, 171.

⁸⁰¹ C. RATTÉ 2009, p. 138 ; C. H. ROOSEVELT 2009, p. 86-87 ; A. HERDA 2013, p. 453-458.

⁸⁰² C. RATTÉ 2009, p. 138. Cependant, Christopher Ratté reconnaît l'hypothèse selon laquelle il est possible que les sculpteurs de pierre et les maçons aient été engagés pour leur expérience. Mais pour lui, cela n'est pas forcément le cas.

⁸⁰³ HÉRODOTE, II, 154.

⁸⁰⁴ H. KLINKOTT 2009, p. 150-152.

Pour appuyer cette idée, il semble que les marques de Cariens du VI^e siècle ACN, retrouvées dans les carrières de marbre de Belevi près d'Éphèse, aient été réalisées par des artisans engagés pour leur expérience reconnue.⁸⁰⁵ Dans ce cas-ci, ces Cariens auraient œuvré pour la réalisation de l'Artémision financé par Crésus. Par conséquent, ceux-ci travaillaient pour le compte du roi lydien qui avait probablement imposé à la Carie, selon le témoignage d'Hérodote,⁸⁰⁶ le paiement d'un tribut.

Pour en revenir à Alyatte, il est probable que la présence de Cariens à Sardes soit liée à son union avec une Carienne⁸⁰⁷ qui sera la mère du dernier Mermnade.

Une première hypothèse expliquant ce mariage serait qu'Alyatte désirait consolider les liens d'amitié qui unissaient, dès Gygès, la maison des Mermnades à certains dynastes de Carie. Par la même occasion, Alyatte pouvait ainsi bénéficier de l'envoi de troupes armées cariennes à Sardes en cas de besoin, selon les usages établis par leurs accords d'amitié.⁸⁰⁸ De même, il est possible qu'Alyatte entendit faciliter l'engagement des maçons et tailleurs de pierre cariens pour les travaux édilitaires entrepris dans la capitale lydienne.

Étant donné les possibles relations cordiales qu'entretenaient les rois lydiens avec les Cariens avant le règne de Crésus, il est envisageable qu'Alyatte ne leur ait pas imposé le versement d'un tribut. Il est probable que ce soit Crésus, comme le souligne Hérodote, qui ait initié cette pratique, notamment avec les cités grecques de la côte d'Asie Mineure.⁸⁰⁹

Une seconde hypothèse serait qu'Alyatte ait bel et bien mené une campagne en Carie (et non contre les cités grecques sises à la frange carienne) tout comme le rapporte Nicolas de Damas.⁸¹⁰ À la suite de cette campagne, le roi lydien aurait conclu un accord comprenant un mariage avec une princesse carienne (la mère de Crésus) et aurait imposé le versement d'un tribut.

⁸⁰⁵ M. KERSCHNER et W. PROCHASKA 2011, p. 126-127 ; A. HERDA 2013, p. 445.

⁸⁰⁶ HÉRODOTE, I, 28.

⁸⁰⁷ HÉRODOTE, I, 92.

⁸⁰⁸ Voir G. HERMAN 1987, p. 30 et *supra*.

⁸⁰⁹ HÉRODOTE, I, 6.

⁸¹⁰ NICOLAS DE DAMAS, F 65.

En effet, si Hérodote déclare que Crésus est le premier à avoir imposé cette pratique aux Grecs, aucune précision n'est apportée sur les autres peuples sous sa domination. Il est donc possible qu'Alyatte soit le premier, après sa campagne carienne, à avoir obligé les Cariens à lui verser un tribut. Crésus aurait ainsi continué l'œuvre de son père en imposant, pour la première fois, cette pratique aux Grecs de la côte égéenne.

Cependant, si l'on suit Nicolas de Damas, cette campagne carienne eut lieu alors que Crésus était déjà né puisqu'il était en charge d'administrer Adramytteion. Ainsi, le mariage inter-dynastique qui suivit cette campagne carienne ne peut avoir lié Alyatte à la mère de Crésus. Dès lors, si Alyatte mena une expédition armée contre la Carie afin de la soumettre et dont un mariage inter-dynastique scella des accords imposant le versement d'un tribut, elle ne put avoir eu lieu qu'au début de son règne.

Si l'on suit cette hypothèse plus fragile, Nicolas de Damas, reprenant Xanthos, aurait donc consigné par écrit la campagne carienne du début du règne d'Alyatte mais en commettant une erreur de chronologie afin de la faire concorder avec son récit moralisateur sur la jeunesse démesurée de Crésus et le geste de générosité de son ami Pamphaès.

Par conséquent, les maçons cariens à Sardes pourraient bien être, effectivement, des prisonniers de guerre comme le pense Christopher Ratté.⁸¹¹ Il se pourrait aussi que cet envoi d'artisans dans la capitale lydienne ait été considéré comme un tribut envoyé par les établissements cariens.

Comme nous l'avons énoncé plus haut, nous ne possédons aucune information relative à l'identité de la mère de Crésus. Il se pourrait que celle-ci ait été originaire d'un centre carien important à l'Âge du Fer, peut-être, au vu de l'archéologie, Mylasa⁸¹² ou Pédasa⁸¹³.

Enfin, il existe une troisième hypothèse : Alyatte conclut un mariage inter-dynastique au début de son règne afin de consolider les liens entre la maison mermnade et les dynastes cariens. Mais pour une raison inconnue, le roi lydien mena tout de même une expédition contre la Carie en dépit des liens matrimoniaux.

⁸¹¹ C. RATTÉ 2009, p. 138.

⁸¹² Voir Annexe II, fiche 5.2.

⁸¹³ Voir Annexe II, fiche 5.3.

Pour résumer, trois solutions s'offrent à nous : soit Alyatte a mené une campagne contre la Carie au début de son règne et, à la suite de celle-ci, se serait lié à une princesse carienne et aurait imposé le versement d'un tribut de la part des Cariens ; soit le père de Crésus n'a pas mené de campagne contre les Cariens, mais aurait pris pour épouse une carienne afin de consolider les relations qui unissaient les souverains Mermnades aux dynastes de Carie ; ou bien Alyatte prit pour épouse une carienne au début de son règne, mais fit tout de même campagne en Carie pour une raison inconnue. Dans le premier cas, les maçons cariens présents à Sardes pourraient être considérés comme des prisonniers de guerre. Mais dans les trois cas, leur présence pourrait s'expliquer par le fait que le roi lydien engagea des maçons expérimentés et reconnus. De même, dans la première hypothèse, Alyatte aurait pu réclamer comme tribut un contingent carien dans son armée afin de mener campagne ; dans la deuxième et troisième, les Cariens auraient été envoyés, en cas de besoin, au roi lydien comme le veulent les accords d'hospitalité.

Un argument va cependant à l'encontre de la première hypothèse : l'épouse d'Alyatte était carienne. Or les mariages inter-dynastiques n'avaient lieu qu'entre personnes et familles de même rang afin, comme le souligne Hérodote,⁸¹⁴ de consolider des relations diplomatiques.⁸¹⁵ On sait qu'Alyatte prit comme épouse une princesse mède à la suite de la « bataille de l'éclipse »,⁸¹⁶ ainsi qu'une femme issue de l'aristocratie grecque plausiblement après sa campagne contre Milet.⁸¹⁷ Ces deux campagnes n'ayant livré aucun vainqueur, les belligérants ont donc conclu des accords en tant qu'égaux. Ainsi, il est fort peu vraisemblable qu'Alyatte ait pris pour épouse une femme d'un peuple soumis et subordonné à Sardes.⁸¹⁸ Notons qu'Hérodote emploie le terme *γυναικὸς* pour qualifier les épouses ionienne et carienne d'Alyatte. Il s'agit par conséquent d'épouses légitimes. Il est néanmoins possible que le père de Crésus ait eu des concubines (*παλλακαί*) et que parmi celles-ci se trouvaient des Cariennes, mais rien ne permet de le prouver.

L'hypothèse la plus plausible serait donc que le père de Crésus se soit lié à une carienne afin de fortifier les liens qui unissaient les Cariens aux Mermnades depuis Gygès.

⁸¹⁴ HÉRODOTE, I, 74 : « [...] sans de forts liens de parenté, les accords n'ont d'ordinaire ni force ni permanence [...] ».

⁸¹⁵ G. HERMAN 1987, p. 36-37 ; E. SCHEID-TISSIONIER 2007, p. 3.

⁸¹⁶ Voir *infra* et HÉRODOTE, I, 74.

⁸¹⁷ Voir *supra* et HÉRODOTE, I, 22.

⁸¹⁸ Sur les mariages inter-dynastiques dans l'Empire perse, voir P. BRIANT 1996, p. 34-35. Sur les mariages hittites : T. BRYCE 2002, p. 119-133.

Concernant Crésus, carien par sa mère et lydien par son père, il semble qu'il ait réussi à imposer sa domination sur la Carie comme le souligne Hérodote.⁸¹⁹ Comme le signale Alain Bresson,⁸²⁰ la pénétration en Carie était plus aisée par le nord depuis la vallée du Méandre que depuis la côte. C'est la raison pour laquelle les Lydiens (et à leur suite les Perses) ont pu facilement s'en rendre maîtres.

Il faut préciser que les sources sont muettes sur le mode et le moment de l'assujettissement des peuples « barbares » (non-grecs) par Crésus. Au vu de l'archéologie, la présence lydienne à l'intérieur des terres de Carie est formellement attestée. Sur le site d'Aphrodisias,⁸²¹ une inscription du V^e ou IV^e siècle ACN ainsi que des céramiques lydiennes datant de la première moitié du VI^e siècle ACN ont été mises au jour.⁸²²

Christopher Ratté ajoute que de la vaisselle lydienne devait être réalisée sur place (outre les imports provenant de Lydie). Dès lors, la présence d'artisans lydiens à Aphrodisias serait prouvée par les résultats issus de l'archéologie. L'inscription en langue et alphabet lydiens retrouvée sur le site pourrait provenir d'une pierre tombale, ce qui appuierait encore une fois la thèse de la présence de Lydiens à cet endroit ainsi qu'en Carie continentale.⁸²³ Vu la qualité de la céramique retrouvée sur l'acropole, les archéologues pensent que les Lydiens présents à Aphrodisias auraient été des membres de l'élite.⁸²⁴

Dans tous les cas, l'influence lydienne dans la région d'Aphrodisias continuera sous les Achéménides. Des tumulus de cette période ont été recensés et montrent une influence lydienne sur l'aristocratie locale qui voulait imiter celle de Sardes sous les Mermnades.⁸²⁵

Sur ces constatations, il semble qu'au VI^e siècle ACN, la Carie était effectivement tombée dans la sphère d'influence lydienne. Les Mermnades auraient assuré leur contrôle en s'appuyant sur l'aristocratie lydienne présente en Carie (comme à Aphrodisias) et les dynastes cariens à la tête de communautés fortifiées (comme à Mylasa et Pédasa).

⁸¹⁹ HÉRODOTE, I, 28-29.

⁸²⁰ A. BRESSON 2007, p. 212.

⁸²¹ Voir Annexe II, fiche 5.1 « Aphrodisias ».

⁸²² J. G. PEDLEY 1976, p. 96 ; C. RATTÉ 2009, p. 140 ; N. MAC SWEENEY 2011, p. 88, 175-176. Pour l'inscription en lydien : O. CARRUBA 1970, p. 195-196.

⁸²³ C. RATTÉ 2009, p. 140-141.

⁸²⁴ C. RATTÉ 2009, p. 140-141 ; N. MAC SWEENEY 2011, p. 177-178.

⁸²⁵ C'est l'hypothèse de Christopher Ratté qui préfère voir une imitation de l'aristocratie de la région d'Aphrodisias plutôt qu'une colonisation lydienne dans la région (idée de Olivier Henry). Voir C. RATTÉ 2009, p. 144-145.

Il est possible que l'installation d'aristocrates lydiens dans des centres cariens se soit réalisée dès le règne d'Alyatte, à la faveur des relations amicales que ce dernier entretenait avec les Cariens. Sous Crésus, l'ensemble des Cariens se serait peut-être soumis de son plein gré directement au nouveau roi lydien – de souche carienne – sans livrer le moindre combat. Soulignons que les fouilles archéologiques n'ont livré aucune trace de conflit.

Une fois dans le giron de Crésus, la Carie s'est vue imposer le versement d'un tribut à Sardes. Celui-ci devait sans doute être organisé et collecté par les dynastes locaux et les aristocrates lydiens présents dans les centres cariens. Tout comme les cités grecques,⁸²⁶ les Cariens devaient fournir, outre un tribut, des troupes militaires pour les nombreuses campagnes du dernier des Mermnades.

Sans doute des troupes cariennes se cachent-elles derrière le terme de ξεινικοί employé par Hérodote pour qualifier les troupes auxiliaires lors de la campagne de Crésus contre Cyrus.⁸²⁷ Comme nous l'avons vu, ce terme renvoie plutôt à des troupes étrangères plutôt qu'à des « mercenaires » (ἐπικούροι) engagés contre le versement d'une solde.

Notons qu'il est probable que Crésus connaissait la langue carienne et qu'il n'avait pas le besoin de recourir aux interprètes vraisemblablement présents à la cour de Sardes.⁸²⁸

b) L'Éolide et la Mysie

Comme nous l'avons développé dans notre chapitre liminaire, l'Éolide est la région située juste au nord de l'Ionie ; la Mysie se situe quant à elle au nord-est de l'Éolide.⁸²⁹ Toujours selon l'historien d'Halicarnasse,⁸³⁰ ces deux régions étaient tombées sous la coupe des Lydiens et se trouvaient sous la sujétion de Crésus.

⁸²⁶ Voir *supra*.

⁸²⁷ HÉRODOTE, I, 77.

⁸²⁸ A. HERDA 2013, p. 463.

⁸²⁹ Voir *supra* 1.2.4.

⁸³⁰ HÉRODOTE, I, 28-29.

Les sources écrites mentionnant le contrôle lydien sur ces régions d'Asie Mineure sont assez pauvres. Les seuls témoignages qui nous sont parvenus sont ceux d'Hérodote, déjà mentionnés ci-dessus, et le fragment 65 de Nicolas de Damas.⁸³¹

Ce dernier nous apprend que Crésus avait été gouverneur (*ἀρχων*) de la cité d'Adramytteion avant de monter sur le trône de Sardes.

Nous avons déjà traité du cas d'Adramytteion plus haut dans notre travail.⁸³² Nous avons vu que cette cité serait une fondation lydienne,⁸³³ son nom faisant probablement référence à Adramys, demi-frère d'Alyatte et oncle de Crésus.⁸³⁴ Nous avons vu qu'il est possible que Sadyatte ait placé son fils illégitime (*νόθος*) Adramys à la tête de la cité afin de surveiller les derniers Cimmériens qui s'étaient installés à Antandros et dont Alyatte achèvera l'expulsion.⁸³⁵

Le dynaste ou gouverneur (*ἀρχων*) à la tête d'Adramytteion devait sans doute veiller à la bonne administration de la région riche en minéraux aurifères dont les mines d'or (notamment Astyra, en Troade et Atarnée en Éolide)⁸³⁶ étaient probablement sous le contrôle royal.⁸³⁷

Cette région étant sensible, le dynaste à la tête de la cité provenait directement de la famille royale des Mermnades.

Plus au sud, la cité de Cymé aurait été en contact avec les Lydiens dès les Héraclides, dynastie ayant précédé les Mermnades. En effet, on apprend par Nicolas de Damas⁸³⁸ que le roi Ardys, fils d'Adyatte, aurait trouvé refuge à Cymé. Celui-ci régnait sur la Lydie conjointement avec son frère Cadys. Après l'assassinat de son frère par sa belle-sœur (avec le concours de son amant Sermos), Ardys fut chassé de Lydie. Toujours selon Nicolas de Damas, on apprend que Sermos, déclaré roi par l'ex-femme de Cadys, fut assassiné par un certain Kersès qui fut lui-même occis par un dénommé Thyessos. Ce dernier était le propriétaire de l'auberge (*καπηλεῖον*) Hermaiou-Thyessou. Celle-ci, plus tard, prit le nom d'Hermokapeleia.⁸³⁹

⁸³¹ NICOLAS DE DAMAS, F 65.

⁸³² Voir *supra* 2.3.

⁸³³ STRABON, XIII, 1, 65.

⁸³⁴ NICOLAS DE DAMAS, F 63.

⁸³⁵ HÉRODOTE, I, 16.

⁸³⁶ STRABON XIII, 1, 23 et XIV, 5, 28.

⁸³⁷ C. TALAMO 1979, p. 95 et 147 ; A. RAMAGE 2000, p. 20-23 et L. RUBINSTEIN 2004, p. 1038.

⁸³⁸ NICOLAS DE DAMAS, F 49.

⁸³⁹ Voir Annexe II, fiche 3.3 « Thyessos ».

Cymé, cité côtière, était la tête de pont d'une voie de communication reliant Sardes à la mer Égée en longeant le fleuve Hermos.⁸⁴⁰ Étant assez isolée du reste des cités grecques de l'Ionie à cause de la chaîne de l'Ida, Cymé s'est tournée vers l'est et a noué très tôt des contacts avec les Lydiens.⁸⁴¹ C'est sans doute afin d'avoir un accès à la mer que les Héraclides, déjà, avaient tissé des liens avec les autorités de Cymé. Sur base du récit de Nicolas de Damas, on peut émettre l'hypothèse que les Lydiens et Cyméens entretenaient des relations d'amitié et d'hospitalité (*ξενία*), raison pour laquelle Ardys est venu se réfugier sur le territoire de Cymé.

Cette relation d'hospitalité aurait perduré jusqu'à l'incorporation de la cité dans l'empire perse. En effet, on trouve chez Hérodote un indice de ces rapports entretenus entre les Lydiens et les autorités de Cymé, lorsqu'à la suite de la chute de Sardes, un certain Pactyès en charge du transport en Perse du trésor de Crésus tenta de soulever les Lydiens contre la nouvelle autorité perse.⁸⁴² Lorsqu'il apprit qu'une armée était en marche contre sa rébellion, Pactyès prit la fuite et se réfugia dans la cité d'Éolide. Une fois à l'intérieur de la cité, les Perses sommèrent les Cyméens de leur livrer Pactyès. Ces derniers, afin de savoir s'ils devaient effectivement accéder à leur demande, envoyèrent deux ambassades au sanctuaire des Branchides sur le territoire de Milet. Toutes deux conseillèrent aux Cyméens de remettre Pactyès aux nouveaux maîtres de Sardes. Cependant, ne désirant ni le livrer ni lui fournir un asile (ce qui aurait provoqué un siège des Perses), les Cyméens envoyèrent Pactyès à Mytilène sur l'île de Lesbos.⁸⁴³

Si les Branchides ont enjoint les Cyméens de livrer Pactyès au général perse Mazarès, c'est que la cité de Milet avait conclu un accord (*ὅρκιον*) sous forme de serments avec Cyrus. Cette dernière ne désirait pas mettre à mal ces accords et se voir assiégée par les troupes perses.⁸⁴⁴ De plus, comme le souligne Pierre Briant,⁸⁴⁵ il semble que Cyrus fut désireux d'entretenir de bonnes relations avec le sanctuaire (comme l'avait fait Crésus avant lui), comme il le fera également avec le sanctuaire d'Aulai près de Magnésie du Méandre dont un document de l'époque de Darius (ML 12) rappelle les bienfaits de ses ancêtres envers le sanctuaire.

⁸⁴⁰ Voir *supra* 1.2.5. G. A RADET 1893, p. 108 ; J. M. BALCER 1984, p. 39 ; C. H. ROOSEVELT 2009, p. 40.

⁸⁴¹ J. M. BALCER 1984, p. 39 et 83.

⁸⁴² HÉRODOTE, I, 153-161.

⁸⁴³ HÉRODOTE, I, 160.

⁸⁴⁴ HÉRODOTE, I, 141.

⁸⁴⁵ P. BRIANT 1996, p. 47-48.

Comme dit plus haut, il apparaît que la raison pour laquelle Pactyès se réfugia à Cymé est que les Lydiens et les autorités de Cymé⁸⁴⁶ entretenaient des liens d'hospitalité. C'est aussi en raison des liens d'hospitalité entre les Lydiens et les autorités de Cymé que les Cyméens refusèrent de livrer leur suppliant (*τὸν ικέτην*) et préférèrent l'envoyer à Mytilène.

Ces liens tissés dès l'époque des Héraclides devaient probablement permettre aux Lydiens d'avoir un accès direct à la mer. En effet, Cymé était dès le VIII^e siècle ACN une cité majeure d'Éolide.⁸⁴⁷

Les fouilles entreprises entre 2001 et 2011 par les archéologues italiens de l'Università della Calabria ont permis de révéler de nombreux tessons de céramiques de Corinthe, d'Eubée, de Samos et de Chios des VIII^e et VII^e siècles ACN. Ces importations traduisent un intense trafic maritime entre Cymé et le reste de l'Égée à cette période.⁸⁴⁸

Avec cet accès à la mer, les Lydiens entendaient bénéficier des réseaux commerciaux de Cymé en Égée mais aussi de ceux de ses colonies (la cité était également la métropole de Sidé en Pamphylie, de Kébréné en Troade, et d'Ainos en Thrace). Sans oublier que le commerce de métal, peaux, métaux transformés (orfèvrerie), céramiques (avec contenant) et produits issus de l'agriculture était pratiqué à Cymé.⁸⁴⁹

Cette atmosphère propice au commerce et aux échanges aurait encouragé les Lydiens à se nouer d'amitié avec les Cyméens, dès les Héraclides. Sous les Mermnades, des échanges furent toujours réalisés, comme en témoignent des *lydions* datant du VII^e et VI^e siècles ACN qui furent retrouvés dans les nécropoles de Cymé.⁸⁵⁰

⁸⁴⁶ Peut-être un tyran (aisymnète). Voir le fragment d'Aristote de sa *Constitution de Cymé* : ARISTOTE, Fragment 524 (V. Rose). Voir notamment J. LABARBE 1971, p. 500.

⁸⁴⁷ Voir Annexe II, fiche 3.5 « Cymé ».

⁸⁴⁸ A. LA MARCA et S. MANCUSO 2013 ; L. A. SCAZOTTA HÖRICHT 2012, p. 19-39 ; 2014, p. 118.

⁸⁴⁹ A. MELE 2004, p. 27-32 ; 2005 ; L. A. SCAZOTTA HÖRICHT 2014, p. 118.

⁸⁵⁰ A. LA MARCA et S. MANCUSO 2013, p. 23.

Lors du règne de Crésus, il semble que la cité soit tombée dans l'escarcelle lydienne et qu'elle ait dû payer un tribut au roi lydien. Hérodote ne fait aucune exception parmi les Éoliens lorsqu'il mentionne les peuples soumis à Sardes.⁸⁵¹ Cependant, le moment où la cité tomba dans le giron lydien nous est totalement inconnu. Au vu de l'archéologie, Cymé ne possédait pas de murs d'enceinte au VI^e siècle ACN.⁸⁵² De même, Hérodote ne fait pas mention d'un mur de fortification protégeant la cité lorsqu'il traite du sort réservé à Pactyès.⁸⁵³ De plus, l'archéologie n'a livré aucune trace de siège ou de conflit aux abords de la cité. Il semblerait donc que Cymé soit tombée dans la sphère d'influence lydienne sans la moindre violence.

Il est possible que Cymé se soit livrée de son propre gré aux rois lydiens, probablement sous Crésus, et que ce dernier n'ait pas eu le besoin de dénoncer formellement les accords de *ξενία* qui avaient été noués entre les autorités de Cymé et ses prédécesseurs, un peu comme ce fut le cas à Milet. Une fois que la cité fut entrée dans la zone d'influence lydienne, le souverain mermnade lui imposa le paiement d'un tribut à l'instar des autres cités grecques de la côte égéenne. En agissant ainsi, les Cyméens entendaient peut-être éviter à leur cité de subir une attaque lydienne.

Concernant les autres cités d'Éolide déjà répertoriées dans notre chapitre liminaire (Aigai, Larisa et Pergame), il faut savoir qu'elles ne sont pas mentionnées explicitement dans les sources littéraires comme faisant partie de l'empire lydien. Cependant, comme évoqué plus haut, Hérodote ne cite aucune exception lorsqu'il déclare que Crésus avait soumis les Éoliens et les Mysiens.⁸⁵⁴

Ainsi, ces cités actives durant la période archaïque devaient faire également partie de la sphère d'influence lydienne avant que Sardes ne tombe entre les mains des Perses.

⁸⁵¹ HÉRODOTE, I, 6 et 28-29.

⁸⁵² Voir L. RUBINSTEIN 2004, p. 1044 ; A. MELE 2004 ; A. MELE 2005 ; A. LA MARCA et S. MANCUSO 2013 ; et Annexe II, fiche 3.5.

⁸⁵³ HÉRODOTE, I, 160.

⁸⁵⁴ HÉRODOTE, I, 6 et 28-29.

À Pergame, les fouilles ont livré des traces de la période archaïque,⁸⁵⁵ et notamment des inscriptions en lydien.⁸⁵⁶ La cité aurait donc abrité une population lydienne ou lydophone, ce qui tendrait à prouver que la cité était bel et bien tombée dans le giron de Sardes. Cependant, tout comme à Larisa et Aigai, les fouilles archéologiques de Pergame n'ont livré aucun indice d'un quelconque siège ou lutte armée entre la population de ces cités et les Lydiens.⁸⁵⁷ Ces derniers auraient donc imposé leur domination de manière pacifique.

c) La Troade

Commençons tout d'abord par souligner que les sources anciennes qui témoignent de contacts entre la Troade et les Lydiens sont, comme pour l'Éolide et la Mysie, assez ténues. En réalité, seul Strabon, au I^{er} siècle ACN, nous apporte des détails sur cette région sous le règne des Mermnades.

Selon lui, cette zone semble être tombée très tôt dans l'escarcelle lydienne. L'auteur nous transmet que :

« Ἀβυδος δὲ Μιλησίων ἐστὶ κτίσμα ἐπιτρέψαντος Γύγου τοῦ Λυδῶν βασιλέως· ἦν γάρ ἐπ' ἐκείνῳ τὰ χωρία καὶ ἡ Τρωὰς ἄπασα, ὃνομάζεται δὲ καὶ ἀκρωτήριόν τι πρὸς Δαρδάνῳ Γύγας. » ⁸⁵⁸	« Abydos est une fondation des Milésiens avec l'accord de Gygès, roi de Lydie. En effet, toute cette région et l'ensemble de la Troade, était sous son contrôle. Un cap, proche de Dardanos, est aussi nommé selon son nom. »
(Édition de S. RADT)	(Traduction de l'auteur)

Ainsi, selon cet auteur, l'ensemble de la Troade était passé sous contrôle lydien dès le règne du premier Mermnade.

⁸⁵⁵ Voir Annexe II, fiche 3.2 « Pergame ».

⁸⁵⁶ C. H. ROOSEVELT 2009, p. 259. Sur cette inscription, voir R. GUSMANI 1986.

⁸⁵⁷ Voir Annexe II, fiches 3.4 « Aigai » et 3.6 « Larisa sur l'Hermos ».

⁸⁵⁸ STRABON, XIII, 1, 22.

Strabon nous apprend également que près de Cyzique, sur la montagne de Térée, les rois lydiens et perses par la suite possédaient un parc pour la chasse (θήρα).⁸⁵⁹ De plus, il nous transmet que Thébé avait vu l'arrivée de colons lydiens, lorsque les Cimmériens (qu'il nomme Trères) et les Phrygiens s'accaparaient respectivement la région d'Abydos et celle de Cyzique :

<p>« Τότε μὲν οὖν τοιαῦτα ὑπῆρχεν, ὕστερον δὲ ἡκολούθησαν μεταβολαὶ παντοῖαι. Τὰ μὲν γὰρ περὶ Κύζικον Φρύγες ἐπώκησαν ἔως Πρακτίου, τὰ δὲ περὶ Ἀβυδον Θρῆκες· ἔτι δὲ πρότερον τούτων ἀμφοῦν Βέβρυκες καὶ Δρύοπες· τὰ δέ ἐξῆς Τρῆρες, καὶ οὗτοι Θρῆκες· τὸ δὲ Θήβης πεδίον Λυδοί, οἱ τότε Μήονες. »⁸⁶⁰</p> <p>(Édition de S. RADT)</p>	<p>« Elle était la division de la Troade (au temps d'Homère) ; mais plus tard différents évènements survinrent, qui changèrent complètement l'état politique du pays. Les Phrygiens envahirent le territoire de Cyzique jusqu'au Practius, et les Thraces le territoire d'Abydos, succédant les uns et les autres à des envahisseurs plus anciens, aux Bébryces, aux Dryopes ; d'autres Thraces, connus sous le nom de Trères, occupèrent de même le pays qui fait suite à Abydos ; enfin la plaine de Thébé reçut des colons lydiens (ou, comme on disait alors, méoniens). »</p> <p>(Traduction de A. TARDIEU)</p>
--	--

Pour Ilion, certains érudits ont cru voir dans le témoignage de Strabon⁸⁶¹ la présence d'une garnison lydienne.⁸⁶² En réalité, ceux-ci se basaient sur l'analogie avec le passage du même auteur relatant le déplacement de population qu'aurait opéré Crésus à

⁸⁵⁹ STRABON, XIII, 1, 17 : Τὸ δὲ Τηρείνης ὄρος οἱ μὲν τὰ ἐν Πειρωσσῷ ὄρη φασὶν ἄ ἔχουσιν οἱ Κυζικηνοὶ τῇ Ζελείᾳ προσεχῆ, ἐν οἷς βασιλικὴ θήρα κατεσκεύαστο τοῖς Λυδοῖς, καὶ Πέρσαις ὕστερον, « Pour ce qui est de la montagne de Térée, les uns la reconnaissent dans cette suite de hauteurs du canton de Pirossos, voisines de Zélia, mais dépendantes du territoire de Cyzique, où les rois de Lydie, et plus tard ceux de Perse, entretenaient un parc pour leurs chasses » (A. TARDIEU).

⁸⁶⁰ STRABON, XIII, 1, 8.

⁸⁶¹ STRABON, XIII, 1, 25 : Καὶ ἄλλοι δὲ ιστοροῦσι πλείους μεταβεβληκέναι τόπους τὴν πόλιν, ὕστατα δέ ἐνταῦθα συμμεῖναι κατὰ Κροῖσον μάλιστα. Τὰς δὴ τοιαύτας μεταβάσεις εἰς τὰ κάτω μέρη τὰς τότε συμβαινούσας ὑπολαμβάνω καὶ βίων καὶ πολιτειῶν ὑπογράφειν διαφοράς, « Ajoutons qu'au dire de maint historien, Ilion se serait déplacée plus d'une fois avant de se fixer (vers l'époque de Crésus à peu près) dans les lieux qu'elle occupe aujourd'hui. Or, je le répète, à chacun de ces déplacements, qui, partant des lieux hauts, entraînaient les populations vers la plaine, correspondait probablement un changement marqué dans le genre de vie de ces populations et dans leur gouvernement » (A. TARDIEU).

⁸⁶² Notamment G. A. RADET 1893, p. 213 ; B. VERGNAUD 2012, p. 289.

Éphèse.⁸⁶³ Or nous avons vu plus haut que ce passage ne trouvait aucune confirmation d'un point de vue archéologique.

À Ilion, la même constatation s'impose : rien ne permet d'avancer l'idée que la population fut délogée par Crésus pour s'installer en contrebas de l'acropole. Rien ne permet donc de penser que, selon les dires de Strabon, des garnisons lydiennes s'étaient installées à Ilion ainsi qu'à Éphèse. Seuls quelques fragments de céramiques lydiennes ont été retrouvés sur le site de l'antique Troie.⁸⁶⁴

En réalité, à en croire l'archéologie, seul le site d'Ilion semble avoir été prospère dès le VIII^e siècle ACN.⁸⁶⁵ Malgré une période de déclin (dû à la destruction partielle du site lors d'un tremblement de terre) entre *ca.* 650 et 625 ACN, Ilion s'est de nouveau développée dès cette date. Elle a ainsi vu la reconstruction de ses lieux de culte et le développement de liens étroits avec la colonie athénienne de Sigée.⁸⁶⁶ Concernant les autres sites repris dans les fiches en Annexes II, il apparaît que ceux-ci ne se développèrent et se fortifièrent qu'entre le VII^e et VI^e siècles ACN.

Ainsi, sur base du témoignage de Strabon mentionnant la présence des Cimmériens en Troade, il se pourrait que cette région, à la suite du déferlement de cette peuplade nomade aux VII^e et VI^e siècles et la chute du royaume de Phrygie, ait vu la présence croissante de Lydiens venus s'installer dans cette zone. Par conséquent, les Lydiens auraient profité du vide laissé par les Cimmériens et auraient occupé⁸⁶⁷ la Troade sans livrer le moindre conflit.

Cependant, force est de constater que les fouilles archéologiques n'ont livré aucun matériel lydien dans cette partie de l'Anatolie. Il est vrai que pour la plupart des sites, les vestiges de l'époque archaïque sont assez pauvres. Dès lors, il est difficile de s'appuyer essentiellement sur l'archéologie pour confirmer ou compléter les informations issues des sources anciennes.

Si l'on revient aux propos d'Hérodote, ceux-ci ne mentionnent pas explicitement la Troade comme région soumise à Crésus.⁸⁶⁸ Le père de l'Histoire déclare que le fils d'Alyatte tenait en sa sujétion tous les peuples en deçà du fleuve Halys, notamment les

⁸⁶³ STRABON, XIV, 1, 21.

⁸⁶⁴ C. B. ROSE 2013, p. 52.

⁸⁶⁵ Voir Annexe II, fiche 2.2 « Ilion ».

⁸⁶⁶ C. B. ROSE 2013, p. 53-59 et C. C. ASLAN et E. PERNICKA 2013, p. 39.

⁸⁶⁷ STRABON, XIII, 1, 8.

⁸⁶⁸ HÉRODOTE, I, 28-29.

Éoliens et Ioniens. Or, il semble que des Éoliens en provenance de Lesbos et des Ioniens de Milet s'étaient installés en Troade. En effet, Strabon rapporte qu'Assos aurait été fondée par Méthymne et qu'Hellanikos la qualifie d'éolienne, au même titre que Gargara et Lamponia.⁸⁶⁹ À Ilion, un chapiteau de type éolique a été révélé.⁸⁷⁰

Il apparaît donc que cette zone était occupée par les Éoliens et Ioniens,⁸⁷¹ ainsi que par des colons lydiens venus s'installer après l'arrivée des Cimmériens et la chute du royaume phrygien qui contrôlait une partie de cette région. Ainsi, sans nommer formellement la Troade, Hérodote laisse entendre que celle-ci était également passée sous domination lydienne.

À croire Aristote,⁸⁷² c'est à Antandros, dans le sud de la Troade, que les Cimmériens s'installèrent, pendant cent ans, avant d'être chassés définitivement de l'Anatolie par Alyatte.⁸⁷³ Cependant, il n'existe pour le moment aucune preuve archéologique de leur présence,⁸⁷⁴ les sources littéraires étant les seuls témoignages de la présence cimmérienne en Troade.

Vu l'absence de preuves archéologiques formelles de la présence lydienne dans cette région, nous devons par conséquent nous tourner vers les sources littéraires. Comme remarqué ci-dessus, il semble que cette zone de l'Anatolie ait vu la présence de Lydiens dès le VII^e siècle ACN, à la suite du déferlement des Cimmériens et la chute du royaume de Midas. C'est sans doute pour cette raison que Strabon qualifie l'ensemble de la région comme étant sous la domination de Gygès. Pour le reste, la Troade est restée assez isolée, notamment en raison de la barrière naturelle de l'Ida qui la sépare de la Mysie et de l'Éolide.⁸⁷⁵ Par conséquent, tout comme la Carie, les liens entre les différents établissements de Troade et les rois mermnades sont assez difficiles à tirer au clair.

⁸⁶⁹ STRABON, XIII, 1, 58 : Φησὶ δὲ Μυρσίλος Μηθυμναίων κτίσμα εἶναι τὴν Ἀσσον, Ἐλλάνικός τε καὶ Αιολίδα φησίν, ὥσπερ καὶ τὰ Γάργαρα καὶ ἡ Λαμπωνία Αιολέων, « Suivant Myrsile, Assos aurait été fondée par les Méthymnénens. Hellanicus la qualifie en outre de ville aeolienne, au même titre que Gargara et que Lamponia » (A. TARDIEU).

⁸⁷⁰ S. MITCHELL 2004, p. 1009 ; C. B. ROSE 2006, p. 189-190 ; B. VERGNAUD 2012, p. 237.

⁸⁷¹ S. MITCHELL 2004, p. 1000.

⁸⁷² ARISTOTE, fragment 478 = ÉTIENNE DE BYZANCE, s.v. Ἀντανδρος ; PLINE L'ANCIEN, Histoire naturelle, V, 32.

⁸⁷³ HÉRODOTE, I, 16.

⁸⁷⁴ Excepté un niveau de destruction de la ville daté de la première moitié du VI^e siècle ACN, qui, pour les archéologues, pourrait être lié à l'expulsion des Cimmériens de la ville. Voir « Yolüstü Açması », in ANTANDROS KAZI BAŞKANLIĞI, ANTANDROS. *Antik Kenti Kazıları*, [en ligne], <http://antandros.org/sectors/yolustu.html>. (Page consultée le 22 février 2017)

⁸⁷⁵ B. VERGNAUD 2012, p. 295-296.

Toujours à lire Strabon, les Mermnades devaient tirer profit des gisements aurifères d'Astyra,⁸⁷⁶ à proximité d'Abydos. Mais cette hypothèse n'est fondée que sur le témoignage du géographe qui mentionne la présence de mines d'or dans cette zone (celles-ci étaient la source des richesses du roi Priam) et le fait que Gygès était le maître de toute la Troade.⁸⁷⁷

Rien ne prouve archéologiquement que les Lydiens tiraient réellement profit des sources de métal précieux d'Astyra de Troade mais, selon Strabon encore, il est vraisemblable que les Mermnades pouvaient avoir montré quelque intérêt pour cette source de minerai tout comme ils le feront à Atarnée, Pergame et sur le Tmole en Éolide et en Lydie.⁸⁷⁸

Il semble que malgré l'isolement dont bénéficiait la Troade, les rois de Lydie aient pu intervenir de manière sporadique dans la région : Crésus a détruit la ville de Sidène sur le Granique où s'était réfugié le tyran Glaucias,⁸⁷⁹ à proximité même de Cyzique où les rois lydiens auraient eu un parc pour la chasse.⁸⁸⁰ La fin du royaume phrygien, sous les coups des raids cimmériens, qui devait contrôler la région⁸⁸¹ a pu favoriser l'arrivée des Lydiens dans cette zone peu après la chute de Gordion.

Grâce à son isolement, il semble que cette région ait bénéficié d'une liberté plus grande que l'Ionie où les cités ionniennes se sont retrouvées en contact direct avec les Lydiens.

Au vu des résultats des fouilles archéologiques des différents sites de Troade, seule Ilion semble avoir acquis une certaine importance dès le VIII^e siècle ACN. Il est donc possible que les Mermnades aient tissés des liens avec cette cité afin, notamment, de pouvoir tirer profit des mines d'Astyra. Cependant, la nature même des liens entre les rois lydiens et Ilion nous échappe totalement.

⁸⁷⁶ STRABON, XIV, 5, 28.

⁸⁷⁷ STRABON, XIII, 1, 22.

⁸⁷⁸ STRABON, XIV, 5, 28.

⁸⁷⁹ STRABON, XIII, 1, 42.

⁸⁸⁰ STRABON, XIII, 1, 17.

⁸⁸¹ STRABON, XIII, 1, 8.

La relation entre Lampsaque et Crésus est un peu mieux connue. À lire Hérodote,⁸⁸² lors d'un conflit opposant Miltiade l'Ancien et la cité de Lampsaque (colonie phocéenne et milésienne),⁸⁸³ Crésus aurait sommé les Lampsaquéens de libérer Miltiade qu'ils avaient capturé en les menaçant de raser la ville.

Ce passage qui serait un récit de propagande philaïde contiendrait néanmoins des éléments historiques :⁸⁸⁴ il serait ainsi possible que Crésus ait tissé des liens d'hospitalité avec Miltiade, tyran en Chersonèse, afin d'avoir accès aux mines aurifères de Thrace.⁸⁸⁵ On le voit, les rois lydiens n'intervinrent que sporadiquement dans les affaires de Troade.

Sous Crésus, si l'on suit les propos d'Hérodote,⁸⁸⁶ les Ioniens et Éoliens d'Asie durent fournir un tribut à Sardes. Il faut toutefois noter que la méthode de soumission de ces cités à l'autorité de Sardes nous est totalement inconnue. Il est probable que les différents établissements de Troade qui voyaient la présence de Lydiens déjà depuis le VII^e siècle ACN aient livré de leur propre gré des dons gracieux à Crésus. Ce qui a pu passer par la suite, aux yeux des Grecs et d'Hérodote, comme étant le versement d'un tribut. Les dons envoyés à Sardes devaient sans doute être, entre autres, des dons en or, en raison de la présence des mines aurifères dans la région.

Il est également possible que cette zone était administrée par les Lydiens depuis deux centres. D'une part le sud de la Troade avec les établissements de Gargara, Antandros, Assos et Lamponeia installés au sud de l'Ida et sur le golfe d'Edremit devait être contrôlé depuis Adramytteion (dont Crésus sera le gouverneur) ;⁸⁸⁷ d'autre part, l'ensemble de la côte égéenne et des rives de l'Hellespont avec les sites d'Achilléon, Abydos et Neandreia devait être administré depuis Ilion. Ce dernier centre devait ainsi s'assurer de la bonne extraction du minerai d'or des mines situées à proximité.

Pour la zone située entre la face nord de l'Ida et le sud de la chaîne de montagne à l'est d'Abydos, c'est-à-dire la vallée du Granique, celle-ci devait être probablement sous le contrôle des Lydiens puisque c'est dans cet espace que l'on voit des actions de Crésus dès le début de son règne.

⁸⁸² HÉRODOTE, V, 37-38.

⁸⁸³ C. B. ROSE 2008, p. 415 et F. MAFFRE 2006, p. 140-141.

⁸⁸⁴ A. DUPLOUY 1999, p. 20.

⁸⁸⁵ A. DUPLOUY 1999, p. 20, note 46 et M. M. AUSTIN 1990, p. 295.

⁸⁸⁶ HÉRODOTE, I, 6.

⁸⁸⁷ NICOLAS DE DAMAS F 65.

On le voit, les liens entre cette région d'Anatolie et le royaume mermnade sont très difficiles à cerner. Les zones côtières, avec les établissements ioniens et éoliens, devaient probablement être administrées depuis Ilion et Adramytteion ; la vallée du Granique, beaucoup moins peuplée, devait être sous la coupe des Lydiens qui y intervinrent de manière ponctuelle.

3.1.3 En résumé

Cet examen des campagnes militaires lydiennes contre les établissements de la côte égéenne d'Asie Mineure montre combien ceux-ci doivent être étudiés au cas par cas. De même, on constate que chaque cité noua des liens singuliers avec les rois mermnades à l'issue de conflits, ou non.

Pour l'Ionie, il est probable qu'Éphèse ne subit aucun siège de la part de Crésus, mais que la cité se livra au roi lydien sans combattre. Une fois tombée dans l'escarcelle lydienne, les Éphésiens durent livrer un tribut à Sardes contrairement à la situation en place sous les règnes des précédents Mermnades, durant lesquels les relations entre la cité ionienne et les rois lydiens étaient amicales. À la suite de la soumission de la cité, les Lydiens pouvaient bénéficier des réseaux commerciaux maritimes d'Éphèse, tandis que de son côté la cité pouvait tirer profit des voies terrestres commerciales. Il apparaît que si Crésus finança en partie la reconstruction de l'Artémision, c'était probablement afin de réaffirmer le caractère anatolien du sanctuaire qui voyait la présence grecque de plus en plus prégnante.

Milet, de son côté, dut subir une longue guerre contre Sadyatte et Alyatte. Il est par ailleurs vraisemblable que celle-ci, contrairement à ce que déclare Hérodote, ne dura pas douze années. À la suite de ce conflit, Thrasybule de Milet ainsi qu'Alyatte conclurent des accords d'hospitalité avec l'obligation pour la cité d'envoyer des contingents militaires au père de Crésus en cas de besoin (*ξενία καὶ συμμαχία*). Tout comme avec Éphèse, ces accords permettaient à Sardes de bénéficier des réseaux commerciaux de Milet qui, pour sa part, entendait exploiter les routes commerciales terrestres du continent. Sans doute ces accords ne furent-ils jamais dénoncés par Crésus, mais les dons à titre gracieux de grains à Sardes furent interprétés par les Grecs de l'époque comme une forme de tribut. Cependant, afin de ménager la cité, Crésus envoya de nombreuses offrandes au sanctuaire

des Branchides. Il est possible également que lorsque Milet conclut un accord sous forme de serment avec Cyrus, avant la soumission de l'Ionie par Harpage, c'était pour revenir à la situation telle qu'elle était sous Crésus, voire même sous Alyatte.

Pour Smyrne, pour laquelle on possède une confirmation archéologique du siège entrepris par Alyatte aux environs de 600 ACN, il appert que la cité entretenait des relations cordiales (*ξενία* ?) avec les Lydiens jusqu'au raid du père de Crésus. Une fois sous contrôle lydien, il semble que la cité ne dut livrer un tribut à Sardes qu'à partir du règne de Crésus. De plus, la présence de tumulus aux alentours de la cité pourrait être un indice du contrôle lydien sur la cité avec l'installation sur place d'un dynaste qui aurait occupé le poste de gouverneur fidèle à l'autorité de Sardes.

D'après notre analyse, il apparaît que la cité de Colophon vit son oligarchie réduite à néant par Alyatte. Le père de Crésus entendait exterminer la cavalerie colophonienne, qu'il voyait peut-être comme rivale de la sienne, et avec laquelle il entretenait probablement auparavant des liens d'hospitalité avec l'obligation pour la cité d'envoyer sa cavalerie au roi lydien lorsqu'il en exprimait la nécessité (*ξενία καὶ συμμαχία*). Quoi qu'il en soit, il semble que la cité de Colophon eut subséquemment à sa tête un tyran dont l'identité est toujours sujette à discussion.

Clazomènes réussit à tenir Alyatte en échec. À la suite de ce conflit, le Mermnade ainsi que la cité auraient conclu des liens d'hospitalité (*ξενία*), ce qu'attesterait la présence d'un grand nombre de céramiques lydiennes à cet endroit, de même que les tumulus proches de la place. Priène, de son côté, s'avère être passée sous contrôle lydien dès les raids de Gyges. Toujours est-il que ces deux cités ainsi que le reste des cités ionniennes du continent ont dû livrer tribut à Crésus.

En ce qui concerne les Insulaires, certaines cités comme Samos et Chios ont pour leur part probablement tissé des liens de *ξενία* avec le dernier roi lydien. Sans doute est-ce parce que Crésus entendait bénéficier de leurs réseaux commerciaux de même que de leur présence active à l'emporion de Naucratis. À l'instar des cités grecques du continent, Samos et Chios entendaient tirer parti du réseau routier de l'intérieur du continent contrôlé par Sardes.

Il est probable que les Cariens aient entretenus des relations amicales avec les Mermnades depuis le règne de Gygès. Cela serait, par ailleurs, pour cette raison qu’Alyatte prit, entre autres, une carienne comme épouse. Jusqu’à Crésus, comme pour l’Ionie, les Cariens ne devaient pas livrer de tribut à Sardes. Il est possible que ceux-ci se soumirent de leur plein gré au dernier roi lydien, lui-même de souche carienne. En tout cas, l’archéologie a démontré la présence de Cariens à Sardes durant les règnes d’Alyatte et Crésus, de même que la présence lydienne en Carie, notamment à Aphrodisias. Pour l’organisation de cette région, il est plausible que les rois lydiens se soient appuyés sur les élites locales, voire sur les aristocrates lydiens venus s’installer en Carie.

En Mysie et en Éolide, nous avons vu qu’Adramytteion avait à sa tête un gouverneur lydien, notamment Crésus avant sa montée sur le trône, probablement afin de contrôler ce secteur sensible à proximité des mines aurifères de la région. La cité de Cymé, dès les Héraclides, avait tissé des liens de *ξενία* avec les rois lydiens. Cette relation d’amitié était bénéfique pour les deux parties : Sardes avait un accès à la mer débouché pour ses marchandises, tandis que Cymé pouvait tirer profit des voies commerciales terrestres. Sous Crésus, la cité dut se soumettre, peut-être volontairement, et livrer tribut au roi lydien. Nous ne possédons aucune information concernant le reste des cités éoliennes et mysiennes. Toujours est-il que ces dernières durent, elles aussi, envoyer un tribut à Sardes. Étant donné que les résultats des fouilles archéologiques ne montrent aucune trace de conflit, peut-être ces cités se soumirent-elles pacifiquement au dernier roi mermnade.

Enfin, d’après notre étude, il est possible que la Troade ait vu l’installation progressive de Lydiens dans la région, suite à la chute du royaume phrygien et des invasions cimmériennes. Cette région assez reculée n’aurait vu jusque là que sporadiquement des interventions lydiennes. Peuplée de Grecs éoliens et ioniens, la Troade dut sans doute également livrer un tribut à Crésus. Quoi qu’il en soit, il est probable que la région ait été administrée par les Lydiens depuis deux centres : Ilion et Adramytteion, à la frontière avec l’Éolide.

Malgré le caractère singulier de chacune des relations nouées entre ces différents établissements et les autorités de Sardes, un constat général peut néanmoins être établi. Il appert que l’ensemble des établissements de la côte égéenne d’Asie Mineure entretenait des relations cordiales avec les rois lydiens jusqu’au règne d’Alyatte. Malgré les campagnes militaires du père de Crésus contre Smyrne et la guerre contre Milet (sans oublier l’éradiation de l’aristocratie de Colophon), ces cités continuèrent à nouer des liens

d'hospitalité avec Alyatte. Ces relations devaient probablement consister en un échange de métal et de grains et présenter un bénéfice pour les voies commerciales des deux parties. Sous Crésus, ces relations cordiales vont se muer en une soumission de l'ensemble des établissements. Celle-ci se fera apparemment de manière pacifique par endroits, et violente en d'autres, comme ce fut le cas pour la cité d'Éphèse par exemple. Ainsi, les dons gracieux de grains et de contingents armés liés aux liens amicaux en application sous Alyatte devinrent exigés par Crésus et passèrent dès lors aux yeux des Grecs comme une sorte de tribut.

Quoi qu'il en soit, il est difficile d'établir en détail le type de relations qu'entretenaient les Mermnades, et plus précisément Alyatte et Crésus, avec chacun des établissements de la côte occidentale de l'Asie Mineure. En effet, il est impossible d'arriver à une description précise vu le manque d'informations résultant du faible nombre de sources anciennes tant littéraires, qu'épigraphiques ou archéologiques à notre disposition, d'autant plus que les témoignages d'auteurs anciens se concentrent davantage sur les cités ionniennes.

3.2 Les liens diplomatiques avec la Grèce continentale

3.2.1 Généralités : deux dossiers à exploiter

À proximité directe de l'ensemble du monde grec de la côte égéenne d'Asie Mineure, le royaume de Lydie a pu, par l'intermédiaire de celle-ci, entrer en contact avec la Grèce continentale plus lointaine et plus difficile d'accès pour un royaume essentiellement « continental ».

Selon Hérodote et plus tard Nicolas de Damas,⁸⁸⁸ Gygès, le premier des Mermnades, avait déjà entretenu des liens avec le sanctuaire panhellénique de Delphes. Ce dernier avait par ailleurs, en quelque sorte, confirmé par un oracle le roi lydien sur le trône au lendemain de son coup d'État. À la suite de cette prise de position de Delphes en sa faveur, Gygès consacra (le premier des Barbares après le Phrygien Midas, qui avait offert son trône de justice)⁸⁸⁹ au célèbre sanctuaire phocidien de nombreuses offrandes en or et en argent. Selon Hérodote,⁸⁹⁰ les six cratères en or offerts par l'ancêtre de Crésus se trouvaient, de son temps, dans le trésor des Corinthiens (il tient à préciser que ce trésor est en réalité celui de Cypselos, fils d'Étion).

À l'instar de Gygès, les deux derniers mermnades Alyatte et Crésus sont entrés,⁸⁹¹ eux aussi, en relation avec des communautés de la Grèce continentale. Ainsi, selon Hérodote,⁸⁹² Alyatte aurait envoyé des offrandes au sanctuaire de Delphes et par ailleurs, il aurait entretenu des contacts avec la cité de Corinthe. De même, Crésus aurait envoyé de nombreuses offrandes à Delphes (dont une partie se situait dans le trésor des Corinthiens), et aurait conclu une alliance avec les Spartiates.⁸⁹³

⁸⁸⁸ HÉRODOTE, I, 13 ; NICOLAS DE DAMAS F 47.

⁸⁸⁹ HÉRODOTE, I, 14. Concernant ce trône, les archéologues Keith DeVries et Charles Brian Rose pensent avoir identifié une partie décorative en ivoire de celui-ci. Celle-ci avait été retrouvée par Pierre Amandry sous la Voie sacrée du sanctuaire de Delphes, à proximité du trésor des Corinthiens. Ils rattachent cette pièce de meuble de style phrygien (probablement un support d'accoudoir) au fameux trône de Midas mentionné par Hérodote. Le roi Midas connu des sources grecques est à dater de la fin du VIII^e siècle (717-709 ACN), et cela correspondrait au style artistique de la pièce en ivoire. Voir K. DEVRIES et C. B. ROSE 2012, p. 189-200. Sur les raisons de la présence de cette offrande phrygienne à Delphes et son hypothétique lien avec Midas, voir P. KAPLAN 2007, p. 130-150 ; F. GAZZANO 2014, p. 127.

⁸⁹⁰ HÉRODOTE, I, 14.

⁸⁹¹ Aucune information n'est disponible concernant les règnes d'Ardys et de Sadyatte.

⁸⁹² Offrandes à Delphes : HÉRODOTE, I, 25 ; liens avec Corinthe : HÉRODOTE, III, 48.

⁸⁹³ Offrandes à Delphes : HÉRODOTE, I, 50-51 ; l'alliance avec Sparte et ses préparatifs : HÉRODOTE, I, 53-70.

3.2.2 Alyatte : ses liens avec Périandre de Corinthe

Dans le livre III d'Hérodote,⁸⁹⁴ mention est faite d'une expédition de Sparte contre Polycrate de Samos menée avec le concours de Corinthe. Selon le père de l'Histoire, c'est en raison d'un rapt commis par les Samiens de trois cents jeunes garçons envoyés par Périandre de Corinthe à Alyatte afin d'en faire des eunuques que les Corinthiens s'étaient décidés à suivre les Lacédémoniens dans leur entreprise. Voici les propos d'Hérodote :

<p>« Συνεπελάβοντο δὲ τοῦ στρατεύματος τοῦ ἐπὶ Σάμον ὥστε γενέσθαι καὶ Κορίνθιοι προθύμως· ὕβρισμα γὰρ καὶ ἐς τούτους εἶχε ἐκ τῶν Σαμίων γενόμενον γενεῆ πρότερον τοῦ στρατεύματος τούτου, κατὰ δὲ τὸν αὐτὸν χρόνον τοῦ κρητῆρος τῇ ἀρπαγῇ γεγονός. Κερκυραίων γὰρ παῖδας τριηκοσίους ἀνδρῶν τῶν πρώτων Περιάνδρος ὁ Κυψέλου ἐς Σάρδις ἀπέπεμψε παρὰ Ἀλυάττεα ἐπ' ἐκτομῇ προσσχόντων δὲ ἐς τὴν Σάμον τῶν ἀγόντων τούς παῖδας Κορινθίων, πυθόμενοι οἱ Σάμιοι τὸν λόγον, ἐπ' οἷσι ἀγοίατο ἐς Σάρδις, πρῶτα μὲν τούς παῖδας ἐδίδαξαν ἵροῦ ἄψασθαι Ἀρτέμιδος· Μετὰ δὲ οὐ περιορῶντες ἀπέλκειν τοὺς ίκέτας ἐκ τοῦ ἵρου, σιτίων δὲ τούς παῖδας ἐργόντων Κορινθίων, ἐποιήσαντο οἱ Σάμιοι ὄρτήν, τῇ καὶ νῦν ἔτι χρέωνται κατὰ ταῦτα. Νυκτὸς γὰρ ἐπιγενομένης, ὅσον χρόνον ίκέτευον οἱ παῖδες, ιστασαν χοροὺς παρθένων τε καὶ ἡθέων, ιστάντες δὲ τοὺς χοροὺς τρωκτὰ σησάμου τε καὶ μέλιτος ἐποιήσαντο νόμον φέρεσθαι, ἵνα ἀρπάζοντες οἱ τῶν Κερκυραίων παῖδες ἔχοιεν τροφήν. Ἔς τοῦτο δὲ τόδε ἐγίνετο, ἐς ὃ οἱ Κορίνθιοι τῶν παίδων οἱ φύλακοι οἴχοντο</p>	<p>« Avec les Lacédémoniens, les Corinthiens aussi s'employèrent ardemment pour que l'expédition contre Samos eût lieu. C'est qu'eux aussi étaient sous l'impression d'un outrage des Samiens, datant de deux générations avant cette entreprise et non pas contemporain de l'enlèvement du cratère. Périandre fils de Cypselos avait en effet expédié à Sardes, à Alyatte, trois cents jeunes gens de Corcyre, fils des hommes du plus haut rang, pour être faits eunuques. Les Corinthiens qui conduisaient ces jeunes gens ayant abordé à Samos, les Samiens apprirent ce qui en était, pour quelle fin les jeunes gens étaient conduits à Sardes ; ils leur enseignèrent d'abord à se mettre en contact avec le sanctuaire d'Artémis ; ils refusèrent ensuite de tolérer qu'on arrachât du sanctuaire les suppliants ; et, comme les Corinthiens empêchaient que les jeunes gens eussent de quoi manger, les Samiens instituèrent une fête, qu'ils célébrèrent aujourd'hui encore de la même manière. La nuit venue, aussi longtemps que les jeunes gens furent des suppliants, ils formaient des chœurs</p>
---	--

⁸⁹⁴ HÉRODOTE, III, 47-48.

<p>ἀπολιπόντες· τούς δὲ παιδας ἀπήγαγον ἐς Κέρκυραν οἱ Σάμιοι. »⁸⁹⁵</p> <p>(Édition de P. E. LEGRAND)</p>	<p>de jeunes filles et de jeunes garçons, et, aux chœurs qu'ils formaient, ils firent une loi d'apporter des gâteaux de sésame et de miel, pour que les jeunes Corcyréens en dérobassent et eussent de quoi se nourrir. Cela se fit jusqu'au moment où les Corinthiens chargés de garder les jeunes gens partirent, les laissant où ils étaient ; et les jeunes gens furent ramenés à Corcyre par les Samiens. »</p> <p>(Traduction de P. E. LEGRAND)</p>
--	---

De son côté, Nicolas de Damas transmet à peu près le même récit :

<p>« [...] Ὁ δὲ Περίανδρος ἀθροίσας στράτευμα ἐνέβαλεν εἰς Κέρκυραν, καὶ τὴν πόλιν ἐλὼν ν' τοὺς αἰτίους τοῦ φόνου ἀπέκτεινεν τοὺς δὲ τούτων νιέας πλείστους ὄντας ἐπεμψε πρὸς Αλυάττην τὸν Λυδῶν βασιλέα ἐπ' ἔκτομῇ. Οἱ δὲ προσσέζοντες Σάμων ἵκέται τῆς Ἡρας ἐγένοντο, καὶ αὐτοὺς Σάμιοι αἰσθόμενοι τὸ σύμπαν ἐρρύσαντο [...]. »⁸⁹⁶</p> <p>(Édition de É. PARMENTIER)</p>	<p>« [...] Périandre réunit une armée et se jeta sur Corcyre ; il prit la ville, fit exécuter les cinquante responsables du meurtre [de son fils Nicolaos]⁸⁹⁷ et envoya leurs fils, qui étaient nombreux, à Alyatte, le roi de Lydie, pour les châtrer. Mais ceux-ci, quand ils abordèrent à Samos, se présentèrent comme des suppliants d'Héra et les Samiens, quand ils comprirent toute l'affaire, les sauvèrent. [...]. »</p> <p>(Traduction de É. PARMENTIER)</p>
---	---

⁸⁹⁵ HÉRODOTE, III, 48.

⁸⁹⁶ NICOLAS DE DAMAS F 59.

⁸⁹⁷ Chez Hérodote et Diogène Laërce, le fils de Périandre assassiné par les habitants de Corcyre se nomme Lycophron. Ici, Nicolas de Damas lui attribue son propre nom : Nicolaos. Selon Édith Parmentier, il se pourrait que cela soit une erreur d'un copiste. Voir É. PARMENTIER 2011, p. 110, note 158.

Pour sa part, Diogène Laërce tient quasiment le même discours que Nicolas de Damas :

« Τόν τε παῖδα ἀπεκήρυξεν εἰς Κέρκυραν λυπούμενον ἐπὶ τῇ μητρὶ, φὸνομα Λυκόφρων. Ἡδη δὲ ἐν γήρᾳ καθεστώς μετεπέμπετο αὐτὸν ὅπως παραλάβῃ τὴν τυραννίδα· ὃν φθάσαντες οἱ Κερκυραῖοι διεχρήσαντο. Ὅθεν ὀργισθεὶς ἔπειμψε τοὺς παῖδας αὐτῶν πρὸς Ἀλυάττην ἐπ’ ἑκτομῆ· προσσχούσης δὲ τῆς νεώς Σάμῳ, ἵκετεύσαντες τὴν Ἡραν ὑπὸ τῶν Σαμίων διεσώθησαν. »⁸⁹⁸

(Édition de R. GOULET)

« Il fit également exiler à Corcyre son fils du nom de Lycophron, parce qu'il pleurait sa mère. Mais, déjà parvenu à un âge avancé, il le fit appeler pour qu'il reprît la tyrannie : les Corcyréens, devançant ses projets, firent périr son fils. À la suite de quoi, dans un accès de colère il envoya leurs fils chez Alyatte pour qu'ils soient castrés. Mais lorsque le navire mouilla à Samos, ils se rendirent comme suppliants auprès d'Héra et furent sauvés par les Samiens. »

(Traduction de R. GOULET)

Notons par ailleurs que, pour Plutarque, ce sont des gens plus au sud de Samos, les Cnidiens, qui libérèrent les Corcyréens. De plus, depuis cet événement, les habitants de Cnide bénéficiaient, à Corcyre, d'honneurs particuliers.⁸⁹⁹

La proposition de l'existence d'une relation d'hospitalité formelle entre le souverain lydien et le tyran de Corinthe repose sur ces mentions de liens tissés entre Alyatte et Périandre.⁹⁰⁰ Néanmoins, cette proposition n'est pas acceptée par tous.⁹⁰¹ Qu'en est-il réellement ?

⁸⁹⁸ DIOGÈNE LAËRCE, I, 7, *Périandre*, 94-95.

⁸⁹⁹ PLUTARQUE, *De la malignité d'Hérodote*, 22. Aucune inscription mentionnant des priviléges accordés par Corcyre aux Cnidiens n'a été conservée. Voir M. CUVIGNY et G. LACHENAUD 1981, p. 253. Il est également possible qu'une participation cnidienne ait été escamotée par Hérodote. Celui-ci voulant faire la part belle à Samos, cité qui l'avait recueilli lors de son exil d'Halicarnasse sous la tyrannie de Lygdamis. Voir P. CARTLEDGE 1982, p. 248.

⁹⁰⁰ Voir par exemple I. MALKIN 1989, p. 147 ; P. KAPLAN 2007, p. 148 ; C. H. ROOSEVELT 2009, p. 194 ; M. F. OLIVIERI 2010.

⁹⁰¹ Voir É. WILL 1955, p. 550-553 ; J. B. SALMON 1984, p. 225.

Preuves en faveur de liens entre Alyatte et Périandre :

À lire les extraits repris ci-dessus, on s'aperçoit vite que ces témoignages ne concordent pas tout à fait : Hérodote mentionne le temple d'Artémis comme lieu de refuge des Corcyréens, tandis que Nicolas de Damas et Diogène Laërce citent celui d'Héra. On constate aussi que les récits de Nicolas de Damas et de Diogène Laërce sont fort semblables et qu'ils résument *grossost modo* les propos d'Hérodote qui apportent, de leur côté, davantage de détails.

On sait par ailleurs par Diogène Laërce que Xanthos de Lydie avait été résumé par un certain Ménippe.⁹⁰² Pour l'extrait qui nous occupe, plusieurs choix s'offrent à nous : soit le doxographe a utilisé ce même résumé (aujourd'hui perdu), soit il a eu sous les yeux le récit de Nicolas de Damas très proche du sien. Enfin, il a pu disposer encore du texte initial de Xanthos. Quoi qu'il en soit, il s'agit d'une tradition différente de celle d'Hérodote, nommant le sanctuaire d'Artémis comme lieu de refuge. Il est également envisageable que Nicolas de Damas (reprenant lui aussi Xanthos ?) et Diogène Laërce aient corrigé un peu vite les propos d'Hérodote en faisant du célèbre Héraion de Samos le lieu d'asile en lieu et place du sanctuaire d'Artémis. Remarquons aussi que Nicolas de Damas et Diogène Laërce ne disent mot sur les tenants et aboutissants du sauvetage des Corcyréens à Samos.

Pour Christiane Sourvinou-Inwood,⁹⁰³ le récit d'Hérodote concernant l'envoi de ces trois cents jeunes Corcyréens⁹⁰⁴ a tout d'une invention basée sur un modèle mythique. Pour preuve, elle invoque l'argument selon lequel ce récit montre de nombreuses similitudes avec le mythe du minotaure. Tout comme le roi Minos qui impose à Athènes l'envoi de sept jeunes filles et sept jeunes garçons à la suite du meurtre de son fils Androgée commis par les Athéniens, Périandre va exiger l'envoi de trois cents jeunes garçons de Corcyre en Lydie comme sanction pour le meurtre de son fils Lycophron par les Corcyréens.⁹⁰⁵

⁹⁰² DIOGÈNE LAËRCE, VI, 8, *Ménippe*, 101.

⁹⁰³ C. SOURVINOU-INWOOD 1988, p. 167-182.

⁹⁰⁴ Sur les eunuques, voir *infra*.

⁹⁰⁵ HÉRODOTE, III, 51-53.

Toujours selon C. Sourvinou-Inwood,⁹⁰⁶ ce récit d'Hérodote serait imaginé sous forme d'un récit étiologique d'un rite initiatique : à l'instar du mythe du minotaure selon lequel les jeunes Athéniens sont arrachés à leur communauté, les jeunes Corcyréens sont envoyés dans une région étrangère, et subissent des épreuves avant de retourner sains et saufs dans leur patrie. Chez Hérodote, les jeunes garçons de Corcyre sont déportés en Lydie afin d'y être castrés, mais cette perte de virilité est remplacée par une période de relégation dans le sanctuaire qui donne ensuite naissance à une fête religieuse.⁹⁰⁷ La présence d'Artémis comme déesse du sanctuaire de refuge des trois cents jeunes chez Hérodote pourrait être directement liée aux rites d'initiation puisque, en Grèce, elle est souvent présente lors des rites initiatiques.⁹⁰⁸ De même, la ségrégation des jeunes Corcyréens dans le sanctuaire symboliserait la mort rituelle de l'enfance avant une renaissance à l'âge adulte.⁹⁰⁹

Sur ces constatations, on pourrait conclure que l'épisode de l'envoi des trois cents jeunes garçons de Corcyre ne serait qu'une histoire mise en forme selon un modèle correspondant aux récits mythiques et étiologiques des rites initiatiques. Cependant, il faut souligner qu'à ce jour on ne connaît aucune trace d'un festival corcyréen lié au sauvetage de ces jeunes garçons,⁹¹⁰ une fête dont on aurait pu espérer alors trouver mention chez Hérodote.⁹¹¹ Dès lors, tout comme le soulignent C. Sourvinou-Inwood et D. Boedeker,⁹¹² l'historicité de cet épisode rapporté par l'historien d'Halicarnasse est difficile à reconstruire avec certitude.⁹¹³

⁹⁰⁶ C. SOURVINOU-INWOOD 1988, p. 171-180.

⁹⁰⁷ HÉRODOTE, III, 48. Les Athéniens célébraient notamment les Pyanopsia et les Oschophoria qui commémoraient le retour de Thésée dans sa patrie. Sur ces fêtes, voir H. W. PARKE 1977, p. 75-77 et C. CALAME 1983, p. 1-15.

⁹⁰⁸ H. LLOYD-JONES 1983 ; W. BURKERT 1985, p. 407 ; C. SOURVINOU-INWOOD 1988, p. 168-170.

⁹⁰⁹ C. SOURVINOU-INWOOD 1988, p. 168-170.

⁹¹⁰ Corcyre abritait un temple imposant dédié à Artémis, daté du début du VI^e siècle ACN (590-580). Voir C. BAURAIN 1997, p. 521. Voir également L. CIGAINA 2007, p. 7-41 ; P. SAPIRSTEIN 2012, p. 31-91.

⁹¹¹ C. SOURVINOU-INWOOD 1988, p. 170, note 20.

⁹¹² C. SOURVINOU-INWOOD 1988, p. 178-182 ; D. BOEDEKER 2002, p. 112-113.

⁹¹³ Pour Christiane Sourvinou-Inwood (1988, p. 181), le seul élément historique du récit est le fait que Périandre n'eut pas Lycophoron comme successeur, mais Psammétique.

Ajoutons que le nombre trois cents donné pour le groupe de jeunes Corcyréens n'a, lui non plus, rien d'anodin. Ce nombre est fréquemment utilisé chez Hérodote pour témoigner d'un contingent de taille idéale.⁹¹⁴ Souvent, ce groupe de trois cents personnes est déterminé par un choix humain et non par le hasard.⁹¹⁵ Ici, Hérodote ou sa source aurait employé ce nombre afin de représenter un groupe de jeunes aristocrates corcyréens, la fleur de la cité en âge de porter les armes.⁹¹⁶ Cet usage renverrait probablement encore une fois au registre mythique du récit.⁹¹⁷

En ce qui concerne le témoignage de Plutarque faisant des Cnidiens les libérateurs des trois cents jeunes garçons et à qui, les Corcyréens auraient accordé des priviléges, ce ne serait selon Édouard Will⁹¹⁸ qu'un simple *aition* de priviléges reçus par les gens de Cnide en d'autres circonstances, sans lien avec le récit d'Hérodote.

La mention des « eunuques » mérite elle aussi que l'on s'y attarde. Dans les sources grecques, il n'est jamais fait écho de la présence d'eunuques à la cour même des rois lydiens.⁹¹⁹ L'envoi par Périandre de trois cents jeunes garçons à Alyatte afin d'y être châtrés nécessite une vérification. On sait que les eunuques étaient présents à la cour des rois assyriens,⁹²⁰ babyloniens,⁹²¹ hittites,⁹²² de même qu'à la cour des souverains perses et de leurs satrapes.⁹²³ Des eunuques étaient également présents à Sardes lors de la période achéménide,⁹²⁴ mais pas déjà sous les Mermnades.

⁹¹⁴ D. FEHLING 1989, p. 222.

⁹¹⁵ HÉRODOTE, V, 72 ; VI, 23.

⁹¹⁶ Ce nombre de trois cents se retrouve également dans la « bataille des champions » rapportée par Hérodote, lors de laquelle trois cents Argiens et trois cents Spartiates se livrèrent bataille pour le contrôle de la Thyréatide (HÉRODOTE, I, 82). De même, le contingent lacédémonien à la bataille des Thermopyles était de trois cents (HÉRODOTE, VII, 202). Cependant, force est de constater que lors de ces deux batailles, il y eut à chaque fois un seul survivant spartiate (HÉRODOTE, I, 82 ; VII, 229). Ce thème de « l'unique survivant » a incité Detlev Fehling à émettre l'hypothèse que ce nombre était non-historique. D. FEHLING 1989, p. 222. Voir également Karl Julius Beloch, pour qui ce nombre de trois cents Spartiates à Thyréa et aux Thermopyles serait suspect. Voir K. J. BELOCH 1916, p. 96-98.

⁹¹⁷ Sur la symbolique des nombres, voir G. GERMAIN 1954 ; D. FEHLING 1989 ; C. RUBINCAM 2003.

⁹¹⁸ É. WILL 1955, p. 550.

⁹¹⁹ Excepté dans le fragment de Xanthos, conservé chez Athénée de Naucratis, qui déclare que le roi lydien Adramytes fut le premier à pratiquer la castration féminine afin d'en faire des eunuques. XANTHOS *FGrH* 767 F 4a (= ATHÉNÉE DE NAUCRATIS, XII, 515d-e). Mais l'authenticité de ce témoignage est plus que douteuse. Voir L. MATTHEWS 2015.

⁹²⁰ Voir A. K. GRAYSON 1995, p. 85-98 ; H. TADMOR 2002, p. 103-111.

⁹²¹ L. SASSMANNSHAUSEN 2001 ; S. YALÇIN 2016, p. 121-150.

⁹²² Voir J. D. HAWKINS 2002, p. 217-233 ; I. PELED 2013, p. 785-797.

⁹²³ La présence des eunuques est mentionnée notamment par HÉRODOTE, VIII, 105 ; CTÉSIAS DE CNIDE F 5, F 9, F 19, F 20, F 27, F 29, F 53, etc. ; DIODORE DE SICILE, XIV, 51, 2 ; ÉLIEN, XII, 1 ; XÉNOPHON, *Cyropédie*, VIII, 4, 2 ; etc. Sur la fonction des eunuques chez Ctésias, voir D. LENFANT 2012, p. 257-297.

⁹²⁴ HÉRODOTE, VIII, 10.

Dès lors, pourquoi Hérodote a-t-il fait référence à une pratique de castration en Lydie mermnade ? D'autant plus que dans son récit, Hérodote mentionne le fait que les Lydiens « ont à peu près les mêmes coutumes que les Grecs »⁹²⁵, alors que ceux-ci abhorrent le principe de castration masculine, qu'ils considèrent comme typiquement « barbare » par opposition au mode de vie grec.⁹²⁶

En réalité, il semble que le thème des eunuques en Lydie soit lié à la *τρυφή* des Lydiens.⁹²⁷ Le goût démesuré attribué aux Lydiens pour le luxe serait donc le motif expliquant l'imagination de la pratique de la castration masculine à Sardes. Avant la chute des Mermnades aux mains des Perses, les Grecs louaient le raffinement et le luxe des Lydiens.⁹²⁸ Mais dès le V^e siècle ACN les auteurs commencèrent à qualifier la castration d'acte hybristique.⁹²⁹ Hérodote déjà relatait le changement de mode de vie des Lydiens (conseillé par Crésus à Cyrus) imposé par le premier achéménide à la suite de la révolte du Lydien Pactyès à qui le Perse avait confié la levée du tribut autrefois dû à Crésus :

« [...] ὁ δ' ἀμείβετο τοῖσιδε, δείσας μὴ ἀναστάτους ποιήσῃ τὰς Σάρδις. « Ω βασιλεῦ, τὰ μὲν οἰκότα εἴρηκας, σὺ μέντοι μὴ πάντα θυμῷ χρέο, μηδὲ πόλιν ἀρχαίνην ἐξαναστήσῃς ἀναμάρτητον ἐοῦσαν καὶ τῶν πρότερον καὶ τῶν νῦν ἔστεώτων. Τὰ μὲν γὰρ πρότερον ἐγώ τε ἔπρηξα καὶ ἐγὼ κεφαλῇ ἀναμάξας φέρω· τὰ δὲ νῦν παρεόντα Πακτύης γὰρ ἔστι ὁ ἀδικέων, τῷ σὺ ἐπέτρεψας Σάρδις, οὗτος δότω τοι δίκην. Λυδοῖσι δὲ συγγνώμην ἔχων τάδε αὐτοῖσι ἐπίταξον, ώς μήτε ἀποστέωσι μήτε δεινοί τοι ἔωσι· ἅπειπε μέν σφι πέμψας ὅπλα ἀρήια μὴ ἐκτῆσθαι, κέλευε δὲ σφέας κιθῶνάς τε ὑποδύνειν τοῖσι εἴμασι καὶ κοθόρνους ὑποδέεσθαι, πρόειπε δ' αὐτοῖσι κιθαρίζειν τε καὶ ψάλλειν καὶ καπηλεύειν παιδεύειν τοὺς

« [...] Crésus, craignant qu'il ne détruisit Sardes de fond en comble, lui répondit : “ O roi, ce que tu dis est raisonnable ; néanmoins, ne cède pas sans réserve à ta colère, ne détruis pas une ville antique, innocente de ce qui s'est passé précédemment et de ce qui se passe aujourd'hui. De ce qui s'est passé précédemment, c'est moi qui en fus l'auteur, et j'en porte la charge sur ma tête. Pour le présent, c'est Pactyès le coupable, à qui tu as toi-même confié Sardes ; à lui d'être puni par moi. Pardonne aux Lydiens, et, pour qu'ils ne se soulèvent pas et ne te donnent pas de sujet de crainte, impose-leur ce que je vais te dire : envoie-leur l'interdiction de posséder des armes de guerre, ordonne-leur de revêtir des tuniques

⁹²⁵ HÉRODOTE, I, 94.

⁹²⁶ D. LENFANT 2012, p. 276.

⁹²⁷ L. MATTHEWS 2015, p. 494-495.

⁹²⁸ SAPPHO F 16, F 17-20, F 39, etc.

⁹²⁹ Voir le fragment de Xénophane conservé chez ATHÉNÉE DE NAUCRATIS, XII, 31 (526a-b).

<p>παῖδας. Καὶ ταχέως σφέας Ὡ βασιλεῦ γυναικας ἀντ' ἀνδρῶν ὄψεαι γεγονότας, ὥστε οὐδὲν δεινοί τοι ἔσονται μὴ ἀποστέωσι. » (Édition de P. E. LEGRAND)</p>	<p>par dessous leurs manteaux et de chauffer des cothurnes, enjoins-leur d'apprendre à leurs enfants à jouer de la cithare, à pincer des instruments à cordes, à faire du commerce ; et bien vite tu les verras, ô roi, d'hommes devenus des femmes, en sorte que tu n'auras point à craindre qu'ils se révoltent.” » (Traduction de P. E. LEGRAND)⁹³⁰</p>
---	--

Il semble que le thème de l'efféminisation forcée des Lydiens, suggérée par Crésus, ne soit qu'un effet collatéral de la chute de Crésus et de sa capitale. Les Grecs ont peut-être cherché à trouver une explication à la chute inattendue entre les mains des Perses du puissant et riche royaume de Lydie. Le thème de la décadence par l'efféminisation des Lydiens surgit ainsi comme une explication acceptable.⁹³¹ Ainsi, dans l'esprit des Grecs, la Lydie serait devenue un endroit extravagant où les Lydiens devenaient des femmes, les hommes étant contraints de renoncer aux armes et d'adopter le mode de vie dominé par le luxe et gagné par la mollesse propre à la gent féminine.⁹³² Par-là, les hommes perdaient « symboliquement » leurs attributs masculins.

Sur ces propos, il semble raisonnable d'admettre que le récit d'Hérodote de l'envoi par Périandre de Corinthe des trois cents jeunes garçons serait une aventure imaginée à la suite de la chute de Sardes. Ce passage exploiterait ainsi le thème de la décadence et de l'efféminisation du peuple lydien mis en scène au V^e siècle ACN, le tout construit selon un schéma partagé par les récits mythiques et étiologiques.

Par conséquent, on peut s'interroger sur l'origine et sur les bases qui ont donné vie à ce passage transmis par Hérodote.

⁹³⁰ HÉRODOTE, I, 155.

⁹³¹ M. KERSCHNER 2010, p. 262 ; L. MATTHEWS 2015, p. 494-495. En regard, les Cariens sont parés de vertus guerrières. Voir HÉRODOTE, I, 171.

⁹³² L. MATTHEWS 2015, p. 494-495.

Selon l'historien d'Halicarnasse, Alyatte aurait envoyé comme offrandes à Delphes un grand cratère en argent avec son support en fer soudé⁹³³ qui aurait été réalisé (toujours selon le père de l'Histoire) par le célèbre métallurgiste Glaukos de Chios.⁹³⁴ Mais Hérodote ne signale en aucun cas où se situait ce cratère d'argent dans l'enceinte du sanctuaire phocidien.

Selon certains érudits,⁹³⁵ ce don d'Alyatte se trouvait dans le trésor des Corinthiens. C'est ce qu'ils croient en droit de proposer aux dires de Pausanias : « Les Doriens de Corinthe ont aussi fait construire un trésor où l'on voyait l'or offert par les rois de Lydie ».⁹³⁶ On apprend d'ailleurs déjà par Hérodote que certaines offrandes de Crésus étaient entreposées de son temps dans le trésor des Corinthiens⁹³⁷ qui, pour l'historien, était en réalité celui de Cypselos.⁹³⁸

Selon toute vraisemblance, la raison pour laquelle ces offrandes se trouvaient à l'intérieur du trésor des Corinthiens serait qu'elles furent toutes déplacées lors de l'incendie du temple d'Apollon, un drame daté de 548 ACN.⁹³⁹ Les Delphiens auraient alors entreposé, pour les mettre à l'abri, les dons des Mermnades dans le trésor le plus proche : celui des Corinthiens. Les offrandes seraient restées à cet endroit tout au long des travaux de reconstruction du nouveau temple qui ne s'achevèrent que vers 500 ACN.⁹⁴⁰ Seuls un cratère d'argent et deux vases pour l'eau lustrale, offerts par Crésus, ont été redéposés dans le temple d'Apollon après sa reconstruction.⁹⁴¹ La raison de leur retour dans le nouvel édifice est que ceux-ci étaient utilisés lors du culte : le cratère lors des Théophanies, et les vases afin de contenir l'eau lustrale.⁹⁴²

⁹³³ Dont le support sera vu et décrit par Pausanias. Voir PAUSANIAS, X, 16.

⁹³⁴ HÉRODOTE, I, 25.

⁹³⁵ É. WILL 1955, p. 551-553 ; I. MALKIN 1989, p. 147 ; M. F. OLIVIERI 2010, p. 128-132.

⁹³⁶ PAUSANIAS, X, 13, 5 : Κορίνθιοι δὲ οἱ Δωριεῖς φοιδόμησαν θησαυρὸν καὶ οὗτοι καὶ ὁ χρυσὸς ὁ ἐκ Λυδῶν ἀνέκειτο ἐνταῦθα.

⁹³⁷ HÉRODOTE, I, 51.

⁹³⁸ HÉRODOTE, I, 14. Or selon les traces archéologiques, le trésor des Corinthiens aurait été construit au début du VI^e siècle ACN, soit sous Périandre (*ca.* 626-585 ACN) et non Cypselos (*ca.* 657-626 ACN). Voir E. ØSTBY 2000, p. 240-245.

⁹³⁹ É. WILL 1955, p. 551-553 ; H. W. PARKE 1984, p. 210-211. Pour la datation de l'incendie du temple, voir *surpa*.

⁹⁴⁰ G. ROUGEMONT 2013, p. 48.

⁹⁴¹ HÉRODOTE, I, 51.

⁹⁴² H. W. PARKE 1984, p. 211.

Ce serait donc à la suite de la présence des offrandes lydiennes et notamment celle d'Alyatte, dans le trésor des Corinthiens, que serait née l'idée d'une alliance entre le père de Crésus et Périandre de Corinthe.⁹⁴³ Ainsi pourrait-on expliquer que lors de sa visite du sanctuaire de Delphes, Hérodote a entendu de la bouche des Delphiens et des prêtres du sanctuaire qu'Alyatte avait tissé des liens d'amitié avec le tyran de Corinthe Périandre.⁹⁴⁴

Une question reste cependant sans réponse : pour quelle raison Alyatte avait-il envoyé une offrande de valeur au sanctuaire de Delphes ?

La raison de l'envoi d'un cratère d'argent à Delphes par Alyatte

À lire Hérodote, le père de Crésus avait envoyé ce cratère d'argent à l'issue d'une maladie contractée lors de la guerre qu'il avait livrée contre la cité de Milet.⁹⁴⁵

Un bref rappel des faits qu'il rapporte s'impose : lors de la guerre lydo-milésienne⁹⁴⁶ commencée par Sadyatte et poursuivie par Alyatte, les troupes lydiennes boutèrent le feu aux champs qui, en se propageant, incendia le temple d'Athéna Assesia. À la suite de cet incendie, le roi lydien tomba malade. Se conformant aux conseils reçus (conseils dont Hérodote tait les auteurs), Alyatte envoya des hérauts ($\thetaεοπρόποντος$) à Delphes. Aux émissaires lydiens, la Pythie déclara qu'elle ne rendrait pas d'oracles tant que le temple d'Assesos n'aurait pas été relevé. Une fois au courant de la réponse de la Pythie, le roi lydien désira conclure une trêve au plus vite afin de relever le temple, mais à la suite d'un stratagème de Thrasybule de Milet (dont nous avons déjà relevé l'historicité

⁹⁴³ É. WILL 1955, p. 551-553.

⁹⁴⁴ Certains historiens comme M. F. Olivieri, ont tenté de démontrer les liens de $\xi\acute{e}v\acute{a}$ tissés entre Périandre et Alyatte. Le chercheur italien a ainsi émis l'hypothèse que le tyran de Corinthe avait servi d'intermédiaire entre Thrasybule et Alyatte lors de la guerre lydo-milésienne et que des négociations se seraient tenues à Delphes, lieu sacré et inviolable. Cependant, jamais Hérodote ne mentionne la présence de Périandre à Delphes lors de la consultation de l'oracle par les émissaires lydiens envoyés par Alyatte. Tout au plus signale-t-il que le tyran de Corinthe a eu connaissance de l'oracle rendu et qu'il a prévenu son ami Thrasybule (I, 20). M. F. Olivieri croit également en l'historicité de l'envoi par Périandre des trois cents jeunes à Alyatte. Mais pour lui, il ne s'agissait que de l'envoi d'un contingent armé à son « ami » lydien. M. F. OLIVIERI 2010, p. 128-132. Or nous avons vu que, pour notre part, ce récit n'était probablement qu'une invention *a posteriori*. Pour Édouard Will, ce passage n'évoquerait au mieux qu'un trafic d'esclaves. Voir É. WILL 1955, p. 5.

⁹⁴⁵ HÉRODOTE, I, 25.

⁹⁴⁶ Voir *supra* 3.1.I.b « Milet ».

douteuse), Alyatte se décida à conclure avec lui non une simple trêve mais un traité de paix.⁹⁴⁷

Il est intéressant de relever qu’Hérodote fournit de sa propre initiative l’origine de son récit : « je sais que les choses se sont passées ainsi pour l’avoir entendu des Delphiens [à savoir l’envoi d’une ambassade à Delphes et le refus de la part de la Pythie] ; à cela, voici ce que les Milésiens ajoutent [à savoir la communication de l’oracle par Périandre à Thrasybule et la ruse de l’abondance simulée] ». ⁹⁴⁸ Il existe donc une tradition delphique et une autre milésienne concernant le dénouement de la guerre lydo-milésienne. Nous avons vu plus haut que les récits de la guérison miraculeuse d’Alyatte et la ruse de l’abondance simulée avaient de fortes chances de n’être que des inventions *a posteriori* introduites dans des récits à finalité morale.⁹⁴⁹ En effet, la guérison du roi lydien est sans doute à mettre en étroite relation avec le sauvetage tout aussi miraculeux d’Arion de Méthymne.⁹⁵⁰ Quant à la ruse de l’abondance simulée, elle n’est sans doute qu’un *topos* littéraire propre aux récits des prises de villes.

Il est donc fort probable qu’Alyatte n’ait pas envoyé le cratère en argent au sanctuaire de Delphes pour s’acquitter de sa guérison miraculeuse, puisqu’il est possible que la maladie soudaine du roi n’ait jamais eu lieu.

Reste qu’Hérodote déclare bel et bien que le père de Crésus offrit ce cratère à la suite de sa guerre l’opposant à la cité de Milet et aux accords qui s’ensuivirent avec Thrasybule.⁹⁵¹ Ce dernier était, par ailleurs, lié à Périandre de Corinthe par des « liens d’hospitalité très étroits » (ξεῖνον ἐς τὰ μάλιστα),⁹⁵² des relations personnelles dont on ne connaît ni la teneur ni les origines.⁹⁵³ On sait également que le sanctuaire de Delphes était fréquenté de façon assidue par les Corinthiens,⁹⁵⁴ les Cypselides soignant leurs relations avec le sanctuaire par la construction d’un trésor et la consécration d’offrandes.⁹⁵⁵

⁹⁴⁷ HÉRODOTE, I, 19-22.

⁹⁴⁸ HÉRODOTE, I, 20.

⁹⁴⁹ Voir chapitre 3.1.I.b « Milet ».

⁹⁵⁰ HÉRODOTE, I, 23-24.

⁹⁵¹ HÉRODOTE, I, 25.

⁹⁵² HÉRODOTE, I, 20.

⁹⁵³ É. WILL 1955, p. 548-549.

⁹⁵⁴ Entre le VIII^e et le VI^e siècle ACN, la céramique recueillie à Delphes est essentiellement corinthienne. Voir A. JACQUEMIN 1999, p. 55.

⁹⁵⁵ Pour le trésor des Cypselides, cf. HÉRODOTE, I, 14 ; pour le palmier en bronze offert par Cypselos à Delphes, cf. PLUTARQUE, *Pourquoi la Pythie ne rend plus ses oracles en vers*, 12. Sur la signification de ce palmier, voir W. DEONNA 1951, p. 162-207. Ce palmier en bronze annonce celui offert par Nicias à Délos. cf. PLUTARQUE, *Vie de Nicias*, 4. Sur l’emplacement de cette offrande dans l’enceinte sacrée de Délos, voir P. COURBIN 1973, p. 157-172.

Dès lors, il se pourrait qu’Alyatte ait envoyé une ambassade ainsi que le grand cratère en argent avec son support en fer principalement dans le but de complaire au sanctuaire d’Apollon et l’ensemble des Delphiens (notamment les prêtres). Par ce geste, il désirait aussi, voire surtout, impressionner tous les nombreux visiteurs grecs du sanctuaire. Les prêtres, à la suite d’une ambassade lydienne et en remerciement de l’envoi du cratère, auraient pu faire en sorte que la Pythie enjoigne Périandre (*xenos* de Thrasybule) de conseiller au tyran de Milet la conclusion d’une paix avec Alyatte.⁹⁵⁶

Cet échange de bons procédés pourrait faire penser à une relation d’amitié nouée entre Alyatte et les Delphiens, une procédure que Crésus aurait reprise par la suite.⁹⁵⁷

Conclusions

Comme nous venons de l’étudier, il est fort probable qu’Alyatte n’ait jamais tissé de quelconques liens personnels avec les tyrans de Corinthe. Nous sommes tenté de conclure que le *logos* samien⁹⁵⁸ et la mention de l’envoi par Périandre de trois cents jeunes Corcyréens à Alyatte, souvent brandi comme argument irréfutable de l’existence de liens personnels entre le roi lydien et le tyran de Corinthe, ne sont en réalité que des inventions *a posteriori*. On pourrait peut-être même envisager qu’il s’agisse d’un récit étiologique construit selon un canevas mythique à partir d’un rite initiatique – certes inconnu – pratiqué à Corcyre. De plus, nous avons relevé le fait que le thème des eunuques pourrait ne renvoyer à rien d’autre qu’à une déformation poussée à l’extrême de l’efféminisation des Lydiens, thème apparu en milieu grec à la suite de la chute de Sardes.

Nous sommes également tenté de proposer une autre explication de la présence d’une offrande d’Alyatte à Delphes, dont la situation à l’intérieur du trésor des Corinthiens au temps d’Hérodote est souvent avancée comme argument de l’existence de liens interpersonnels entre Alyatte et Périandre. Nous avons proposé que la présence du cratère en argent ne soit due qu’au déplacement de celui-ci (avec les autres offrandes lydiennes) dans le trésor des Corinthiens (bâtiment clos le plus proche du temple d’Apollon),

⁹⁵⁶ Il est vraisemblable que l’envoi par Crésus d’offrandes à Delphes ait été dans l’intention d’influencer la Pythie afin qu’elle invite les Spartiates, alors fort influents à Delphes, à se nouer d’amitié avec le roi de Lydie. Voir *infra*.

⁹⁵⁷ Voir *infra* 3.2.3.2.

⁹⁵⁸ HÉRODOTE, III, 46-48.

à la suite du grand incendie de 548 ACN. Il semblerait en effet plus conforme aux rares données disponibles que le père de Crésus ait utilisé ce cratère en argent comme cadeau et outil diplomatique en l'offrant aux Delphiens afin que ceux-ci influencent la Pythie pour qu'elle enjoigne Périandre à conseiller son ami Thrasybule de conclure la paix avec Alyatte de Lydie.

3.2.3 Crésus : l'alliance avec Sparte et sa relation avec les Delphiens

Selon Hérodote, de retour à Sardes après avoir livré une bataille indécise en Ptérie contre Cyrus II de Perse,⁹⁵⁹ Crésus aurait projeté de convoquer ses alliés afin d'obtenir de ceux-ci qu'ils lui apportent des troupes supplémentaires lui permettant, une fois l'hiver passé, d'attaquer en force les Perses au printemps.⁹⁶⁰ Cette mention fournit l'occasion à l'historien d'Halicarnasse de dévoiler des alliances qu'aurait conclues auparavant le roi de Lydie non seulement avec les Spartiates, mais aussi avec Amasis d'Égypte et même le roi de Babylone (Fig. 81). L'occasion est donc donnée ici de revenir sur les questions que soulèvent depuis longtemps les accords qu'auraient conclus Lydiens et Spartiates, afin de cerner au mieux la crédibilité à leur reconnaître.

Le passage à considérer doit être rappelé afin de permettre son analyse approfondie :

« Κροῖσος δὲ μεμφθεὶς κατὰ τὸ πλῆθος τὸ ἐωυτοῦ στράτευμα (ἥν γάρ οἱ ὁ συμβαλὼν στρατὸς πολλὸν ἐλάσσων ἢ ὁ Κύρου), τοῦτο μεμφθείς, ὡς τῇ ὑστεραίῃ οὐκ ἐπειρᾶτο ἐπὶ ὧν ὁ Κῦρος, ἀπῆλαυνε ἐς τὰς Σάρδις, ἐν νόῳ ἔχων παρακαλέσας μὲν Αἰγυπτίους κατὰ τὸ ὄρκιον (ἐποιήσατο γὰρ καὶ πρὸς Ἀμασιν βασιλεύοντα Αἰγύπτου συμμαχίην πρότερον ἢ περ πρὸς Λακεδαιμονίους), μεταπεμψάμενος δὲ καὶ Βαβυλωνίους (καὶ γὰρ πρὸς τούτους αὐτῷ ἐπεποίητο συμμαχίη, ἐτυράννευε δὲ τὸν χρόνον τοῦτον τῶν Βαβυλωνίων Λαβύνητος), Ἐπαγγείλας δὲ καὶ Λακεδαιμονίοισι παρεῖναι ἐς χρόνον ῥητόν, ἀλίσας τε δὴ τούτους καὶ τὴν ἐωυτοῦ συλλέξας στρατιὴν ἐνένωτο τὸν

« Mais Crésus, mécontent de l'insuffisance numérique de ses troupes, – car les forces qui s'étaient engagées de son côté étaient bien moins nombreuses que celles de Cyrus, – mécontent de cette disproportion, comme le lendemain Cyrus ne tentait pas d'attaque, s'en retourna à Sardes. Son intention était d'appeler au secours les Égyptiens en vertu du traité (car il avait aussi conclu une alliance avec Amasis, roi d'Égypte, avant d'en conclure avec les Lacédémoniens), de faire venir également les Babyloniens (avec eux de même il avait une alliance ; le roi de Babylone était en ce temps Labynète), de mander en outre aux Lacédémoniens qu'ils eussent à se trouver à

⁹⁵⁹ Voir *infra* 4.3.

⁹⁶⁰ HÉRODOTE, I, 77.

<p>χειμῶνα παρεὶς, ἅμα τῷ ἔαρι στρατεύειν ἐπὶ τὸν Πέρσας. »⁹⁶¹ (Édition de P. E. LEGRAND)</p>	<p>Sardes pour une date fixée ; ces alliés réunis, ses propres troupes rassemblées, il avait l'intention, après avoir laissé passer l'hiver, de marcher au printemps contre les Perses ».</p> <p>(Traduction de P. E. LEGRAND)</p>
--	--

Ces alliances avec Amasis et le roi de Babylone⁹⁶² à chaque fois énoncées dans une incise intriguent depuis longtemps l'érudition. Dans la première, il est possible de trouver des précisions sur le traité (ὅρκιον) en vertu duquel Crésus appelle les Égyptiens à son secours : une alliance (συμμαχίη) lydo-égyptienne aurait été conclue avant celle nouée avec Sparte. La seconde fournit la raison pour laquelle Crésus pouvait faire appel aux Babyloniens : une alliance (συμμαχίη) avait également été conclue avec le roi de Babylone, celui qu'il nomme Labynète.⁹⁶³

Armé de ces rappels, nous pouvons entamer notre étude par la consultation des oracles de Grèce commanditée par Crésus.

La consultation des oracles

Informé et inquiet de la chute du roi des Mèdes Astyage face à Cyrus, Crésus, indécis sur la marche à suivre, aurait décidé d'éprouver la véracité des oracles de Grèce et de Libye. Son intention aurait été, après avoir testé leur fiabilité, de leur demander par une seconde ambassade s'il devait faire la guerre aux Perses.⁹⁶⁴ À la suite de ce premier examen, Crésus aurait convenu que les oracles de Delphes et d'Amphiaraos étaient les seuls véridiques (ἀψευδὲς).

⁹⁶¹ HÉRODOTE, I, 77.

⁹⁶² Hérodote mentionne un certain Labynète. Mieux vaut sans doute reconnaître ici Nabonide, roi de Babylone de 556 à 539 ACN avant d'être détrôné par Cyrus. Hérodote mentionnait déjà au chapitre 74 un autre Labynète qui aurait servi de médiateur dans la conclusion de la paix entre la Lydie et les Mèdes en 585 ACN. Notre auteur précise au chapitre 188 toujours de son livre I que ce Labynète « médiateur » était le père de celui qui avait conclu l'alliance avec Crésus. Or, il s'avère qu'en 585 ACN, le roi de Babylone était Nabuchodonosor et que ce dernier n'avait aucun lien de parenté avec Nabonide. Les propos d'Hérodote sont donc confus. Voir D. ASHERI et al. 2007, p. 135 ; voir P. E. LEGRAND 1932 (a), p. 183, note 1.

⁹⁶³ Ces deux alliances seront étudiées ci-après au point 3.3.

⁹⁶⁴ HÉRODOTE, I, 46-53. Pour le sanctuaire de Libye, Hérodote déclare uniquement qu'il était consacré à Ammon (I,46).

En effet, ils avaient réussi le test auquel Crésus les avait soumis.⁹⁶⁵ Hérodote relate ensuite aux chapitres 50-52 toutes les offrandes que le roi avait fait parvenir à ces deux sanctuaires. Celles-ci, semble-t-il, étaient toujours visibles du temps de notre historien, au vu de sa description de celles dédiées à Amphiaraos : « ces deux objets étaient encore de mon temps en dépôt à Thèbes (τὰ ἔτι καὶ ἀμφότερα ἐς ἐμὲ ἦν κείμενα ἐν Θήβησι) ». ⁹⁶⁶

Lors de la deuxième ambassade, les Lydiens interrogèrent donc ces deux oracles sincères (ἀψευδὲς),⁹⁶⁷ cherchant à savoir s'il était opportun de faire la guerre aux Perses et s'il était prudent de s'adjointre des troupes alliées.⁹⁶⁸ Les réponses données par les deux oracles concordèrent⁹⁶⁹ et ils lui conseillèrent de prendre pour alliés ceux qu'il aurait reconnus comme les plus puissants parmi les Grecs,⁹⁷⁰ non sans lui avoir préalablement prédit qu'il détruirait un grand empire (μεγάλην ἀρχὴν) s'il déclarait la guerre aux Perses.⁹⁷¹ À la suite de nouvelles recherches, Crésus aurait appris que le premier rang grec était occupé par les Spartiates et les Athéniens (Λακεδαιμονίους τε καὶ Ἀθηναίους), les uns appartenant à la famille dorienne et hellénique, les autres à la famille ionienne et pélasgique.⁹⁷²

C'est à partir de ces propos qu'Hérodote entame deux longues digressions, l'une sur les habitants de Sparte, l'autre sur ceux d'Athènes. Ces développements exposent leurs origines lointaines (les premiers auraient migré, les seconds seraient installés là depuis toujours). Pour l'essentiel, ces digressions informent le lecteur sur ce qui se déroulait sur le continent grec à cette époque où le Proche-Orient tournait une importante page de son histoire.⁹⁷³ Pour ce qui est du berceau originel des Spartiates et Athéniens, le récit d'Hérodote reflète des préoccupations de son temps dominées et entretenues par la lutte idéologique entre Athènes et Sparte. L'ensemble des récits mythiques relatifs à l'autochtonie revendiquée par les Athéniens leur procurait une légitimité dont ils pouvaient

⁹⁶⁵ HÉRODOTE, I, 46-49.

⁹⁶⁶ HÉRODOTE, I, 52.

⁹⁶⁷ Remarquons qu'Hérodote (I, 53) ne les mentionne pas, il déclare : Τοῖσι δὲ ἄγειν μέλλουσι τῶν Λυδῶν ταῦτα τὰ δῶρα ἐς τὰ ἱρὰ « les Lydiens qui allaient conduire ces présents aux sanctuaires ». Cependant, il continue son récit après avoir mentionné que Crésus tenait les oracles de Delphes et d'Amphiaraos comme les seuls véridiques. Ceci incline à penser que les sanctuaires mentionnés dans ce passage sont ces deux derniers.

⁹⁶⁸ HÉRODOTE, I, 53 : στρατεύηται ἐπὶ Πέρσας Κροῖσος καὶ εἴ τινα στρατὸν ἀνδρῶν προσθέοιτο φίλον. Notons qu'un peu plus loin, lorsque les Lydiens s'adressent directement aux oracles, Hérodote reprend cette formule, mais n'utilise plus le terme φίλον remplacé par celui du σύμμαχον.

⁹⁶⁹ HÉRODOTE, I, 53 : τῶν δὲ μαντηίων ἀμφοτέρων ἐς τώντὸ αἱ γνῶμαι συνέδραμον.

⁹⁷⁰ HÉRODOTE, I, 53 : τοὺς δὲ Ἑλλήνων δυνατωτάτους συνεβούλευνόν οἱ ἐξευρόντα φίλους προσθέσθαι.

⁹⁷¹ HÉRODOTE, I, 53.

⁹⁷² HÉRODOTE, I, 56.

⁹⁷³ Du chapitre 56 au chapitre 71.

ainsi user pour revendiquer leur hégémonie. Cette légitimité aux origines insondables donne également à l’Athènes démocratique un fondement primordial à sa conception de la citoyenneté : les Athéniens sont pleinement des citoyens. En effet, ils sont issus du *génos* originel (celui d’Érichthonios) contrairement aux Spartiates qui, du reste, ne connaissent pas la démocratie.⁹⁷⁴

Revenons-en à l’examen de cette alliance lydo-spartiate évoquée par Hérodote. Lorsque le moment viendra d’évaluer l’historicité à reconnaître à l’ensemble de l’épisode, on ne pourra oublier que ces développements d’Hérodote semblent bien peu en rapport avec la question posée par Crésus.

3.2.3.1 L’alliance avec les Spartiates

Selon l’historien, une fois informé de la supériorité du moment des Lacédémoniens sur les Athéniens, Crésus se serait tourné du côté des Spartiates afin de se lier à eux.⁹⁷⁵ Le roi de Lydie leur aurait envoyé des messagers (ἀγγέλους) porteurs de cadeaux (δῶρα) et d’une annonce : Crésus les avait choisis car ils étaient les premiers des Grecs (προεστάται τῆς Ἑλλάδος). De ce fait, il sollicitait leur amitié de même que leur alliance (φίλος [...] καὶ σύμμαχος). Les Spartiates se réjouirent et conclurent sous la foi de serments (ὅρκια) un traité d’hospitalité et d’alliance (ξεινίγς πέρι καὶ συμμαχίης).⁹⁷⁶

Les Lacédémoniens y auraient d’autant plus consenti qu’un contact ancien avait déjà été établi avec Crésus : plus tôt, le Lydien leur avait fourni gracieusement l’or qu’ils avaient utilisé pour ériger une statue en l’honneur d’Apollon, œuvre toujours visible du temps d’Hérodote sur le mont Thornax qui domine Sparte.⁹⁷⁷ De plus, ils se disaient flattés d’avoir été préférés aux autres Grecs. Les Spartiates se déclarèrent disposés à répondre à son appel et lui envoyèrent alors un cratère de bronze. Mais celui-ci ne parvint jamais à Sardes pour des motifs contradictoires qu’Hérodote se plaît à rapporter par le menu.⁹⁷⁸

⁹⁷⁴ N. LORAU 1979, p. 3 et 11 ; N. LORAU 1996, p. 37-42 et 49-59. Voir également J. M. HALL 1999, p. 50-53 ; R. THOMAS 2001, p. 222-225.

⁹⁷⁵ En effet, Athènes était alors sous la tyrannie des Pisistratides et Sparte, qui était « heureuse dans les autres guerres », venait de vaincre les Tégéates. Voir HÉRODOTE, I, 56-69.

⁹⁷⁶ HÉRODOTE, I, 69.

⁹⁷⁷ Selon Pausanias, qui écrit six siècles plus tard, l’or envoyé par Crésus aurait servi pour réaliser la statue de l’Apollon d’Amyclées et non pas pour celle se trouvant sur le Thornax. Voir PAUSANIAS, III, 10, 8. Nous y reviendrons ci-après.

⁹⁷⁸ HÉRODOTE, I, 69-70.

Un tel échange de cadeaux opéré entre Crésus et les Spartiates invite à envisager qu'il s'agit de toute évidence d'une relation fondée sur la réciprocité. Comme le souligne Hans Van Wees,⁹⁷⁹ la fonction fondamentale de ce type de relation vise à l'établissement et à l'entretien de relations amicales, les échanges de cadeaux constituant un outil de cohésion sociale. Il fait aussi observer qu'afin de nourrir cette relation, rien n'oblige à faire parvenir le contre-don à la suite du premier cadeau réceptionné.⁹⁸⁰ Dans le cas qui nous occupe, si Hérodote déclare que Crésus avait déjà envoyé de l'or à Sparte, rien ne permet de penser que le Lydien avait déjà reçu quoi que ce soit en retour.

En outre, cet échange s'apparente du coup à une forme de dette que l'on contracte et que valide le délai de réaction : celui qui accepte le cadeau proposé se sent dans l'obligation de faire de même s'il souhaite marquer sinon son approbation, au moins son intérêt pour le rapprochement en offrant pour bien faire un présent d'une valeur judicieusement plus grande que celui reçu. Cet effet d'éternel déséquilibre récurrent fait en sorte que chaque partie est à tour de rôle endettée vis-à-vis de l'autre.⁹⁸¹ Dans cette perspective, les Lacédémoniens se seraient sentis redevables comme rappelés à l'ordre, après avoir reçu et accepté naguère l'or commandé à Crésus sans contrepartie immédiate. Dès lors, ils lui auraient accordé leur amitié et leur alliance, le tout scellé par l'envoi d'un cratère de bronze.⁹⁸²

Quelle authenticité accorder aux oracles de la Pythie et à la prétendue hégémonie spartiate ?

En dépit des nombreux détails fournis par Hérodote, la réalité historique de cette première alliance conclue par Crésus a provoqué incrédulité et scepticisme chez plusieurs érudits.

⁹⁷⁹ H. VAN WEES 1998, p. 13-49.

⁹⁸⁰ Hans Van Wees s'appuie ici sur les travaux des sociologues Pierre Bourdieu et Alvin Wald Gouldner. Sur cette pratique d'échange de cadeaux au Proche-Orient ancien : B. LAFONT 2001 ; M. LIVERANI 2003, p. 123-125 ; M. INTRIERI 2010, p. 123-142. Voir aussi G. HERMAN 1987, p. 75-80.

⁹⁸¹ Pour l'essentiel, voir H. VAN WEES 1998, p. 25-26. Voir également au départ M. MAUSS 1923-1924.

⁹⁸² Que le cratère soit parvenu ou non à Sardes, Crésus s'est cru en droit d'espérer un geste prochain tout comme de prétendre en retour à une aide militaire des Lacédémoniens.

Ainsi, après avoir précisé que la réalité de cette alliance était discutée depuis longtemps, Roland Crahay a mis en doute l'authenticité des oracles. Dans son étude sur *La littérature oraculaire chez Hérodote*, il juge apocryphes les réponses livrées par la Pythie qui exhortait Crésus à s'adjoindre les plus puissants des Grecs.⁹⁸³ L'un et l'autre des arguments avancés relèvent de l'érudition historique, domaine où les certitudes n'ont parfois qu'un temps. Dans le premier argument, selon lui, cette suprématie lacédémonienne dont Crésus aurait été informé n'était pas d'actualité du temps du roi mermnade ; elle daterait seulement de la fin du VI^e siècle ACN – soit plusieurs décennies plus tard. R. Crahay est prêt à convenir que Sparte surpassait la puissance athénienne vers 550 ACN mais il estime que, plus tôt, les Lacédémoniens ne passaient pas encore pour les plus puissants de tous les Grecs du continent.⁹⁸⁴

Cette position souffre la critique : même si les Spartiates n'étaient pas encore vraiment les premiers de tous les Grecs, Lacédémone jouissait déjà d'une puissance très redoutable avant les années 550 ACN. À cette époque, elle avait déjà entrepris une politique d'alliances avec ses cités voisines. De plus, elle se posait comme libératrice des tyrans et comme rempart contre les agressions. C'est d'ailleurs ainsi qu'elle avait réussi à placer sous son aile des cités loin de lui être limitrophes telles que Sicyone, Élis, l'Arcadie, Corinthe, Mégare, et peut-être Phlionte et Cléones. Mais, de fait, c'est surtout en prenant le dessus sur Argos à l'issue de la bataille mémorable gagnée pour le contrôle de Thyréa, une joute que la tradition place, il est vrai, seulement vers 547 ACN,⁹⁸⁵ qu'elle s'était imposée aux yeux de tous comme la plus puissante communauté du Péloponnèse.⁹⁸⁶

⁹⁸³ R. CRAHAY 1956, p. 198-199. Pour R. Crahay, cet oracle n'aurait été rendu que par la Pythie, car le thème de la véracité de l'oracle d'Amphiaraos (qui, selon Hérodote, était tenu également par Crésus comme vérifique) aurait été inséré après-coup ; son affirmation est développée aux pages 195 à 197 de son ouvrage.

⁹⁸⁴ R. CRAHAY 1956, p. 157.

⁹⁸⁵ HÉRODOTE, I, 82. Selon Hérodote, cette « bataille des champions » (Spartiates et Argiens s'étaient accordés à faire se mesurer chacun leurs trois cents meilleurs hommes) pour le contrôle de la Thyréatide avait eu lieu au même moment (*κατ' αὐτὸν τοῦτον τὸν χρόνον συνεπεπτώκεε*) que le siège de Sardes par Cyrus après la bataille de Ptérie.

⁹⁸⁶ N. G. L. HAMMOND 1982, p. 356. Cette bataille des champions était une revanche de la défaite spartiate à Hysie, datée par Pausanias de la quatrième année de la septante-septième olympiade : 669/668 ACN. (PAUSANIAS, II, 24, 7). Voir C. BAURAIN 1997, p. 244-245 ; J. HALL 2007, p. 145-154.

Un deuxième élément suscitant la méfiance a été relevé par Roland Crahay : selon lui, c'est seulement lorsque Cléomène fut en mesure d'intriguer à Delphes (il usait alors de son influence pour « dicter » ses oracles à la Pythie)⁹⁸⁷ que Sparte fut apte à se faire patronner par Apollon. Ainsi, elle aurait été reconnue comme abritant les Grecs les plus puissants de cette époque.

En effet, ce n'est qu'à partir du règne de Cléomène – menant une politique agressive efficace – que Sparte aurait été en mesure de se faire entendre dans la politique intérieure en Grèce. Pour R. Crahay, la raison en est simple : elle se trouvait désormais à la tête de la Ligue du Péloponnèse qui rassemblait en son sein presque toutes les cités de l'« île de Pélops » ainsi que Mégare et Égine (chaque membre de cette ligue jurant fidélité à Sparte reconnue comme son ἡγεμόν). Mieux encore, Cléomène allait jusqu'à interférer dans les politiques bétienne et athénienne.⁹⁸⁸ En d'autres termes, l'affirmation qui faisait de Sparte la cité la plus puissante de Grèce aurait eu plus de crédibilité si elle avait renvoyé à une situation postérieure d'un quart de siècle à la date retenue pour l'alliance des Spartiates avec le Lydien. Cet érudit fait également valoir que les propos d'Hérodote – mettant Athènes et Sparte sur un pied d'égalité lorsque Crésus cherche à connaître l'identité des Grecs les plus puissants – ont tout l'air de n'être qu'un anachronisme jouant sur des prétentions athénienes postérieures à 480 ACN.⁹⁸⁹

Ainsi, pour qui suit l'argumentaire de R. Crahay, on doit conclure au caractère imaginaire de l'alliance entre Crésus et Sparte et y voir une légende créée à l'instigation de Cléomène afin de rehausser le prestige de sa cité... et, par la même occasion, le sien.

⁹⁸⁷ Cléomène réussit à s'allier le concours de la Pythie à partir du moment où celle-ci déclare que son rival Démarate, deuxième roi de Sparte, n'était pas le fils d'Ariston, le roi précédent. HÉRODOTE, VI, 66. R. Crahay ajoute que Cléomène aurait usé de son influence à Delphes afin de mettre en circulation des oracles déclarant que la dynastie des Agiades avait plus de prestige que celle des Euryponides, qu'il pouvait vaincre Argos sans la détruire et qu'il mena une campagne pour discréder Milet, etc. Voir R. CRAHAY 1956, p. 161-182.

⁹⁸⁸ M. I. FINLEY 1982, p. 114 ; L. H. JEFFERY 1988, p. 353-361.

⁹⁸⁹ R. CRAHAY 1956, p. 198-199. En effet, Hérodote déclare (I, 56) que les Athéniens et les Spartiates sont *ex aequo* (τε καὶ), ils occupent tous les deux le premier rang. Ceci est pour le moins très intriguant surtout en regard des conceptions grecques de la compétition et de l'hégémonie. C'est pourquoi on est en droit de penser que cela n'est peut-être qu'un ajout maladroit, de la part d'Hérodote, laissant transparaître les prétentions athénienes en vigueur au V^e siècle ACN, Athènes voulant s'afficher comme, à tout le moins, l' « égale » de Sparte dès le milieu du VI^e siècle ACN.

En regard, Vincenzo La Bua rejette les doutes semés par la recherche sur cette alliance.⁹⁹⁰ Ainsi, il souligne que lorsque les Ioniens (et les Éoliens) firent face à Harpage après la chute de Crésus (en 547 ACN),⁹⁹¹ ce sont bien les Spartiates que sollicitèrent les Ioniens. De même, il rappelle que seuls les Milésiens s'abstinrent au vu de leurs obligations contractées avec Cyrus sous la forme d'un serment (ὅρκιον).⁹⁹² Cependant, poursuit Hérodote après un long développement sur les Ioniens d'Asie, les Spartiates refusèrent catégoriquement d'accéder à la demande des délégués ioniens et éoliens formulée au nom de tous par Pythermos de Phocée. L'historien précise qu'ils envoyèrent tout de même une pentécontère pour y voir plus clair. Une fois arrivé à Phocée, l'équipage délégué à Sardes un certain Lacrinès, le plus estimé d'entre eux, afin d'informer Cyrus de l'interdiction lancée par les Lacédémoniens de porter la dévastation en terre grecque. En effet, ils ne verraient pas un tel geste d'un bon œil. Et Hérodote de s'attarder malicieusement sur la fin de non-recevoir d'un Cyrus méprisant les *agoras* et ses pratiques propres aux Grecs.⁹⁹³

Ici encore, il s'agit d'une mention très claire de la toute-puissance spartiate, puisque les Ioniens implorent sans hésitation l'aide de cette seule cité grecque (du continent).⁹⁹⁴ Quoi qu'il en soit, ces mentions de la suprématie spartiate confortaient R. Crahay dans l'idée qu'Hérodote aurait reçu ces informations d'une source favorable à Lacédémone lors de sa visite au sanctuaire de Delphes.⁹⁹⁵ Il est vrai qu'Hérodote doit avoir séjourné en Grèce continentale aux alentours des années 447 à 444/3 ACN (date de son départ pour Thourioi)⁹⁹⁶ et que Sparte a pu peser sur le sanctuaire phocidien tout au long du V^e siècle – en particulier après la bataille de Coronée de 447 ACN.⁹⁹⁷

⁹⁹⁰ V. LA BUA 1977.

⁹⁹¹ Donc après la « bataille des champions » entre Lacédémone et Argos (*ca. 547 ACN*, si contemporaine de la chute de Sardes comme l'avance Hérodote).

⁹⁹² HÉRODOTE, I, 141.

⁹⁹³ HÉRODOTE, I, 152-153.

⁹⁹⁴ R. CRAHAY 1956, p. 157.

⁹⁹⁵ *Idem*, p. 156. L'ensemble des mentions de la suprématie spartiate chez Hérodote se retrouve aux chapitres 157 à 159 de son livre I. Cependant, on pourrait tout aussi bien envisager qu'Hérodote ait puisé ses informations concernant Crésus dans une, voire plusieurs tragédies du VI^e siècle ACN traitant de la famille des Mermnades, aujourd'hui perdues. Voir entre autres à ce sujet : S. SAÏD 2002 ; C. SEGAL 1971 ; O. TAPLIN 1997.

⁹⁹⁶ Voir le volume introductif de Legrand dans la collection Budé : P. E. LEGRAND (b) 1932, p. 29-32 ; D. LENFANT 2011, p. 215.

⁹⁹⁷ « Dans les années postérieures à Coronée, avec l'élimination définitive des Athéniens de la Phocide et de la Béotie, la domination de Sparte sur Delphes fut incontestée ». Voir M. SORDI 1957, p. 64 ; mais aussi G. DAUX 1957, p. 114-116 ; et surtout P. SÁNCHEZ 2001, p. 114.

Par conséquent, on ne peut exclure que le père de l’Histoire ait visité un sanctuaire d’Apollon sous forte influence spartiate où les Lacédémoniens étaient libres de faire circuler des récits et des oracles fictifs destinés à rehausser leur prestige.⁹⁹⁸

Afin de conforter sa thèse d’une hégémonie spartiate plus précoce, V. La Bua invoque toutefois un passage du *logos* samien d’Hérodote⁹⁹⁹ qui traite de la fuite des Samiens chassés par Polycrate et venus demander de l’aide à Sparte.¹⁰⁰⁰ Cette dernière, selon les Samiens, aurait alors attaqué Polycrate pour deux raisons : d’une part, pour répondre du secours porté plus tôt à Lacédémone contre les Messéniens par la flotte samienne ; de l’autre, pour venger les vols commis par des Samiens tels ceux du fameux cratère offert par Sparte à Crésus, et du corselet de grande valeur expédié par Amasis aux Spartiates.¹⁰⁰¹

Sur cette base, V. La Bua conclut à l’existence d’une alliance formelle car, estime-t-il, dans le cas contraire, l’épisode du cratère volé aurait été inutile.¹⁰⁰² L’incident donne également l’occasion à cet historien de souligner le rôle joué par Amasis dans la conclusion de l’alliance lydo-spartiate puisque, selon lui, le pharaon avait incité les Lacédémoniens à accepter l’accord.¹⁰⁰³

Quoi qu’il en ait été, malgré la suprématie spartiate au milieu du VI^e siècle ACN, comme se sont appliqués à le montrer R. Crahay et avant lui W. H. Parke, l’ensemble des oracles rendus par la Pythie à Crésus peuvent être considérés comme des oracles produits *a posteriori*, voire de véritables faux historiques (même s’ils sont sans doute nourris de souvenirs plus ou moins précis) créés lorsque Cléomène intrigait à Delphes à la fin du VI^e

⁹⁹⁸ La suprématie spartiate sur le sanctuaire de Delphes à cette époque ne remet pas en cause l’engagement de Lacédémone en Ionie, lors des campagnes d’Harpage, même s’il ne consistait qu’à l’envoi d’une pentécontre. Érétrie fera de même lors de la révolte d’Ionie une cinquantaine d’années plus tard.

⁹⁹⁹ HÉRODOTE, III, 39-60.

¹⁰⁰⁰ Polycrate avait chassé les Samiens qu’il soupçonnait de fomenter une révolte. Voir HÉRODOTE, III, 44.

¹⁰⁰¹ HÉRODOTE, III, 46-47. Hérodote ne mentionne qu’une seule fois le vol de ce corselet égyptien. Celui-ci aurait été de la même facture que celui que le pharaon aurait offert à l’Athéna de Lindos (II, 182). Le corselet destiné aux Spartiates aurait été volé par les Samiens juste un an avant le vol du cratère. La version du vol du cratère est, pour Hérodote, la version spartiate, car la version samienne veut que les Lacédémoniens aient revendu le cratère à Samos après avoir appris la chute de Sardes (I, 70). Donc les Samiens auraient volé le corselet un an tout au plus avant le cratère. Mais plus loin, Hérodote établit une datation relative de ce vol en déclarant qu’il aurait eu lieu à peu près au même moment que le règne de Cypselos de Corinthe et d’Alyatte de Lydie, le père de Crésus (III, 48). Hérodote s’emmêle donc dans ses datations et justifications.

¹⁰⁰² Cependant, cela indique tout du moins qu’il existait aussi des liens entre Amasis et les Spartiates. Peut-être les liens ont-ils été tissés après la victoire de Sparte contre Argos (contemporaine selon Hérodote de la chute de Sardes) qui a fait de Lacédémone la plus puissante cité du Péloponnèse, voire du monde grec au vu de la place exceptionnelle des Argiens dans les productions épiques.

¹⁰⁰³ V. LA BUA 1977, p. 40-43.

siècle ACN, et rapportés à Hérodote lors de sa visite du sanctuaire qui se trouvait alors sous influence lacédémonienne.¹⁰⁰⁴

Aussi, pour tenter d'y voir plus clair, est-il opportun de s'interroger sur la raison de l'envoi d'offrandes par Crésus en Grèce et notamment au sanctuaire de Delphes. En effet, la présence de libéralités spectaculaires faites par le roi lydien au sanctuaire est une donnée historique qu'on ne peut mettre en doute.¹⁰⁰⁵

Les liens entre les offrandes de Crésus et les accords lydo-spartiates

Au Thornax :

Selon Hérodote,¹⁰⁰⁶ c'est après avoir eu connaissance de la chute de son beau-frère Astyage (ca. 550 ACN) que Crésus se tourna vers la Grèce continentale. Cette orientation s'explique peut-être par l'espoir de Crésus d'y trouver un éventuel soutien face à une menace perse toujours plus inquiétante. Il aurait alors envoyé de nombreux dons au sanctuaire de Delphes. Mais ce faisant, il poursuivait aussi la politique de son père Alyatte¹⁰⁰⁷ avec l'idée plus précise de flatter les Grecs. Il désirait aussi ranger l'oracle de son côté et améliorer ainsi son image auprès des Grecs du continent et des îles.

De la sorte, il espérait que la Pythie jouerait en sa faveur dans l'espérance d'un soutien qui pouvait même se conclure par une alliance. En d'autres termes, comme le firent les Alcméonides par la suite, Crésus aurait pu intriguer auprès de la Pythie afin que Delphes invite les Lacédémoniens à accepter son alliance.¹⁰⁰⁸

¹⁰⁰⁴ Le rôle d'Amphiaraos sera discuté ci-après. R. CRAHAY 1956, p. 182-207 ; H. W. PARKE et D. E. W. WORMELL 1956, p. 126-140.

¹⁰⁰⁵ H. W. PARKE et D. E. W. WORMELL 1956, p. 131.

¹⁰⁰⁶ HÉRODOTE, I, 46.

¹⁰⁰⁷ HÉRODOTE, I, 25. Cependant, Alyatte n'avait pas encore d'inquiétude de ce genre. La raison de l'envoi de ses offrandes doit donc être en partie à rechercher ailleurs, sans doute du bon voisinage comme invite à penser la densité des échanges entre les deux rives de l'Égée.

¹⁰⁰⁸ HÉRODOTE, V, 63. Sur le rôle joué par Delphes dans la conclusion de l'alliance entre Crésus et Sparte et notamment sur la présence du περιπρωτήριον en or avec une inscription qui le consacre en tant qu'offrande des Lacédémoniens, voir : P. KAPLAN 2006, p. 146-147. Pour ce dernier, le περιπρωτήριον serait une offrande de Crésus à Sparte qui aurait été envoyée par la suite à Delphes ; ou un cadeau de Crésus à Delphes, mais au nom des Lacédémoniens.

Un fragment de Théopompe de Chios conservé chez Athénée de Naucratis¹⁰⁰⁹ témoigne de cette politique d'ouverture pratiquée par Sardes en direction de Sparte : « Les Lacédémoniens, voulant dorer (χρυσῶσαι) la statue d'Apollon d'Amyclées, ne trouverent pas d'or en Grèce. Ils envoyèrent consulter l'oracle [de Delphes], pour savoir où ils pourraient en acheter. Il leur répondit : chez Crésus, roi de Lydie. Ils envoyèrent les députés chez lui, et ceux-ci en achetèrent (ἀνήσαντο) ». Hérodote connaissait déjà cet épisode mais, pour sa part,¹⁰¹⁰ il signalait que Crésus avait offert l'or pour la réalisation de cette statue d'Apollon qui se trouvait au Thornax. Pausanias, quant à lui,¹⁰¹¹ déclare – mais beaucoup plus tard – que les statues d'Apollon du Thornax et d'Amyclées étaient presque identiques. Il ajoute un développement qui va à l'encontre des propos d'Hérodote : celle du Thornax avait été réalisée selon le modèle d'Amyclées, mais les Spartiates honoraient davantage cette dernière. Pour le Périégète, celle-ci avait été réalisée avec l'or de Crésus qui, au départ, devait servir à décorer la statue du Thornax.

Sans qu'il soit possible de les étayer, deux premières explications relatives à l'existence de ces statues sont envisageables. La première consiste à penser que Crésus avait fourni de l'or¹⁰¹² contre rétribution pour la confection d'une unique statue : placée dans un premier temps au Thornax, elle aurait été rapidement déplacée à Amyclées où elle était toujours visible au II^e siècle PCN.¹⁰¹³ Dans ce cas, Pausanias (qui énonce l'existence de deux statues presque identiques) aurait été induit en erreur par ses informateurs ou ses lectures.

¹⁰⁰⁹ THÉOPOMPE DE CHIOS, *FGrH* 115 F 193 J.

¹⁰¹⁰ HÉRODOTE, I, 69.

¹⁰¹¹ PAUSANIAS, III, 10, 8. Pausanias a vu de ses propres yeux la statue de l'Apollon d'Amyclées : il le dit lui-même lorsqu'il détaille le trône de la statue, plus loin dans son récit. PAUSANIAS, III, 18, 9 : τὸν θρόνον δὲ εἰδόν τε καὶ τὰ ἐξ αὐτὸν ὄποια ἵν γράψω, « j'ai vu le trône et vais le décrire en détail ».

¹⁰¹² Pour Hérodote et Pausanias, l'or aurait été donné par Crésus aux Spartiates ; selon Théopompe, le Lydien le leur aurait vendu.

¹⁰¹³ Cette statue d'Apollon d'Amyclées est présente sur les monnaies de Lacédémone depuis le III^e siècle ACN jusqu'à l'époque impériale romaine. Cet Apollon était représenté « casqué, debout à droite, la main droite levée brandissant la lance, le bras gauche plié à angle droit, un arc à la main gauche ; le corps est dissimulé par une gaine qui tombe jusqu'aux pieds en s'élargissant légèrement vers le bas ; sur la gaine se détachent un aplastre surmonté d'un coq ; à droite, tout contre la statue, un bouc ; à gauche, une couronne ». Voir L. LACROIX 1949, p. 54-58.

Selon la seconde explication, plus faible, l'or lydien aurait permis d'emblée la réalisation de deux statues qui auraient ainsi encadré la cité. Hérodote ne connaît que l'exemplaire du Thornax, Théopompe uniquement celui d'Amyclées.¹⁰¹⁴ On sait en tout cas que les Spartiates vouaient un culte fervent à l'Apollon d'Amyclées.¹⁰¹⁵ Faire de cette statue celle qui avait été fabriquée grâce à l'or fourni par Crésus pouvait ainsi contribuer au prestige de celle-ci.

Mais Nicolas Richer vient de proposer une troisième hypothèse: puisque Pausanias déclare que l'or du roi lydien avait été « détourné » pour la réalisation de l'Apollon d'Amyclées, « ce détournement pourrait suggérer que – peut-être pour obtenir l'aide de la cité – Crésus avait envoyé l'or à Sparte pour l'Apollon du Thornax, immédiatement avant de perdre le pouvoir, mais que les Spartiates utilisèrent à leur guise l'or envoyé, une fois Crésus abattu par Cyrus ».¹⁰¹⁶

Cependant, remarquons que seul Pausanias qualifie l'Apollon du Thornax de « Pythéen »¹⁰¹⁷, alors que ni Théopompe de Chios ni Hérodote ne donnent d'épiclèse à cette statue (ἄγαλμα). Par ailleurs, le culte d'Apollon Pythéen était d'origine argienne : il était notamment vénéré dans les sanctuaires de la ville d'Argos, d'Asiné, mais aussi en Cynourie (région de Thyréa).¹⁰¹⁸ Dès lors, il est possible que ce soit seulement à la suite de la « bataille des champions » et de la victoire spartiate sur Argos (et l'annexion de la Thyréatide) que le culte d'Apollon Pythéen ait été installé sur l'agora¹⁰¹⁹ et *a fortiori* sur le Thornax. Située sur la route reliant Argos à Lacédémone, la statue de l'Apollon du Thornax signifiait en bonne place aux Argiens (tout comme la statue d'Apollon Pythéen sur l'agora)¹⁰²⁰ la conquête spartiate de la Thyréatide.¹⁰²¹

¹⁰¹⁴ Le Thornax se situant au nord de Lacédémone, Amyclées au sud. Voir N. RICHER 1994, p. 85 ; 2012, p. 230. Mais ce choix est en contradiction avec les propos d'Hérodote qui ne mentionne qu'une statue qu'il situe sur le Thornax (I, 69).

¹⁰¹⁵ PAUSANIAS, III, 10, 8. Voir également M. NAFISSI 2009, p. 119.

¹⁰¹⁶ N. RICHER 2012, p. 351.

¹⁰¹⁷ PAUSANIAS, III, 10, 8.

¹⁰¹⁸ M. PIÉRART 1990 ; N. DESHOURS 1999, p. 471-473. L'épiclèse « pythéen » renvoie à Pythaeus, fils d'Apollon venu de Delphes, qui aurait construit le temple d'Apollon à Argos. Voir PAUSANIAS, II, 24, 1-2.

¹⁰¹⁹ F. DE POLIGNAC 1995, p. 72-73.

¹⁰²⁰ *Idem*, p. 73.

¹⁰²¹ Cette victoire sur Argos fut d'abord célébrée lors de la fête des *Parparonia*. Celle-ci fut intégrée aux Gymnopédiées après 370/369 ACN à la suite de la perte de la Thyréatide, face aux Thébains, qui empêchait une célébration sur place. Voir N. RICHER 2012, p. 227 n. 12.

Sur la base de ces nouvelles constatations, deux hypothèses inédites peuvent être avancées quant à l'envoi d'or par Crésus à Lacédémone.

Selon la première hypothèse, le Mermnade aurait envoyé de l'or en réponse à une sollicitation spartiate pour la fabrication d'une statue d'Apollon à dresser au Thornax (elle était destinée à protéger la cité des dangers venus du nord, territoire sous contrôle argien). À la suite de la victoire de Thyréa qui rendait cette menace moins prégnante, cet ἄγαλμα du Thornax aurait été déplacé à Amyclées et remplacé par une deuxième statue d'Apollon *pythaeus* célébrant la prise récente de la Thyréatide jusque-là sous obédience argienne.

Selon l'autre hypothèse, ce serait à la suite de leur victoire sur les Argiens que les Spartiates (qui passaient pour les plus puissants des Grecs à la suite de leur exploit guerrier sur les héritiers de l'Argos des temps héroïques) se seraient fourni en or auprès de Crésus afin de dorer l'Apollon du Thornax qui célébrait la prise de la Thyréatide. Cependant, pour une raison inconnue, cet or aurait été réaffecté au profit de la statue d'Amyclées. Cette dernière hypothèse impliquerait toutefois d'avancer la victoire conduisant à la prise de contrôle de Thyréa de quelques années avant 547 ACN, date traditionnellement retenue.¹⁰²²

À l'*Amphiareion de Thèbes* :

Si les oracles sont apocryphes, nous pouvons aussi nous interroger sur la raison de la présence des offrandes de Crésus à Thèbes.¹⁰²³ Hérodote déclare que le bouclier et la lance qu'il avait vus, tous deux en or et consacrés à Amphiaraos (dont il avait appris le mérite et le malheur), se trouvaient de son temps dans le temple d'Apollon Isménios à Thèbes (τὰ ἔτι καὶ ἀμφότερα ἐξ ἐμὲ ἦν κείμενα ἐν Θήβησι, καὶ Θηβέων ἐν τῷ νηῷ τοῦ Ἰσμηνίου Ἀπόλλωνος).¹⁰²⁴ L'historien d'Halicarnasse ne précise pas que ces offrandes étaient au départ entreposées dans l'*Amphiareion* (de Thèbes), ce qui n'invite guère à poser l'hypothèse d'un déplacement ou d'un transfert de ces offrandes, même si certains chercheurs l'ont néanmoins proposé.

¹⁰²² Sur la seule base des propos d'Hérodote (I, 82) qui établit un synchronisme entre la « bataille des champions » et la chute de Sardes. HÉRODOTE, I, 83 : « Telles étaient les affaires qui occupaient les Spartiates, quand vint le héraut de Sardes demandant que l'on portât secours à Crésus assiégié ».

¹⁰²³ HÉRODOTE, I, 52.

¹⁰²⁴ HÉRODOTE, I, 52.

Notons d'emblée, comme le précise Pierre Sineux après un long argumentaire, qu'il ne pourrait alors s'agir que de l'Amphiareion de Thèbes et non de celui d'Oropos. En effet, l'oracle se trouvait à l'origine à Thèbes et il n'a été dédoublé à Oropos que dans la deuxième moitié du V^e siècle ACN (*ca. 420*), alors que la zone était passée sous contrôle athénien.¹⁰²⁵

Pour Pierre Sineux, ce bouclier et cette lance se seraient tout d'abord trouvés dans l'Amphiareion thébain avant d'être déplacés dans le temple sans doute voisin d'Apollon Isménios. Ce choix du temple d'Apollon n'aurait pas été anodin puisqu'il était lui aussi le siège d'un oracle, alors qu'Amphiaraos passait de surcroît pour le protégé d'Apollon.¹⁰²⁶ De plus, on sait que l'oracle d'Apollon Isménios pratiquait l'empyromancie ; or Amphiaraos passait pour avoir pratiqué au moins une fois de son vivant cette technique.¹⁰²⁷ Le souvenir de cette pratique du devin aurait donc pu jouer lors du transfert des offrandes de Crésus.¹⁰²⁸ Cela dit, la mention du recours d'Amphiaraos à l'empyromancie n'est présentée que chez Euripide, auteur de la fin du V^e siècle ACN, soit bien après le séjour d'Hérodote en Grèce continentale (*ca. 447-443 ACN*). Euripide a donc pu faire de cette technique une pratique du héros argien pour deux raisons : à la fois parce qu'Apollon Isménios s'exprimait à travers des techniques empyromantiques, et parce qu'Amphiaraos était son protégé. Si tel est le cas, au contraire de ce que défend P. Sineux, s'il y a eu un transfert des offrandes de Crésus, il n'aurait alors aucun lien assuré avec cette aptitude du devin argien.¹⁰²⁹

¹⁰²⁵ L'amphiareion de Thèbes se trouvait probablement à Cnopia, entre Thèbes et Ptonia (PAUSANIAS, IX, 19, 4 ; STRABON, IX, 2, 10-11). Les Athéniens ont installé le culte d'Amphiaraos à Oropos lors de la guerre Archidamique : Athènes cherchait de cette manière à se réapproprier en partie la légende des *Sept contre Thèbes*. Le héros-devin argien Amphiaraos, englouti en terre thébaine, se voit consacrer un culte à Oropos, alors devenue terre athénienne. Ce geste contribue à signifier la mainmise des Athéniens sur Oropos face aux Thébains. De plus, cette installation du culte à Oropos s'inscrit dans une politique athénienne où l'alliance avec Argos est recherchée. Voir P. SINEUX 2007, p. 65-79 et 95-97.

¹⁰²⁶ Dans les *Sept contre Thèbes* d'Eschyle, Apollon fait des promesses à son favori (vers 618) ; dans l'*Odyssée*, il est le « favori d'Apollon » (chant XV, vers 245-246) ; pour Euripide, il pratique « l'art de Phoibos » (*Hypsipyle*, fr. 60, I, vers 58-59).

¹⁰²⁷ EURIPIDE, *Hypsipyle*, fr. 60.

¹⁰²⁸ P. SINEUX 2007, p. 195-196.

¹⁰²⁹ De plus, *Hypsipyle* d'Euripide aurait été écrite entre 410 et 407 ACN (O. TAPLIN 2007, p. 211), époque où le sanctuaire d'Oropos (dont l'oracle du héros argien venait d'être installé depuis peu) sous contrôle athénien était retombé dans l'escarcelle des Béotiens (P. SINEUX 2007, p. 74-75). Ainsi Euripide aurait peut-être fait mention d'Amphiaraos afin de flatter les revendications athéniennes sur Oropos, et le tragique aurait mentionné la faculté empyromantique en se fondant sur une mauvaise lecture d'Hérodote qui liait le héros argien au sanctuaire d'Apollon Isménios à Thèbes.

Revenons au geste de Crésus vis-à-vis du sanctuaire thébain. Ici aussi, il est probable que l'offrande du roi lydien ait été un moyen diplomatique de nouer des liens avec la cité. Sans doute considérait-il les Thébains comme des partenaires potentiels.

Thèbes était une autre cité très florissante du VI^e siècle ACN, au cœur du pays bétien puisqu'elle s'était hissée à la tête de la première Confédération bétienne. Elle avait également remporté quelques beaux succès militaires durant ce siècle. Enfin elle se revendiquait à travers le cycle thébain d'un passé mythique aussi prestigieux que celui d'Argos qui venait pourtant de s'incliner devant les Spartiates.¹⁰³⁰

Bref, sa place de choix dans la poésie épique et dans la tragédie attique est incontestable et Crésus aurait donc flatté la vieille « cité aux sept portes » afin que celle-ci accepte de se lier à lui. De fait, elle devait, comme Argos, assurer son rayonnement au loin. Ainsi s'expliquerait – tout comme à Delphes et au Thornax – la présence d'offrandes du Lydien à Thèbes. Quant à l'endroit précis de leur exposition en Béotie, il est possible (mais pas incontestable au vu de la notoriété ancienne d'Amphiaraos) qu'elles aient été immédiatement exposées chez Apollon Isménios, comme l'invite à le croire le récit d'Hérodote.

Pour appuyer cette hypothèse, comme le souligne R. Crahay,¹⁰³¹ cette mention par Hérodote d'Amphiaraos se présente comme « un élément étranger mal raccordé à l'ensemble du récit, simple *action* de la présence d'offrandes lydiennes dans ce sanctuaire ». Hérodote déclare que seul Delphes avait émis une réponse favorable lors de l'épreuve des oracles. Puis il cite Amphiaraos dont il ne connaît, par ailleurs, pas la réponse (contrairement à celle de Delphes).¹⁰³² Ensuite, il décrit toutes les offrandes que Crésus a envoyées à Delphes afin de s'attirer les faveurs du dieu (ἐλπίζων τὸν θεὸν μᾶλλον τι τούτοισι ἀνακτήσεσθαι).¹⁰³³ Pour Amphiaraos, c'est parce que Crésus a appris son « mérite et son malheur (τὴν τε ἀρετὴν καὶ τὴν πάθην) » qu'il lui offre un bouclier et une lance en or.¹⁰³⁴

¹⁰³⁰ Si Thèbes l'emporte sur les Sept, les Épîgones réussissent leur vengeance. Voir P. CLOCHÉ 1952, p. 17-19 ; W. G. G. FORREST 1982, p. 288-294.

¹⁰³¹ R. CRAHAY 1956, p. 196-197.

¹⁰³² HÉRODOTE, I, 48-49.

¹⁰³³ HÉRODOTE, I, 50.

¹⁰³⁴ HÉRODOTE, I, 52. De même, la mention du héros, qui selon la légende avait perçu la mort du petit Archémoros à Némée comme un signe funeste annonçant l'échec de l'expédition argienne contre Thèbes (comme Delphes annonçant la future fin de Crésus), pourrait provenir également d'une tragédie perdue traitant de la maison des Mermnades.

R. Crahay souligne encore, de son côté, que lors de la deuxième consultation, Amphiaraos est une nouvelle fois associé à Delphes, mais que Crésus ne récompense plus que le sanctuaire phocidien d'Apollon (I, 53). Mieux, lors de la troisième visite, seul le sanctuaire de Delphes est mentionné (I, 55). Tout ceci pousse R. Crahay à penser que la mention d'Amphiaraos dans le récit d'Hérodote serait en réalité un ajout postérieur de la part de l'historien. Il l'aurait effectué car, ayant vu ces offrandes à Thèbes et n'ayant pas obtenu d'explication relative à leur arrivée, il aurait établi un lien d'analogie entre celles-ci et le test des oracles.¹⁰³⁵ À moins que la mention d'Amphiaraos soit due aux informateurs béotiens d'Hérodote qui aurait conféré à ces offrandes une origine lydienne, rehaussant de cette manière le prestige d'un sanctuaire d'Amphiaraos. Il n'est pas exclu non plus que les offrandes de Crésus à l'Amphiareion de Thèbes aient été déplacées dans le temple d'Apollon à la suite du déclin et de l'abandon de l'Amphiareion thébain.¹⁰³⁶ Cependant, l'historien d'Halicarnasse ne fait pas état de ce transfert. Ainsi, nous pensons donc que ces offrandes ont bel et bien été entreposées directement dans le sanctuaire d'Apollon Isménios.

La publication en 2014 de deux épigrammes retrouvées sur un fragment de colonne découvert en 2005 à Thèbes a cependant permis d'apporter des éclaircissements au dossier.¹⁰³⁷

Ces deux inscriptions transmettent en réalité les mêmes vers. La première (A) en alphabet béotien aurait été gravée à la fin du VI^e siècle ACN, la seconde (B) en alphabet ionien, durant le IV^e siècle ACN. Ainsi, le texte aurait été recopié sur l'autre face de la colonne au IV^e siècle ACN. Une fois reconstituée, l'inscription peut se lire comme suit:

<u>Texte A, alphabet béotien (ca. 525-475 ACN) :</u>	
<p>[σοὶ] χάριν ἐνθάδ', Ἀπολο[v - - - μα] [θεσ]πιστὰς ιαρὸ στᾶσε κ[ατευχσάμενος,] [μα]ντοσύναις εύρὸν h[υποτα ..ca. 4.. οιο φαενὰν] [ἀσπ]ίδα τὰγ Οροῖσος κα[λφὸν ἄγαλμα ..ca. 4..] [Ἄμ]φιαρέοι μνᾶμ' ἀρετ[ῆς τε πάθας τ'</p>	<p>« Comme offrande [pour toi], Apoll[on], le [pro]phète du sanctuaire a déposé [ce superbe ornement] ici pour la ré[alisation d'un v]oeu, ayant trouvé par consultation oraculaire [du dieu] le brillant bouclier que Crésus [a dédié comme superbe] offrande à [...] Amphiaraos, en mémoire de son méri[te et de son malheur]... a été volé [...] une merveille pour</p>

¹⁰³⁵ R. CRAHAY 1956, p. 196-197.

¹⁰³⁶ P. ROESCH 1984, p. 176 ; R. PARKER 2008, p. 151 ; T. MANOLOVA 2009, p. 89-90.

¹⁰³⁷ Pour l'édition, traduction ainsi que l'apparat critique, voir l'article de N. PAPAZARKADAS 2014, p. 223-251.

<p>ἀνέθεκεν·] [. .]μενα ἐκλέφθε φο[-----] -----] [Θε]βαίοισι δὲ θάμβος ε[-----] -----] [ἀσ]πίδα δαιμονίος δε[-----] -----]</p> <p>Texte B, alphabet ionien (ca. 400-350 ACN) :</p> <p>-----</p> <p>[. . .] ΜΑ· / θ[εσπιστὰς ιαρ]- [οῦ] στᾶσε κατ[ευξά]- μενος / μαντοσ[ύναι]-ς εύρων ύποτα [..ca. 4..] οιο φαεννὰν / [ἀσπί]- δα τὰν Γροῦ[σος καλ]- ἢν ἄγαλμ[α ..ca. 4.. / Αμφι]- αρέωι [- - -]</p> <p>-----</p> <p>(Édition de P. PAPAZARKADAS)</p>	<p>les Thébains [...] [le bouclier, merveilleusement... »</p> <p>(Traduction de l'auteur d'après la traduction anglaise de P. PAPAZARKADAS)¹⁰³⁸</p>
---	--

Ces deux inscriptions mentionnent donc un certain Crésus qui aurait offert un bouclier « brillant » à Amphiaraos. Celui-ci aurait été (re)découvert par un prêtre d'Apollon Isménios à qui il l'aurait consacré à nouveau, mais dans le temple de ce dernier. On le voit, cette inscription fait clairement allusion à un déplacement du bouclier de l'Amphiareion vers le sanctuaire d'Apollon Isménios, semble-t-il, après qu'il eut été un temps « égaré ».

Selon Peter Thonemann,¹⁰³⁹ Hérodote aurait vu cette inscription de ses propres yeux : en témoignerait la formule « son mérite et de son malheur » (*τήν τε ἀρετὴν καὶ τὴν πάθην*) qu'il utilise lorsqu'il justifie l'offrande de Crésus de Lydie à Amphiaraos.¹⁰⁴⁰ Ainsi, Hérodote aurait simplement découvert et recopié le texte de cette épigramme et il aurait établi un lien entre ce bouclier et la consultation des oracles de Crésus en Grèce et ailleurs.¹⁰⁴¹

¹⁰³⁸ La traduction est essentiellement fondée sur le texte A en alphabet bétien.

¹⁰³⁹ P. THONEMANN 2016.

¹⁰⁴⁰ HÉRODOTE, I, 52.

¹⁰⁴¹ P. THONEMANN 2016, p. 158-159.

Cependant, il semble que l'interprétation que donne Hérodote de la présence du bouclier de Crésus ne soit pas la bonne. En effet, à l'époque archaïque, les dédicaces des offrandes font référence à la vie du dédicant et non au dédicataire.¹⁰⁴² Ainsi, le « mérite et le malheur (τήν τε ἀρετὴν καὶ τὴν πάθην) » doit plutôt faire référence à la vie de Crésus et non au destin d'Amphiaraos.

Selon P. Thonemann, dans les offrandes archaïques le terme ἀρετή renvoie souvent aux vertus guerrières¹⁰⁴³ donc, dans notre cas, aux vertus guerrières de Crésus. Le terme πάθος (malheur) ferait quant à lui référence à la mort au combat.¹⁰⁴⁴ Par conséquent, la formule « τήν τε ἀρετὴν καὶ τὴν πάθην » est en lien direct avec les armes de combats offertes par Crésus : le bouclier en or (plus probablement en bronze recouvert de feuilles d'or) et la lance (qui n'est pas mentionnée dans l'épigramme).¹⁰⁴⁵

Il semble donc que ces armes grecques n'aient pas été offertes par Crésus de Lydie, mais on peut songer à un Grec prénommé Crésus dont la famille aurait réalisé cette offrande *post mortem*.¹⁰⁴⁶ Dès lors, il est à envisager que le Crésus mentionné dans l'épigramme n'était pas le roi de Lydie, mais plutôt un Grec athénien, et pourquoi pas celui dont on a retrouvé le *kouros* funéraire à Anavyssos et mort vers 530-520 ACN (**Fig. 61**). Ce Crésus devait provenir d'une riche famille athénienne, peut-être en lien d'affaires avec la Grèce de l'Est qui aurait effectué cette offrande après sa mort.¹⁰⁴⁷ On sait par Hérodote que le sanctuaire d'Amphiaraos à Thèbes était fréquenté par des non-Thébains, notamment des Athéniens.¹⁰⁴⁸ Dès lors, il semble que les prêtres d'Apollon Isménios aient commis une interprétation erronée de l'offrande qui avait en fait été celle de Crésus l'Athénien, tout comme ils s'étaient déjà laissés abuser à propos des trépieds archaïques présents dans le sanctuaire et dont Hérodote rapporte les dédicaces.¹⁰⁴⁹

¹⁰⁴² Les athlètes font référence à leurs victoires, les magistrats à leurs charges, etc. Voir par exemple *CEG* 376 (ca. 510 ACN) ; *CEG* 305 (ca. 520 ACN), etc. Voir P. THONEMANN 2016, p. 161.

¹⁰⁴³ P. THONEMANN 2016, p. 162.

¹⁰⁴⁴ Le verbe πάσχειν est employé dans d'autres épitaphes : *CEG* 163 et *CEG* 171. Voir THONEMANN 2016, p. 162.

¹⁰⁴⁵ HÉRODOTE, I, 52.

¹⁰⁴⁶ Il existe d'autres exemples d'offrandes *post mortem* en Grèce continentale. Le meilleur exemple est le monument en l'honneur de Callimaque sur l'acropole d'Athènes, mort à la bataille de Marathon. *IG* I³ 784 et *CEG* 256.

¹⁰⁴⁷ L'hypothèse la plus souvent retenue serait même qu'il ait été un Alcméonide. Celle-ci est construite sur base du récit d'Hérodote faisant état de liens entre le roi Crésus de Lydie et Alcméon. HÉRODOTE, VI, 125. Mais pour d'autres, il semble que cette histoire rapportée par l'historien ne soit qu'un récit propagandiste et imaginaire. Voir A. DUPLOUY 1999, p. 9-17.

¹⁰⁴⁸ HÉRODOTE, VIII, 134. Donc bien avant l'installation par les Athéniens du sanctuaire d'Amphiaraos à Oropos.

¹⁰⁴⁹ HÉRODOTE, V, 59-61.

En effet, les prêtres auraient interprété un premier trépied comme une offrande réalisée par Amphitryon, le père d'Héraklès, ceci probablement dans le but de rehausser le prestige du sanctuaire. Un deuxième était considéré par eux comme celui de Skaios (fils d'Hippocoon, contemporain d'Œdipe). Or, l'inscription gravée sur le trépied fait référence à une victoire à la boxe et *Skaios* est un surnom qui signifie « le gaucher ». Dès lors, il semble que les prêtres aient également décidé de faire de cette offrande celle du personnage mythologique.

Enfin, la troisième inscription nomme un certain Léodamas, fils d'Étéocle. Cependant, le texte de cette dédicace se présente comme une copie de celle de Skaios (une victoire sportive), ce qui invite à conclure qu'il s'agit d'une attribution secondaire, opérée *a posteriori*¹⁰⁵⁰

Il est donc fort vraisemblable que les prêtres d'Apollon Isménios aient interprété l'offrande de Crésus l'Athénien comme étant celle de Crésus roi de Lydie. Mais il est impossible de savoir quand cette identification erronée a été réalisée : rien ne permet de décider si l'épigramme retrouvée sur le fragment de colonne fait référence au roi lydien ou au soldat athénien. Ce qui est certain, c'est qu'à l'époque d'Hérodote, vers 440 ACN, l'identification de ce Crésus au roi lydien était acceptée.¹⁰⁵¹ Quoi qu'il en soit, cette interprétation inexacte du bouclier et de la lance de la part des prêtres du sanctuaire, et retranscrite par Hérodote,¹⁰⁵² a eu pour effet de rehausser le prestige du sanctuaire.¹⁰⁵³

Quoi qu'il en soit, il faut souligner que Crésus témoignait sa préférence pour le dieu Apollon : en atteste la liste des divers lieux et sanctuaires auxquels il aurait offert des présents autres que ceux mentionnés en étroite relation avec sa consultation des oracles. Parmi eux, trois lieux sont à retenir : Delphes (qui reçoit un bouclier dans le temple d'Athéna Pronaia) ; le sanctuaire d'Apollon Isménios de Thèbes (où se trouvait un trépied d'or, à distinguer des autres présents destinés à Amphiaraos) dont nous venons cependant de découvrir qu'il s'agissait probablement d'une invention des prêtres dudit sanctuaire, et, avant tout, le sanctuaire des Branchides de Milet (dont il nous est dit que les offrandes étaient semblables et égales en poids à celles données de Delphes).¹⁰⁵⁴

¹⁰⁵⁰ P. THONEMANN 2016, p. 160.

¹⁰⁵¹ P. THONEMANN 2016, p. 165.

¹⁰⁵² HÉRODOTE, I, 92.

¹⁰⁵³ Il est possible également que les prêtres d'Apollon Isménios aient profité de cette mauvaise interprétation pour accroître la réputation du sanctuaire.

¹⁰⁵⁴ HÉRODOTE, I, 92.

Si l'on réexamine sous cet angle le récit d'Hérodote, il est clair que ce long exposé offre un prétexte ingénieux à l'auteur pour entamer une suite de digressions sur les événements majeurs qui se déroulent « à la même époque » en Grèce continentale.¹⁰⁵⁵

La nature de l'alliance entre Crésus et Lacédémone

Revenons aux propos du père de l'Histoire et attardons-nous sur cette phrase clef de I, 69 déjà citée plus haut : *Λακεδαιμόνιοι δὲ ἀκηκοότες καὶ αὐτοὶ τὸ θεοπρόπιον τὸ Κροίσῳ γενόμενον ἡσθησάν τε τῇ ἀπίξι τῶν Λυδῶν καὶ ἐποιήσαντο ὄρκια ξεινίης πέρι καὶ συμμαχίης* (« Les Lacédémoniens, qui avaient aussi entendu parler de l'oracle rendu à Crésus [sur les plus puissants des Grecs], se réjouirent de la venue des Lydiens et conclurent des serments d'hospitalité et d'alliance »). Deux termes méritent toute notre attention : *ξεινίη* et *συμμαχίη* (formes ioniennes de *ξεινία* et de *συμμαχία*).

Nous avons déjà vu dans le chapitre précédent que le mot *ξεινία* renvoie directement à la notion d'hospitalité,¹⁰⁵⁶ une des valeurs cardinales en vogue à l'époque archaïque qui sera progressivement remplacée par *φιλία* (amitié) à l'époque classique avec l'apparition des régimes plus démocratiques.¹⁰⁵⁷ Ce vocable couramment utilisé en diplomatie exprime la relation d'amitié qu'entretiennent des communautés civiques ou de puissantes familles entre elles. De plus, comme toute convention implique une relation d'amitié, on est conduit à associer *φιλία* à *συμμαχία*.¹⁰⁵⁸

Le terme *συμμαχία* se réfère quant à lui à la notion d'alliance proprement dite. Ce mot désigne soit directement le corps de troupes envoyé pour secourir un allié, soit un état de fait, la nature de la relation qui lie deux ou plusieurs États à la suite d'un accord convenu entre eux.¹⁰⁵⁹ Cependant, l'amitié doit être distinguée avec soin de l'alliance car l'affirmation de la première n'implique pas *ipso facto* la seconde. Ce n'est pas parce que deux États se proclamaient « amis » qu'ils étaient automatiquement des « alliés ».¹⁰⁶⁰

¹⁰⁵⁵ J. A. S. EVANS 1978-1979, p. 35 ; J. GRIFFIN 2006, p. 54.

¹⁰⁵⁶ Voir *supra* 3.1.

¹⁰⁵⁷ G. HERMAN 1987 ; A. GIOVANNINI 2007, p. 228 ; M. INTRIERI 2010 ; 2013, p. 130-133.

¹⁰⁵⁸ A. GIOVANNINI 2007, p. 228-230 ; M. INTRIERI 2010 ; 2013, p. 130-133.

¹⁰⁵⁹ A. GIOVANNINI 2007, p. 229 ; J. C. COUVENHES 2016, p. 14-15.

¹⁰⁶⁰ Par exemple : le traité entre Sybaris et ses voisins (les *Serdaioi*) entre 550 et 525 ACN ; et le traité entre Rome et Carthage qui fut conclu 28 ans avant l'invasion de Xerxès en Grèce (POLYBE, III, 22). Ces traités faisaient la distinction entre « amitié » et « alliance ». Voir D. J. BEDERMAN 2001, p. 159.

De plus, comme le souligne D. J. Mosley : « le terme φιλία est un mot qui pouvait facilement être sur-employé, et qui a souvent perdu de sa force dans le cadre d'échanges diplomatiques ; dans le meilleur des cas, il pouvait signifier une relation favorable (*positive relationship*) et dans le pire, il ne renvoyait à rien, ou rien de plus qu'un accord de non-agression ou de non-belligérance, entre deux parties ».¹⁰⁶¹ Néanmoins, comme c'est le cas ici, une relation d'amitié supposait souvent une alliance.¹⁰⁶²

Ajoutons que συμμαχία renvoie à tout type d'alliance (offensive ou défensive) contrairement à ἐπιμαχία (terme très rare) qui, lui, fait exclusivement référence à un accord de nature défensive.¹⁰⁶³ Il faut en tout cas observer que cette différenciation n'est attestée qu'au V^e siècle ACN. Avant cette date et même après l'époque à laquelle écrit Hérodote, les obligations mutuelles contractées à la suite d'une alliance (συμμαχία) étaient à la fois offensives et défensives et toujours ponctuelles.¹⁰⁶⁴

Cela étant posé, dans le cas qui nous préoccupe (en I, 69), Hérodote n'utilise pas d'entrée de jeu le terme de φιλία mais bien celui de ξενία signifiant « l'hospitalité ». Elle suppose une relation contraignante inscrite dans la durée qui implique que les voyageurs, messagers, ambassadeurs, et autres personnalités de passage doivent être reçus comme il se doit selon certaines règles essentielles. Une fois accueilli, le visiteur acquiert une dimension sacrée : il devient « intouchable », placé tout entier sous la protection de son hôte qui devient garant de son intégrité physique.¹⁰⁶⁵

Cependant, Hérodote laisse entendre que les Spartiates étaient également liés à Crésus par une alliance militaire (συμμαχία). En témoignent les préparatifs réalisés par Lacédémone afin de venir en aide au roi lydien assiégé même si cette mobilisation s'est avérée intervenir trop tard, devenant sans objet à la suite de la venue d'un héraut lydien déclarant que Sardes venait d'être investie par les Perses.¹⁰⁶⁶

¹⁰⁶¹ Il donne plusieurs exemples (mais plus tardifs) : l'alliance de 384 ACN entre Athènes et Chios (qui veut préserver les accords de la Paix du Roi) ; l'alliance perpétuelle entre Athènes et Denys de Syracuse de 367 ACN (qui n'est autre qu'un traité de non-agression) ; etc. Voir F. ADCOCK et D. J. MOSLEY 1974, p. 208-209.

¹⁰⁶² F. ADCOCK et D. J. MOSLEY 1974, p. 206-209.

¹⁰⁶³ A. GIOVANNINI 2007, p. 241-244 ; J. C. COUVENHES 2016, p. 29-30. Le terme ne se rencontre pas avant Thucydide, qui mentionne une alliance défensive entre Athènes et Corcyre (THUCYDIDE, I, 44). Sur les rares emplois du terme « ἐπιμαχία », voir A. GIOVANNINI 2007, p. 228 et J. C. COUVENHES 2016, p. 29-30.

¹⁰⁶⁴ D. J. BEDEMAN 2001, p. 162 ; F. ADCOCK et D. J. MOSLEY 1974, p. 122 ; J. C. COUVENHES 2016, p. 23-33.

¹⁰⁶⁵ Voir à ce sujet : G. HERMAN 1987 ; F. ADCOCK et D. J. MOSLEY 1974, p. 164 et sq. ; D. J. BEDEMAN 2001, p. 110 et sq. ; C. GILL et al. 1998 ; A. GIOVANNINI 2007, p. 45 et sq. ; E. SCHEID-TISSINIER 2007 ; M. INTRIERI 2010 ; 2013.

¹⁰⁶⁶ HÉRODOTE, I, 83.

En réalité, ce passage pourrait se révéler n'être qu'un ajout d'Hérodote destiné à établir le lien entre sa digression sur Sparte (avec sa guerre pour Thyréa) et son récit principal centré sur la chute de Sardes.¹⁰⁶⁷ En effet, Hérodote laisse entendre que la guerre entre Sparte et Argos était terminée lorsque le héraut lydien vint demander de l'aide à Lacédémone (Τοιούτων δὲ τοῖσι Σπαρτιήτησι ἐνεστεώτων πρηγμάτων ἦκε ὁ Σαρδινὸς κῆρυξ δεόμενος Κροίσῳ βοηθέειν πολιορκεομένῳ).¹⁰⁶⁸ De plus, nous avions remarqué ci-dessus qu'il n'était pas inenvisageable de dater le conflit entre ces deux cités de quelques années avant la chute de la capitale lydienne, le rapprochement entre ces deux événements n'étant sans doute qu'une approximation *a posteriori*.

Sur ces précisions, plusieurs scénarios s'offrent à nous :

1. Sparte n'aurait jamais conclu d'alliance militaire (*συμμαχία*) de type offensif ou défensif avec Crésus. Du reste, les Lacédémoniens, en acceptant de conclure une telle alliance, s'engageaient à combattre au loin ce qu'ils ont souvent hésité à faire.¹⁰⁶⁹ En effet, ils craignaient un soulèvement des Hilotes et des Messéniens, voire une attaque d'Argos (en témoigne la bataille que cette dernière et Sparte se sont livrées au sujet de Thyréa).¹⁰⁷⁰ Par contre, une relation de type *ξενία* n'est pas à exclure. Crésus aurait décidé de nouer des liens d'hospitalité avec Lacédémone à la suite de sa victoire sur Argos qui passait jusque-là pour la plus puissance cité grecque du continent, un passage de témoin dont le Lydien venait peut-être juste d'être informé et qu'il tenait à prendre en compte. Ainsi, dans une relation d'hospitalité, Crésus et Sparte auraient procédé à un échange de cadeaux (de l'or pour la statue d'Apollon du Thronax de la part du roi lydien ; un cratère de bronze de la part de Lacédémone). Par conséquent, ces derniers se seraient retrouvés comme alliés au roi lydien, sans véritable connotation militaire.¹⁰⁷¹ ces deux États

¹⁰⁶⁷ Sans oublier que dans l'esprit de l'historien d'Halicarnasse, Crésus avait bien conclu une alliance de type militaire (en témoigne son usage du mot *συμμαχία*). Donc rajouter dans son récit un élément allant dans ce sens lui permettait d'établir un lien entre deux passages de son récit et un événement vraisemblable mais sans valeur historique.

¹⁰⁶⁸ HÉRODOTE, I, 83. Remarquons que *ἐνεστεώτων* dans les manuscrits ABCP renvoie à une action terminée dans le temps avec donc les conséquences qui s'ensuivent : à savoir la passation de l'hégémonie d'Argos à Sparte ; alors que dans d'autres manuscrits (DRSV), *ἐνισταμένων* est usité. Celui-ci renvoie à une action toujours en cours. Dans ce dernier cas, la guerre entre Sparte et Argos ne s'étant pas encore terminée.

¹⁰⁶⁹ Sparte refusa d'aider les Ioniens lors des campagnes d'Harpago après la chute de Crésus (HÉRODOTE, I, 152) et lors de la révolte d'Ionie en 498 ACN (HÉRODOTE, V, 50).

¹⁰⁷⁰ HÉRODOTE, I, 82-83.

¹⁰⁷¹ Car comme le souligne König, rapporté par Kaplan : à cette époque, il n'y avait pas de distinction entre une alliance formelle (*συμμαχία*) et une relation personnelle de *ξενία*. Voir P. KAPLAN 2006, p. 146.

distants géographiquement nouaient tout simplement des liens d'hospitalité entre eux, et se reconnaissaient mutuellement. Pour entériner cette « alliance », les deux parties auraient envoyé leurs présents respectifs.

2. Sparte aurait accepté l'alliance militaire désirée par Crésus. En effet, celle-ci sonnait aux yeux de tous la reconnaissance internationale de sa première place en Grèce à la suite de sa victoire récente sur sa rivale Argos, lors de la « bataille des champions », pour le contrôle de la Thyréatide. Lacédémone aurait donc accepté cette relation probablement aussi dans le but de profiter des présents du riche roi lydien, en lui faisant miroiter une aide armée en cas de besoin tout en sachant que le risque d'y être contraint était inexistant. En effet, aux yeux des Grecs, Crésus passait pour un roi aux ressources inépuisables qui ne pouvait donc qu'être invincible sur le champ de bataille. Pour ces derniers, il était donc inimaginable que la Lydie tombe face à la puissance perse qui allait, de façon inattendue, se substituer aux Mèdes. Dans cette hypothèse, une alliance avec Crésus ne comportait que des avantages pour Sparte : à la fois une gloire sans pareille en pays grec entérinée par le plus puissant personnage du temps, mais aussi des cadeaux généreux en métal précieux. Tout cela sans devoir envoyer au loin des troupes puisque le Mermnade, capable de parer seul à tout danger n'en aurait sûrement pas eu besoin.

De ces hypothèses, on doit convenir qu'il vaut mieux placer la « bataille des champions » avant la chute de Sardes. De plus, on est tenté de convenir que le souvenir de ces deux événements, antérieurs à Hérodote mais sans doute proches l'un de l'autre dans le temps, conduit à les rapprocher au point de quasiment les synchroniser comme dans d'autres cas bien connus.¹⁰⁷² De notre côté nous préférons la première supposition qui semble la plus conforme aux traditions archaïques : Crésus n'aurait en réalité tissé « que » des liens d'hospitalité avec la cité de Sparte.¹⁰⁷³

¹⁰⁷² Comme la bataille de Salamine et celle d'Himère (HÉRODOTE, VII, 165-166) ; les batailles de Platées et de Mycale (HÉRODOTE, IX, 100).

¹⁰⁷³ Si Hérodote a utilisé le terme de *συμμαχία*, c'était peut-être afin de préciser la teneur des accords de *ξενία* conclus entre Crésus et Lacédémone. Ces accords prévoyaient peut-être l'envoi de la part de Sparte de contingents armés à Crésus s'il en exprimait le besoin. Voir M. INTRIERI 2010, p. 133. Il ne faut pas oublier que les *ξένοι* devaient se prêter mutuellement assistance en cas de besoin. G. HERMAN 1987, p. 97-106.

Revenons maintenant sur les rapports que Crésus entretenait plus spécialement avec le centre qui constituait la clef de sa diplomatie avec les Grecs, à savoir le sanctuaire de Delphes mais aussi les Delphiens.¹⁰⁷⁴

3.2.3.2 Les rapports entre Crésus et les Delphiens

À l'instar de la présence d'offrandes du roi lydien au sanctuaire, les rapports privilégiés noués entre la communauté des Delphiens et le Mermnade ne sont pas à mettre en doute.

En effet, Hérodote déclare qu'en échange des offrandes et des cadeaux faits aux Delphiens,¹⁰⁷⁵ ces derniers accordèrent à Crésus et aux Lydiens rien de moins que la promantie,¹⁰⁷⁶ l'atélie, la proédrie et le droit pour chaque Lydien de devenir Delphien selon son désir.¹⁰⁷⁷

Par ailleurs, on doit noter que ces échanges fondent une relation d'hospitalité forte entre Crésus (représentant des Lydiens) et la communauté des Delphiens. Cette dernière entraînait l'obligation d'accueillir, de protéger ainsi que de faire acte de bienveillance envers les ambassadeurs lydiens.¹⁰⁷⁸ Ces honneurs accordés aux Lydiens semblent longtemps restés d'actualité.

¹⁰⁷⁴ Le sanctuaire de Delphes était administré depuis sans doute le début du VI^e siècle ACN (à la suite de la première guerre sacrée) par l'amphictionie pyléo-delphique dont le conseil se réunissait deux fois par an. Son rôle était d'organiser les panégyries et les marchés, gérer les finances, protéger le sanctuaire et ceux qui le fréquentaient, surveiller le carrefour des voies commerciales et aussi la fonction *d'agonothesia* des Pythia. Voir P. SÁNCHEZ 2001, p. 67-80.

¹⁰⁷⁵ Crésus, satisfait de la réponse obtenue lors de sa deuxième consultation sur l'attitude qu'il devait adopter à l'égard des Perses, se serait enquis du nombre des Delphiens. Ainsi, il aurait fait don de deux statères d'or par homme (πέμψας αὐτις ἐς Πυθώ Δελφοὺς δωρέεται, πυθόμενος αὐτῶν τὸ πλῆθος, κατ' ἄνδρα δύο στατῆρσι ἔκαστον χρυσοῦ'). HÉRODOTE, I, 54.

¹⁰⁷⁶ Pierre Sánchez souligne que seuls les Delphiens avaient le droit d'octroyer des priviléges, et non les Amphictions. Voir P. SÁNCHEZ 2001, p. 72.

¹⁰⁷⁷ HÉRODOTE, I, 54 : Δελφοὶ δὲ ἀντὶ τούτων ἔδοσαν Κροίσῳ καὶ Λυδοῖσι προμαντήιν καὶ ἀτελείην καὶ προεδρίην καὶ ἐξεῖναι τῷ βουλομένῳ αὐτῶν γίνεσθαι Δελφὸν ἐς τὸν αἰεὶ χρόνον.

¹⁰⁷⁸ A. GIOVANNINI 2007, p. 45.

Effectivement, ils seront encore rappelés au II^e siècle ACN par les décrets delphiques pour Matrophanès de Sardes.¹⁰⁷⁹ Ce dernier y invoque les « bons rapports » que les Delphiens (Δελφοῖς) ont avec les gens de Sardes depuis les temps anciens (τά τε ὑπάρχοντα Δελφοῖς φιλάνθρωπα ἐκ παλαιῶν χρόνων ποτὶ Σαρδιανοὺς ἀνανεοῦται καὶ ἐνφανίζει). Matrophanès en appelle également à « la priorité pour consulter l'oracle qui leur avait été concédée jadis par la cité de Delphes (τὰς πόλιος τὰς Δελφῶν), ainsi que l'immunité financière, la préséance, et tous les priviléges dont jouissent tous les proxènes et les bienfaiteurs » (προμαντείαν καὶ ἀτέλειαν καὶ προεδρίαν καὶ ταλλᾶ ὄσᾳ καὶ τοῖς ἄλλοις προξένοις καὶ εὐεργέταις). Ce témoignage tardif autorise à authentifier les honneurs qu'avait reçus le roi lydien en échange de ses nombreuses offrandes et cadeaux envoyés à Delphes et aux Delphiens.

3.2.3.3 Conclusions

Pour conclure, si l'historicité des oracles « anciens » invitant Crésus à s'allier avec les plus puissants des Grecs peut être mise en doute (puisque'ils semblent avoir été produits *a posteriori*),¹⁰⁸⁰ les relations diplomatiques que Crésus aurait entretenues avec la Grèce continentale sont moins incertaines.

En effet, ses cadeaux et ses offrandes aux sanctuaires de Delphes et à Sparte – celles de Thèbes étant probablement dues à un Athénien prénommé Crésus – lui ont permis d'impressionner les Grecs et d'asseoir son image de grand potentat oriental. À côté des pressions qu'il exerçait sur les puissantes communautés grecques d'Asie Mineure, il avait la volonté de nouer avec la Grèce une entente cordiale.

Quant à la nature de l'alliance qui aurait uni Crésus à Lacédémone, plusieurs lectures s'offrent à nous. Ou bien Sparte n'a tissé que des liens d'hospitalité (ξενία) avec le Mermnade à la suite de sa victoire sur Argos pour le contrôle de la Thyréatide (forte de son statut de plus puissante parmi les Grecs). Dans ce cas, cette relation impliquait qu'elle était tout de même alliée sans obligation strictement militaire (les préparatifs spartiates n'étant qu'un élément permettant de lier sa digression sur la guerre entre Sparte et Argos avec son

¹⁰⁷⁹ Inscriptions reprises dans C. MICHEL 1900, p. 211 et 218. Elles sont traduites et commentées dans J. POUILLOUX 1974, p. 159-169. Notons que le nom de Crésus n'apparaît pas dans cette inscription.

¹⁰⁸⁰ La première place reconnue de Sparte ne pouvant être pour autant exclue après la « bataille des Champions » contre Argos.

récit principal sur la chute de Sardes).¹⁰⁸¹ Alors, leurs liens de ξενία auraient été entérinés par l'échange de cadeaux. Ou bien Lacédémone est allée jusqu'à accepter l'alliance militaire (*συμμαχία*) proposée par Crésus dans la foulée de sa victoire sur Argos. Celle-ci était alors le signe de reconnaissance internationale de son nouveau statut de plus puissante cité en Grèce. Ainsi, elle profitait des largesses de Crésus sans imaginer qu'elle devrait un jour intervenir en Lydie tant ce royaume paraissait invincible aux yeux des Grecs (en l'absence de concurrent crédible).¹⁰⁸²

En ce qui concerne la nature des liens qui unissaient les Delphiens à Crésus, on est en présence d'un sanctuaire ouvert aux pèlerins. On pourrait donc fort bien envisager une relation d'hospitalité, une entente qui aurait été établie lors du règne du dernier roi de Lydie,¹⁰⁸³ un lien vivace puisqu'il aurait été rappelé quatre siècles plus tard, lors de la visite de Matrophanès.¹⁰⁸⁴

¹⁰⁸¹ Néanmoins, comme nous l'avons vu, des amis devaient pouvoir se porter secours en cas de besoin. Voir G. HERMAN 1987, p. 30.

¹⁰⁸² La présence de nombreux fragments de céramiques laconiennes retrouvées à Sardes témoigne de contacts entre Lacédémone et les Lydiens. Voir C. H. GREENEWALT 1997, p. 131-140.

¹⁰⁸³ Voir déjà sous Alyatte, avant la première guerre sacrée et l'établissement de l'amphictionie, époque où le sanctuaire était administré par les seuls Delphiens.

¹⁰⁸⁴ Mais rien ne dit que cette relation n'était plus d'actualité tout au long de ces siècles.

